25e Année | N° 22 | 15 Novembre 1918

GENERAL LIBRARY
DEC 24 1918
UNIV. OF MICHIGAN

REVUE DE PARIS

DIRECTEURS

ERNEST LAVISSE
de l'Académie française

MARCEL PRÉVOST
de l'Académie française

SOMMAIRE

		Pages.
Joseph Bédier	*Nos Aérostiers.* — II	225
Pierre Benoît	*L'Atlantide* (1re partie)	242
Paul de Chèvremont	*Deux Voyages officiels à Constantinople.* — II	284
G. Jean-Aubry	*Paul Verlaine et l'Angleterre.* — II	303
Commandant A. Grasset	*Les Massacres d'Ethe et de Gomery* (Aout 1914)	320
Paul Wenz	*Le Pays de leurs Pères* (fin)	353
E.-G. Sée	*Les Animaux et la Guerre.* — I	393
Fernand Vandérem	*Les Lettres et la Vie*	405
Victor Piquet	*Les Réformes en Algérie et le Statut des Indigènes*	421

Copyright 1918, *Revue de Paris.*

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1918

LIVRES NOUVEAUX

ŒUVRES CHOISIES,
de **Walt Whitman**.

Une élite de traducteurs a pris à tâche de nous faire connaître, au moins par fragments, l'œuvre de Walt Whitman. Il est inutile d'insister sur l'opportunité particulière de cette publication au moment où l'Amérique et la France se sentent si fraternellement unies. Walt Whitman est en effet le poète de l'Amérique moderne, ou pour mieux parler, du nouveau monde, avec sa prodigieuse fermentation d'idées, son bouillonnement d'énergies morales et intellectuelles. C'est là l'un des caractères essentiels de son génie. L'autre consiste dans l'universalité de cette poésie, qui prend pour sujet l'homme social tout entier et dégage à l'avance les futuritions contenues dans le présent. En sorte que le poète du nouveau monde, au sens géographique du mot, est aussi celui du monde nouveau, au sens historique et philosophique.

M. DE CHARLYS,
par **François de Nion**.

Le brillant auteur des *Décombres*, que cette *Revue* publia avec un si vif succès, nous donne ici un nouveau tableau de l'avant-guerre tout en racontant l'histoire élégamment scandaleuse de son héros. Il va sans dire que les peintures mondaines sont enlevées de verve, que les hommes de cercle sont campés avec désinvolture, que leur langage et toujours amusant et vrai. Ajoutons que le personnage principal est un type bien vivant, dans sa perversion hautaine, apparenté à M. de Camors, mais d'une saveur plus moderne.

LES COFFRETS ÉTOILÉS,
par **André Lebey**.

L'activité intellectuelle de M. André Lebey s'est exercée à peu près dans tous les domaines de l'esprit : histoire, politique, littérature, ou questions sociales. Il a traité excellemment de Napoléon et de Laurent de Médicis ; aujourd'hui (peut-être en souvenir de ses études florentines) il sculpte des *Coffrets*, tout étoilés de belles métaphores, pour y enfermer ses rêves, qui sont d'un artiste et d'un poète, tout pleins d'étrangeté et de charme.

LA GRANDE GUERRE SUR LE FRONT OCCIDENTAL.
T. III. — *Batailles des Ardennes et de la Sambre*,
par le **général Palat**.

Ce nouveau volume relate les événements qui se déroulèrent en Belgique et sur notre frontière du Nord du 12 au 25 août 1914 : retraite de l'armée belge vers Anvers et prise de Namur, action de notre cavalerie en Belgique, échec de notre offensive à l'est et à l'ouest de la Meuse, de Charleroi à Virton, et retraite générale des forces franco-anglaises. Ces journées d'une importance capitale, et qui ont pesé sur nous pendant plus de quatre ans, sont étudiées avec une lucidité et une intelligence particulièrement heureuses. L'auteur a pu disposer d'une documentation de première main et souvent inédite. La simplicité de son style et la clarté de son récit permettent au lecteur de suivre aisément l'entrelacement des faits. Plus encore que le précédent, ce livre, conçu dans un esprit purement objectif, présente sous un jour tout nouveau des opérations militaires qui n'avaient guère fait l'objet que de récits officieux.

LE MASSACRE DES INNOCENTS,
par **Alfred Machard et Poulbot**.

En ces quelques pages, M. Alfred Machard a su faire tenir le tragique de l'enfance assassinée, au hasard des raids nocturnes, par les pirates de l'air. Les dessins de M. Poulbot nous montrent les petites victimes dans leur charme pitoyable et frêle. Dans cette simple plaquette, il y a beaucoup de grâce et d'émotion.

LA RÉVOLUTION ET LES ÉTRANGERS,
par **Albert Mathiez**.

Le vigoureux historien de la Révolution, que connaissent bien les lecteurs de la *Revue de Paris*, étudie avec une précision saisissante l'attitude, ou plutôt les attitudes successives de nos grands ancêtres envers les étrangers : d'abord l'accueil enthousiaste et trop confiant de tous les opprimés, ensuite la surveillance des étrangers suspects et la législation répressive, supprimée dès que fut passé le danger. M. Mathiez conclut que le cosmopolisme fut pour les révolutionnaires une grande force, et que seules des nécessités inéluctables purent leur faire abandonner pour un temps leur politique libérale de généreuse hospitalité.

NOS AÉROSTIERS[1]

V

LA PÉRIODE DES GRANDS RÉSULTATS

(*A partir de la bataille de Verdun*)

Certes, et on l'a bien vu, de grands résultats avaient été atteints dès les premiers jours de la guerre. Mais c'est surtout à partir de la bataille de Verdun que tant d'efforts furent payés.

A partir de la bataille de Verdun, nos soixante-quinze compagnies se concentrent et se distribuent dans les batailles selon des règles qui sont celles de la bataille d'Artois, mais élargies : en période active, dans un secteur tenu par deux divisions d'infanterie, on compte en principe deux ballons divisionnaires et un ballon d'artillerie lourde; dans un secteur tenu par trois divisions d'infanterie, trois ballons divisionnaires et deux ballons d'artillerie lourde, plus un ballon d'armée. Ils furent plus nombreux encore à la bataille de la Somme. Le général F. von Below dit, dans son rapport sur cette bataille, que les ballons français, innombrables, se pressaient au-dessus des lignes comme les grains d'une grappe

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er novembre 1918.

de raisin [1]. C'est une exagération, mais qui nous est précieuse : nous n'avons pas à dire si le nombre de nos ballons s'est accru depuis ou doit s'accroître : toujours est-il qu'il n'est pas rare que les Allemands aujourd'hui, au cours d'une action offensive, puissent en compter un par kilomètre sur notre front d'attaque.

A partir de la bataille de Verdun, toutes les compagnies savent travailler et chacune travaille plus. C'est une chose courante aujourd'hui qu'un observateur, à condition que la discipline des conversations téléphoniques soit bien établie, suive deux ou même trois réglages de tir à la fois. Dans une période de six jours (cet exemple est pris presque au hasard), du 17 au 22 août 1917, devant Verdun, l'aérostation, disposant de vingt-deux ballons, effectua jusqu'à 1 078 observations de tir [2].

A partir de la bataille de Verdun — et c'est ici le fait le plus considérable, — nos ballons s'emploient de plus en plus à la surveillance générale du champ de bataille. Sans doute, dès les premiers mois de la guerre, il avait été entendu, en théorie tout au moins, qu'on pouvait leur confier de telles missions; mais en fait, ils ne s'y appliquèrent que par exception. Il y avait au début trop peu de ballons pour trop de tâches et moins encore de bons observateurs que de ballons, et par suite nos aérostiers durent longtemps se borner, ou presque,

1. Le passage (§ 16) est ainsi conçu : « L'effet des innombrables ballons qui se suspendaient sur les lignes françaises comme des grappes de raisin fut déprimant, car tout homme isolé, toute mitrailleuse isolée se croyaient reconnus, observés, soumis à un tir parfaitement réglé. »

2. Voici le détail. L'aérostation disposait de 8 ballons divisionnaires, de 12 ballons d'artillerie lourde, de 2 ballons d'artillerie lourde à longue puissance.

DATES	Batteries en action	Accrochages	Réglages	Contrôles	Démolitions	Totaux
17 août.....	188	35	134	30	60	259
18 août.....	94	25	94	24	48	191
19 août.....	116	22	113	29	53	217
20 août.....	451	16	109	67	20	219
21 août.....	91	9	47	32	11	99
22 août.....	127	8	62	17	13	100
	1 067	115	559	199	205	1 078

aux missions de tir ; et il est à noter que les aérostiers allemands, qui se tiennent plus loin de nos lignes que nous des leurs, demeurent encore à peu près confinés dans cet ordre de tâches. Mais les nôtres, à partir de Verdun, précisément parce qu'ils s'étaient durement entraînés et qu'ils étaient désormais reconnus en la dignité de corps d'élite, obtinrent, pour prix de leurs efforts, la grande joie d'être de plus en plus employés à renseigner le commandement sur la marche et les incidents des combats. Il arriva même que, à Verdun, dès le début de la bataille, tel de nos observateurs, le sous-lieutenant Tourtay, fut autorisé à déclencher des tirs de barrage, sans attendre la demande de notre infanterie, de sa propre initiative, et ce procédé d'alerte fut souvent employé [1].

Il arriva bien mieux, et ce fut la récompense inespérée, souveraine, de tant de travaux et de tant de souffrances. Au temps de la bataille de Verdun, la nouvelle se répandit, étrange, et qui trouva d'abord bien des incrédules, que l'un de nos observateurs, puis deux, puis trois, puis d'autres, réussissaient par temps clair et quand le terrain était dénudé et dégagé de fumées, à apercevoir pendant le combat, non plus seulement les signaux lumineux, fusées, pots Ruggieri, projecteurs, mais les fantassins eux-mêmes, soit immobiles, abrités dans les tranchées ou les trous d'obus, soit en mouvement, et qu'ils parvenaient à préciser les emplacements successifs de la chaîne. Voici la plus ancienne sans doute de ces observations d'infanterie, les messages téléphonés qui se lisent dans le journal de la 30e compagnie, sous la date du 21 mars 1916, jour où le sous-lieutenant observateur Tourtay aperçut les fantassins allemands à l'instant où ils attaquaient entre le fort de Vaux et le ravin de la Caillette :

15 heures 30. — Les Allemands allongent le tir de leur artillerie entre Vaux et la Caillette.

15 heures 40. — *Les Allemands, sortis de leurs tranchées, marchent sur le parallèle le plus voisin du fort.*

1. Le signal était donné par le ballon, le jour au moyen de flammes larguées de la nacelle, la nuit au moyen d'un projecteur en action près du treuil.

16 heures 40. — L'infanterie allemande lance quelques fusées, à 300 mètres au sud du point J (pentes d'Hardaumont). Le bombardement allemand s'effectue principalement sur le bois de Vaux-Chapitre ; il diminue dans la région du fort de Vaux. Nos tirs de barrage sur les pentes est et nord du fort sont très efficaces. Le bombardement de notre artillerie sur les pentes d'Hardaumont ne paraît pas suffisamment violent.

16 heures 49. — L'infanterie allemande indique sa présence par fusées au sud du ravin de la Fausse-Côte, bifurcation du chemin de fer et du chemin de terre qui monte au point J.

Quelques jours après, le 2 avril, nouvelle attaque. Le sous-lieutenant Tourtay voit les Allemands descendre les pentes d'Hardaumont ; il indique, pendant leur progression, leurs positions successives :

16 heures 10. — L'artillerie allemande allonge son tir au sud du ravin de la Caillette. L'infanterie attaque entre le ravin de la Caillette et le ravin de la Fausse-Côte. Elle avance sur le ravin du Bazil.

16 heures 17. — Fusées allemandes à la lisière nord du bois Fumin.

16 heures 35. — L'artillerie allemande continue l'allongement de son tir dans la direction de Fleury et du bois de Vaux-Chapitre. L'infanterie allemande a pris pied sur la voie du chemin de fer de Vaux à Fleury, au sud du ravin de la Caillette.

Ce jour-là, la situation devant Verdun est grave, et telle est la précarité de nos liaisons que le ballon seul a pu signaler ces faits. Le dernier incident, la progression de l'infanterie allemande jusqu'à la voie du chemin de fer, inquiète, étonne surtout le chef à qui le renseignement est transmis, le général Nudant. Il connaît le sous-lieutenant Tourtay et l'estime ; mais est-il sûr d'avoir reconnu les Allemands? Il a pu se tromper, et tout l'état-major du général et le général lui-même sont portés à croire qu'il a pris pour des fantassins ennemis nos chasseurs à pied, qui tiennent cette ligne. Faudra-t-il déclencher sur elle un tir de barrage, au risque de massacrer nos propres troupes? Que faire? Le général découvre un critère de la probabilité et de la certitude plus sûr que tous ceux qu'indiquent nos traités de logique, et c'est la parole de ce petit sous-lieutenant. Il l'appelle et lui défère le serment. Le sous-lieutenant Tourtay jure sur son honneur d'officier, et notre feu se déclenche. Dans la nuit, le 74e régi-

ment d'infanterie contre-attaque, reprend en partie les tranchées du bois de la Caillette : les prisonniers qu'il ramène déclarent que notre tir de barrage de la veille a jonché de cadavres allemands la voie ferrée. Et c'est ainsi que, par l'œuvre d'uu aérostier, la route de Fleury et de Souville fut barrée.

Par la suite, ces émouvantes vues cinématographiques se multiplient. Voici l'observation, par le lieutenant Brillaud de Laujardière, d'une attaque faite par nos troupes, le 12 août 1916, sur Maurepas. L'attaque fut déclenchée à 17 heures 15.

17 heures 17. — Notre infanterie sort des tranchées au croisement des chemins à l'est de la Lipa (cote 92), se déploie en tirailleurs et avance.

17 heures 19. — Les deux premières vagues sont sorties au nord de la Lipa (en 64.34); elles avancent en tirailleurs.

17 heures 20. — La première vague a dépassé le point 66.35.

17 heures 22. — La troisième vague est sortie à la cote 92, elle se déploie et avance.

17 heures 23. — La première vague va aborder la tranchée des Cloportes.

17 heures 24. — La deuxième vague aborde le chemin n° 2, à l'ouest des Cloportes et l'occupe.

17 heures 29. — L'infanterie pénètre au sud-ouest de Maurepas.

17 heures 30. — Nous tenons toute la lisière de Maurepas, du point 335 jusqu'à la lisière sud du village. On voit nettement nos troupes occupant toute la ligne des tranchées des Moustiques, Araignées, Cloportes inclus et poussant en avant des reconnaissances dans les trous d'obus.

(A partir de ce moment, la visibilité étant devenue moins bonne, il n'est plus signalé que des pots Ruggieri et des fusées.)

Quelques jours après, le 24 août, dans les mêmes parages et du même ballon, le sous-lieutenant Arondel suivait à son tour le départ des vagues d'assaut françaises et leurs bonds successifs :

17 heures 51. — Notre infanterie occupe toute la tranchée des Fous, depuis Maurepas jusqu'au bois de Maurepas.

17 heures 52. — Notre infanterie arrive au point 73.41, entre Maurepas et Le Forest.

17 heures 53. — Notre infanterie sort de la tranchée du Repos au point 322, pour se porter à la lisière sud du bois de Maurepas.

17 heures 56. — Un pot Ruggieri en 63.59.

17 heures 58. — Notre infanterie est actuellement dans le bois de Maurepas : direction de marche nord-est.

17 heures 59. — Un pot Ruggieri en 76.50.

18 heures 02. — Un pot Ruggieri au point 318 de la tranchée du Repos.

18 heures 18. — Notre infanterie occupe le point 70.53.

18 heures 20. — Une vague de renfort part de nos lignes et se dirige vers la tranchée des Fous.

(A partir de ce moment, l'observateur n'aperçoit plus que des fusées et des pots Ruggieri.)

Comment, par quelle grâce d'état, ces observateurs d'élite sont-ils parvenus à voir ce que la veille ils ne pouvaient voir, ce qui pour beaucoup de leurs camarades demeure aujourd'hui encore l'invisible? Ils ont proposé ce nouveau principe, très surprenant, et qui pourtant a cours désormais chez les aérostiers comme une vérité de fait, à savoir que « le bon observateur est celui qui voit au delà », et que « savoir voir est peu de chose, vouloir voir est presque tout ». Matériellement, et pour qui se contente d'une explication purement physiologique, ce sont là de banals phénomènes d'accommodation, analogues à ceux qui font que nos yeux regardent et voient autrement, selon qu'ils ont à chercher par terre une bague ou une épingle. Encore faut-il expliquer ce besoin, qui n'est pas également impérieux chez tous nos observateurs, de chercher toujours « au delà ». Est-ce simplement esprit d'émulation professionnelle? ou désir de son propre accroissement? Il se peut, mais les compagnons d'armes de ces observateurs privilégiés, ceux qui les connaissent en leur tréfonds, m'ont donné une explication plus belle et, à les en croire, plus vraie : « Ceux d'entre nous qui voient le mieux, disent-ils, ce sont les plus sensibles, ceux que pénètrent d'une pitié plus fraternelle et plus active les misères du fantassin. C'est par le cœur qu'ils voient, et, s'ils voient mieux que nous, c'est qu'ils ont plus de cœur [1]. »

Cette sensibilité, non seulement des organes de la vue, mais du cœur, va en s'exaltant et s'affinant, à mesure que la

1. Le hasard d'une lecture me met sous les yeux une phrase de Marmontel, qui rend le même son (nos vieux philosophes ont presque tout dit) : « Le génie observateur demande un esprit juste et pénétrant, *une imagination vive, une sensibilité profonde.* »

guerre se prolonge et que l'observateur exerce plus longtemps son métier si dur, seul dans le grand silence des airs, et semblable à un ascète stylite.

Certes, ses longues factions aériennes n'ont rien de monotone ni de morne : trop de devoirs les remplissent. Sa vie a ses grands jours, et ces grands jours ont leurs minutes d'action et de joie violentes : par exemple, quand le sous-lieutenant Lemare, ayant vu se garer à Maurepas un train de munitions, alerta une pièce de 16 de marine et incendia le train entier ; — ou quand le lieutenant Staehlé, à la bataille du 25 septembre 1915, repéra un groupement mal abrité d'artillerie de campagne ennemie et régla si heureusement notre tir qu'il vit les caissons sauter dans l'ordre même où ils étaient rangés, de la gauche à la droite, un à un et jusqu'au dix-huitième et dernier ; — ou encore, quand le lieutenant Brillaud de Laujardière découvrit à des distances de 17 et de 18 kilomètres cinq *Drachen* au campement, réussit en peu de semaines, par l'emploi d'une pièce de marine, à les incendier tous les cinq, et en creva par-dessus le marché un sixième qui se déplaçait aux cordes de manœuvre [1] ; — et les moments sont privilégiés entre tous où, pendant un combat, l'observateur chargé d'une mission de liaison avec l'infanterie, découvre soudain une grande troupe ennemie, et seul encore à connaître sa présence, sent et sait que le mot qu'il prononce et qui déjà court dans l'âme du câble, épargnera beaucoup de sang français, fera couler beaucoup de sang allemand.

Mais elles sont rares, ces minutes ardentes, où il a la pleine conscience et la pleine jouissance d'un exploit. Pour lui comme pour le fantassin, l'exploit, c'est l'exceptionnel, et le mérite est de tous les jours. C'est dans le train de tous les jours qu'il faut plutôt se le représenter, quand, courbattu encore par la fatigue de ses précédentes et trop fréquentes ascensions, il remonte en ballon, au matin, et que là-haut, le casque téléphonique en tête, harnaché des courroies du

1. Ces tirs de démolition furent exécutés, entre le 1er septembre et le 23 novembre 1916, par une pièce de 164.7 et furent peu coûteux : les cinq *Drachen* campés furent déchirés ou incendiés respectivement au bout de 7, 9, 11, ou 13 coups. Le sixième, celui qui faisait mouvement, fut déchiré au septième coup par une pièce de 240 T.R.

parachute, assis dans le panier d'osier et atténuant des reins le roulis perpétuel, plein de la saoûlerie du vent et de la lumière, contraint à demeurer presque immobile, soit dans le froid qui l'engourdit, soit sous le soleil qui le brûle, les mains crispées aux jumelles, durant des heures il observe au loin l'éphémère, s'attache à retrouver le lieu d'une lueur qui a vécu une seconde, guette avec la patience d'un chasseur à l'affût la petite éruption qui décélera, si lointaine, l'embrasure d'une pièce ennemie, cherche le pied de la gerbe, fouille du regard le sol entre les éclatements compte les secondes entre le départ et l'arrivée des obus, et, le plan directeur étalé sur ses genoux, suppute, mesure, calcule, puis redescend vers le soir pour rendre compte, pour se mettre en liaison avec les groupes d'artillerie ou le commandement, et pour recevoir d'eux les missions prochaines; puis vérifie le lendemain et met à jour le répertoire des batteries ennemies et la collection des fiches d'objectifs; puis, le surlendemain, remonte en ballon et recommence.

Le mérite est de tous les jours, et de tous les jours le péril [1]. Si une bourrasque rompt le câble, si la foudre incendie le ballon, si un avion le mitraille ou le bombarde, l'observateur sait qu'il ne lui reste qu'une ressource : sans perdre une seconde, enjamber la nacelle, les pieds ballants au dehors, vérifier si la corde d'attache du parachute ne risque pas d'accrocher quelque saillant de l'osier, se retourner lentement, se suspendre des deux mains au plat-bord, prononcer sur lui-même l'à-Dieu-vat, et, se fiant à l'appareil, qui s'ouvrira, s'il peut, lâcher tout. La sinistre manœuvre réussit presque toujours, mais on ne s'en tire qu'au prix d'un ébranlement nerveux si violent que plusieurs, bien que braves, sont devenus par la suite impropres au travail d'observation. Mais l'honneur du corps — car ce corps né d'hier a déjà établi sa règle particulière et comme son code de chevalerie — l'honneur du corps donc exige que l'observateur descendu en parachute se transporte vers le ballon le plus voisin et remonte dans les airs au plus tôt, et, s'il se peut, sur l'heure. Une autre prescription de ce code veut qu'en cas de péril l'observateur

1. Voir, dans *le Correspondant* du 25 février 1918, un bel article intitulé *Le ballon sur la mêlée* et signé : « Un officier aérostier ».

sauve d'abord les documents de la nacelle : et c'est pourquoi, le 5 mai 1916, au jour où devant Verdun une bourrasque soudaine emporta vers les lignes allemandes vingt-quatre ballons d'un coup, des vingt-quatre ballons les documents du bord furent lancés à la fois : quinze des observateurs furent tués, blessés ou pris, mais pas un document ne tomba aux mains de l'ennemi.

Dans les compagnies d'aérostiers, souvent on les entend se remémorer d'étranges prouesses [1]. C'est l'histoire du sergent Thibaut, qui, les pieds pris dans les cordes du parachute, descendit la tête en bas, tenant au poing son plan directeur ; quand on le releva inanimé, son poing était brisé, mais n'avait pas lâché prise : aussi le général Gouraud vint-il le décorer sur son lit d'hôpital. C'est encore l'aventure du lieutenant Staehlé : le 28 mars 1917, tandis qu'il descendait en parachute, son ballon en flammes le rejoignit, passa à sa hauteur : la masse embrasée lui sembla belle, il prit son kodak et la photographia [2]. Ce sont aussi les exploits du sergent Debas, qui, dans sa nacelle, armé d'une chétive carabine, soutint contre trois avions ennemis un combat inégal ; — du sergent Peltier, qui réussit à jeter bas un Albatros ; — de l'enseigne de vaisseau Regnard, qui, aux termes de l'une de ses citations à l'ordre de l'armée, « n'acceptait jamais d'être ramené à terre quand approchaient des avions ennemis » ; le 3 et le 4 octobre 1916, « récidiviste de l'audace », il eut sa nacelle et son ballon traversés par des balles explosives. Il détenait le « record » du nombre d'heures passées dans les airs, quand, le 1er mai 1917, averti par les vigies qu'un avion ennemi fondait sur lui, il répondit, comme à son ordinaire, qu'on le laissât tranquille ; il accepta le combat et mourut dans sa nacelle, le cœur traversé par une balle. C'est encore le fait d'armes du sous-lieutenant Mathieu, qui « le 10 août 1916, soumis à un tir fusant de 150 et de nombreux éclats ayant traversé l'enveloppe, insista pour être maintenu en ascension sous le feu et continua avec le plus grand sang-froid à rem-

1. On en trouvera un riche recueil dans le numéro du 30 mai 1918 de *la Guerre aérienne illustrée*.

2. Cette photographie a été reproduite par *l'Illustration* et dans le numéro ci-dessus indiqué de *la Guerre aérienne*.

plir sa mission [1] »; et n'est-ce pas le même sous-lieutenant Mathieu qui, prêt un jour à se jeter de son ballon menacé d'incendie et déjà hors de la nacelle, se tenait suspendu sur l'abîme, quand il se ravisa; il fit un «rétablissement », rentra dans la nacelle et se remit au travail. O les nobles récits, qui ne devraient pas rester confinés, enfermés dans les compagnies d'aérostiers! Voici, d'après une citation à l'ordre du jour, comment se comporta, le 20 mars 1916, le sous-lieutenant Ternynck : ce jour-là, « alors qu'il était en observation dans son ballon, il fut pris par un vent violent soufflant en rafales, qui endommagea l'appareil, renversa à terre la voiture-treuil et enraya le câble, dont la rupture devint imminente; alors qu'il se trouvait ainsi dans la situation la plus critique, il s'aperçut que le groupe de manœuvre qui essayait de ramener le ballon était pris à partie par une batterie ennemie; il découvrit cette batterie, et, au cours de sa périlleuse descente, régla par téléphone un tir de contre-batterie qui permit de l'annihiler. »

Et voici encore comment se déroula la plus ancienne des descentes en parachute, celle du lieutenant d'Hierville. Un jour, devant Verdun, il observait, à la côte du Talou. Un avion passe, heurte le câble, qui rompt. Le ballon monte, affranchi. Une appréhension physique empêche le lieutenant d'Hierville de sauter de la nacelle ; il veut bien mourir, mais non pas se jeter. Il essaye donc de crever son ballon à coups de revolver. Il n'y réussit pas; et cependant le ballon monte toujours et le vent le pousse vers les lignes ennemies : alors, et parce qu'il aime mieux n'importe quoi qu'être fait prisonnier, il se jette enfin. Pendant qu'il hésitait, le ballon s'était élevé jusqu'à près de 3 000 mètres : la descente en parachute dura vingt-deux minutes. Le lieutenant d'Hierville prend terre enfin, près du passage à niveau de Charny, et se réfugie dans la maison du garde-barrière. Les Allemands, qui ont suivi sa descente, démolissent la maison à coups de 210. Au soir, pourtant, il échappe, vient au poste de commandement de ses chefs, et rend compte : de quoi ? Du travail qu'il a accompli pendant sa descente. Car, tout le temps qu'elle a duré,

1. Ce sont les termes de l'une de ses citations à l'ordre du jour.

comme elle lui découvrait des zones de terrain défilées normalement aux vues des ballons, il en a profité, il a travaillé de son métier, il a repéré les organisations ennemies.

Un tel fait d'armes — ne craignons pas qu'une pieuse analyse puisse en froisser la beauté — rentre assurément, malgré la bizarrerie des circonstances, dans un type connu, que la bravoure de nos soldats a tiré à des milliers d'exemplaires. Comme, en péril de mourir, le mitrailleur mitraille une dernière fois, comme le pointeur pointe une dernière fois, que pouvait-il faire, lui, l'observateur, sinon observer une dernière fois, et, comme les autres, tenir sa promesse de servir jusqu'au bout? Pourtant, s'il est permis d'établir une hiérarchie entre ces vaillants, autre chose est de presser dans un suprême sursaut d'énergie le déclic d'une arme, autre chose de faire jouer, et cela en des conditions de discontinuité aussi singulières, les ressorts les plus compliqués de son intelligence, pour obtenir du regard qu'il s'oriente, de la rétine qu'elle recueille et garde les images, du cerveau qu'il cherche des repères et calcule. Et si l'on dit que ce fut l'œuvre, moins du courage réfléchi, que d'une sorte d'automatisme presque inconscient, on dira vrai sans doute ; mais c'est là précisément, dans cette part d'automatisme, que réside l'éminente dignité d'un tel exploit : il ne fut pas l'improvisation d'une minute sublime, mais le résultat normal et la récompense d'un dur apprentissage. Quelques mois plus tôt, le lieutenant d'Hierville n'aurait pas su l'accomplir. S'il produit ce jour-là des observations comme un pommier des pommes, c'est qu'il a longuement travaillé à créer en lui ces « réflexes » nouveaux, qui ne sont autre chose que de l'intelligence et de la vaillance emmagasinées. Et c'est pourquoi son exploit ne lui appartient pas à lui seul : l'honneur en rejaillit sur ses chefs, sur ses émules, sur le corps entier, sur tous ceux qui, par leur exemple, l'en ont rendu capable, sur tous ceux qui ont travaillé à constituer la technique de l'observation aérienne.

Rien de plus touchant que d'entendre ces jeunes officiers — j'eus ce privilège à l'école de V... — parler familièrement entre eux de cette technique si neuve et déjà presque parfaite : « Vivacité et précision de l'esprit, dit l'un d'eux, ce sont ces qualités primordiales qu'un observateur doit surtout

tâcher d'acquérir; mais le plus difficile est de maintenir toujours l'observation distincte de l'opinion, en sorte qu'on réussisse à ne donner jamais que des renseignements neutres, impersonnels. — Sans doute, dit un autre; mais qui ne prétend qu'observer n'observe rien. Observer, c'est chercher à comprendre : d'où il semble bien suivre que notre vertu essentielle doive être l'indépendance d'esprit. — A condition, reprend le premier interlocuteur, que nous sachions limiter la confiance que, par amour-propre professionnel, nous ne sommes que trop tentés d'attacher à nos déductions. Là-haut, aux heures où nous sommes seuls à voir l'ensemble d'une bataille, et comment elle se déroule, le grand péché qui nous guette, c'est l'orgueil. — C'est surtout, dit un autre, par le travail à terre, par l'étude de nos missions, que nous pouvons nous en garer, si nous cultivons en nous la grande vertu militaire, qui est d'accepter tout ordre d'un cœur si simple, si humble qu'on finisse par l'aimer, donc par le comprendre. — Tels du moins, concluent-ils, voudrions-nous être, et tel fut le lieutenant Tourtay. » Quand ils parlent de lui, tous s'émeuvent, car tous l'aimaient et tous l'admirent.

Très cultivé (il appartenait à une famille de bonne bourgeoisie parisienne), ouvert à tous les arts, mais porté surtout vers les arts du dessin et de la photographie, il achevait sa seconde année de service militaire à Châlais-Meudon dans une équipe de photographie aérienne, quand la mobilisation l'envoya au groupe des aérostiers d'Épinal. Il partit comme simple soldat dans l'unité que nous avons appelée la compagnie-mère, celle de Domptail, et puisqu'il devait servir plus de deux ans dans cette belle 30e compagnie, le lecteur connaît déjà et revoit, de Domptail à Vic-sur-Aisne, de Vic-sur-Aisne à Lassigny, puis à Furnes, à Saint-Pol, etc., les étapes de sa campagne. C'est à Vic-sur-Aisne qu'on l'essaya d'abord comme observateur, et, dès ses premières ascensions, il manifesta une maîtrise singulière, les dons spontanés d'une intelligence intuitive, alerte, précise, hardie, préformée, semblait-il, pour cette tâche de guerre. Devenu observateur en titre à la 30e compagnie dès la bataille de l'Yser, nommé sergent et cité à l'ordre de l'armée à la fin de cette bataille, décoré de la médaille militaire à la bataille d'Artois, nommé sous-

lieutenant à la bataille de Champagne, fait chevalier de la Légion d'honneur à la bataille de Verdun, promu lieutenant à la bataille de la Somme, mort pour la France en février 1918 à l'âge de vingt-six ans, son noble *cursus honorum* ne rend que faiblement compte de la beauté de sa brève carrière. Ses compagnons d'armes abondent en récits sur son endurance, sur son aptitude merveilleuse à la découverte, sur son acharnement à observer l'ennemi, sur ses exploits, surtout durant les grandes journées des 26 et 27 février 1916, quand, devant Verdun, son ballon, resté en ligne comme un suprême organe de liaison dans la tourmente, contribua à sauver la forteresse. Beaucoup d'aérostiers se réclament de lui. Non pas qu'ils aient été ses élèves, au sens propre du mot : Tourtay, trop intuitif, trop artiste, et qui s'était formé seul, ne sut jamais réduire à des règles systématiques sa propre expérience pour la communiquer à autrui, et il y parut quand, à la fin de 1915, on l'employa comme instructeur à l'école de V... : en ce rôle il ne réussit pas. Il n'en fut pas moins, pour nombre de ses émules, le modèle, le maître, par une sorte d'emprise morale qu'il exerça sur eux. Et ceux qui vécurent le plus près de lui expliquent comment il conquit cet ascendant : le délicat, disent-ils, l'artiste, le fantaisiste presque, qu'il était et qui n'avait d'abord aimé son métier que comme un sport subtil et ingénieux, devint peu à peu un beau soldat, à mesure qu'il participa davantage à la vie ardente, presque douloureuse, de la 30e compagnie, à l'esprit de guerre toujours tendu dont elle était animée ; par là, son cœur, de plus en plus touché des souffrances de la patrie, s'embellit progressivement, et il s'imposa, pour discipliner ses yeux et son esprit, des fatigues grandissantes, presque surhumaines. De tout cela, que subsiste-t-il aujourd'hui? Une grande chose, son exemple, et, comme disaient nos anciens, « la trace de ses vertus ». Quant au vaste recueil de ses observations en nacelle, conservé par les journaux de marche, seuls des techniciens pourraient en expliquer le mérite. Nous en transcrirons du moins une page, qui retrace la dernière et la plus frénétique des ruées allemandes sur Verdun.

Quand on regarde ces tableaux de bataille faits en nacelle, ceux du lieutenant Tourtay ou ceux de tout autre observa-

teur, on ressent une étrange impression : ils ne ressemblent à rien que l'on connaisse. C'est que tout récit d'opération écrit après coup, et même le rapport immédiat qu'en pleine bataille un chef griffonne au crayon du fond d'une tranchée, est déjà en quelque mesure une œuvre d'art, puisqu'il suppose un certain groupement des faits, un commencement d'interprétation, quelque arrangement du réel. Il en va autrement des messages téléphoniques lancés par les aérostiers : ici, c'est le fait brut, noté brutalement, dès qu'il apparaît. Ou plutôt, chaque notation est un acte : car l'art d'un Tourtay n'est pas de communiquer tous les faits qui se déroulent sous son regard, mais dans la masse confuse, innombrable de ces faits, de noter ceux-là seulement qui sont graves, et parmi les plus graves, ceux dont il est vraisemblable que le commandement les ignore, ne peut les apprendre que par le ballon. Ces bouts de phrase, qui s'en sont allés celui-ci déclencher un tir de barrage et cet autre un tir d'interdiction, et cet autre provoquer un envoi de renforts, ne sont pas faits pour être mis bout à bout : mis bout à bout et lus continûment, il semble donc qu'ils ne devraient donner que des impressions chaotiques. Les observations d'un bon observateur, de Tourtay notamment, produisent pourtant, quand on les suit sur la carte, un effet de clarté et de cohérence. Ce sont des tableaux qui se déroulent, animés d'une vie tragique :

23 juin 1916.

7 heures. — Nombreuses fusées rouges françaises au nord de l'abri de la cote 320. Les Allemands allongent leur tir dans la région ouvrage de Thiaumont, Fleury, cote 320, parallèlement à la banquette d'infanterie.

7 heures 20. — Les Allemands sont sortis des tranchées parallèles au chemin de fer de Vaux-Fleury et occupent maintenant la lisière est du bois de Fleury.

7 heures 30. — Nombreuses fusées rouges à l'ouest de Fleury.

7 heures 40. — L'infanterie allemande occupe la voie du chemin de fer à la cote 337 (nord). L'avance s'est faite parallèlement à la crête de l'ouvrage de Thiaumont, de l'est à l'ouest.

8 heures 5. — L'infanterie française tient la ligne de l'ouvrage sud-ouest et le sud de l'ouvrage de Thiaumont. L'infanterie allemande tient la voie du chemin de fer à la lisière est de Fleury.

8 heures 15. — Les Allemands ont pénétré dans Fleury, à l'ouest

du chemin de fer. Ils n'ont pas dépassé la cote 344. L'infanterie française tient les dernières maisons du sud de Fleury.

8 heures 30. — Vingt-quatre pièces de 105 venant du groupe des Chambrettes sont venues occuper des positions préparées au nord de la cote 347 au nord du bois Chauffour. Elles commencent à tirer dans la région sud de Fleury.

8 heures 45. — Des troupes allemandes en tirailleurs — environ 250 hommes — progressent à l'ouest et à l'est de l'ouvrage de Froideterre.

8 heures 55. — Les Allemands occupent la batterie à l'ouest de l'ouvrage de Froideterre.

9 heures. — Un barrage de 75 se fait sur la voie ferrée Vaux-Fleury, entre la côte 318 et le ravin du Bazil. Fusées rouges françaises à l'ouest de Fleury.

9 heures 10. — Des troupes allemandes (500 hommes) progressent à l'ouest de Fleury au sud du parallèle 69.

9 heures 20. — L'infanterie allemande envoie des liquides enflammés à l'ouest de l'ouvrage sud-ouest. Un groupe de 75, en position à l'est de l'ouvrage de Bois-Fleury tire à bout portant sur les troupes d'assaut ennemies.

9 heures 30. — L'infanterie française en réserve dans le chemin creux à la cote 302, au sud de Fleury, vient se masser dans l'ouvrage sud-ouest, et des reconnaissances avancent vers le village de Fleury.

9 heures 45. — Notre infanterie pénètre par le sud dans Fleury. On se bat dans les rues à la grenade et avec des liquides enflammés.

9 heures 50. — L'infanterie allemande occupe la tranchée située à 100 mètres à l'est de la station de Fleury.

9 heures 55. — Une contre-attaque partie de l'ouvrage sud-ouest oblige les Allemands à se replier jusqu'au point 16.90.

10 heures 14. — Les troupes françaises occupent une tranchée allant de la station à l'ouvrage sud-ouest.

10 heures 15. — Le tir de l'artillerie allemande s'est ralenti. L'infanterie allemande revient à l'assaut de la crête, à l'ouest de Fleury.

10 heures 25. — Les Allemands ont réussi à pénétrer dans le boyau de Thiaumont, sur la pente sud de l'ouvrage sud-ouest.

10 heures 30. — D'importantes colonnes d'infanterie allemandes viennent en renfort en suivant les pistes qui partent de l'abri 320, se dirigeant sur Fleury. Notre infanterie occupe toujours l'ouvrage sud-ouest.

10 heures 50. — Les Allemands attaquent en masse la tranchée des Vignes et l'ouvrage de Bois-Fleury. Ils se retirent peu à peu sous notre feu. Mais il y aurait lieu de déclencher un barrage à cheval sur la crête entre Thiaumont et Bois-Fleury.

11 heures 10. — Quelques renforts français descendent les pentes nord-ouest du fort de Souville, se portant vers Fleury.

11 heures 12. — Les tirs de barrage français sont très efficaces dans la région de Fleury.

Après la bataille de la Somme, le lieutenant Tourtay passa dans l'aviation. sans doute par l'effet de cette inquiétude, de ce perpétuel besoin de renouvellement de soi, qui souvent tourmente les âmes de cette trempe : il avait, semble-t-il, épuisé les joies et les souffrances de son art ; il voulut passer d'un sentiment d'art à un autre. Il fut tué en avion : sa mort fut belle comme sa vie.

V

CONCLUSION

Nous aurions bien d'autres nobles soldats à nommer, bien d'autres exploits à rapporter, bien d'autres efforts à décrire, si nous ne tenions à arrêter cet historique à une date assez reculée, au seuil de l'année 1918. Sans doute les Allemands savent avec quelle aisance et quelle souplesse nos compagnies d'aérostiers se sont adaptées en ces derniers mois aux conditions présentes, qui sont plutôt celles de la guerre de mouvement que de la guerre de position. Sans doute ils voient journellement, depuis qu'ils reculent, nos ballons s'approcher jusqu'à cinq kilomètres de leurs lignes, épier les indices de leur repli, suivre bond par bond notre avance, progresser parfois de six kilomètres en un jour. Mais ils ne savent pas au juste par quelles nouvelles inventions, par quels récents progrès techniques ou tactiques notre aérostation contribue à leur défaite : nous nous en tairons donc, tout en sachant que le dernier chapitre de cette histoire, celui que nous n'écrivons pas, qui sera écrit un jour, est le plus beau.

Nos aérostiers ne sont qu'une poignée d'hommes dans la masse de nos troupes, un petit groupe d'âmes dans l'immense fourmillement des âmes. Est-il exagéré pourtant de dire qu'ils nous aident pour leur part à comprendre par quels miracles d'énergie individuelle et d'énergie collective la France aura remporté et mérité sa victoire? On regarde ces quelques sol-

dats : bientôt ce n'est plus eux seulement que l'on voit, car sur leurs jeunes visages, que la guerre a mûris et affinés, et qui se ressemblent, on a reconnu certains des traits, les plus nobles et les plus chers, de la mère commune.

Quand on se demande en quoi la France aura surtout servi la cause des Alliés, chacun répond et je réponds avec chacun : c'est en ce que, dès le 3 août 1914, elle a lancé à la frontière et su mener à pied d'œuvre, en treize jours, de grandes forces, vingt-deux corps d'armée, vingt-six divisions de réserve et dix divisions de cavalerie, toute sa jeunesse, riche de ses antiques vertus militaires, et prête à mourir; et c'est en ce que, sans attendre ses alliés, pour son salut et pour leur salut, elle a versé largement, pendant quatre ans, chaque jour pendant quatre ans, son sang le plus pur. Certes, là est son mérite et là sa grandeur, mais plus encore peut-être dans le pouvoir qui fut le sien de combattre avec intelligence, de vaincre par l'intelligence : cela parce qu'elle a trouvé parmi ses fils, dans sa classe moyenne si largement cultivée, pour les employer aux tâches les plus diverses, les plus complexes, parfois les plus savantes, une élite qui semble innombrable, tant elle s'est dépensée. Et l'histoire de nos aérostiers en offre, entre tant d'autres, un beau témoignage. « Nation vieillie, disaient les Allemands, et déchue ! » Ils déchantent, aujourd'hui qu'ils ont appris à la connaître.

JOSEPH BÉDIER

L'ATLANTIDE

« Je dois vous en prévenir d'abord, avant d'entrer en matière : ne soyez pas surpris de m'entendre appeler des barbares de noms grecs. »

PLATON : *Critias.*

LETTRE LIMINAIRE [1]

Hassi-Inifel, 8 novembre 1903.

Si les pages qui vont suivre voient un jour la lumière du soleil, c'est qu'elle m'aura été ravie. Le délai que je fixe à leur divulgation m'en est un assez sûr garant.

Cette divulgation, qu'on ne se méprenne pas sur mon but quand je la prépare, lorsque je la réclame. On peut me croire, si j'affirme que je n'attache aucun amour-propre d'auteur à ce cahier fiévreux. D'ores et déjà, je suis si loin de toutes ces choses ! Mais, vraiment, il est inutile que d'autres s'engagent sur la route par laquelle je ne serai pas revenu.

1. Cette lettre, ainsi que le manuscrit qu'elle accompagne — celui-ci sous enveloppe spéciale cachetée — furent confiés au maréchal des logis Châtelain, du 3e spahis, par le lieutenant Ferrières, le 10 novembre 1903, jour du départ de cet officier pour le Tassili des Touareg Azdjer (Sahara central). Le maréchal des logis avait ordre de les remettre lors de sa première permission, à M. Leroux, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Riom, le plus proche parent du lieutenant Ferrières. Ce magistrat étant décédé subitement avant l'expiration du délai de dix ans fixé pour la publication du présent manuscrit, il en est résulté des difficultés qui ont retardé jusqu'aujourd'hui la publication dont il s'agit.

Quatre heures du matin. — Bientôt, l'aurore va mettre sur la *hamada* son incendie rose. Autour de moi, le bordj sommeille. Par la porte de sa chambre entr'ouverte, j'entends la respiration calme, si calme d'André de Saint-Avit.

Dans deux jours, lui et moi nous partons. Nous quittons le bordj. Nous nous enfonçons là-bas, vers le Sud. L'ordre ministériel est arrivé hier matin.

Maintenant, même si j'en avais l'envie, il serait trop tard pour reculer. André et moi, nous avons sollicité cette mission. L'autorisation que j'ai demandée, de concert avec lui, est à l'heure actuelle devenue un ordre. La voie hiérarchique parcourue, des influences mobilisées au ministère, tout cela pour ensuite avoir peur, renâcler devant l'entreprise !...

Avoir peur, ai-je dit. Je sais que je n'ai pas peur. Une nuit, dans le Gourara, quand j'ai trouvé deux de mes sentinelles massacrées, avec, au ventre, l'ignoble incision cruciale des Berabers, j'ai eu peur. Je sais ce que c'est que la peur. Aussi maintenant, quand je fixe l'immensité ténébreuse d'où tout à l'heure surgira brusquement l'énorme soleil rouge, je sais que ce n'est point de peur que je tressaille. Je sens lutter en moi l'horreur sacrée du mystère et son attrait.

Fumées, peut-être. Imaginations d'un cerveau surchauffé et d'un œil affolé par les mirages. Un jour viendra sans doute où je relirai ces pages avec un sourire de pitié gênée, le sourire de l'homme de cinquante ans qui relit de vieilles lettres.

Fumées. Imaginations. Mais ces fumées, ces imaginations me sont chères. « Le capitaine de Saint-Avit et le lieutenant Ferrières, dit la dépêche ministérielle, s'appliqueront à dégager, au Tassili, les relations statigraphiques des grès albiens et des calcaires carboniférien... Ils en profiteront pour se renseigner, éventuellement, sur les modifications d'attitude des Azdjer vis-à-vis de notre influence, etc... » Si ce voyage devait, à la fin, n'avoir trait qu'à d'aussi pauvres choses, je sens que je ne partirais pas...

Donc, je souhaite ce que je redoute. Je serai déçu si je ne me trouve pas face à face avec ce qui me fait étrangement frémir.

Au fond de la vallée de l'Oued Mia, un chacal aboie. Par intervalle, quand un rayon de lune, crevant d'argent les

nuages gonflés de chaleur, lui fait croire au jeune soleil, une tourterelle roucoule dans les palmeraies.

Un pas au dehors. Je me penche à la fenêtre. Une ombre vêtue d'étoffes noires et luisantes glisse sur le pisé de la terrasse du fortin. Un éclair dans la nuit électrique. L'homme vient d'allumer une cigarette. Il s'est accroupi, face au Midi. Il fume.

C'est Cegheïr-ben-Cheïkh, notre guide targui, celui qui, dans trois jours va nous entraîner vers les plateaux inconnus du mystérieux Imoschaoch, à travers les hamadas de pierres noires, les grands oueds desséchés, les salines d'argent, les gours fauves, les dunes d'or mat que surmonte, quand souffle l'alizé, un tremblant panache de sable blême.

Cegheïr-ben-Cheïkh ! C'est cet homme. Elle me revient à l'esprit, la tragique phrase de Duveyrier : « Le colonel met le pied à l'étrier et reçoit au même moment un coup de sabre [1]... » Cegheïr-ben-Cheïkh !... Il est là. Il fume paisiblement une cigarette, une cigarette du paquet que je lui ai donné... Mon Dieu ! pardonnez-moi cette félonie.

Le photophore jette sur le papier sa lumière jaune. Bizarre destinée que celle qui, à seize ans, sans que j'aie su au juste pourquoi, a décidé un jour que je me préparerai à Saint-Cyr, a fait de moi le camarade d'André de Saint-Avit. J'aurais pu étudier le droit, la médecine. Je serais aujourd'hui quelqu'un de bien tranquille, dans une ville, avec une église et des eaux courantes ; et non pas ce fantôme vêtu de coton, accoudé, avec une anxiété inexprimable, sur le désert qui va l'engloutir.

Un gros insecte est entré par la fenêtre. Il bourdonne, rebondit des murs crépis au globe du photophore, et enfin, vaincu, les ailes brûlées par la bougie encore haute, il s'abat sur la feuille blanche, là.

C'est un hanneton d'Afrique, énorme, noir, avec des taches d'un gris livide.

Je songe aux autres, à ses frères de France, aux hannetons mordorés que, par les soirs orageux d'été, je voyais s'élancer comme de petites balles du sol de ma campagne natale.

1. H. Duveyrier, *Désastre de la mission Flatters, Bull. Soc. géo.*, 1881.

Enfant, je passais là mes vacances ; plus tard, mes permissions. Lors de la dernière, dans cette même prairie, à côté de moi marchait une mince forme blanche, avec une écharpe de mousseline, à cause de l'air du soir, si frais, là-bas. Maintenant, c'est à peine si, effleuré par ce souvenir, je laisse, une seconde, mon regard s'élever vers un coin sombre de ma chambre, sur le mur nu où brille la vitre d'un portrait imprécis. Je comprends combien ce qui a pu me sembler devoir être toute ma vie a perdu de son importance. Ce mystère plaintif est désormais sans intérêt pour moi. Si les chanteurs ambulants de Rolla venaient sous cette fenêtre de bordj murmurer leurs fameux airs nostalgiques, je sais que je ne les écouterais pas, et s'ils se faisaient trop pressants, que je leur signifierais leur chemin.

Qu'est-ce qui a suffi pour cette métamorphose? Une histoire, un conte, peut-être, conté en tout cas par quelqu'un sur qui pèse le plus monstrueux des soupçons.

Cegheïr-ben-Cheïkh a terminé sa cigarette. Je l'entends qui regagne à pas lents sa natte, dans le bâtiment B, près du poste de garde, à gauche.

Notre départ devant avoir lieu le 10 novembre, le manuscrit joint à cette lettre a été commencé le dimanche 1er, et terminé le jeudi 5 novembre 1903.

OLIVIER FERRIÈRES
Lieutenant au 3e spahis.

I

UN POSTE DU SUD

Le samedi 6 juin 1903 rompit la monotone vie qu'on menait au poste de Hassi-Inifel par deux événements d'inégale importance : l'arrivée d'une lettre de mademoiselle Cécile de C...., et de tout un lot des plus récents numéros du *Journal officiel* de la République française.

— Si mon lieutenant le permet ! — dit le maréchal des logis chef Châtelain, se mettant à parcourir les numéros dont il avait fait sauter les bandes.

D'un signe de tête, j'acquiesçais, déjà tout entier plongé dans la lecture de la lettre de mademoiselle de C...

« Lorsque ceci vous parviendra, écrivait en substance cette aimable jeune fille, maman et moi aurons sans doute quitté Paris pour la campagne. Si, dans votre bled, l'idée que je m'ennuie autant que vous peut vous être une consolation, soyez heureux. Le Grand-Prix a eu lieu. J'ai joué le cheval que vous m'aviez indiqué, et naturellement, j'ai perdu. L'avant-veille, nous avons dîné chez les Martial de la Touche. Il y avait Élias Chatrian, toujours étonnamment jeune. Je vous envoie son dernier livre, qui fait assez de bruit. Il paraît que les Martial de la Touche y sont peints nature. J'y joins les derniers de Bourget, de Loti et de France, plus les deux ou trois scies à la mode dans les cafés-concerts. En politique, on dit que l'application de la loi sur les congrégations rencontrera de réelles difficultés. Rien de bien nouveau dans les théâtres. J'ai pris un abonnement d'été à *l'Illustration*. Si ça vous chante... A la campagne, on ne sait que faire. Toujours le même lot d'idiots en perspective pour le tennis. Je n'aurai aucun mérite à vous écrire souvent. Épargnez-moi vos réflexions à propos du petit Combemale. Je ne suis pas féministe pour deux sous, ayant assez de confiance en ceux qui me disent jolie, et en vous particulièrement. Mais enfin, j'enrage à l'idée que si je me permettais vis-à-vis d'un seul de nos garçons de ferme le quart des privautés que vous avez sûrement avec vos Ouled-Naïls... Passons. Il y a des imaginations trop désobligeantes. »

J'en étais à ce point de la prose de cette jeune fille émancipée, lorsqu'une exclamation scandalisée du maréchal des logis me fit relever la tête.

— Mon lieutenant !

— Qu'y a-t-il?

— Eh bien! Ils en ont de bonnes, au ministère. Lisez plutôt.

Il me tendit l'*Officiel*. Je lus :

« Par décision en date du 1er mai 1903, le capitaine de Saint-Avit (André), hors-cadres, est affecté au 3e spahis, et nommé au commandement du poste de Hassi-Inifel. »

La mauvaise humeur de Châtelain devenait exubérante :

— Le capitaine de Saint-Avit, commandant du poste! Un

poste auquel on n'a jamais eu rien à redire! On nous prend donc pour un dépotoir !

Ma surprise égalait celle du sous-officier. Mais, en même temps, je vis la mauvaise figure de fouine de Gourrut, le *joyeux* que nous employions aux écritures ; il s'était arrêté de griffonner et écoutait avec un intérêt sournois.

— Maréchal des logis, le capitaine de Saint-Avit est mon camarade de promotion, — dis-je sèchement.

Châtelain s'inclina, prit la porte ; je le suivis.

— Allons, vieux, — dis-je en lui frappant sur l'épaule, — pas de moue. Rappelez-vous que dans une heure nous partons pour l'oasis. Préparez les cartouches. Il faut sérieusement améliorer l'ordinaire.

Rentré dans le bureau, je congédiai d'un geste Gourrut. Resté seul, je terminai rapidement la lettre de mademoiselle de C..., puis ayant pris de nouveau l'*Officiel*, je relus la décision ministérielle qui donnait au poste un nouveau chef.

Voilà cinq mois que j'en faisais fonction, et, ma foi, je supportais bien cette responsabilité et goûtais fort cette indépendance. Je puis même affirmer, sans me flatter, que, sous ma direction, le service avait marché autrement que sous celle du capitaine Dieulivol, le prédécesseur de Saint-Avit. Brave homme, ce capitaine Dieulivol, colonial de la vieille école, sous-officier des Dodds et des Duchesne, mais affecté d'une effroyable propension aux liqueurs fortes, et trop enclin, quand il avait bu, à confondre tous les dialectes et à faire subir à un Haoussa un interrogatoire en sakalave. Personne ne fut jamais plus parcimonieux des ressources en eau du poste. Un matin qu'il préparait son absinthe, en compagnie du maréchal des logis chef, Châtelain, les yeux fixés sur le verre du capitaine, vit avec étonnement la liqueur verte blanchir sous une dose d'eau plus forte qu'à l'ordinaire. Il releva la tête, sentant que quelque chose d'anormal venait de se produire. Raidi, la carafe inclinée à la main, le capitaine Dieulivol fixait l'eau qui dégouttait sur le sucre. Il était mort.

Cinq mois durant, après la disparition de ce sympathique ivrogne, on avait paru se désintéresser en haut lieu de son remplacement. J'avais même espéré un moment qu'une décision serait prise, m'investissant en droit des fonctions que

j'exerçais en fait... Et aujourd'hui, cette soudaine nomination...

Le capitaine de Saint-Avit... A Saint-Cyr, il était de mes recrues. Je l'avais perdu de vue. Puis mon attention avait été rappelée sur lui par son avancement rapide, sa décoration, récompense méritée de trois voyages d'exploration particulièrement audacieux, au Tibesti et dans l'Aïr ; puis, soudain, le drame mystérieux de son quatrième voyage, cette fameuse mission entreprise avec le capitaine Morhange, et d'où un seul des explorateurs était revenu. Tout s'oublie vite, en France. Il y avait bien six ans de cela. Je n'avais plus entendu parler de Saint-Avit. Je croyais même qu'il avait quitté l'armée. Et maintenant, voici que je me trouvais l'avoir pour chef.

« Allons, pensai-je, celui-là ou un autre !... A l'École, il était charmant, et nous avons toujours eu les meilleurs rapports. D'ailleurs je n'avais pas les annuités voulues pour passer capitaine. »

Et je sortis du bureau en sifflotant.

Nous étions, maintenant, Châtelain et moi, nos fusils posés sur la terre déjà moins chaude, auprès de la mare qui tient le milieu de la maigre oasis, dissimulés derrière une sorte de claie d'alfa. Le soleil couchant faisait roses les petits canaux stagnants où s'irriguent les pauvres cultures des sédentaires noirs.

Pas un mot durant le parcours. Pas un mot durant l'affût. Châtelain, visiblement, boudait.

En silence, nous abattîmes tour à tour quelques-unes des misérables tourterelles qui venaient, leurs petites ailes traînantes sous le poids de la chaleur du jour, étancher leur soif à la lourde eau verte. Quand une demi-douzaine de minces corps ensanglantés furent alignés à nos pieds, je mis la main sur l'épaule du sous-officier.

— Châtelain !

Il tressaillit.

— Châtelain, je vous ai rudoyé tout à l'heure. Il ne faut pas m'en vouloir. La mauvaise heure avant la sieste. La mauvaise heure de midi.

— Mon lieutenant est le maître, — répondit-il, d'un ton qu'il voulait bourru, et qui n'était qu'ému.

— Châtelain, il ne faut pas m'en vouloir... Vous avez quelque chose à me dire. Vous savez de quoi je veux parler.

— Je ne vois pas, vraiment. Non, je ne vois pas...

— Châtelain, Châtelain, soyons sérieux. Parlez-moi un peu du capitaine de Saint-Avit.

— Je ne sais rien, — dit-il avec brusquerie.

— Rien? Alors, ces mots de tout à l'heure?...

— Le capitaine de Saint-Avit est un brave, — murmura-t-il, le front obstinément baissé. — Il est parti seul pour Bilma, pour l'Aïr, tout seul, dans des endroits où personne n'a jamais été. C'est un brave.

— C'est un brave, sans doute, — dis-je avec une infinie douceur. — Mais il a assassiné son compagnon, le capitaine Morhange, n'est-ce pas?

Le vieux maréchal des logis trembla.

— C'est un brave, — s'obstina-t-il.

— Châtelain, vous êtes un enfant. Craignez-vous donc que je ne rapporte vos paroles à votre nouveau capitaine?

J'avais touché juste. Il sursauta.

— Le maréchal des logis Châtelain n'a peur de personne, mon lieutenant. Il a été à Abomey, contre les Amazones, dans un pays, où, de chaque buisson, sortait un bras noir qui vous saisissait la jambe, tandis qu'un autre, d'un coup de coutelas, vous la tranchait, raide comme balle.

— Alors, ce qu'on dit, ce que vous-même...

— Alors, tout cela, ce sont des mots.

— Des mots, Châtelain, qu'on répète en France, partout.

Il courba le front plus bas encore, sans répondre.

— Tête de bourrique, — éclatai-je, — parleras-tu !

— Mon lieutenant, mon lieutenant, — supplia-t-il, — je vous jure que ce que je sais ou rien...

— Ce que tu sais, tu vas me le dire, et tout de suite. Sinon je te donne ma parole que, d'un mois, je ne t'adresse plus un mot que dans le service.

Hassi-Inifel : Trente goumiers indigènes. Quatre Européens, moi, le maréchal des logis, un brigadier et Gourrut. La menace était terrible. Elle fit son effet.

— Eh bien, voilà ! mon lieutenant, — fit-il avec un gros soupir. — Mais, du moins, après, vous ne me reprocherez pas de vous avoir rapporté sur un chef des choses qui ne sont pas à dire, surtout quand elles ne reposent que sur des propos de mess.

— Parle.

— C'était en 1899. J'étais alors brigadier fourrier, à Sfax, au 4e spahis. J'étais bien noté, et comme, en outre, je ne buvais pas, le capitaine adjudant-major m'avait désigné pour la popote des officiers. Vraiment, une bonne place. Le marché, les comptes, marquer les livres de la bibliothèque qui sortaient (il n'y en avait pas beaucoup), et la clef de l'armoire aux liqueurs, parce que, pour cela, on ne peut se reposer sur les ordonnances. Le colonel, étant garçon, prenait ses repas au mess. Un soir, il arriva en retard, le front un peu soucieux, et s'étant assis, réclama le silence :

« — Messieurs, — dit-il, — j'ai une communication à vous faire et vos avis à recueillir. Voici de quoi il s'agit. Demain matin, la *Ville-de-Naples* arrive à Sfax. Elle a à son bord le capitaine de Saint-Avit qui vient d'être affecté à Feriana et qui rejoint son poste.

» Le colonel s'arrêta : « Bon, pensai-je, c'est le menu de demain à soigner. » Car vous connaissez la coutume, mon lieutenant, suivie depuis qu'il y a en Afrique des cercles d'officiers. Quand un officier est de passage, ses camarades vont le chercher en bateau et l'invitent au cercle pour la durée de l'escale. Il paie son écot en nouvelles du pays. Ce jour-là, on fait bien les choses, même pour un simple lieutenant. A Sfax, un officier de passage, cela voulait dire : Un plat de plus, du vin bouché et de la meilleure fine.

» Or, cette fois, je compris, au regard qu'échangèrent les officiers, que peut-être la vieille fine resterait dans son armoire.

« — Vous avez tous, je pense, messieurs, entendu parler du capitaine de Saint-Avit, et de certains bruits qui courent à son sujet. Nous n'avons pas à apprécier ces bruits, et l'avancement qu'il a reçu, sa décoration, nous permettent même d'espérer qu'ils n'ont rien de fondé. Mais, entre ne pas suspecter d'un crime un officier, et recevoir à notre table un cama-

rade, il y a une distance que nous ne sommes pas obligés de franchir. C'est à ce sujet que je serais heureux d'avoir votre avis.

» Il y eut un silence. Les officiers se regardèrent, soudain devenus graves, tous, jusqu'aux plus rieurs des petits sous-lieutenants. Dans le coin où je me rendais compte qu'on m'avait oublié, je faisais mon possible pour qu'aucun bruit ne vînt rappeler ma présence.

« — Nous vous remercions, mon colonel, — dit enfin un commandant, — d'avoir eu la bonté de nous consulter. Tous mes camarades, je pense, savent à quels bruits pénibles vous faites allusion. Si je me permets de prendre la parole, c'est qu'à Paris, au Service géographique de l'armée, où j'étais avant de venir ici, bien des officiers, et des plus qualifiés, avaient, sur cette triste histoire, une opinion qu'ils évitaient de formuler, mais qu'on sentait défavorable au capitaine de Saint-Avit.

« — J'étais à Bammako à l'époque de la mission Morhange-Saint-Avit, — dit un capitaine. — L'opinion des officiers de là-bas diffère, hélas! bien peu de celle qu'exprime le commandant. Mais je tiens à ajouter que tous reconnaissaient n'avoir que des soupçons. Et des soupçons, vraiment, sont insuffisants, quand on songe à l'atrocité de la chose.

« — Ils peuvent en tout cas suffire amplement, messieurs, — répliqua le colonel, — à motiver notre abstention. Il n'est pas question de porter un jugement ; mais s'asseoir à notre table n'est pas un droit. C'est une marque de fraternelle estime. Le tout est de savoir si vous jugez devoir l'accorder à monsieur de Saint-Avit.

» Ce disant, il regardait ses officiers, à tour de rôle. Successivement, ils firent de la tête un signe négatif.

« — Je vois que nous sommes d'accord, — reprit-il. — Maintenant, notre tâche n'est malheureusement pas terminée. La *Ville-de-Naples* sera dans le port demain matin. La chaloupe qui va chercher les passagers part à huit heures du port. Il faut, messieurs, qu'un de vous se dévoue et se rende au paquebot. Le capitaine de Saint-Avit pourrait avoir l'idée de venir au cercle. Nous n'avons nullement l'intention de lui infliger l'affront qui consisterait à ne pas le recevoir, s'il s'y présentait, confiant dans la coutume traditionnelle de la

réception. Il faut prévenir sa venue. Il faut lui faire comprendre qu'il vaut mieux qu'il reste à bord.

» Le colonel regarda de nouveau les officiers. Ils ne purent qu'approuver, mais comme on voyait que chacun d'eux n'était pas à son aise !

« — Je n'espère pas trouver parmi vous un volontaire pour une mission de cette sorte. Force m'est de désigner quelqu'un d'office. Capitaine Grandjean, monsieur de Saint-Avit est capitaine. Il est correct que ce soit un officier de son grade qui lui fasse notre communication. Par ailleurs, vous êtes le moins ancien. C'est donc à vous que je suis contraint de m'adresser pour cette pénible démarche. Je n'ai pas besoin de vous demander de la faire avec tous les ménagements possibles.

» Le capitaine Grandjean s'inclina, tandis qu'un soupir de soulagement s'échappait de toutes les poitrines. Tant que le colonel fut là, il resta à l'écart, sans mot dire. Ce n'est que lorsque le chef se fut retiré qu'il laissa échapper cette phrase :

« — Il y a des choses qui devraient bien compter pour l'avancement.

» Le lendemain, au déjeuner, tout le monde attendait avec impatience son retour.

« — Eh bien? — interrogea brièvement le colonel.

» Le capitaine Grandjean ne répondit pas tout de suite. Il s'assit à la table où ses camarades étaient en train de se fabriquer leurs apéritifs, et lui, l'homme dont on raillait la sobriété, il but, presque d'un trait, sans attendre que le sucre fût fondu, un grand verre d'absinthe.

« — Eh bien, capitaine ? — répéta le colonel.

« — Eh bien, mon colonel, c'est fait. Vous pouvez être tranquille. Il ne descendra pas à terre. Mais, vrai Dieu, quelle corvée !

» Les officiers n'osaient souffler mot. Mais leurs regards disaient leur anxieuse curiosité.

» Le capitaine Grandjean se versa une gorgée d'eau.

« — Voilà, j'avais bien préparé ma phrase, en route, dans la chaloupe. En montant l'escalier, je sentis que tout s'était envolé. Saint-Avit était au fumoir, avec le commandant du paquebot. Il me sembla que je n'aurais pas la force de lui dire la chose, d'autant moins que je le voyais prêt à descendre. Il

était en tenue de jour, son sabre sur la banquette, et il avait des éperons. On ne garde pas d'éperons à bord. Je me présentai, nous échangeâmes quelques paroles, mais je devais avoir l'air bien emprunté, car, dès la première minute, je compris qu'il avait deviné. Sous un prétexte quelconque, ayant quitté le commandant, il me conduisit à l'arrière, près de la grande roue du gouvernail. Là, j'osai parler : mon colonel, qu'ai-je dit? Ce que j'ai dû bafouiller! Il ne me regardait pas. Accoudé au bastingage, il laissait ses yeux errer au loin, avec un sourire. Puis, soudain, quand je me fus bien empêtré dans mes explications, il me fixa froidement, et me dit :

« — Je vous remercie, mon cher camarade, de vous être donné tout ce dérangement. Mais vraiment, c'était bien inutile. Je suis fatigué, et n'ai pas l'intention de débarquer. J'aurai eu du moins l'agrément de faire votre connaissance. Puisque je ne peux profiter de votre hospitalité, vous me ferez la grâce d'accepter la mienne, tant que la chaloupe sera au flanc du paquebot.

« — Alors, nous sommes revenus au fumoir. Il a préparé lui-même des cocktails. Il m'a parlé. Nous nous sommes retrouvé des amis communs. Jamais je n'oublierai ce visage, ce regard ironique et lointain, cette voix triste et douce. Ah ! mon colonel, messieurs, j'ignore ce qu'on peut raconter, au Service géographique, ou dans les postes du Soudan... Mais il ne peut y avoir là qu'une horrible équivoque. Un tel homme, coupable d'un tel crime, croyez-moi, ce n'est pas possible.

— C'est tout, mon lieutenant, — acheva Châtelain après un silence. — Jamais je n'ai vu repas plus triste que celui-là. Les officiers dépêchèrent leur déjeuner, sans mot dire, dans une impression de malaise contre laquelle personne n'essaya de lutter. Et, parmi ce grand silence, on voyait les regards revenir sans cesse, à la dérobée, vers la *Ville-de-Naples*, qui dansait là-bas, sous la brise, à une lieue en mer.

» Elle y était encore le soir, quand ils se retrouvèrent pour le dîner, et ce ne fut que lorsqu'un coup de sirène, suivi de volutes de fumée s'échappant de la cheminée rouge et noire, eût annoncé le départ du paquebot pour Gabès, ce fut seulement alors que reprirent les causeries, mais pas aussi gaies que d'habitude.

» Depuis, mon lieutenant, au cercle de Sfax, on a fui, comme la peste, tout sujet qui risquait de ramener la conversation sur le capitaine de Saint-Avit.

Châtelain avait parlé à voix presque basse, et le petit peuple de l'oasis n'avait pas entendu sa singulière histoire. Il y avait une heure que notre dernier coup de fusil avait résonné. Autour de la mare, les tourterelles rassurées s'ébrouaient. De grands oiseaux mystérieux volaient sous les palmiers assombris. Un vent moins chaud berçait en frémissant les palmes grises. Nous avions posé à côté de nous nos casques, pour que nos tempes pussent recevoir la caresse de cette maigre brise.

— Châtelain, — dis-je, — il est l'heure de rentrer au bordj.

Lentement, nous ramassâmes les tourterelles tuées. Je sentais le regard du sous-officier peser sur moi, et, dans ce regard, un reproche, comme un regret d'avoir parlé. Mais, pendant tout le temps que dura notre retour, je ne pus trouver la force de rompre, par un mot quelconque, notre silence désolé.

La nuit était presque tombée quand nous arrivâmes. On voyait encore, affaissé contre sa hampe, le drapeau qui surmontait le poste, mais, déjà, on n'en distinguait plus les couleurs. A l'occident, derrière les dunes ébréchées sur le violet noir du ciel, le soleil avait disparu.

Quand nous eûmes franchi la porte du fortin, Châtelain me quitta.

— Je vais aux écuries, — dit-il.

Resté seul, je regagnais la partie du fort où se trouvent le logement des Européens et le magasin à munitions. Une inexprimable tristesse courbait mon front.

Je pensai à mes camarades des garnisons françaises : à cette heure, ils devaient être en train de rentrer chez eux, où les attendait, disposée sur le lit, leur tenue de soirée, le dolman à brandebourgs, les épaulettes étincelantes...

« Dès demain, me dis-je, j'adresserai une demande de mutation. »

L'escalier de terre battue était déjà noir. Mais quelques lueurs pâles rôdaient encore dans le bureau quand j'y pénétrai.

Penché sur les registres d'ordre, un homme était accoudé

à ma table. Il me tournait le dos. Il ne m'avait pas entendu venir.

— Eh bien, Gourrut, mon garçon, je vous en prie, ne vous gênez pas. Faites comme chez vous.

L'homme s'était levé, je le vis, assez grand, svelte et pâle.

— Lieutenant Ferrières, n'est-ce pas?

Il s'avança, et me tendit la main.

— Capitaine de Saint-Avit. Enchanté, mon cher camarade.

Au même moment, Châtelain apparaissait sur le seuil du bureau.

— Maréchal des logis chef, — dit sèchement le nouveau venu, — je n'ai pas de compliments à vous faire sur le peu que j'ai vu. Il n'y a pas une selle de mehari à laquelle il ne manque de boucles, et les plaques de couche des lebels sont dans un état à faire croire qu'il pleut à Hassi-Inifel trois cents jours par an. En outre, où étiez-vous cet après-midi? Sur quatre Français que compte le poste, je n'ai trouvé, quand je suis arrivé, qu'un *joyeux* attablé devant un quart d'eau-de-vie. Tout cela changera, n'est-ce pas? Rompez.

— Mon capitaine, — dis-je d'une voix blanche, tandis que Châtelain médusé restait au garde à vous, — je tiens à vous dire que le maréchal des logis était avec moi, que c'est moi qui suis responsable de son absence du poste, qu'il est un sous-officier irréprochable, à tous points de vue, et que si nous avions été prévenus de votre arrivée...

— Évidemment, — dit-il avec un sourire de froide ironie. — Aussi, lieutenant, n'ai-je pas l'intention de le rendre responsable des négligences qui doivent rester à votre actif. Il n'est pas obligé de savoir que l'officier qui abandonne, ne fût-ce que deux heures, un poste comme Hassi-Inifel, risque fort de ne pas trouver grand'chose à son retour. Les pillards Chaamba, mon cher camarade, aiment fort les armes à feu, et, pour s'adjuger les soixante fusils de vos râteliers, je suis sûr qu'ils n'auraient aucun scrupule à profiter, au risque de le faire passer en conseil de guerre, de l'absence d'un officier dont je connais, par ailleurs, les excellentes notes. Mais suivez-moi, voulez-vous. Nous allons compléter la petite inspection à laquelle je n'ai pu me livrer que trop rapidement tout à l'heure.

Il était déjà dans l'escalier. J'emboîtai le pas sans mot dire. Châtelain fermait la marche. Je l'entendis qui murmurait, sur un ton d'humeur que je laisse à supposer :

— Eh bien, vrai, ça va être drôle, ici.

II

LE CAPITAINE DE SAINT-AVIT

Peu de jours suffirent à nous convaincre que les craintes de Châtelain étaient vaines, relativement aux rapports de service avec notre nouveau chef. Souvent, j'ai pensé que, par la brusquerie dont il avait fait montre au premier abord, Saint-Avit avait voulu prendre barre sur nous, nous prouver qu'il savait porter tête haute le poids de son lourd passé... Toujours est-il que, le lendemain de son arrivée, il se révéla très différent, fit même des compliments au maréchal des logis chef sur la tenue du poste et l'instruction des hommes. A mon égard, il fut charmant.

— Nous sommes de la même promotion, n'est-ce pas? — me dit-il. — Je n'ai pas à t'autoriser à employer le tutoiement traditionnel. Il est de droit.

Vaines marques de confiance, hélas ! Faux témoignages de liberté d'esprit, l'un vis-à-vis de l'autre. Quoi de plus accessible, en apparence, que l'immense Sahara, ouvert à tous ceux qui veulent s'y engloutir. Quoi de plus fermé que lui. Après six mois d'une cohabitation, d'une communion de vie telle qu'en offre un poste du Sud, je me demande si le plus extraordinaire de mon aventure n'est pas de partir demain, vers les solitudes insondées, avec un homme dont la pensée véritable m'est sans doute aussi inconnue que ces solitudes, auxquelles il a réussi à me faire aspirer.

Le premier sujet de surprise qui me fut donné par ce singulier compagnon, je le dus aux bagages dont il s'était fait suivre.

Quand il nous arriva inopinément, seul, d'Ouargla, il avait confié au mehari de race qu'il montait uniquement ce que peut porter sans déchoir un aussi susceptible animal : ses

armes, sabre et revolver d'ordonnance, plus une solide carabine, et quelques effets strictement réduits. Le reste n'arriva que quinze jours plus tard, par le convoi chargé du ravitaillement du poste.

Trois caisses de dimensions respectables furent successivement montées dans la chambre du capitaine, et les grimaces des porteurs en disaient assez sur leur poids.

Par discrétion, je laissai Saint-Avit à son emménagement, et me mis à dépouiller le courrier que m'apportait le convoi.

Il rentra peu après dans le bureau, et jeta un coup d'œil sur les quelques revues qui venaient de m'arriver.

— Tiens, — dit-il, — tu reçois cela.

Il parcourait en même temps le dernier numéro de la *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde in Berlin.*

— Oui, — répondis-je. — Ces messieurs veulent bien s'intéresser à mes travaux sur la géologie de l'Oued Mia et du haut Igharghar.

— Cela peut m'être utile, — murmura-t-il, continuant à feuilleter la revue.

— A ta disposition.

— Merci. Je crains bien de n'avoir rien à t'offrir en échange, à part Pline peut-être. Et encore... Tu connais certainement aussi bien que moi ce qu'il dit de l'Igharghar, d'après le roi Juba. Au reste, viens m'aider à mettre en place tout cela, et tu verras si quelque chose te convient.

J'acceptai sans me faire prier davantage.

Nous commençâmes par mettre au jour divers instruments météorologiques et astronomiques : des thermomètres Baudin, Salleron, Fastré, un anéroïde, un baromètre Fortin, des chronomètres, un sextant, une lunette astronomique, une boussole avec lunette... En résumé, ce que Duveyrier appelle le matériel le plus simple et le plus facilement portatif à dos de chameau.

A mesure que Saint-Avit me les tendait, je rangeais ces instruments sur l'unique table de la pièce.

— Maintenant, — m'annonça-t-il, — il n'y a plus que des livres. Je vais te les faire passer. Mets-les en tas, dans un coin, en attendant qu'on me fabrique des rayons.

Deux heures durant, je l'aidai à empiler une véritable

bibliothèque. Et quelle bibliothèque, comme jamais poste du Sud n'en aura vu!

Tous les textes consacrés, à un titre quelconque, par l'antiquité aux régions sahariennes étaient réunis entre les quatre murs crépis de cette chambre de bordj. Hérodote et Pline, naturellement, et aussi Strabon et Ptolémée, Pomponius Mela et Ammien Marcellin. Mais, à côté de ces noms qui rassuraient un peu mon impéritie, j'apercevais ceux de Corippus, de Paul Orose, d'Eratosthène, de Photius, de Diodore de Sicile, de Solin, de Dion Cassius, d'Isidore de Séville, de Martin de Tyr, d'Ethicus, d'Athénée... *Les Scriptores Historiæ Augustæ*, *l'Itinerarium Antonini Augusti*, les *Geographi latini minores*, de Riese, les *Geographi græci minores*, de Karl Müller... Depuis, j'ai eu l'occasion de me familiariser avec les Agatarchide de Cos et les Artémidore d'Ephèse, mais j'avoue qu'en cet instant la présence de leurs dissertations dans les cantines d'un capitaine de cavalerie ne fut pas sans me causer quelque émoi.

Je note encore la *Descrittione dell' Africa*, de Léon l'Africain ; les histoires arabes d'Ibn-Khaldoun, d'Al-Iaqoub, d'El-Bekri, d'Ibn-Batoutah, de Mohammed El-Tounsi... Au milieu de cette Babel, je ne me souviens que de deux volumes portant les noms de savants français contemporains. Et encore étaient-ils les thèses latines de Berlioux [1] et de Schirmer [2].

Tout en procédant à des empilements aussi équilibrés que possible de ces multiples formats, je me disais :

« Et moi qui croyais que, dans sa mission avec Morhange, Saint-Avit était surtout chargé des observations scientifiques. Ou ma mémoire me trompe de façon étrange, ou, depuis, il a joliment changé son fusil d'épaule. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'y a rien pour moi, au milieu de tout ce fatras. »

Il devait lire sur mon visage des traces par trop apparentes de surprise, car il dit, sur un ton où je crus deviner une pointe de défiance :

— Le choix de ces livres te surprend, peut-être?

1. *Doctrina Ptolemæi ab injuria recentiorum vindicata, sive Nilus Superior et Niger verus, hodiernus Eghiren, ab antiquis explorati.* Paris in-8°, 1874, avec deux cartes. (Note de M. Leroux.)

2. *De nomine et genere populorum qui berberi vulgo dicuntur.* Paris, in-8°, 1892. (Note de M. Leroux.)

— Je n'ai pas le droit de dire qu'il me surprend, — répliquai-je, — puisque j'ignore le travail en vue duquel tu t'es entouré d'eux. En tout cas, je crois pouvoir affirmer, sans crainte d'être démenti, que jamais officier des bureaux arabes n'a possédé de bibliothèque où les humanités fussent aussi bien représentées.

Il sourit évasivement, et, ce jour-là, nous ne poussâmes pas plus loin cet entretien.

Parmi les livres de Saint-Avit, j'avais remarqué un volumineux cahier muni d'une solide serrure. A plusieurs reprises, je le surpris en train d'y jeter des notes. Quand un motif quelconque l'appelait hors de sa chambre, il enfermait soigneusement cet album dans une petite armoire en bois blanc, due à la munificence de l'administration. Lorsqu'il n'écrivait pas, et que le service ne réclamait pas absolument son concours, il faisait seller le mehari qui l'avait amené, et, quelques minutes plus tard, de la terrasse du fortin, je pouvais voir la double silhouette, à grandes enjambées, disparaître à l'horizon, derrière un pli de terrain rouge.

Chaque fois, ces courses devenaient plus longues. De chacune, il rapportait une espèce d'exaltation qui me faisait le regarder, au moment des repas, le seul que nous passions véritablement ensemble, avec une inquiétude chaque jour grandissante.

« Mauvais ! me dis-je, un jour que ses propos avaient brillé plus encore que de coutume par leur décousu. Il n'est pas agréable d'être à bord d'un sous-marin dont le commandant pratique l'opium. Quelle peut-être sa drogue, à celui-là? »

Le lendemain, j'avais jeté un rapide coup d'œil dans les tiroirs de mon camarade. Cette inspection, que je jugeai de mon devoir, me rassura momentanément. « A moins, toutefois, pensai-je, qu'il ne porte sur lui ses tubes et sa seringue de Pravaz. »

J'en étais encore à l'époque où je pouvais me figurer que les imaginations d'André avaient besoin de stimulants artificiels.

Une observation méticuleuse me détrompa. Rien de suspect, sous ce rapport. D'ailleurs, il ne buvait guère, fumait à peine.

Et pourtant, pas moyen de nier que cette inquiétante fièvre ne fît de progrès. De ces randonnées, il revenait toujours les yeux plus brillants ; il était plus pâle, plus expansif, plus irritable.

Un soir, il quitta le poste vers six heures, à la tombée de la grosse chaleur. Nous l'attendîmes toute la nuit. Mon anxiété étant d'autant plus forte que, depuis quelque temps, les caravanes nous avaient plusieurs fois signalé, dans les environs du poste, des bandes de rôdeurs.

A l'aube, il n'était toujours pas de retour. Il ne rentra que vers midi. Son chameau s'abattit plutôt qu'il ne s'agenouilla.

Son premier coup d'œil fut pour le détachement que j'avais commandé afin d'aller à sa rencontre, et qui, hommes et bêtes, était déjà rassemblé dans la cour, entre les bastions.

Il comprit qu'il avait à s'excuser. Mais il attendit que nous fussions tous deux seuls, pour le déjeuner.

— Je suis navré d'avoir pu vous causer de l'inquiétude. Mais les dunes sous la lune étaient si belles !... Je me suis laissé entraîner assez loin...

— Mon cher, je n'ai pas de reproches à te faire. Tu es libre, et le chef ici. Permets-moi cependant de te rappeler certaine phrase sur les pillards Chaamba, et sur les inconvénients qu'il peut y avoir pour un commandant de poste à s'absenter trop longtemps.

Il eut un sourire.

— Je ne déteste pas qu'on ait de la mémoire, — répondit-il simplement.

Il était de bonne, de trop bonne humeur.

— Il ne faut pas m'en vouloir. J'étais parti pour un petit tour, comme d'ordinaire. Puis, la lune s'est levée. Et alors, j'ai reconnu le paysage. C'est par là, il y aura en novembre prochain vingt-trois ans, que Flatters s'est acheminé vers sa destinée, dans une volupté que la certitude où il était de ne pas revenir faisait plus âcre et plus immense.

— Drôle de mentalité pour un chef de mission, — murmurai-je.

— Ne dis pas de mal de Flatters. Nul homme comme lui n'a aimé le désert... à en mourir.

— Palat et Douls, entre tant d'autres, l'ont aimé ainsi, —

répliquai-je. — Mais ceux-là étaient seuls à s'exposer. Responsables de leur vie seule, ils étaient libres. Flatters, lui, portait la responsabilité de soixante existences. Et tu ne peux nier qu'il ait fait massacrer sa mission.

A peine eus-je prononcé cette dernière phrase que je la regrettai. Je songeai au récit de Châtelain, au cercle des officiers de Sfax où l'on évitait, comme la peste, toute conversation susceptible d'aiguiller les pensées vers certaine mission Morhange-Saint-Avit.

Heureusement, je vis que mon camarade n'avait pas écouté. Ses yeux brillants étaient ailleurs.

— Quelle a été ta première garnison? — demanda-t-il brusquement.

— Auxonne.

Il eut un rire saccadé.

— Auxonne. Côte-d'Or. Arrondissement de Dijon : six mille habitants, chemin de fer P.-L.-M. L'école de peloton et les revues de détail. La femme du chef d'escadron qui reçoit le jeudi, et celle du capitaine adjudant-major le samedi. Les permissions du dimanche : le premier du mois, à Paris ; les trois autres, à Dijon. Cela m'explique ton jugement sur Flatters.

» A moi, mon cher, ma première garnison a été Boghar. C'est là que je suis débarqué un matin d'octobre, sous-lieutenant de vingt ans au 1er bataillon d'Afrique, avec sur ma manche noire le galon blanc... « Les tripes au soleil », comme disent les bagnards en parlant des insignes de leurs gradés. Boghar !... Deux jours plus tôt, du pont du paquebot, j'avais commencé à apercevoir la terre d'Afrique. Je les plains, ceux qui, lorsqu'ils voient pour la première fois les pâles rochers, ne sentent pas un grand coup à leur cœur, en songeant que cette terre se prolonge des milliers et des milliers de lieues... J'étais presque un enfant, j'avais de l'argent. J'étais en avance. J'aurais pu rester trois ou quatre jours à Alger, à m'amuser. Eh bien, le soir même, je prenai le train pour Berrouaghia.

» Là, à cent kilomètres à peine d'Alger, plus de voie ferrée. En droite ligne, on ne rencontrera plus la première qu'au Cap. La diligence voyage de nuit, à cause de la chaleur. Dans les côtes, je descendais et marchais à côté de la voiture, m'effor-

çant de goûter, dans cette nouvelle atmosphère, le baiser avant-coureur du désert.

» Vers minuit, à Camp des Zouaves, qui est un humble poste sur la route en remblai, dominant une vallée desséchée d'où montent les fiévreux parfums des lauriers roses, on relaya. Il y avait là une troupe de *joyeux* et de disciplinaires, conduite par des tirailleurs et des tringlots vers les tas de cailloux du Sud. Les uns, suppôts des geôles d'Alger et de Douéra, en uniforme, sans arme, naturellement ; les autres, en civil — quels civils ! les recrues de l'année, les jeunes souteneurs de la Chapelle et de la Goutte-d'Or.

» Ils repartirent avant nous. Puis, la diligence les rattrapa. De loin, je vis, dans une flaque de lune, sur la route jaune, la masse noire et égrenée du convoi. Puis, j'entendis une mélopée sourde, les misérables chantaient. Un, d'une voix triste et gutturale, disait le couplet, qui se traînait, sinistre, au fond des ravins bleus :

Maintenant qu'elle est grande,
Elle fait le trottoir,
Avec ceux de la bande
A Richard-Lenoir.

» Et les autres reprenaient en chœur l'horrible refrain :

A la Bastille, à la Bastille,
On aime bien, on aime bien
Nini Peau d'Chien ;
Elle est si belle et si gentille,
A la Bastille.

» Je les vis tout contre moi, quand la diligence les dépassa. Ils étaient terribles. Sous la hideuse viscope, les yeux brillaient d'un feu sombre dans les visages blêmes et rasés. La poussière brûlante étranglait les voix rauques dans les gorges. Une affreuse tristesse s'emparait de moi.

» Quand la diligence eut laissé derrière elle ce cauchemar, je me ressaisis.

» Plus loin, plus loin, — m'écriai-je, — vers le Sud, jusqu'aux endroits où n'atteint pas l'ignoble marée de gravats de la civilisation.

» Quand je suis fatigué, que j'ai une minute d'angoisse et l'envie de m'asseoir sur la route que je me suis choisie, je pense aux joyeux de Berrouaghia, et je ne songe plus alors qu'à repartir.

» Mais quelle récompense, lorsque je suis dans un de ces lieux où les pauvres animaux ne pensent pas à s'enfuir, parce qu'ils n'ont jamais vu d'homme, quand le désert s'étend à l'entour, si profondément, que le vieux monde pourrait crouler sans qu'une seule ride sur la dune, un seul nuage au ciel blanc vînt m'en avertir...

— C'est vrai — murmurai-je, — moi aussi, une fois, en plein désert, au Tidi-Kelt, j'ai senti cela.

Jusque-là, je l'avais laissé s'exalter sans l'interrompre. Je compris trop tard la faute que j'avais commise en plaçant cette malheureuse phrase.

Son mauvais rire nerveux l'avait repris.

— Ah! vraiment, au Tidi-Kelt? Mon cher, je t'en conjure, dans ton intérêt, si tu ne veux pas te ridiculiser, évite ce genre de réminiscence. Tiens, tu me rappelles Fromentin, ou ce pauvre Maupassant, qui a parlé du désert parce qu'il était allé jusqu'à Djelfa, à deux jours de la rue Bab-Azoun et de la place du Gouvernement, a quatre jours de l'avenue de l'Opéra ; — et qui, pour avoir vu de près Bou-Sâada un malheureux chameau en train de crever, s'est cru en plein Sahara, sur l'antique voie des caravanes... Le Tidi-Kelt, le désert !

— Il me semble pourtant qu'In-Salah... — dis-je, un peu vexé.

— In-Salah? Le Tidi-Kelt ! Mais, mon pauvre ami, la dernière fois que j'y suis passé, il y avait autant de vieux journaux et de boîtes de sardines vides que le dimanche, au bois de Vincennes.

Une partialité, un si évident désir de me froisser me firent oublier ma réserve.

— Évidemment, — répondis-je avec aigreur, — je ne suis pas allé, moi, jusque...

Je m'étais arrêté. Mais il était déjà trop tard.

Il me regardait, bien en face.

— Jusqu'où? — dit-il avec douceur.

Je ne répondis pas.

— Jusqu'où? — répéta-t-il encore.

Et, comme je m'empêtrais dans mon mutisme.

— Jusqu'à l'Oued Tarhit, n'est-ce pas?

C'était sur la berge est de l'Oued Tarhit, à cent vingt kilomètres de Timissao, par 23°5 de latitude Nord, disait le rapport officiel, qu'était enterré le capitaine Morhange.

— André, — m'écriai-je maladroitement, je te jure....

— Qu'est-ce que tu me jures?

— Que je je n'ai jamais eu l'intention...

— De parler de l'Oued Tarhit? Pourquoi? Pour quelle raison ne parlerait-on pas devant moi de l'Oued Tarhit?

Devant mon silence plein de supplications, il haussa les paules.

— Idiot, — dit-il simplement.

Et il me quitta, sans que je songeasse même à relever le mot.

Tant d'humilité cependant ne l'avait pas désarmé. J'en eus la preuve le lendemain, et la façon dont il me manifesta son humeur fut même marquée au coin du plus mauvais goût.

Je venais à peine de me lever qu'il pénétra dans ma chambre.

— Peux-tu m'expliquer ce que cela signifie? — demanda-t-il.

Il avait en main un des registres administratifs. Dans ses crises de nervosité, il se mettait à les éplucher, avec l'espoir d'y trouver prétexte à se montrer militairement insupportable.

Cette fois, le hasard l'avait servi à souhait.

Il ouvrit le registre. Je rougis violemment en y apercevant l'épreuve à peine virée d'une photographie que je connaissais bien.

— Qu'est-ce que cela? — répéta-t-il dédaigneusement.

Trop souvent, je l'avais surpris en train d'examiner dans ma chambre, sans aucune bienveillance, le portrait de mademoiselle de C..., pour n'être pas, en cette minute, fixé sur la mauvaise foi qu'il mettait à me chercher querelle.

Je me contins, toutefois, et serrai dans un tiroir la pauvre petite épreuve.

Mais mon calme ne faisait pas son compte.

— Dorénavant, — dit-il, — veille, je t'en prie, à ne pas laisser traîner tes souvenirs galants dans les papiers administratifs,

Il ajouta, avec le plus insultant des sourires :

— Il ne faut pas fournir de sujets d'excitation à Gourrut.

— André, — dis-je, blême, — je t'ordonne...

Il se redressa de toute sa hauteur :

— Eh bien, quoi? En voilà, une affaire. Je t'ai autorisé à parler de l'Oued-Tarhit, n'est-ce pas? J'ai bien le droit, moi, je suppose...

— André !

Il regardait, maintenant, au mur, d'un air narquois, le portrait dont je venais de soustraire la petite épreuve à cette pénible scène.

— Là, là, je t'en prie, ne te fâche pas. Mais, vraiment, entre nous, avoue qu'elle est un peu maigre.

Et, avant que j'eusse trouvé le temps de lui répondre, il s'éclipsa, en fredonnant son honteux refrain de la veille :

A la Bastille, à la Bastille,
On aime bien, on aime bien
Nini Peau d' Chien...

De trois jours, nous ne nous adressâmes pas la parole. Mon exaspération était indicible. Étais-je donc responsable de ses avatars ! Y avait-il de ma faute si, sur deux phrases, une semblait toujours une allusion...

« Cette situation est intolérable, me dis-je. Elle ne peut durer davantage. »

Elle devait cesser bientôt.

Une semaine après la scène de la photographie, le courrier nous arriva. A peine avais-je jeté les yeux sur le sommaire de la *Zeitschrift*, la revue allemande dont j'ai déjà parlé, qu'un sursaut d'étonnement me secoua. Je venais d'y lire : *Reise und Entdeckungen zwei französischer offiziere, Rittmeisters Morhange und Oberleutnants de Saint-Avit, im westlichen Sahara.*

Au même instant, j'entendis la voix de mon camarade.

— Y a-t-il quelque chose d'intéressant dans ce numéro?

— Non, — dis-je, négligemment.

— Montre.

J'obéis. Que pouvais-je faire d'autre.

Il me sembla qu'il avait pâli, en parcourant le sommaire. Et pourtant, ce fut sur le ton le plus naturel qu'il me dit :

— Tu me prêtes cela, n'est-ce pas?

Et il sortit, en me jetant un regard de défi.

La journée passa, lentement. Je ne le revis que le soir. Il était gai, très gai, d'une gaieté qui me fit mal.

Quand nous eûmes fini de dîner, nous allâmes nous accouder à la balustrade de la terrasse. De là, on embrassait le désert, que l'obscurité rongeait déjà, vers l'Est.

André rompit le silence.

— Ah ! à propos, je t'ai rendu ta revue. Tu avais raison, rien d'intéressant.

Il avait l'air de s'amuser énormément.

— Qu'as-tu? Mais qu'as-tu donc?

— Rien, — répondis-je, la gorge serrée.

— Rien? Veux-tu que je te dise, moi, ce que tu as?

Je le regardai d'un air suppliant.

Il haussa les épaules. Idiot ! devait-il répéter encore.

La nuit tombait avec rapidité. Seule, la berge sud de l'Oued-Mia était encore jaune. Dans les éboulis, un petit chacal dévala brusquement, avec un cri plaintif.

— Le *dib* pleure sans raison, mauvaise affaire, — dit Saint-Avit.

Il reprit, impitoyablement :

— Alors, tu ne veux pas parler?

Je fis un grand effort, pour proférer cette pitoyable phrase :

— Quelle journée écrasante! Quelle nuit, lourde, lourde!... On ne se sent plus soi-même ; on ne sait plus...

— Oui, — dit la voix lointaine de Saint-Avit, — une nuit lourde, lourde ; aussi lourde, vois-tu, que celle où j'ai tué le capitaine Morhange.

III

LA MISSION MORHANGE-SAINT-AVIT

— J'ai donc tué le capitaine Morhange, — me disait André de Saint-Avit le lendemain à la même heure, à la même

place, avec un calme qui ne tenait aucun compte de la nuit, de l'effroyable nuit que je venais de passer. — Pourquoi t'ai-je dit cela, je n'en sais rien. A cause du désert, peut-être. Es-tu l'homme qu'il faut pour supporter le poids de cette confidence, et ensuite, au besoin, pour accepter les conséquences qu'elle comporte? Je n'en sais rien non plus. L'avenir le dira. Pour l'instant, il n'est donc qu'un fait certain, c'est, je le répète, que j'ai tué le capitaine Morhange.

Je l'ai tué. Et, puisque ton désir est que je précise à quelle occasion, tu penses bien que je ne vais pas me mettre la cervelle à l'envers pour t'arranger un roman, ni commencer par te raconter, afin d'être dans la tradition naturaliste, de quelle étoffe furent faites mes premières culottes, ou, comme le veulent les néo-catholiques, si, enfant, je me confessais souvent, et le plaisir que j'y prenais. Je n'ai aucun goût pour les exhibitions inutiles. Tu trouveras donc bon que ce récit commence strictement à l'époque où j'ai connu Morhange.

Et d'abord, je te dirai que, malgré ce qu'il a pu en coûter à ma tranquillité et à ma réputation, je ne regrette pas de l'avoir connu. En somme, indépendamment de toute question de mauvaise camaraderie, j'ai fait preuve d'une assez noire ingratitude en l'assassinant. C'est à lui, c'est à sa science des inscriptions rupestres, que je dois la seule chose par laquelle ma vie aura été plus intéressante que les misérables petites vies traînées par mes contemporains, à Auxonne ou ailleurs.

Ceci posé, voici les faits :

Ce fut au bureau arabe d'Ouargla, où j'étais lieutenant, que j'ai, pour la première fois, entendu prononcer ce nom, Morhange. Et je dois ajouter que ce fut pour moi le sujet d'un joli accès de mauvaise humeur. On était à une époque plutôt mouvementée. L'hostilité du sultan du Maroc était latente. Au Touat, où s'étaient déjà ourdis les assassinats de Flatters et de Frescaly, cette majesté prêtait la main aux manigances de nos ennemis. C'était, ce Touat, le grand centre des complots, des *razzias*, des défections, en même temps que le lieu de ravitaillement des insaisissables nomades. Les gouverneurs de l'Algérie, Tirman, Cambon, Laferrière, en réclamaient l'occupation. Les ministres de la Guerre, tacitement, étaient du même avis... Mais voilà, il y avait le Parlement qui ne mar-

chait pas, à cause de l'Angleterre, de l'Allemagne, à cause surtout d'une certaine *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, qui prescrit que l'insurrection est le plus sacré des devoirs, même lorsque les insurgés sont des sauvages qui vous coupent proprement la tête. Bref, l'autorité militaire en était réduite à augmenter discrètement les garnisons du Sud, à créer de nouveaux postes : celui-ci, ceux de Berresof, Hassi-el-Mia, fort Mac-Mahon, fort Lallemand, fort Miribel... Mais, comme dit Castries, « on ne tient pas les nomades avec des bordjs, on les tient par le ventre ». Le ventre, c'étaient les oasis du Touat. Il fallait convaincre de la nécessité de s'emparer des oasis du Touat ces messieurs les avocats de Paris. Le mieux était de leur présenter un tableau fidèle des intrigues qui s'y tramaient contre nous.

Les principaux auteurs de ces intrigues étaient et sont encore les Senoussis, dont le chef spirituel a été contraint par nos armes de transporter le siège de la confrérie à quelque mille lieues de là, à Schimmedrou, dans le Tibesti. On eut — je dis *on* par modestie — l'idée de repérer les traces laissées par ces agitateurs sur leurs parcours favoris : Rhât, Temassinin, la plaine d'Adjemor et In-Salah. C'était, tu le vois, du moins à partir de Temassinin, sensiblement le même itinéraire que celui suivi, en 1864, par Gérard Rohlfs.

Je m'étais déjà acquis quelque notoriété par deux promenades menées l'une à Agadès, l'autre à Bilma, et passais, parmi les officiers des bureaux, pour un de ceux qui connaissaient le mieux la question Senoussis. On me demanda donc d'assumer cette nouvelle tâche.

Je fis alors remarquer qu'il y aurait intérêt à faire d'une pierre deux coups, et à jeter, en cours de route, un coup d'œil sur le Hoggar septentrional, afin de s'assurer si les Touareg d'Ahitarhen avaient toujours avec les Senoussis des rapports aussi cordiaux qu'à l'époque où ils s'entendirent pour massacrer la mission Flatters. On me donna immédiatement raison. La modification de mon trajet primitif consistait en ceci, c'est qu'arrivé à Ighelaschem, à six cents kilomètres Sud de Temassinin, au lieu de gagner directement le Touat, par la route de Rhât à In-Salah, je devais, m'enfonçant entre les massifs du Mouydir et du Hoggar, piquer au Sud-Ouest jusqu'à Shikh-

Salah. Là, je remonterai au Nord, vers In-Salah, par la route du Soudan et d'Agadès. Soit à peine huit cents kilomètres de plus, sur un voyage total d'environ sept cents lieues, mais la certitude d'exercer une surveillance aussi complète que possible sur les routes suivies pour se rendre au Touat par nos ennemis, les Senoussis du Tibesti et les Touareg du Hoggar. En chemin, chaque explorateur ayant son violon d'Ingres, je n'étais pas fâché de songer que je pourrais examiner un peu la constitution géologique de ce plateau d'Eguéré, sur laquelle Duveyrier et les autres sont si désespérément brefs [1].

Tout était prêt pour mon départ d'Ouargla. Tout, c'est-à-dire peu de chose. Trois meharâ : le mien, celui de mon compagnon Bou-Djema, — un fidèle Chaamba, que j'avais eu avec moi dans ma randonnée vers l'Aïr, moins guide, dans des pays que je connais, que machine à bâter et débâter les chameaux, — plus un troisième, portant les vivres et outres d'eau potable, très petites, les haltes avec puits ayant été, par mes soins, suffisamment repérées.

Des gens sont partis, pour ces sortes de voyages, avec cent réguliers, et même du canon. Moi, j'en suis pour la tradition des Douls et des René Caillié : j'y vais seul.

J'en étais à cet instant délicieux où l'on ne tient plus que par un fil au monde civilisé, lorsqu'une dépêche ministérielle arriva à Ouargla.

« Ordre au lieutenant de Saint-Avit, y était-il dit brièvement, de surseoir à son départ jusqu'à l'arrivée du capitaine Morhange qui doit l'accompagner dans son voyage d'exploration. »

Je fus plus que désappointé. J'avais eu seul l'idée de cette excursion. J'avais eu toutes les difficultés que tu penses pour en faire agréer en haut lieu le principe. Et voilà qu'au moment où je me faisais une fête de ces longues heures à passer tête-à-tête avec moi seul, en plein désert, on m'adjoignait un inconnu, et qui plus était, un supérieur !

Les condoléances de mes camarades décuplèrent ma mauvaise humeur.

1. Je n'ai aucune indication sur la nature de la roche d'Eguéré, mais tout me porte à croire que la masse est de grès. H. Duveyrier. *Les Touareg du Nord*, p. 86. (Note de M. Leroux.)

L'*Annuaire*, immédiatement consulté, leur avait donné les renseignements suivants :

« *Morhange* (*Jean-Marie-François*), *promotion de 1881. Breveté. Capitaine hors cadres* (*Service géographique de l'Armée*). »

— Voilà l'explication, — dit l'un. — C'est un pistonné que l'on t'envoie, pour tirer les marrons du feu, dans une chose où tu auras eu tout le mal. Breveté ! La belle affaire. Les théories d'Ardant du Picq ou rien, par ici, c'est kif-kif.

— Je ne suis pas tout à fait de votre avis, — opina notre commandant. — Ils ont su, au Parlement, — il y a hélas ! toujours des indiscrétions, — le but véritable de la mission de Saint-Avit : leur forcer la main pour l'occupation du Touat. Et ce Morhange doit être un homme à la dévotion de la Commission de l'Armée. Tous ces gens-là, voyez-vous, ministres, parlementaires, gouverneurs, se surveillent entre eux. Il y aura un jour à écrire une jolie histoire paradoxale de l'expansion coloniale française, qui s'est toujours faite à l'insu des pouvoirs, quand ce n'a pas été malgré eux.

— Quoi qu'il en soit, le résultat sera le même, — dis-je amèrement : — nous allons être deux Français à nous épier nuit et jour, sur les routes du Sud. Aimable perspective, alors qu'on n'a pas trop de toute son attention pour déjouer les facéties des indigènes. Quand va-t-il être ici, ce monsieur?

— Après-demain, sans doute. Un convoi m'est annoncé de Ghardaïa. Il est vraisemblable qu'il en profitera. Tout porte à croire qu'il ne doit pas très bien savoir voyager seul.

Le capitaine Morhange arriva en effet le surlendemain, à la faveur du convoi de Ghardaïa. Je fus la première personne qu'il demanda à voir.

Quand il pénétra dans ma chambre, où je m'étais retiré dignement, sitôt que le convoi avait été en vue, j'eus la surprise désagréable de constater qu'il me serait assez difficile de lui tenir longtemps rigueur.

Il était grand, le visage plein et coloré, les yeux bleus rieurs, la moustache petite et noire, les cheveux déjà presque blancs.

— J'ai mille excuses à vous adresser, mon cher camarade,

— dit-il aussitôt, avec une franchise que je n'ai connue qu'à lui. — Vous devez bien en vouloir à l'importun qui a dérangé vos projets et retardé votre départ.

— Nullement, mon capitaine, — répondis-je froidement.

— Prenez-vous-en un peu à vous-même. C'est votre science des routes du Sud, célèbre à Paris, qui m'a fait désirer vous avoir pour initiateur, quand les ministères de l'Instruction publique et du Commerce et la Société de Géographie se sont concertés pour me charger de la mission qui m'amène ici. Elles m'ont en effet confié, ces trois honorables personnes morales, le soin de reconnaître l'antique voie des caravanes, qui dès le IXe siècle, trafiquaient entre Tunis et le Soudan, par Tozeur, Ouargla, Es-Souk, et le coude de Bourroum, en étudiant la possibilité de restituer à ce parcours son antique splendeur. Mais, en même temps, au Service géographique, j'apprenais le voyage que vous entrepreniez. D'Ouargla à Shikh-Salah, nos deux itinéraires sont communs. Or, il faut vous avouer que c'est le premier voyage de ce genre que j'entreprends. Je ne craindrais pas de disserter une heure sur la littérature arabe dans l'amphithéâtre de l'École des langues orientales, mais je me rends compte que je serais assez emprunté pour demander, dans le désert, s'il faut tourner à gauche ou à droite. Une occasion unique s'offrait de me mettre au courant, tout en étant redevable de cette initiation à un compagnon charmant. Il ne faut pas m'en vouloir si je l'ai saisie, si j'ai usé de tout mon crédit pour retarder votre départ d'Ouargla jusqu'à l'instant où je pourrais vous y joindre. A ceci, je n'ai plus à ajouter qu'un mot. Je suis chargé d'une mission que ses origines rendent essentiellement civile. Vous, vous êtes investi par le ministère de la Guerre. Jusqu'au moment donc où, arrivés à Shikh-Salah, nous nous tournerons le dos pour gagner, vous le Touat, et moi le Niger, tous vos conseils, tous vos ordres, seront suivis à la lettre par un subalterne, et, je l'espère, aussi par un ami.

A mesure qu'il parlait avec une si aimable franchise, je sentais une immense joie à voir mes pires craintes de tout à l'heure se dissiper. J'éprouvais néanmoins la mauvaise envie de lui marquer quelque réserve, pour avoir ainsi disposé, à distance, sans que j'eusse été consulté, de ma compagnie.

— Je vous suis très reconnaissant, mon capitaine, d'aussi flatteuses paroles. Quand désirez-vous que nous quittions Ouargla?

Il eut un geste de complet désintéressement :

— Mais, quand vous voudrez. Demain, ce soir. Je vous ai retardé. Vos préparatifs doivent être achevés depuis longtemps.

Ma petite manœuvre s'était retournée contre moi, qui n'avais pas mis dans mes projets de partir avant la semaine suivante.

— Demain, mon capitaine? Mais... vos bagages?

Il eut un bon sourire.

— Je croyais qu'il fallait se faire suivre du moins d'objets possible. Quelques effets, du papier : mon brave chameau n'a pas eu de peine à porter cela. Pour le reste, je m'en remets à vos conseils et aux ressources d'Ouargla.

J'étais battu. Je n'avais plus rien à objecter. Et d'ailleurs, une telle liberté d'esprit et de manières me séduisait déjà étrangement.

— Eh bien, — dirent mes camarades, quand l'heure de l'apéritif nous eut rassemblés. — Il a l'air tout à fait épatant, ton capitaine.

— Tout à fait.

— Tu n'auras sûrement pas d'histoires avec lui. A toi seulement de veiller à ce qu'il ne tire pas à lui, après, toute la couverture.

— Nous ne travaillons pas dans la même partie, — répondis-je évasivement.

J'étais pensif, uniquement pensif, je le jure. Dès ce moment, je n'en voulais plus à Morhange. Et pourtant, mon silence les persuada que je lui conservais de la rancune. Et tous, tu m'entends, tous, se sont dit, plus tard, quand ont commencé à courir les soupçons sur la chose :

« Coupable, il l'est sûrement. Nous qui les avons vus partir ensemble, nous pouvons l'affirmer. »

Coupable, je le suis... Mais, pour ces bas motifs de jalousie... Quelle nausée !

Après cela, il n'y a plus qu'à fuir, fuir, jusqu'aux lieux où l'on ne rencontre plus des hommes qui pensent et raisonnent.

Morhange survint, son bras passé sous celui du commandant, qui avait l'air enchanté de cette nouvelle connaissance.

Il le présenta bruyamment :

— Capitaine Morhange, messieurs. Un officier de la vieille école, sous le rapport de la gaîté, je vous en donne ma parole. Il veut partir demain. Mais il faut que nous lui fassions une réception telle que cette idée, avant deux heures, ait quitté sa tête. Voyons, capitaine, vous avez bien huit jours à nous donner.

— Je suis à la disposition du lieutenant de Saint-Avit, — répondit Morhange, en souriant doucement.

La conversation était devenue générale. Les verres et les rires s'entre-choquaient. J'entendais mes camarades se pâmer aux histoires qu'avec une inaltérable bonne humeur ne cessait de leur raconter le nouveau venu. Et moi, jamais, jamais, je ne m'étais senti aussi triste.

L'heure vint de passer à la salle à manger.

— A ma droite, capitaine, — cria le commandant, de plus en plus radieux. — Et j'espère que vous allez continuer à nous en servir de bonnes, sur Paris. Ici, on n'est plus au courant, vous savez.

— A vos ordres, mon commandant, — dit Morhange.

— Asseyez-vous, messieurs.

Les officiers obéirent, dans un brouhaha joyeux de chaises remuées.

Je ne quittai pas des yeux Morhange, toujours debout.

— Mon commandant, messieurs, vous permettez, — dit-il.

Et, avant de prendre place à cette table, où, pas une minute, il ne devait cesser de se montrer le plus gai des convives, à mi-voix, les yeux clos, le capitaine Morhange récita le *Benedicite*.

IV

VERS LE VINGT-CINQUIÈME DEGRÉ

— Vous voyez, — me disait, une quinzaine de jours plus tard, le capitaine Morhange, — que vous êtes beaucoup plus instruit des anciennes routes du Sahara que vous n'aviez voulu me le laisser supposer, puisque vous connaissez l'exis-

tence des deux Tadekka. Mais celle de ces deux villes dont vous venez de me parler est la Tadekka d'Ibn-Batoutah, placée par cet historien à soixante-dix jours du Touat, et que Schirmer situe avec raison dans le pays inexploré des Aouelimmiden. C'est par cette Tadekka que passaient, au XIXe siècle, les caravanes sonrhaï qui faisaient, chaque année, le voyage d'Égypte.

» Ma Tadekka, à moi, est l'autre, la capitale des *gens du voile*, placée par Ibn-Khaldoun à vingt jours au sud d'Ouargla, à trente jours par El-Bekri, qui l'appelle Tadmekka. C'est vers cette Tadmekka que je me dirige. C'est cette Tadmekka qu'il faut reconnaître dans les ruines d'Es-Souk. C'est par Es-Souk que passait la route commerciale qui, au IXe siècle, reliait le Djerid tunisien au coude que le Niger fait à Bourroum. C'est pour étudier la possibilité de remettre en valeur cet antique parcours que les ministères m'ont chargé de la mission qui me vaut l'agrément d'être votre compagnon.

— Vous aurez sans doute des désillusions, — murmurai-je. — Tout me dit que le commerce qui emprunte aujourd'hui cette voie est insignifiant.

— Nous verrons bien, — fit-il avec placidité.

Ceci, tandis que nous longions les bords unicolores d'une sebkha. La large étendue saline luisait, bleu pâle, sous le soleil levant. Les enjambées de nos cinq mehara y projetaient leurs ombres mouvantes, d'un bleu plus foncé. Par moment, seul habitant de ces solitudes, un oiseau, espèce de héron indéterminé, s'enlevait et planait dans l'air, comme suspendu à un fil, pour se reposer, sitôt que nous étions passés.

J'allais devant, attentif à l'itinéraire. Morhange suivait. Enveloppé dans son immense burnous blanc, coiffé de la chechia droite des spahis, avec, au cou, un grand chapelet à gros grains alternés, noirs et blancs, terminé par une croix de même, il réalisait le type parfait des Pères blancs du cardinal Lavigerie.

Nous venions d'abandonner, pour obliquer vers le Sud-Ouest, la route suivie par Flatters, après une halte de deux jours à Temassinin. J'ai l'honneur d'avoir, avant Foureau, signalé l'importance de Temassinin, point géométrique du

passage des caravanes, et d'avoir indiqué l'endroit où le capitaine Pein vient de construire un fort. Croisement des routes qui vont au Touat du Fezzan et du Tibesti, Temassinin est le siège futur d'un merveilleux bureau de renseignements. Ceux que, pendant ces deux jours, j'y recueillis sur les menées de nos ennemis senoussis furent d'importance. J'y notai en outre le détachement complet avec lequel Morhange me vit procéder à mes enquêtes.

Ces deux jours, il les passa en conversation avec le vieux gardien nègre du *turbet* qui conserve, sous sa coupole de plâtre, les restes du vénéré Sidi-Moussa. Les conversations qu'ils eurent, lui et ce fonctionnaire, je regrette qu'elles me soient sorties de l'esprit. Mais, à l'étonnement admiratif du nègre, je compris l'ignorance où je me trouvais des mystères de l'immense Sahara, et combien ils étaient familiers à mon compagnon.

Et si tu veux avoir idée de l'extraordinaire originalité qu'apportait dans une telle équipée ce Morhange, toi qui as malgré tout une certaine habitude des choses du Sud, écoute. Ce fut précisément à quelque deux cents kilomètres d'ici, en pleine région de la Grande Dune, dans l'horrible trajet des six jours sans eau. Il ne nous en restait que pour deux jours, avant d'atteindre le premier puits, et tu sais que ces puits-là, comme l'écrivait Flatters à sa femme, « il faut y travailler pendant des heures pour les déboucher et parvenir à faire boire bêtes et gens ». Eh bien, nous rencontrâmes là une caravane qui allait vers l'Est, vers Rhadamès, et qui avait pris un peu trop au Nord. Les bosses des chameaux, réduites à rien et ballottées, disaient les souffrances de la troupe. Par derrière venait un petit âne gris, un pitoyable bourricot, butant à chaque pas, et que les marchands avaient délesté, parce qu'ils savaient bien qu'il allait mourir. Instinctivement, de ses dernières forces, il suivait, sentant que quand il ne pourrait plus, ce serait la fin, et le grand frou-frou des vautours chauves. J'aime les animaux, que j'ai de solides raisons de préférer aux hommes. Mais jamais je n'aurais eu la pensée de faire ce que fit Morhange. Il faut te dire que nos outres étaient presque à sec, et que nos propres chameaux, sans lesquels on n'est plus rien dans le désert vide, n'avaient pas été abreuvés depuis de longues heures. Morhange fit agenouiller le sien, délia une outre

et fit boire le bourricot. J'avais certes du contentement à voir sursauter de bonheur les pauvres flancs pelés de cette misérable bête. Mais j'avais la responsabilité ; je voyais aussi l'air éberlué de Bou-Djema, et l'air désapprobateur des assoiffés de la caravane. Je fis donc une observation. Comme je fus reçu ! « Ce que j'ai donné, répondit Morhange, c'est ce à quoi j'avais droit. Nous serons aux puits d'El-Biodh demain soir, vers six heures. D'ici là, je sais que je n'aurai pas soif. » Et cela sur un ton où, pour la première fois, je sentais apparaître le capitaine. « C'est facile à dire, pensai-je, d'assez mauvaise humeur. Il sait que, quand il le voudra, mon outre et celle de Bou-Djema seront à sa disposition. » Mais je ne connaissais pas encore bien Morhange, et il est vrai que, jusqu'au lendemain soir où nous atteignîmes El-Biodh, opposant à nos offres une obstination souriante, il ne but pas.

Ombre de saint François d'Assise ! Collines d'Ombrie, si pures au soleil levant ! Ce fut par un lever de soleil analogue, au bord d'un pâle ruisseau coulant à pleines cascades d'une échancrure des rocs gris d'Eguéré, que Morhange s'arrêta. Les eaux inattendues roulaient sur le sable, et nous voyions, sous la lumière qui les doublait, des petits poissons noirs. Des poissons au milieu du Sahara ! Nous restions tous les trois muets devant ce paradoxe de la nature. L'un s'était égaré dans une minuscule crique de sable. Il restait là, barbotant en vain, son ventre blanc en l'air... Morhange le prit, le considéra une seconde, et le restitua à la mince eau vive... Ombre de saint François. Collines d'Ombrie... Mais j'ai juré de ne point rompre par des digressions intempestives l'unité de cette narration...

— Vous voyez, — me disait, une semaine plus tard, le capitaine Morhange, — que j'avais raison, en vous conseillant de marcher un peu vers le Sud avant de rejoindre votre Shikh-Salah. Quelque chose me disait que ce massif d'Eguéré n'avait pas d'intérêt, au point de vue qui vous importe. Ici, vous n'avez qu'à vous baisser pour ramasser les cailloux qui vous permettront d'établir, de façon plus péremptoire que ne le firent Bou-Derba, des Cloizeaux, et le docteur Marrès, l'origine volcanique de cette région.

Ceci, tandis que nous longions le versant occidental des monts Tifedest, vers le vingt-cinquième degré de latitude Nord.

— J'aurais en effet mauvaise grâce à ne pas vous remercier, — dis-je.

Je me souviendrai toujours de cet instant. Nous avions quitté nos chameaux et étions en train de procéder à la cueillette des fragments de roches les plus topiques. Morhange s'y employait avec un discernement qui en disait long sur ses connaissances en géologie, science qu'il s'était si souvent défendu de posséder le moins du monde.

Ce fut alors que je lui posai la question suivante :

— Puis-je vous manifester ma reconnaissance en vous faisant un aveu?

Il releva la tête et me regarda.

— Je vous en prie.

— Eh bien, je ne vois pas très bien l'intérêt pratique du voyage que vous avez entrepris.

Il eut un sourire.

— Comment cela? L'exploration de l'antique voie des caravanes ; la démonstration qu'un lien a existé dès la plus haute antiquité entre le monde méditerranéen et le pays des noirs, cela ne compte pas à vos yeux? L'espoir de liquider une fois pour toutes la controverse séculaire qui a mis aux prises tant de bons esprits, d'Anville, Heeren, Berlioux, Quatremère d'un côté ; et de l'autre, Gosselin, Walckenaer, Tissot, Vivien de Saint-Martin, vous le jugez dénué d'intérêt? Peste, mon cher, vous êtes difficile.

— J'ai parlé d'intérêt pratique, — dis-je. — Vous ne nierez pas que cette controverse soit uniquement affaire de géographes de cabinet et d'explorateurs en chambre.

Morhange souriait toujours.

— Mon cher ami, ne m'accablez pas. Daignez vous rappeler que votre mission vous a été confiée par le ministère de la Guerre, et que, moi, je tiens la mienne du ministère de l'Instruction publique. Cette origine différente justifie nos buts divergents. Elle explique en tout cas, je vous le concède aisément, que celui que je poursuis n'ait en effet aucun caractère pratique.

— Vous êtes également mandaté par le ministère du Commerce, — répliquai-je, piqué au jeu. — De ce chef, vous vous êtes engagé à étudier la possibilité de restaurer l'ancienne route commerciale du IXe siècle. Or, sur ce point, n'essayez pas de m'abuser : avec votre science de l'histoire et de la géographie du Sahara, avant de quitter Paris, vous étiez fixé. La route du Djerid au Niger est morte, bien morte. Vous saviez qu'aucun trafic important ne passerait plus par le trajet dont vous acceptiez cependant d'étudier les possibilités de restauration.

Morhange me regarda bien en face.

— Et quand cela serait, — dit-il avec la plus aimable désinvolture, — quand j'aurais eu, avant de partir, la conviction que vous me prêtez, savez-vous ce qu'il faudrait en conclure?

— Je serais heureux de vous entendre me le dire.

— Tout simplement, mon cher ami, que j'ai eu moins d'habileté que vous à trouver un prétexte à mon voyage, que j'ai habillé de moins bonnes raisons les motifs véritables qui me conduisent par ici.

— Un prétexte? Je ne vois pas...

— A votre tour, je vous en prie, soyez sincère. Vous avez, j'en suis persuadé, le plus vif désir de renseigner les bureaux arabes sur les menées des Senoussis. Mais avouez que ces renseignements à fournir ne sont pas le but exclusif et intime de votre promenade. Vous êtes géologue, mon cher. Vous avez trouvé dans cette mission une occasion de satisfaire votre penchant. Nul ne songerait à vous en blâmer, puisque vous avez su concilier ce qui est utile à votre pays et agréable à vous-même. Mais, pour l'amour de Dieu, ne niez pas : je ne veux d'autre preuve que votre présence ici, au flanc de ce Tifedest, fort curieux sans doute du point de vue minéralogique, mais dont l'exploration ne vous a pas moins rejeté à quelque cent cinquante kilomètres au sud de votre itinéraire officiel.

Il était impossible de me river mon clou avec une grâce meilleure. Je parai en attaquant.

— Dois-je conclure de tout ceci que j'ignore les motifs véritables de votre voyage, et qu'ils n'ont rien à voir avec ses motifs officiels?

J'étais allé un peu loin. Je le sentis au sérieux dont fut, cette fois, empreinte la réponse de Morhange.

— Non, mon cher ami, vous ne devez pas conclure ainsi. Je n'aurais eu aucun goût pour un mensonge qui se fût doublé d'une escroquerie à l'égard des estimables corps constitués qui m'ont jugé digne de leur confiance et de leurs subsides. Les buts qui m'ont été assignés, je ferai de mon mieux pour les atteindre. Mais je n'ai aucune raison de vous cacher qu'il en est un autre tout personnel, qui me tient infiniment plus à cœur. Disons, si vous le voulez bien, pour employer une terminologie d'ailleurs regrettable, que ce but-là est la *fin*, tandis que les autres ne sont que les *moyens*.

— Y aurait-il quelque indiscrétion?...

— Aucune, — répondit mon compagnon. — Shikh-Salah n'est plus qu'à peu de jours. Bientôt, nous allons nous quitter. Celui dont vous avez guidé les premiers pas dans le Sahara avec tant de sollicitude ne doit avoir rien de caché pour vous.

Nous nous étions arrêtés dans la vallée d'un petit oued désséché où poussaient quelques maigres plantes. Une source, près de là, avait autour d'elle comme une couronne de verdure grise. Les chameaux, débâtés pour la nuit, s'escrimaient, à grandes enjambées, à brouter d'épineuses touffes de *had*. Les parois noires et lisses des monts Tifedest montaient, presque verticaux, au-dessus de nos têtes. Déjà, dans l'air immobile, s'élevait la fumée bleue du feu sur lequel Bou-Djema cuisait notre dîner.

Pas un bruit, pas un souffle d'air. La fumée, droite, droite, gravissait lentement les degrés pâles du firmament.

— Avez-vous entendu parler de *l'Atlas du Christianisme* ? — demanda Morhange.

— Je crois qu'oui. N'est-ce pas un ouvrage de géographie publié par les Bénédictins, sous la direction d'un certain Dom Granger?

— Votre mémoire est fidèle, — dit Morhange. — Souffrez néanmoins que je précise des choses auxquelles vous n'avez pas eu les mêmes raisons que moi de vous intéresser. *L'Atlas du Christianisme* s'est proposé d'établir les bornes de la grande marée chrétienne, au cours des âges, et cela pour

toutes les parties du globe. Œuvre digne de la science bénédictine, digne du prodigieux érudit qu'est Dom Granger.

— Et ce sont ces bornes que vous êtes sans doute venu constater par ici? — murmurai-je.

— Ce sont elles, en effet, — répondit mon compagnon.

Il se tut, et je respectai son silence, bien décidé d'ailleurs à ne m'étonner de rien.

— On ne peut entrer à demi, sans ridicule, dans la voie des confidences, — reprit-il après quelques instants de méditation, d'une voix devenue, tout à coup très grave, et d'où avait disparu jusqu'au reflet de cette bonne humeur qui avait, un mois plus tôt, causé tant de joie aux jeunes officiers d'Ouargla. — J'ai commencé les miennes. Je vous dirai tout. Fiez-vous néanmoins à ma discrétion pour ne pas insister sur certains événements de ma vie intime. Si, il y a quatre ans, à la suite de ces événements, je résolus d'entrer au cloître, peu vous importe de savoir quelles furent mes raisons. Je puis admirer, moi, que le passage dans ma vie d'un être absolument dénué d'intérêt ait suffi pour modifier la direction de cette vie. Je puis admirer qu'une créature, dont le seul mérite fut d'être belle, ait été commise par le Créateur pour agir sur ma destinée dans un sens aussi inattendu. Le monastère, à la porte duquel je vins alors frapper, avait, lui, les motifs les plus valables pour douter de la solidité d'une telle vocation. Ce que le siècle perd de cette façon, il le reprend trop souvent de même. Bref, je ne peux désapprouver le Père Abbé pour m'avoir interdit de donner alors ma démission. J'étais capitaine, breveté de l'année précédente. Sur son ordre, je demandai et obtins ma mise en congé d'inactivité pour trois ans. Au bout de ces trois ans d'oblature, on devait bien voir si le monde était définitivement mort pour votre serviteur.

» Le premier jour de mon arrivée au cloître, je fus mis à la disposition de Dom Granger, et affecté par lui à l'équipe du fameux *Atlas du Christianisme*. Un bref examen lui permit de juger quel genre de services j'étais susceptible de lui rendre. C'est ainsi que j'entrai dans l'atelier chargé de la cartographie de l'Afrique du Nord. Je ne savais pas un mot d'arabe, mais il se trouvait que, en garnison à Lyon, j'avais suivi, à

la Faculté des lettres, les cours de Berlioux, géographe illuminé sans doute, mais plein d'une grande idée : l'influence exercée sur l'Afrique par les civilisations grecques et romaines. Ce détail de ma vie suffit à Dom Granger. Incontinent, je fus pourvu par ses soins des vocabulaires berbères de Venture, de Delaporte, de Brosselard, de la *Grammatical sketch of the Témâhaq*, par Stanhope Freeman, et de l'*Essai de grammaire de la langue temâchek'*, du commandant Hanoteau. Au bout de trois mois, j'étais en mesure de déchiffrer n'importe quelle inscription *tifinar*. Vous savez que le tifinar est l'écriture nationale des Touareg, expression de cette langue *temâchek* qui nous apparaît comme la plus curieuse protestation de la race targui vis-à-vis de ses ennemis mahométans.

» Dom Granger avait en effet la conviction que les Touareg furent chrétiens, à partir d'une époque qu'il s'agit de déterminer, mais qui coïncide sans doute avec la splendeur de l'église d'Hippone. Mieux que moi, vous savez que la croix est chez eux un motif d'ornementation fatidique. Duveyrier a constaté qu'elle figure dans leur alphabet, sur leurs armes, parmi les dessins de leurs vêtements. Le seul tatouage qu'ils portent sur le front, sur le dos de la main, est une croix à quatre branches égales ; le pommeau de leurs selles, les poignées de leurs sabres, de leurs poignards, sont en croix. Et faut-il vous rappeler que, malgré la proscription des cloches considérées par l'islamisme comme un symbole chrétien, les harnachements des chameaux touareg ont pour garniture des clochettes?

» Ni Dom Granger, ni moi n'attachions une importance exagérée à de telles preuves, trop semblables à celles qui font florès dans *le Génie du Christianisme*. Mais, enfin, il est impossible de refuser toute valeur à certains arguments théologiques. Le Dieu des Touareg, Amanaï, incontestablement l'Adonaï de la Bible, est unique. Ils ont un enfer, *tîmsi-tanelâkhart*, le *dernier feu*, où règne Iblis, notre Lucifer. Leur paradis, où ils reçoivent la récompense de leurs bonnes actions, est habité par les *andjeloûsen*, nos anges. Et ne nous objectez pas les ressemblances de cette théologie avec celle du Koran, car alors, je vous opposerais, moi, les arguments historiques, et vous rappellerais que les Touareg ont lutté au

cours des âges jusqu'à une quasi-extermination pour maintenir leurs croyances contre les empiètements du fanatisme mahométan.

» Maintes fois, avec Dom Granger, j'ai étudié cette formidable épopée où l'on voit les aborigènes tenir tête aux conquérants arabes. Avec lui, j'ai vu l'armée de Sidi-Okba, un des compagnons du Prophète, s'enfoncer dans le désert, pour réduire les grandes tribus touareg et leur imposer le rudment musulman. Ces tribus étaient alors riches et prospères. C'étaient les Ihoggaren, les Imededren, les Ouadelen, les Kel-Guéress, les Kel-Aïr. Mais les querelles intestines énervèrent leur résistance. Elle fut cependant redoutable, et ce ne fut qu'après une longue et atroce guerre que les Arabes réussirent à s'emparer de la capitale des Berbères. Ils la détruisirent après en avoir massacré les habitants. Sur ses ruines, Okba construisit une nouvelle cité. Cette cité, c'est Es-Souk. Celle que Sidi-Okba détruisit est la Tadmekka berbère. Ce que me demanda Dom Granger fut précisément que j'allasse essayer d'exhumer des ruines de l'Es-Souk musulmane les vestiges de la Tadmekka berbère, et peut-être chrétienne.

— Je comprends, — murmurai-je.

— Très bien, — dit Morhange. — Mais ce qu'il faut maintenant que vous saisissiez, c'est le sens pratique de ces religieux, mes maîtres. Souvenez-vous que, même après trois années de vie monastique, ils conservaient des doutes sur la solidité de ma vocation. Ils trouvèrent à la fois le moyen de l'éprouver une fois pour toutes et celui de faire concourir les facilités officielles à leurs visées particulières. Un matin, je fus appelé chez le Père Abbé et voici comme il me parla, en présence de Dom Granger qui opinait silencieusement :

« — Votre congé de non-activité expire dans quinze jours. Vous allez rentrer à Paris, et solliciter au ministère votre réintégration. Avec ce que vous avez appris ici, et les quelques relations que nous avons pu conserver à l'état-major, vous n'aurez aucune difficulté à être affecté au Service géographique de l'armée. Quand vous serez rue de Grenelle, vous recevrez nos instructions.

» J'étais étonné de la confiance où ils étaient de mon savoir. Redevenu capitaine, au Service géographique, je compris.

Au monastère, la fréquentation journalière de Dom Granger et de ses émules m'avait tenu dans la conviction continuelle de la débilité de mes connaissances. Au contact de mes camarades, je compris la supériorité de l'enseignement que j'avais reçu là. Des détails de ma mission je n'eus même pas à me préoccuper. Ce furent les ministères qui vinrent me solliciter afin que je l'acceptasse. Mon initiative ne s'exerça en tout ceci qu'à une seule occasion : ayant appris que vous alliez quitter Ouargla pour le voyage que voici, et possédant quelques raisons de récuser ma valeur pratique d'explorateur, j'agis de mon mieux pour retarder votre départ, afin de me joindre à vous. J'espère que vous avez cessé de m'en vouloir.

La lumière fuyait vers l'ouest, où le soleil était tombé dans un luxe inouï de draperies violettes. Nous étions seuls dans cette immensité, au pied des rocs noirs et rigides. Rien que nous. Rien, rien que nous.

Je tendis à Morhange une main qu'il serra. Puis il dit :

— S'ils me paraissent infiniment longs, les quelques milliers de kilomètres que me séparent de l'instant où, ma tâche accomplie, je pourrai enfin trouver au cloître l'oubli des choses pour lesquelles je n'étais pas fait, permettez-moi, de vous dire ceci : ils me semblent, à cette heure, infiniment courts, les quelque cent kilomètres qui me restent, avant d'atteindre Shikh-Salah, à parcourir en votre compagnie...

Sur l'eau pâle de la petite source, immobile et fixe comme un clou d'argent, une étoile venait de naître.

— Shikh-Salah, — murmurai-je, le cœur plein d'une indéfinissable tristesse, patience ! Nous n'y sommes pas encore.

Effectivement, nous ne devions jamais y parvenir.

(*A suivre.*)

PIERRE BENOÎT

DEUX VOYAGES OFFICIELS A CONSTANTINOPLE[1]

II

... Des années volcaniques ont bouleversé la ville et l'empire vers lesquels nous ramènent, aujourd'hui, les devoirs d'une courtoisie plus ou moins éphémère. Les massacres d'Arménie, la guerre turco-grecque, la révolution qui a balayé le régime hamidien dressent entre les roses de Kourou-Tchesmé et le présent une imagerie trouble ou sanglante. Quelle Turquie allons-nous retrouver au sortir de ces secousses?

Ses gouvernants actuels, parce que « Jeunes-Turcs », sans doute, la prétendent rajeunie. Ils se sont installés, d'autorité, au chevet de ce corps malade. Ils lui ont appliqué leur emplâtre « Union et Progrès », administré leur orviétan parlementaire, cependant qu'au dehors, une fanfare à leurs gages cornait, insidieusement, des faridons démocratiques. La vieille dame Europe n'a point encore appris, à son âge, à distinguer un Esculape d'un pître. Elle a bruyamment applaudi ce spectacle monté sur tréteaux. La France, particulièrement, a payé très cher pour le voir. Lui rendra-t-on l'argent si, selon la formule, elle n'est pas satisfaite?

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er novembre 1918.

Je songe, pour l'instant, à l'immédiat inconnu que nous réserve ce voyage. Hôtes, naguère, d'Abd-ul-Hamid, nous le serons demain de l'anodin Mehmed, qui n'est qu'un nom. Après le tyran original, l'eunuque constitutionnel. Je ne sais si, sans parler de la Turquie, nous aurons gagné, personnellement, au change.

... Les minarets de la magnifique Sélimié et d'Eski-Djami s'élancent au-dessus des toits lointains d'Andrinople. Courte halte dans la gare encombrée de gens dont la seconde moitié contemple le dos de la première.

Un détachement de cavaliers à pied, coiffés du bonnet d'astrakan rend les honneurs, tandis qu'une musique, remarquable par la furie de sa grosse caisse, saccage l'hymne de circonstance. Du groupe officiel de l'endroit, caïmacam, imam, consul — oh ! leurs mines importantes ! — émergent des « mihmandars » encore plus importants, que l'on voit monter en wagon. Démarrage. La grosse caisse redouble. Nous croisons le caïmacam, l'imam et le consul, leurs yeux en boule et leurs saluts pétrifiés qui durent jusqu'au fourgon de queue. La Sélimié reparaît. Trop vite aussi, hélas, la plaine chauve, qui nous obsède depuis des heures, et que n'arrive pas à farder le soleil de printemps.

Une surprise d'un genre spécial vient heureusement, un kilomètre plus loin, créer une diversion à ce décor recommencé.

Quelques talus plaqués d'herbe pauvre longent la ligne. Nous les voyons s'animer d'une vie singulière. Ce sont peu à peu dix, vingt, deux cents figures, brunes sous le fez couleur de boue, qui surgissent au ras des crêtes, s'éclipsent comme à l'abri d'une rampe de guignol, ressurgissent derrière des fusils braqués.

Certains d'entre nous opinent pour une troupe en manœuvre.

Nous essuyons à ce moment, sans avis préalable, une salve à faire sauter les vitres, que complète aussitôt, à grand orchestre, le fracas d'une batterie, par bonheur moins rapprochée.

Nous sortons du remblai. Ce n'est pas une troupe, mais la garnison entière d'Andrinople qui a dû être mobilisée en vue de se livrer, pendant les brèves minutes de notre passage, à ce service en campagne à effet. Le train délibérément ralenti,

cette garnison nous offre généreusement de droite et de gauche, avec surcroît de poussière, l'illusion d'une attaque en règle. Charge de cavalerie dont nous sommes le point de direction, bombardement charivarique, assaut à la baïonnette, rien n'y manque.

J'observe sur les visages de ceux que j'accompagne le reflet de cette fantasia coûteuse.

Elle montre un peu la ficelle.

Comprise en tant que simple hommage militaire, la manière en serait, déjà, d'un goût discutable. Réalisée devant un hôte à qui furent contestés, parfois, des sentiments pacifiques, elle déguise lourdement ses prétentions à l'épouvantail et apparaît, somme toute, assez burlesque.

Je surprends, çà et là, des sourires...

... Nous arriverons dans une heure. Les maisons moins éparses présagent la banlieue de Constantinople. Des groupes de curieux s'agglomèrent pour devenir foule.

A l'intérieur du train, ceux « qui avaient bien le temps » commencent à éprouver des inquiétudes. Les domestiques s'empressent autour d'habillages compliqués par la hâte. Des tenues étranges, des moitiés d'uniformes se montrent, appellent à l'aide derrière des portes entr'ouvertes. On embrouille des décorations, on se bat avec des cravates, on vocifère pour une épingle. Les couloirs sentent le linge, le savon et le cuir tiède.

Au dehors, la galerie augmente. Ignorante des coulisses, elle applaudit ces longs wagons qui passent, pleins de dignité extérieure et conduisent vers le Padichah tant d'illustres personnages — qui, à cette minute, changent de chemise.

... La gare de Sirkedji n'est qu'un chatoiement. Cuivre ou or, peu importe. Les réceptions orientales ont pour complice la lumière. Elle empêche d'abord l'analyse. Elle noie dans une allégresse bleue les gestes louches et les sourires falsifiés. Nous posons le pied, grâce à elle, sur les plus beaux tapis du monde. Nous sommes accueillis par les figures les plus cordiales, par les mains les plus sincères. Hussein Hilmi est un véritable grand-vizir, le monocle de Rifaat pacha n'est point anachronique. Je ne vois rien d'extraordinaire à ce que la

tente de toile, dressée là-bas, se change en pavillon de moire, et l'Héritier Youssouf Izeddine lui-même, en prince charmant des contes arabes...

... Les présentations sont terminées. Des satellites au bourdonnement respectueux guident la marche du cortège vers un yacht auquel nous relient cinquante mètres de moquettes.

Départ en beauté, fleuri d'une souple guirlande de caïques. La Corne d'Or est aussi un lac de velours. Ses petites vagues mythologiques ont, en ce moment, des ondulations d'écharpes. Faites pour caresser les galères aux cent rames, elles se souviennent encore des sirènes et des dieux. Mais où sont-ils, et les bateaux incurvés des vieilles gravures? L'hélice qui vrille l'eau met en déroute les Néréides. Les souffleurs de conques marines, aux joues bombées et ruisselantes, se sont évanouis depuis longtemps, traqués par le sifflet des paquebots. Et ce sera bientôt le tour des caïques eux-mêmes, devant l'haleine empestée et hystérique du pétrole.

Nous passons entre des cuirassés désuets, qui font les beaux sous une couche de peinture. Leurs canons ne doivent pas être bien redoutables. Ils sont suffisants néanmoins pour produire du fracas et de la fumée. J'ai toujours trouvé, quant à moi, un peu simplistes ces manifestations consacrées de l'artillerie. Pitoyablement dépourvues de nuances, elles vous expriment des civilités, du même ton dont elles vous marqueraient de la haine. Elles me font penser à l'amabilité du dogue qui jappe, mais ne vous laisse pas oublier qu'il peut vous mordre.

Au sortir de cette rue de fer et de prétentieux vacarme, l'apparition du palais de Dolma-Baghtché, où nous allons aborder, repose. C'est, à vrai dire, une plâtrerie bistournée, de style gréco-turco-levantin, et précédée, au garde-à-vous, d'une colonnade de biscuits à la cuiller. Il lui sera beaucoup pardonné, pourtant, à cause de son nom, et aussi parce qu'elle est blanche et au bord de l'eau.

Un poussah debout, mis en valeur par ce fond de crème, proémine entre deux biscuits et grossit à mesure que nous approchons. Je le vois comme au travers d'une loupe. Le fez, rivé au sommet de son crâne, éclaire un visage, tout en poches et bajoues, de magot hébété ou de notaire alcoolique. Ce visage

s'engonce lui-même dans des épaules à partir desquelles, le torse télescopant le bedon, descend une adipeuse succession de boules montées sur jambes de criquet. Une paire de petits bras courts et un yatagan pendent le long de ces boules. Leur ensemble, ficelé de galons et de colliers, phosphorescent de plaques, représente Sa Majesté Mehmed Réchad Khan V, aujourd'hui empereur des Ottomans. Ses gros yeux fixent le navire qui accoste, sans que l'on puisse y discerner une expression quelconque. Il n'a l'air ni bon ni méchant. Il paraît plutôt abruti. On peut d'ailleurs s'émerveiller qu'il ne ne le soit pas davantage, taupe lamentable qu'une révolution vient d'extraire de ténèbres inconnues pour en fabriquer un calife. Calife moisi dans la réclusion, frère impossible d'Abd-ul-Hamid, et qui regrette peut-être ses oubliettes. D'autres les regretteront peut-être à leur tour, et pour lui, et pour la Turquie. Et l'avenir décidera qui des deux, du Sultan auquel on laissa tout faire ou du Sultan qui laissa tout faire, aura valu le mieux — ou le moins.

Nous débarquons, attentifs aux embûches d'une passerelle presque verticale. Brève réception de bienvenue, empreinte de la cordialité pompeuse et fadasse en usage dans ces seules circonstances, et qui semble sortir du camphre. Une collection de physionomies, sur lesquelles il sera intéressant d'épingler des étiquettes, circule. Mais déjà les chevaux piaffent au bas d'un escalier blanc. Nous quittons Dolma-Baghtché par une porte indéfinissable, dont la silhouette d'arc de triomphe d'opéra se coiffe de clochetons inopinément hindous. Et les voitures, au petit trot, se mettent en route vers Mérassime-Kiosk, entre une double rangée de foule et au milieu d'un enthousiasme de commande que les comptes rendus, suivant une vieille habitude, qualifieront demain de frénétique.

... Je ne puis me défendre de quelque émotion en franchissant la porte d'Yldiz. Émotion qui se dégage, ici, de tant de choses pesantes de souvenirs et sur lesquelles ont passé, non seulement les années, mais un des grands orages de l'histoire. L'homme de ces murs tenait une place immense. Ils ont connu son pouvoir, ses intrigues et les terreurs éveillées de ses nuits. Ils ont été les témoins de sa chute. Depuis lors, ils

ne sont plus rien. Une âme terrible leur manque. Ils n'ont gardé que leurs formes, maintenant glacées, éloquentes à la façon de celles des tombeaux et que recouvre déjà, comme un présage d'oubli, l'indifférence des roses...

Mérassime-Kiosk, qui va être notre résidence, surgit d'une émeraude et regarde le Haut-Bosphore. Abd-ul-Hamid qui le fit construire en 1889, dans les jardins d'Yldiz, pour la première visite de l'empereur d'Allemagne, eut au moins le mérite d'en réussir la situation, à défaut de l'architecture. Cette dernière ressemble à celle d'une hôtellerie banale, Beau-séjour, Beausite ou Bellevue quelconque. On s'y attend, dès le seuil, pour débattre le prix de pension, à l'apparition du manager en redingote. Il ne vient pas et c'est l'unique différence. L'intérieur me remémore, à des années d'intervalle, la brocante de Kourou-Tchesmé. J'y revois les mêmes vestibules, les mêmes salons où s'entassent, entre des cloisons de pacotille, les mêmes horreurs cossues. Je note çà et là, des croûtes de feu Ahmed Ali pacha, notre ancien « mihmandar », qui fut peintre abondant et employa les loisirs qui lui restaient à être général. Partout des jardinières et des plantes vertes, et la sensation de l'hospitalité officielle, dans un capitonnage perpétré à la gloire de l'épinard et du caca d'oie. Ma chambre réalise pour moi tout seul le rêve artistique d'un concierge. On a résolu le problème d'y introduire, malgré les dimensions de la porte, un lit géant qui mange la moitié de la place et auquel donne théâtralement accès un escabeau de trois marches. Une jardinière, un écran, une vitrine, un fauteuil cyniquement Voltaire dansent devant ce lit un quadrille bancroche. Je cherche, consterné, la cage du serin. Il y a aussi une cheminée et une pendule — arrêtée — entre deux candélabres. Il y a une table ronde qui paraît bien grande et dessus, une boîte de cigarettes qui paraît bien petite. Il y a une lampe à pétrole. Que n'y a-t-il pas encore? Et cette chambre ose être sombre, par une sorte de gageure, et rageusement bouchée à la lumière, qui est la lumière d'Orient. Où suis-je?

Il me faut, pour m'en faire souvenir, traverser ce corridor, soulever la portière qui le sépare d'une merveilleuse salle de bain, où la lueur d'une verrière se repose sur des marbres.

Église de la religion orientale de l'eau, elle s'isole délicieusement, au cœur de ce palais de simulacres. Une noble piscine qui n'a rien de commun avec nos malséantes porcelaines, y évoque des visions dignes d'elle et tout ce que peut suggérer de gracieux cet asile de liberté et de parfums. Il ferait pardonner le reste de Mérassime-Kiosk. Mais la portière retombe. Et par un étrange retour, c'est Mérassime-Kiosk qui semble demander qu'on lui pardonne cette archaïque salle de bain...

... Un jeune officier m'interroge sur mes souvenirs de Kourou-Tchesmé. Je fais, en passant, une hypocrite allusion aux remplaceurs de cigarettes.

— Ah ! — dit-il, — cela ne m'étonne pas. — « Hamid » était incroyable... C'est comme cela qu'il nous a mis sur la paille...

... Les deux « mihmandars » qui président ce dîner de la suite, sont deux représentants, à l'usage des étrangers, de la firme « Nouvelle-Turquie ». Ils mettent leur amour-propre à paraître aussi peu Turcs que possible. Cette attitude leur semble, sans doute, le comble du progrès. C'est une opinion comme une autre. Je ne l'aurais pas si j'étais Turc. Ne l'étant point, je ne l'ai pas davantage.

A part cela, je les trouve charmants.

Le colonel de cavalerie Riza bey fut un proscrit de l'ancien régime. Il vécut des années aux États-Unis, puis à Londres. Il en est revenu avec une moustache taillée à l'américaine et l'accent anglais. Il dit « mon club », parle bridge, golf et ne boit que du champagne. Il arbore un air désabusé et déclare que Constantinople est à périr d'ennui. Quant au major Fuad bey, dont l'existence fut moins mouvementée, c'est un grand garçon blond et cultivé, affranchi jusqu'au prodige des moindres aspérités qui accusent une race, et qui doit pouvoirs'adapter à chacune, suivant le besoin, avec une inquiétante aisance de caméléon.

L'un et l'autre ne font point de cérémonie. Ils enlèvent leur coiffure, ce qui, d'après l'usage ottoman, équivaudrait pour nous à garder la nôtre. Leur voix ne chevrote point à susurrer des « Sa Majesté », comme naguère. Ils disent « le Sultan »,

tout simplement, et sans trace d'émotion. Cela seul est un programme. Nous causons. Ces hommes ont un esprit incontestable. Entendre s'exprimer ici, sur ce sol hier truqué de dangereux échos, le vocabulaire des idées libérales, constitue, par ailleurs, comme une séduction de printemps. La devanture de la « Nouvelle-Turquie » est organisée pour plaire. Pourquoi faut-il qu'on en connaisse, déjà, l'arrière-boutique...

... Ils se sont emparés de Constantinople, de la cité complexe et fataliste qui se chauffait au soleil. Elle était drapée dans des haillons, mais de soie inestimable. Elle avait des tares et des hontes, dont elle souffrait peut-être moins qu'on n'a voulu le dire. Et quand elle souriait, il devenait impossible d'apercevoir autre chose que sa beauté. Il n'eût fallu toucher à cette torpeur, qui s'appelait aussi « kief », qu'avec une aérienne délicatesse. On n'éveille point en sursaut de semblables somnolences. Elles ont pour excuse un philtre bu pendant des siècles et méritent l'indulgence des hommes... Eux cependant, qui étaient les fils exilés de cette ville, y sont revenus avec des cris et des mots majuscules auxquels ils croyaient ou feignaient de croire. Union et Progrès ! Au nom de cette formule en ruolz, ils se sont précipités à travers les choses, dédaigneux de toute nuance et possédés d'une frénésie de démolition. Ils ont assassiné les chiens. Ils ont arraché en partie les voiles qui veloutaient les yeux d'Aziyadé. Ils ont émis des projets inconcevables, comme celui d'abattre la muraille byzantine. Ils ont annoncé qu'ils appelleraient des architectes européens pour « embellir » Constantinople !...

Puérils réformateurs qui ravalent l'esthétique à l'établissement du tout-à-l'égoût, et la civilisation aux galimatias de la tribune parlementaire ! Amants inconsidérés d'un corps magnifique, qui ne prennent point garde que sous prétexte de le purifier de ses imperfections, ils lui retirent chaque jour un peu plus de son charme !

Il y a dans tout cela une grande tristesse. Beaucoup de ridicule aussi. Mais je laisse à d'autres le soin d'en rire.

... Ils se sont emparés de Constantinople. Et pourtant !... Je retrouve à Stamboul, dans nos promenades, le même calme

qui semble défier toute entreprise, et le même mystère engourdi. La fontaine des ablutions de Yéni-Djami voit les croyants revenir aux mêmes heures. Les petits ânes d'Ali-Baba se suivent et se ressemblent, chargés de jarres ou de légumes. Le « cafedji », vêtu d'indienne rose attend toujours avec son attirail de cuivre au coin du carrefour. Dans l'ombre de la mosquée, le « hodja » à genoux, ses babouches à côté de lui, lit le Coran de la même physionomie sereine et immobile. Certaines parmi les femmes n'ont plus de voile; mais leurs regards libérés n'en sont point pour cela plus proches de nous.

Les novateurs, eux-mêmes, le sont-ils davantage?

Ils peuvent nous surprendre par leur faconde, leurs grimaces et leurs manchettes, conduire le visiteur germanique au monument commémoratif de la visite de Guillaume II, parler à l'hôte français de la guerre de Crimée ou des agréments du Boul'Mich'... Je m'avise qu'ils sont principalement des arrivistes et qui ont lu *le Moyen de parvenir*. Faire peau occidentale en est un. Cette peau est peut-être moins épaisse qu'on ne pense.

« Heureux Jeunes-Turcs, a dit un jour de sincérité le baron Marschall von Bieberstein, ambassadeur d'Allemagne, heureux Jeunes-Turcs d'avoir été si longtemps en exil, surtout dans la Ville-Lumière qu'est Paris. Comme souvenir, ils y ont acheté avant leur départ un superbe chapeau de haute forme, à la dernière mode, — lui aussi toute lumière avec ses huit reflets. Pour le voyage ils le mirent, comme d'usage, dans une chapelière. Mais à Constantinople, lorsqu'ils le déballèrent et voulurent l'arborer, quelle stupéfaction fut la leur : ce chapeau-symbole n'allait plus!...

... Dolma-Baghtché est ce soir une fête de lumières qui se prolongent sur l'eau. Nous passons sous la voûte hindoue, presque majestueuse d'être nocturne. Des salles succèdent aux salles. J'entrevois dans l'une d'elles une détestable série de toiles qu'Abd-ul-Aziz y rassembla en l'honneur de l'impératrice Eugénie. Elles y sont demeurées depuis 1869, alors que tant de choses changeaient autour d'elles. Je les contemple attendri, car, si médiocres que soient ces peintures, elles représentent des ports de France...

... Un dîner de gala, à Yldiz, avait malgré tout quelques qualités magistrales. Il s'assimile, à Dolma-Baghtché, à un banquet d'inauguration commandé chez le traiteur, à tant par tête.

Dans un espace démesuré — temple, gare ou palais de justice — et surmonté d'un dôme, sont alignés des hectomètres de tables, où des gens, pressés les uns contre les autres, mangent. Une légion affairée de laquais noirs, de laquais blancs évolue, portant à bout de bras des nourritures qui fument. Pour plus de solennité, une violente musique militaire qu'on ne voit pas, mais qu'on entend, glapit des marches, gargouille des pots pourris, oblige à mettre au diapason d'un hurlement les conversations les plus insignifiantes. Je crie dans l'oreille de mon voisin, un officier, que je regrette la musique turque, si prenante et si originale. Ce guerrier me répond qu'il préfère à tout *la Veuve joyeuse*. Je juge que nous ne nous comprendrons point et ne poursuis pas plus avant cet entretien qui m'enroue. Les fils télégraphiques du « Kadaïf » au fromage de chèvre, un des rares sacrifices du menu à la gastronomie locale, m'en empêcheraient du reste.

Ayant ainsi perdu un temps précieux à rester assis, ayant écouté, sans en distinguer un mot, des toasts lointains que l'on croirait débités au gramophone, nous allons sous de deuxièmes lambris, passer à demeurer debout, un autre temps également inusable. Au moins, y avons-nous la distraction de coudoyer les gloires du régime.

Elles sont nombreuses. L'œil se fatigue à vouloir les connaître toutes. C'était plus vite fait « du temps d'Hamid », comme on dit dédaigneusement aujourd'hui. Que ce soit Talaat, le ministre de l'Intérieur, à la grosse moustache faussement bonasse, le sémillant argentier Djavid, le président de la Chambre, Ahmed Riza bey, au masque de médecin poseur, Mahmoud Chevket et son fez campé sur l'oreille, Hussein Hilmi, Hakki pacha et consorts, la poule Constitution a couvé beaucoup de petits califes, dont le véritable n'est plus à même de refréner la turbulence et la voracité. Il n'a guère, en effet, que le droit de se montrer, que compense celui de se taire. Eux, occupent le premier plan, et, soucieux de la galerie, promènent devant elle, en parfaits mastuvus, leur verbe. Et

ils font des gestes qu'ils croient éloquents, des mots qu'ils pensent lapidaires.

— Les Turcs, — déclame l'un d'eux, — ne sont plus des Orientaux soumis à un tyran !

« Il y a dans Persépolis quarante rois plébéiens qui tiennent à bail l'empire des Perses », écrivait, de son côté, Montesquieu...

... La France, l'Angleterre disent aux Jeunes-Turcs : « Commencez par apporter de l'ordre dans le chaos de vos finances. Nous vous aiderons à construire des routes, des chemins de fer, à relever votre commerce, à mettre en valeur votre agriculture. Mais mesurez à vos ressources et à votre taille vos dépenses militaires et navales. »

« Votre renaissance, leur dit l'Allemagne, vous permet les plus amples espoirs. Tournez les yeux vers ce qui devrait vous appartenir, qui vous reviendra un jour si vous nous commandez des vaisseaux et des canons. »

Il apparaît que les Jeunes-Turcs sont plus sensibles à ce dernier propos.

Ils y trouvent leur compte.

L'Allemagne aussi.

... Nous avons assisté ce matin à un piètre Sélamlik. Il faisait gris. Cette cérémonie, non plus qu'un théâtre, de rampe, ne saurait se passer de soleil.

Au sortir de ses oripeaux flagrants, nous voici maintenant, par contraste, à la mosquée du Sultan Ahmed. C'est le jour saint de la semaine musulmane. Les mille lampes-veilleuses planent comme des étoiles basses. Une foule disciplinée et muette se tient debout, puis dans un ensemble précipité, se penche, s'agenouille, baise le sol et se redresse. Venue on ne sait d'où, une voix que l'on n'a jamais entendue, chante. Elle vogue sur une gamme d'une souplesse, d'une liberté extraordinaires, dont le mystère prend à la gorge. De notes aiguës à l'extrême, elle fond sur une note grave, s'y complaît un instant et remonte, d'un glissando fabuleux, jusque dans les sphères. Comme ces âmes sont loin des nôtres ! Et comme cette prière qui selon le précepte de Mohammed

n'en est pas une puisqu'elle ne doit rien demander, paraît d'une beauté de glace !

A l' « Hagia Sophia » où nous pénétrons ensuite, je retrouve intacte l'atmosphère plus accueillante qui, naguère, me frappa. C'est ici le temple mal fardé, où palpite toujours, sous la défroque des badigeons, le cœur de Byzance. L'Islam y vit en garni, depuis des siècles. Tolérant, il s'en accommode. L'influence du milieu l'y circonvient, donne un aspect moins distant à ses rites. Un imam assis sur ses talons, discourt en ce moment au milieu de la nef. Il est entouré d'une trentaine de fidèles, groupe menu sous la coupole géante. Il leur explique qu'il n'y a qu'un Dieu et qu'il ne faut point écouter ceux qui prétendent le contraire. Pour affirmer ce dogme imposant, sa voix ne s'enfle ni ne se guinde. Elle doit être pareille à celle du marchand, du portefaix qui l'écoutent. Il a les gestes de chaque jour, indépendants, familiers, humoristiques. L'auditoire, lui, demeure sérieux et pénétré... Une courte oraison, vertigineusement récitée, que tous accompagnent de l'âme et des yeux, la paume des mains tournée vers le ciel puis passée lentement sur le visage ; un « Amin! » plein de componction, et c'est fini. Les apôtres durent prêcher ainsi en Judée et semer le grain solennel avec de tout petits gestes...

Le major Fuad bey se trouve près de moi. Fort élégant dans sa tenue khaki relevée de passepoils amarante, il considère cette scène d'un œil amusé, aussi étranger, en apparence, que le mien. Ce n'est pas à lui qu'en impose cette scène des premiers âges, sous ces voûtes millénaires.

— Quelles simagrées ! — chuchote-t-il, en haussant une épaule.

Mossieu Homais fait école turque. Il ne manque plus rien au comité Union et Progrès.

... Présenté par Mahmoud Chevket en personne, le 1er corps s'exhibe en tenue de campagne, martèle le sol d'un bruit profond de bottes, de sabots et de roues, que scandent les musiques. Les masses brunes, jarret tendu, bras arrondi et balancé, officiers saluant du sabre et fixant férocement, à l'ordonnance, la tente impériale ; la cavalerie dansante, les pièces avec leurs servants secoués, le bataillon de l'École de Pancaldi, tout cela

défile, terriblement sérieux et mécanique, dans un effort d'imitation qui bande les muscles des visages et cherche, par cet échantillon numéro un, à suggérer une idée de la puissance de l'empire. A côté du maréchal Nazim, un homme d'une épaisseur à remplir deux houppelandes de général turc, dodeline de sa tête massive de pédagogue à lunettes qui semble flotter au gré de la houle militaire.

Von der Goltz pacha regarde son œuvre.

Cette parade de la force ottomane se passe à Hurriet-Tepessi, la colline de la Liberté, devant des tentes rayées de blanc et de rouge, les couleurs de la Liberté et un canon de granit sur socle de marbre qui représente, en style jeune-turc et humoristique, le monument de la Liberté.

... Vautré dans un fauteuil à pivot, le docteur Huguenin, directeur du chemin de fer d'Anatolie, expose en ingénieur les beautés de l'entreprise. Nous recommençons, à des années de distance, l'excursion classique sur ses rails. Cela l'incite à la comparaison et au jeu professionnel de faire reluire des chiffres. Ce qui était dix est devenu cent, ce qui était cent est devenu mille. Il n'en abuse pas, heureusement, nul de nous n'ayant assez de compétence pour seulement s'étonner de cette arithmétique.

Alors, il rejette en arrière le fez qu'il porte comme une concession, et nous prouve, sans le vouloir, qu'un ingénieur peut être lyrique.

Il nous parle du travail qu'il a fallu exécuter, pioche d'une main et fusil de l'autre, dans des pays perdus, contre les obstacles de la nature et des hommes. Il nous décrit le Taurus, les neiges succédant aux températures tropicales, le mirage de Bagdad au bout de ce labeur de termites. On oublierait presque, à l'écouter, ce que ces barres d'acier, dirigées vers la ville d'Haroun-al-Rachid signifient de profanateur, de berlinois surtout. Mais il joue son rôle. Le docteur Huguenin est un Suisse au service de la Deustche Bank et des conceptions allemandes. Il a un second en la personne du conseiller Otto Kapp von Gueltstein, Wurtembergeois au rire de chouette, décoré de la Légion d'honneur et qui représente, celui-là, les intérêts français engagés dans l'entreprise. Je n'essaye pas de comprendre.

Le train a frôlé le lac de Sabandja couvert de roseaux. Il a réveillé les échos du défilé de Kara-Sou. Il a dépassé Eski-Chéhir, la Dorylée antique. L'heure s'avance. Mais le docteur Huguenin est homme de précautions et son wagon un cellier. Le champagne mousse, le foie gras apparaît. C'est évidemment le dernier mot de la civilisation que de pouvoir, assis dans un fauteuil, pénétrer en Asie-Mineure et tout en mangeant des sandwiches, s'arrêter comme à Carpentras ou la Rochelle, devant la gare — lampisterie et salles d'attente — d'Afiun-Karahissar, le Château Noir de l'Opium...

... On voudrait oublier tout à coup l'existence de Constantinople; être un de ces simplistes marchands d'autrefois, naviguant sur leurs felouques entre Sinope et Trébizonde et qui, jetés par une tempête à l'entrée du Bosphore, s'y aventuraient sans savoir, avec les yeux de Sindbad le Marin.

Il serait cinq heures du soir, en mai. Le navire voguerait doucement, dans une convalescence bienheureuse. Les rives d'Europe et d'Asie l'entoureraient de collines et de vallées vertes où les maisons de bois se nichent ou s'étagent. Puis viendraient des kiosques éblouissants, aux embarcadères de marbre, des terrasses et des jardins. Des caïques le croiseraient, d'où monteraient des chants inconnus. L'eau, dans son sillage, deviendrait peu à peu lilas, et de lilas, violette. Il s'en irait de la sorte vers le soleil couchant. C'est alors qu'ayant doublé le dernier promontoire et les flots ayant, derrière lui, pris leur nocturne teinte d'encre, la ville lui serait révélée pour la première fois telle qu'elle m'est apparue ce soir, poudrée d'un brouillard d'or rose et si surprenante que le vaisseau repartirait sans y avoir abordé, parce que ses heureux passagers n'auraient point osé la croire réelle...

... Foundoukli et le Parlement ottoman !

Une bouffée de considération vous vient, avant d'entrer, pour ceux qui sont parvenus à faire cohabiter ces deux mots qui devraient se fuir. Ce sentiment, à la vérité, s'évapore vite. Il naît de l'affiche et meurt du spectacle. Il en est de même, ici, de beaucoup de choses.

Ce Parlement ottoman après des débuts à l'étroit au minis-

tère de la Justice à Stamboul, un passage somptueux au palais de Tchéragan d'où le congédia un incendie mal expliqué, a trouvé enfin, dans le konak de bois d'une sultane, un asile adéquat à sa fausse simplicité. De grands coups de badigeon y ont mis sur les murs une blancheur qui n'est point un symbole. La vue dont on y peut jouir sur la Pointe-du-Sérail et Scutari est idéale. Mais je ne sache pas qu'elle ait aucune influence sur la beauté des délibérations.

Cette maison remarquable renferme, à elle toute seule, le Sénat et la Chambre des députés, ces deux pôles du parlementarisme. L'un est à droite, l'autre à gauche, ce qui ne suffit pas à créer entre les deux une bien notable différence.

Le Parlement ottoman ! Il y a quelque chose de pseudo-touchant dans cette copie zélée de nos institutions occidentales, par des néophytes. Ainsi de voir, exhibant son premier faux col, un nègre. Mais prenez garde que le linge ne suffit pas plus à changer, chez celui-ci, la couleur de la peau, que les mimiques de la tribune à soulever plus haut que la parodie, ceux-là. Et toutes les parodies, pour être grotesques, ne sont pas inoffensives...

Saïd pacha, « le petit Saïd », chafouin, voûté, frileux, recroquevillé dans une fourrure, préside actuellement le Sénat. Ancien grand-vizir, c'est un vétéran évolué, souple au point qu'on peut l'amener, sans trop de peine, à faire le contraire de ce qu'il estime juste.

— Nous sommes les dignes fils spirituels de la France, — proclamait d'autre part Ahmed Riza, interviewé le jour qu'il prit possession de sa charge de président de la Chambre. — Dites bien que ceux qui pensent, chez nous, pensent en français.

Déclaration osée dans la bouche de l'ancien — *quantum mutatus !* — rédacteur du libéral *Mechveret*. La Chambre ottomane, ce penseur le sait mieux que personne, se réduit à une assemblée d'« Evvet-Effendis », de « Messieurs-Oui », totalement dépourvus de caractère. Leur rôle se restreint, tantôt à approuver des calembredaines comme celles de Djavid bey, ministre des Finances, lequel, ayant à présenter un budget comportant un déficit avoué de cent cinquante millions, s'en tirera en affirmant que le « déficit bud-

gétaire possède une vertu éducatrice », tantôt à parloter gravement autour de questions dont un spécimen de marque nous est donné, par hasard, dans la séance d'aujourd'hui.

Les députés sont à leurs places, grands enfants barbus et gourmés. L'ordre du jour appelle la discussion d'un certain article 28, ayant trait au service militaire et plein de saveur orientale. « Quiconque, stipule cet article 28, épouse une jeune fille de huit ou dix ans, ou une femme de plus de cinquante, ne pourra jouir d'une dispense à titre de soutien de famille. »

Débats interminables et compliqués.

Un nommé Mouhir hodja estime qu'une jeune personne de huit ou dix ans ne peut être considérée comme nubile. Il est nécessaire, à son sens, de lui fixer pour cela l'âge de douze ans, afin, dit-il, de prévenir les abus.

Voix diverses : — Le Chéri est cependant précis sur ce point. Il fixe à l'âge de neuf ans la nubilité de la femme !

Mouhir hodja : — Le Chéri, le Chéri... il dit beaucoup de choses, le Chéri !

Là-dessus, Medji effendi vient au secours de Mouhir hodja. Il déclare que fixer l'âge de neuf ans pour l'aptitude des jeunes filles au mariage, équivaudrait à décréter l'affaiblissement de la race ottomane. Quant à Ahmed Mahir effendi, il soutient, lui, que la restriction qu'il s'agit d'appliquer aux femmes âgées est purement inadmissible.

— On en voit, — émet-il, — qui deviennent mères à cinquante ans !

Et il ajoute :

— J'en connais ! — ce qui, malgré tout, ne semble pas émouvoir ses collègues.

Cette discussion se poursuit sans rire, entre augures qui se prennent au sérieux et font durer le plaisir. Elle continuera pendant des heures.

Nous quittons la salle des séances, renonçant à connaître le résultat du scrutin qui consacrera définitivement l'âge nubile des femmes turques.

... A voir arriver le terme de ces quelques journées que je viens de vivre en Jeune-Turquie, je me demande quelle

qualité de regrets seront susceptibles de m'inspirer leurs chapitres intéressants et maussades. Trop de choses, ici, ne sont plus à leur place. On les a dérangées; il en est résulté beaucoup de bruit et de poussière, et le désordre d'auparavant s'est changé en un malaise peut-être pire. Les révolutions sont lamentables quand elles ne sont pas sublimes. Celle-ci aurait pu être grande. En germe depuis longtemps dans les nobles esprits qui, rêvant de réformes, leur donnèrent au moins un nom, le « Tanzimat », commencée au fond des montagnes albanaises par des héros qui ne savaient qu'être patriotes, elle a eu la mauvaise fortune d'être exploitée par une coterie de politiciens qui s'en sont intitulés les pères alors qu'ils n'en étaient que les parasites. Abd-ul-Hamid, a-t-on dit, commit des crimes, mais peu de gaffes. Jaloux de sa souveraineté, bien que pleine de trous, il a su, vis-à-vis des hostilités déclarées comme des amitiés suspectes, en sauvegarder jusqu'au dernier tournant le prestige islamique, et, vêtu de lambeaux, créer encore l'illusion d'une allure. Il y avait en lui, à certaines heures, de la race. Ceux qui lui ont succédé ne font montre que d'appétits. Turcs plus ou moins de contrebande, de la secte des « Mamins » comme Djavid et le docteur Nazim bey, d'origine tzigane-hindoue comme Mahmoud Chevket et Talaat, ils sont ministres des Finances, de l'Intérieur, fondés de pouvoir du Comité Union et Progrès, dirigent le Conseil supérieur de Guerre, tiennent en main les destinées de l'empire.

Ils sont riches.

Talaat bey ne se souvient déjà plus des huit livres turques qu'il touchait par mois, à Salonique, en qualité de petit employé des postes, ni Djavid bey du temps très récent où, modeste député de la même Salonique et proposé pour un poste d'administrateur de la Banque Nationale de Turquie, que voulait fonder Sir Ernest Cassel, il devait, afin d'être introduit auprès de ce dernier, emprunter une redingote...

Ces arrivistes arrivés commencent à jeter le masque et, en vue d'assurer l'intangibilité de leur régime, à reprendre une à une les libertés derrière le pavillon desquelles ils se sont faufilés au pouvoir : libertés de réunion, de presse, de parole, en un mot toutes les garanties constitutionnelles.

Ils ont réduit la représentation nationale au rôle d'un parlement-croupion, institué des cours martiales qu'ils alimentent au moyen de complots imaginaires destinés à justifier leur despotisme. Abd-ul-Hamid n'en usait point différemment. Ils ont même une supériorité sur lui, celle du cynisme avec lequel d'une part, ils sollicitent l'épargne française et s'applaudissent, de l'autre, toujours sans doute au nom de la liberté et du panislamisme, d'ouvrir les portes à la colonisation allemande.

Une caricature du *Pasquino* de Turin a représenté l'Allemagne et l'Autriche attablées devant un bon repas. L'Italie, ceinte d'un élégant tablier, leur verse à boire. A l'écart, dans une posture de quémandeuse, se tient une humble Turquie. Lors, l'Allemagne et l'Autriche, avisant cette dernière, de l'apostropher en ces termes : « Approche-toi donc, Turquie, nous avons justement besoin d'une seconde domestique ! »

La Jeune-Turquie a choisi sa voie. Il est vrai que, pour l'y encourager, l'on n'a point dû regarder aux gages.

« *Bouda guetcher ya hou !* » — *Tout passe !*

... Nous sommes partis... A la rumeur des dernières minutes officielles, succède le sourd murmure des roues qui nous emportent.

Je ne veux plus, disant adieu à ce paysage, me souvenir d'autre chose que de son doux sortilège. Que m'importe désormais l'homme qui l'habite ! Par delà ses gestes qui passent — *bouda guetcher ya hou!* — je revois un sol immuable. Il est fait de couleurs et d'ombres, de réalités et de fantômes, de yalis musulmans, de ruines byzantines, de tombeaux ajourés, de fontaines d'ivoire gris où boivent de petits ânes ; de vieilles inscriptions entrelacées et mystérieuses qui, gravées sur un pan de muraille, donnent adorablement à la pierre l'air d'un tapis ; de péristyles pleins de silences, d'un arbre plein de cris, d'une proue recourbée qui accoste, d'une orange qui roule, d'un nom, d'une attitude, d'une mosaïque... C'est celui-là que tentent d'apercevoir encore, dans le lointain qui s'efface, mes yeux agrandis. C'est lui

seul qu'à présent, et si fort qu'il ne pût être estompé par la vie changeante, je voudrais fixer en eux, lui seul avec ses bariolages, ses coupoles, ses aiguilles, ses jardins et ses roses, vision mourante, immortelle, féerie de la terre et des eaux : Constantinople.

PAUL DE CHÈVREMONT

PAUL VERLAINE

ET L'ANGLETERRE[1]

(1872-1893)

D'après des Documents inédits.

Il ne semble pas que Verlaine ait trouvé dans son séjour à Boston ce qu'il en attendait. Sur la recommandation du Reverend Père Sabella, il accepta d'aller, pendant six mois, enseigner le français et les langues mortes à Bournemouth, abandonnant la côte « est » et le Lincolnshire, pour le rivage de la Manche et le Hampshire.

C'est probablement à cette époque, car la gare de King's Cross est celle qui dessert Boston et Stickney, qu'il faut rattacher le souvenir que Verlaine évoque dans le sonnet à Germain Nouveau, qui figure dans le volume des *Dédicaces* :

Ce fut à Londres, ville où l'Anglaise domine,
Que nous nous sommes vus pour la première fois,
Et dans King's Cross mêlant ferrailles, pas et voix,
Reconnus dès l'abord sur notre bonne mine.

Puis la soif nous creusant à fond comme une mine,
De nous précipiter, dès libres des convois,
Vers des bars attractifs comme les vieilles fois
Où de longues misses plus blanches que l'hermine,

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 octobre 1918.

Font couler l'ale et le bitter dans l'étain clair.
Et le cristal chanteur et léger comme l'air...

Probablement aussi de cette époque le *Sonnet boiteux* de *Jadis et Naguère* où se lit ce passage :

Londres fume et crie. O quelle ville de la Bible!
Le gaz flambe et nage et les enseignes sont vermeilles,
Et les maisons, dans leur ratatinement terrible,
Épouvantent comme un sénat de petites vieilles.

Tout l'affreux passé saute, piaule, miaule et glapit
Dans le brouillard rose et jaune et sale des « sohos »
Avec des « indeeds » et des « all rights » et des « haos ».

De Boston sa mère regagna la France et Verlaine l'accompagna passant quelques semaines à Arras et dans ses environs, puis il repartit pour Bournemouth où il enseigna chez Mr Remington, clergyman protestant converti au catholicisme, qui dirigeait le collège « petit mais très chic de *St-Aloysius* ». Ce fut là encore une existence paisible et saine :

Je descendais tous les jours sur la plage, a-t-il écrit, avec les élèves qui n'étaient pas nombreux, environ une douzaine venus d'ailleurs, dont quelques-uns, Irlandais, étaient de véritables diables...

... Le dimanche, nous assistions au service catholique dans une exquise petite église, attachée à une pittoresque « jésuitière », vers l'extrémité nord de la ville. Ses décorations à profusion étaient d'un bon goût, dans un style influencé à un certain point par l'art religieux de Munich ; la musique y est bonne, les Pères y sont tous très instruits, très pieux et très tolérants à la fois.

C'est de là, du haut des falaises couvertes de bruyère que j'ai vu des lieues et des lieues de mer, et je composai quelques vers ainsi :

La mer est plus belle
Que les cathédrales [1]...

C'est là aussi qu'il composa, au début de janvier 1877, cette pièce [2] tout animée d'un sentiment chrétien auquel se mêle avec beaucoup de bonheur ce sens du tableau que Verlaine

1. *Fortnightly Review*, july 1894, p. 79.

2. *Sagesse*, III, xv. Cette pièce, sur le manuscrit primitif, portait comme titre *la Mer à Bournemouth*.

possédait si fréquemment, et une ampleur dans la vision et dans le rythme qui ne lui sont pas habituels.

Il fait un de ces temps ainsi que je les aime
Ni brume, ni soleil. Le soleil deviné,
Pressenti, du brouillard mourant, dansant à même
Le ciel très haut qui tourne et fuit, rose de crème,
L'atmosphère est de perle et la mer d'or fané...

C'est d'un passage à Londres à cette époque aussi que nous est venue cette pièce intitulée *There*[1] où le nom d'un faubourg de Londres « Angels » relie en sa pensée, par contraste, ses souvenirs de 1873 et sa croyance d'à présent[2] :

« Angels » seul coin luisant dans ce Londres du soir
Où flambe un peu de gaz et jase quelque foule.
C'est drôle que semblable à tel très dur espoir
Ton souvenir m'obsède et puissamment enroule
Autour de mon esprit un regret rouge et noir...

... « Angels » jours déjà loin, soleils morts, flots taris,
Mes vieux péchés longtemps ont rôdé par tes voies...

« Angels », o nom *revu*, calme et frais comme un cygne.

Combien de temps Verlaine demeura-t-il à Bournemouth? Il est presque impossible de le préciser assurément ; il n'y reste plus trace du petit collège de St-Aloysius, et en dépit de nombreuses recherches, rien n'est venu jeter la lumière sur ce point. L'ouvrage d'Edmond Lepelletier, par d'autres endroits si exactement informé, est, en ce qui touche cette période, vague, assez confus et même erroné. Verlaine a écrit : « Je fus engagé à Bournemouth après Pâques, pour six mois[3]. » Il semble qu'il ait dû arriver à Bournemouth au début de l'été 1876 et que, son engagement ayant été prolongé, il y soit resté jusqu'à la fin de 1877, peut-être même au début de 1878.

Il retourna alors à Paris, où depuis près de six années, il n'avait presque pas demeuré. Il entretenait une foi assurée ; cinq années d'absence et de silence avaient dû effacer bien des ressentiments, des rancœurs, des défiances. Il avait vécu dans un milieu si sain, si calme, éloigné des agitations, des

1. Poème intitulé *Bournemouth*, dans le recueil *Amour*.
2. Poème intitulé *There*, dans le même recueil.
3. Cf. Ed. Lepelletier, p. 404 à 430.

envies, des appétits. Il se retrouvait si ingénument simple et dénué de détours que, par un mouvement naturel, il s'attendait à retrouver tout transformé à l'image de ses sentiments. Il éprouve le souhait qui possède les âmes assurées, de répandre autour d'elles les blandices de leur foi ; après cette retraite il se sentait racheté à ses propres regards et aux regards de tous ; il le pensait du moins. Il soupire après une vie moins solitaire, avec autant de calme et plus d'affection. Il connaît mieux que quiconque l'étendue de ses fautes, et de quelle indulgence et de quelle humilité tout ensemble doit se nourrir l'esprit de l'homme. Son esprit et son cœur le ramènent vers Paris ; il désire publier *Sagesse* pour affirmer sa foi, sa reprise ; et plus encore il désire de retrouver sa femme et ce fils qui grandit loin de ses yeux et de cette tendresse dont son cœur déborde ; il veut tenter encore la réunion ; du moins se revoir ; tant de griefs exaspérés jadis par l'éloignement, apaisés maintenant par les années, ne pourront-ils donc pas s'oublier à jamais? Sincère illusion d'un cœur modelé par la contrition et de tant d'amour accablé ; il éprouve le poids de son « veuvage », au regard de sa pensée nourrie de catholicisme il ne peut croire qu'il soit vraiment « démarié », il n'est qu'un « veuf par absence[1] », et tout ne peut-il se rétablir.

Je vois un groupe sur la mer...
... C'est une toute jeune femme,
Et son enfant déjà tout grand,
Dans une barque où nul ne rame,
Sans mât ni voile, en plein courant...
Un jeune garçon, une femme[2].

Il s'abandonne une fois de plus à ses vœux de bonheur ; il ne peut oublier celle pour qui voilà huit ans il écrivait *la Bonne chanson* :

J'ai rêvé d'elle et nous nous pardonnions
Non pas nos torts, il n'en est en amour,
Mais l'absolu de nos opinions,
Et que la vie ait pour nous pris ce tour.
Simple elle était, comme au temps de ma cour,
En robe grise et verte, et voilà tout[3]!

1. *Fortnightly Review*, july 1894, p. 79.
2. *Amour. Un veuf parle.* Œuvres complètes, t. II, p. 30.
3. *Amour. Ballade (En rêve).* Œuvres complètes, t. II, p. 35.

Hélas le monde est rude au pécheur repenti; il s'accommode souvent mieux de l'insolence du cynisme que de l'humilité contrite.

Pour vive et profonde que fût alors sa foi, il éprouva qu'elle ne le gardait point encore absolument des tentations mauvaises, et qu'elle n'atténuait pas encore entièrement les assauts d'autrui ; il comprit qu'il lui fallait encore une fois fuir Paris, comme il l'a dit peu après :

... Paris, banal, maussade et blanc,
Qui chantonne une ariette vieille
En cuvant sa « noce » de la veille,
Comme un invalide sur un banc...

Jésus vous voyez que la porte
Est fermée au Devoir qui frappait,
Et que l'on s'écarte à mon aspect...

... Bon pasteur, paissez mon cœur.
Il est seul désormais sur la terre.
Et l'horreur de rester solitaire
Le distrait en l'étrange langueur
D'un espoir qui ne peut pas se taire [1].

Mais même cet espoir va se taire sous les coups répétés d'une douloureuse certitude ; il ne peut revoir ni sa femme, ni son fils. On se garde de lui avec une obstination contre laquelle il ne cessa de s'indigner. Encore s'il pouvait voir son fils ; il doit avoir maintenant six ou sept ans ; sur cet enfant qu'on lui arrache il reporte en pensée cette tendresse dont il sent bien que sa femme depuis longtemps ne se soucie plus même. Contre elle sa rancœur peu à peu se précise, il la ramène, il la contient, il l'atténue des flots d'un sentiment chrétien ; enfin il en prend presque son parti [2]. Mais, son fils !...

Dans cet état d'esprit, il fuit Paris, il accepte de poursuivre, en France même, cette carrière de professeur où les circonstances l'ont d'abord jeté. A la rentrée des classes, en octobre 1878, il enseigne dans un collège ecclésiastique à Rethel (Ardennes).

1. *Id. Il parle encore. Id.*, p. 33.
2. Cf. *Amour*, le poème intitulé *Adieu*, et le troisième de la suite de poèmes, *Lucien Létinois*.

Il y devait passer une année, édifiante et heureuse, en somme, aimé de ces prêtres qui ignoraient tout aussi bien sa vie passée que son génie poétique. Il avait parmi ses élèves le fils de cultivateurs des environs ; la piété naturelle de cet enfant, sa douceur rencontrèrent les élans du cœur de Verlaine dévoré de tendresse. Il s'y attacha. Une fois de plus il transposait ses sentiments, et portait à ce jeune homme cette inquiète et désireuse paternité dont l'éloignement de son fils véritable lui interdisait toute issue. Il s'est expliqué lui-même là-dessus avec un tel accent de sincérité qu'on ne doit point se permettre d'en corrompre la source.

Je connus cet enfant, mon amère douceur,
Dans un pieux collège où j'étais professeur.
Ses dix-sept ans mutins et maigres, sa réelle
Intelligence et la pureté vraiment belle
Que disaient et ses yeux et son geste et sa voix
Captivèrent mon cœur et dictèrent mon choix
De lui pour fils, puisque, mon vrai fils, mes entrailles,
On me le cache en manière de représailles[1].

En août 1879, Lucien Létinois ayant achevé ses études quittait le collège. Paul Verlaine sentant peut-être que son incognito finirait par être percé quelque jour par ses collègues, et peut-être aussi sous l'action d'un de ces mouvements de sentiment qui lui étaient assez naturels, découragé de reprendre des classes où il n'aurait plus Lucien Létinois comme élève, quitta lui aussi Rethel et son collège religieux, et de nouveau tourna ses yeux vers l'Angleterre.

Ce fut non loin de Bournemouth qu'il trouva alors une place de professeur dans le collège dirigé par Mr Murdoch, à Lymington, petite ville du Hampshire, sur la côte méridionale d'Angleterre, en face de l'île de Wight. Il y fit un séjour agréable ; cette petite ville au milieu des bois lui plaisait. Il y avait une trentaine d'élèves, dont deux Français : « Chaque jour, a-t-il raconté plus tard, nous passions une heure ou deux en promenade, dans un bois des environs ; nous y rencontrions régulièrement un pensionnat de jeunes filles sous la garde d'une institutrice française ; c'était tout à fait romanesque[2]. »

1. *Amour*, *Lucien Létinois*, XV.
2. *Fortnightly Review*, july 1894, p. 80.

Rappelé à Paris par la santé de sa mère, il n'y resta que trois mois, mais il nous a laissé un souvenir poétique de ce court séjour à Lymington et de ses promenades à Newforest (Nouvelle Forêt) dans un des poèmes de son recueil *Amour* :

O Nouvelle Forêt, nom de féerie et d'armes !
Le mousquet a souvent rompu philtres et charmes
Sous les rameaux où le rossignol s'effarait.
O Shakespeare, o Cromwell, o Nouvelle Forêt !
Nom désormais joli seulement, plus tragique,
Ni magique, mais par une aimable logique,
Encadrant Lymington, vieux bourg, le plus jo
Et le plus vieux des bourgs jadis guerriers, d'un ph
D'arbres sans nombre, vains de leur grâce hautaine,
Avec la mer qui rêve haut, pas très lointaine,
Comme un puissant écho des choses d'autrefois.
J'y vécus solitaire, ou presque, quelques mois,
Solitaire et caché, comme, tapi sous l'herbe,
Tout ce passé dormant au pied du bois superbe[1]...

Cet éloignement ne lui avait pas fait rompre son amitié pour Lucien Létinois ; une correspondance s'établit entre le poète et le jeune homme, et rappelant ses souvenirs du temps de Lymington, il écrivait plus tard, après la douloureuse fin de cette amitié :

O ses lettres d'alors, les miennes elles-mêmes,
Je ne crois pas qu'il soit des choses plus suprêmes.
J'étais, je ne puis dire mieux, vraiment très bien,
Ou plutôt, je puis dire tout, vraiment chrétien.
J'éclatais de sagesse et de sollicitude,
Je mettais tout mon soin pieux, toute l'étude
Dont tout mon être était capable à confirmer
Cette âme dans l'effort de prier et d'aimer[2].

et ailleurs :

... O ses lettres dans la semaine,
Par la boîte vitrée, et que fou je promène,
Fou de plaisir, à travers bois les relisant
Cent fois[3]...

1. *Amour, Lucien Létinois*, xxviii.
2. *Id., id.*, vi.
3. *Id., id.*, xxiii.

A son retour précipité en France, il eut la joie de voir la santé de sa mère promptement rétablie. Il retrouva Lucien Létinois. Dans la solitude de sa vie et sa « fureur d'aimer », il entreprit de mêler à son destin celui de ce jeune homme ; ce lui fut, hélas, comme il l'a dit, « une amère douceur ».

Depuis sa sortie de Mons, il n'avait guère vécu qu'à la campagne ; il avait pour la terre et ses paysages une inclination naturelle, le spectacle quotidien et prolongé de la campagne anglaise, les rebuffades ou la torpeur de la grande ville une fois de plus retrouvés, l'entraînèrent, tout autant que le fait de trouver en Létinois le fils de paysans des Ardennes, à tenter de mener en France une existence campagnarde. Il acheta une ferme à Juniville, près de Rethel et entreprit de faire valoir, en compagnie de Lucien Létinois. « Nos essais de culture eurent peu de bonheur », a-t-il avoué ensuite avec cette sincérité qui donne à ses échecs même une sorte de grâce. Ni ce Mentor ni ce Télémaque n'étaient de taille à lutter contre l'âpreté paysanne et les dispositions de Verlaine cultivateur n'étaient point excellentes. La vie paisible qu'il avait rêvée dans la quiétude de la campagne, l'amitié qu'il avait trouvée, tout bientôt lui manqua ; il fallut vendre la ferme. Lucien Létinois devait partir au régiment.

C'est un peu auparavant, en 1881, que Verlaine revint une fois encore en Angleterre, en promeneur cette fois, accompagné de Lucien Létinois, comme il l'avait été jadis d'Arthur Rimbaud.

On ne sait rien de précis de ce voyage ; une pièce d'*Amour* nous indique qu'ils se trouvaient ensemble à Londres, à Noël, vraisemblablement Noël 1880, puisque l'année suivante Lucien Letinois devait être au régiment.

Verlaine se proposait de nous donner quelques détails sur ce voyage, puisqu'à la fin de ses *Notes sur l'Angleterre, moi professeur*, il dit :

Ainsi finit ma carrière de professeur en Angleterre, où j'étais destiné à revenir deux fois encore, et je me propose de confier bientôt au papier quelques notes au sujet de ces dernières visites [1].

1. *Fortnighlly Review*, july 1894, p. 70.

Il a, en effet, parlé comme on le verra par la suite de la visite qu'il devait faire en Angleterre en 1893 ; mais celle de 1881 reste à jamais mystérieuse et cette pièce d'*Amour* qui s'y rapporte et dont on cite ici quelques strophes n'est point faite pour en éclaircir le secret :

O l'odieuse obscurité
Du jour le plus gai de l'année,
Dans la monstrueuse cité
Où se fit notre destinée...

... Et l'affreux brouillard refluait
Jusqu'en la chambre où la bougie
Semblait un reproche muet
Pour quelque lendemain d'orgie.

Un remords de péché mortel
Serrait notre cœur solitaire.
Puis notre désespoir fut tel
Que nous oubliâmes la terre,

Et que pensant au seul Jésus,
Né rien que pour ce jour même,
Notre foi prenant le dessus
Nous éclaira d'un jour suprême [1].

Il est évident qu'il s'agit bien là de Londres et de Noël ; peut-être allèrent-ils ensemble cette fois à Brighton [2].

Lucien Létinois partit pour le régiment ; Verlaine habitait alors Paris ; puis dix-huit mois après environ, le jeune homme mourait d'une fièvre typhoïde, en 1883.

Hélas tout ce bonheur que je croyais permis,
Vertu, courage à deux, non mépris de la foule,
Mais pitié d'elle avec très peu de bons amis
Croula dans des choses d'argent, comme un mur croule,
Puis, tu meurs [3]...

A la mort de ce jeune homme dont la mort lui ravissait le dernier attachement de son choix, Paul Verlaine consacra

1. *Amour*, *Lucien Létinois*, viii.
2. Dans un court fragment, reproduit aux *Œuvres posthumes*, t. I, p. 205. Verlaine dit : « Cette joyeuse vieille Angleterre, Bournemouth, Lymington, Brighton... séjour terrible et charmant de mes années d'exubérance. » Peut-être faut-il voir là une énumération chronologique de ses derniers séjours ; ce n'est qu'une hypothèse. On va si aisément de Londres à Brighton.
3. *Amour*, *Lucien Létinois*, xiv.

cette suite de vingt-cinq poèmes qui figurent aujourd'hui sous le titre : *Lucien Létinois*, dans le recueil *Amour*. Il a laissé s'exhaler là le long sanglot résigné d'une déception soumise à d'impénétrables desseins. Dans cette sorte de journal lyrique il a transcrit, après la mort de cet enfant, ses souvenirs, ses regrets, ses espérances et ses souhaits avec une franchise et une vérité d'accent incomparables.

Il est incompréhensible que ce recueil d'*Amour* n'ait pas pris dans la gloire de Verlaine une place aussi importante que l'a fait *Sagesse*. Avec les poèmes « anglais », les pièces adressées à sa femme [1], les trois poèmes wagnériens, cette admirable invocation à l'Amitié [2], ses sonnets à *de Sivry*, à *Chabrier* et à *Charles Morice*, et ce « tombeau » de Lucien Létinois, *Amour* reste un des témoignages les plus hauts du génie de Verlaine. Il peut se comparer à *Sagesse* ; il ne peut même pas s'en détacher, il en est l'achèvement en quelque sorte. *Sagesse* contemple le ciel et s'élève comme une prière, *Amour* se penche vers la terre pour y répandre les dons que le ciel lui communiqua. *Sagesse* et *Amour* sont les deux arcs d'une même ogive ouverte sur le ciel ; douloureux et touchant effort d'une âme qui s'élève un moment au-dessus de la terre pour en mieux mesurer la misère.

Des souvenirs d'Angleterre sont évoqués aux premières pages et presque aux dernières de ce recueil où il ramassait, pour son apaisement, ses meilleurs ou ses plus poignants souvenirs ; il y passe encore le souffle frais et sain des paysages verts, la fortifiante et apaisante influence de cette « Angleterre, mère des arbres [3] ». Il ne devait plus retrouver que bien rarement, des accents si clairs et si beaux.

« *Fog.* »

Mais le brouillard de Londres est
Savoureux comme non pas d'autres.
P. V.

Le 19 novembre 1893, la tempête faisait rage sur la Manche, et la gare maritime de Dieppe était encombrée de passagers

3. *Écrit en 75, Bournemouth, There.*
4. *Un veuf parle, Il parle encore, Ballade, Adieu.*
1. *Parallèlement. Locti et errabundi.*

et de bagages. Le bateau qui fait la traversée entre Dieppe et Newhaven, n'avait pu partir durant le jour et le service de nuit avait été de même interrompu par la tempête ; les passagers se virent contraints de passer la nuit tant bien que mal, soit dans le buffet qui fut bientôt dégarni de ses victuailles, soit dans les hôtels environnants, soit plus simplement encore sur un banc, à l'abri médiocre d'un hangar. Parmi ces passagers « en souffrance » se trouvait Paul Verlaine. Il avait quitté Paris le matin même, pour se rendre à Londres et à Oxford où il devait donner des conférences, et dans l'attente d'un départ que le mauvais temps rendait impossible, il passait la nuit, comme ses autres compagnons d'infortune, sans sommeil, sur un banc, puis sur le divan d'un hôtel tout proche, cependant que la tempête secouait les tentes et les vitres, et faisait déferler sur le quai des trombes d'eau soudaines. Le lendemain de cette nuit blanche, le ciel n'avait point encore pris pitié des voyageurs, et Verlaine, comme il le dit : « passa sa journée en déjeuners, lunchs et dîners, apéritifs, cafés et cigares », jusqu'à ce qu'au soir du 20, le bateau pût enfin quitter Dieppe à neuf heures. La mer tressaillait encore du souvenir de ses récentes agitations, mais juste ce qu'il fallait pour endormir un poète las d'une nuit blanche et de libations successives. « Il y avait, dit Verlaine, dans l'immensité de sa caresse quelque chose d'assez plaisant pour un poète, et cela m'inspira peu après un petit poème [1] ».

Il remania ce poème par la suite, et il lui donna un titre différent, mais le voici tel qu'il l'écrivit sous le coup direct de sa sensation, et dès son arrivée à Londres, ou durant le voyage même, tel qu'il m'a été donné de le lire sur le manuscrit de Londres, version qui sent bien un peu la hâte, mais qui n'en a qu'un charme plus direct et plus authentique [2].

1. *My visit to London. Savoy*, avril 1896.

2. Ce manuscrit m'a été communiqué par Mr William Heinemann ; sous ce premier aspect, ce poème parut dans le *Pall Mall Magazine*, novembre 1914, p. 353 ; sous la forme remaniée, il figure dans les *Œuvres posthumes*, t. I, p. 33. sous le titre *Souvenir du* 19 *novembre* 1893, *Dieppe-Newhaven*. Cette seconde version est tout à fait différente, elle ne comporte que neuf strophes, dont seule la première est à peu près semblable à celle de la version de Londres.

CONQUISTADOR

Mon cœur est gros comme la mer
Pour avoir quitté l'être cher,
Gros comme elle et comme elle amer.

La mer, il faut que je la prenne,
Le cœur brave et l'âme sereine,
Bien que m'exilant de ma reine.

M'exilant, mais pour revenir
Plus heureux me dit l'avenir,
Encore que le souvenir.

Mais mon cœur est gros comme l'onde
Soulevée en masse profonde,
Sein immense où s'endort le monde.

Or sans frayeur que d'être loin
De l'être si cher, et sans soin
Autre que son moindre besoin,

Je m'embarque par la tempête
Dans cette espérance inquiète
Du trésor dont je suis en quête.

Pour le lui rapporter gaiement,
Or, argent, perle, diamant
Avec mon cœur en supplément...

L'eau fait rage, la mer est grosse,
Terrible, et s'abaisse et se hausse,
Tantôt basse comme une fosse,

Tantôt s'érigeant en tombeau,
Tandis que, courageux et beau,
Le marin lutte contre l'eau.

Mais pendant l'ouragan sans trêve,
Bercé comme un enfant qui rêve,
Que la mer se creuse ou se lève,

Voyant en songe des tas d'or
Emplir d'infinis corridors,
Pour ma souveraine, je dors...

London, november 1893.

Bien des années s'étaient écoulées depuis son dernier voyage à Londres, douze, treize ans, peut-être un peu plus. Que de choses avaient passé, que d'échecs et de tristesses, de

déceptions et de deuils, de résolutions et de faiblesses. Ce n'était plus le compagnon juvénile de Rimbaud, ce n'était plus le jeune professeur pieux de Bournemouth et de Lymington, c'était un homme usé par la maladie et les excès, mais dont les cinquante ans n'atténuaient pas encore le caractère et l'esprit bizarrement, et, souvent, ingénument enfantin.

La gloire de Verlaine commençait de naître cependant que faiblissait son génie, sous les coups répétés de la maladie, d'une vie sans règle, et dépensée entre les hôpitaux et les cafés. Le temps était déjà lointain, où, n'en comprenant pas le prix, l'éditeur Palmé faisait vendre aux vieux papiers la première édition de *Sagesse*. Une nouvelle génération faisait maintenant cortège au poète, qui, sans vanité, mais avec satisfaction cependant, voyait s'assembler des admirations jeunes et sincères autour de la table de café, au-dessus de laquelle il émettait, parmi des jurons et des invectives, ses vues souvent heureuses et toujours primesautières, et sur laquelle il griffonnait des poèmes selon un génie sans mesure, et souvent moins bien inspiré.

Ses bizarreries, ses apparitions, ses disparitions, ses longs séjours dans les hôpitaux, l'acoquinement de son génie avec les bouges et leurs rauques divinités, sa face camuse, chinoise et faunesque, sa démarche claudicante, ses fanfaronnades de vices, ses réticences et ses éclats, tout cela avait créé autour de lui une légende qu'il ne lui déplaisait point d'accroître de quelques traits peu véridiques et d'ordinaire peu avantageux. C'était là une gloire singulière dont l'encens avait une odeur d'apéritifs et de litre à seize, gloire équivoque, mais indubitable. *Le Lys rouge* d'Anatole France, sous le personnage de Choulette, venait d'en évoquer les traits et la légende, et la mort de Leconte de Lisle l'avait paré du titre de prince des poètes, principauté sans liste civile, et gloire, hélas, sans revenus.

La mort de sa mère [1] avait rompu ses derniers liens avec une existence régulière. Déçu dans ses espérances d'amitié par la mort de Lucien Létinois, déçu dans ses espérances agricoles par son inaptitude à un labeur suivi, il était revenu vers

1. 25 janvier 1886.

Paris descendant, peu à peu, d'une marche incertaine et fatale, les cercles de son enfer.

On peut dire que dès 1889, Verlaine a publié à peu près tout le meilleur de son œuvre ; non seulement ses quatre recueils d'avant la prison, mais encore *Sagesse* (1881), *les Poètes maudits* (1884), *Amour* (1888), *Parallèlement* (1889), *Dédicaces* (1889). Ensuite, à l'exception de *Bonheur* (1891), ce ne seront plus guère que les hoquets du génie. Par endroits, une lueur vraiment belle, et digne des meilleurs jours d'autrefois, mais combien perdue dans le flot des médiocrités écrites en hâte et sans critique sur le coin d'une table de café, ou sur le mobilier chancelant de ses amours de rencontre. Seul, l'hôpital lui assure encore un refuge propice à la poésie, un semblant de sécurité, une atmosphère calme en tout cas, loin des excitations de l'alcool et des criailleries de déplorables maîtresses.

Peu à peu, néanmoins, les minces recueils d'autrefois, si peu goûtés, ont répandu leur parfum immortel de jeunesse toute fraîche et de sincère amour : *Fêtes galantes* ou *la Bonne chanson*, *Sagesse* ou *Romances sans paroles*, voici que ces courts poèmes, tout imprégnés d'une sensibilité vraie, directe, commencent à chanter dans la mémoire des jeunes gens, voici que de jeunes femmes s'émeuvent au don des « fruits, des fleurs, des feuilles et des branches », et écoutent chanter dans leur cœur ; « la chanson bien douce qui ne pleure que pour vous plaire ». Les musiciens, avec bonheur mêlent leurs mélodies aux clartés douces de ses vers [1].

En 1891, on a consacré la valeur de son œuvre en publiant un volume de ses *Poèmes choisis* que l'académicien François Coppée présente au public, et qui s'orne de la reproduction du portrait fait par Eugène Carrière, effigie devenue classique.

1. M. Gabriel Fauré publiait en 1890 « Cinq mélodies » (Paul Verlaine) : *Mandoline*, *En sourdine*, *Green*, *A Clymène*, *C'est l'extase*, et en 1892 le recueil de *la Bonne chanson*. De 1883 à 1893, Charles Bordes avait mis en musique douze poèmes de Verlaine, il en devait mettre encore quatre autres par la suite. *L'Apaisement*, d'Ernest Chausson, est de 1885. Enfin, entre 1888 et 1892 M. Claude Debussy composa tout le recueil des *Ariettes oubliées*, *l'Échelonnement des haies*, *la Mer est plus belle*, *le Son du cor s'afflige*, *Mandoline*, et le premier recueil des *Fêtes galantes*.

Ce furent les premiers « musiciens de Verlaine ».

D'Italie, de Belgique, d'Allemagne, de Hollande, d'Angleterre, les hommages viennent vers le poète, sous la forme de visites, de demandes d'autographes, de collaborations à de petites revues. On souhaite même de lui des articles, des poèmes, des conférences. On désire de voir quelques instants cet homme singulier, sur lequel on raconte tant de choses ; il y a bien parfois dans cette curiosité l'appétit malsain du scandale et du vice ; mais plus souvent encore le sens vrai de son œuvre, une compréhension souvent singulière de la part d'esprits étrangers.

Paul Verlaine commence à devenir européen. Si peu soucieux qu'il ait toujours été de sa réputation, il ne laisse pas de goûter le charme de ces sincérités venues des quatre points cardinaux ; entre deux beuveries, il y songe, il sourit à ces premiers rayons d'une gloire qu'il n'avait point sollicitée. Dans la misère parfois crapuleuse de sa vie, ces admirations viennent jeter quelques éclats il les voit, comme il le dira peu après :

> Donner au vieillissant poète
> L'illusion dans le décor [1].

Mais dans ce concours d'admirations il n'en est pas de plus vives, de plus nombreuses, de plus efficaces que celles qui lui viennent d'Angleterre. Il y compte désormais un petit groupe de partisans qui ont lu et relu ses poèmes, qui déjà les ont traduits, qui les ont présentés au public dans des articles. C'est Mr George Moore qui vient de republier en 1891 dans ses *Impressions and Opinions* sous le titre *A great poet* une étude d'une pénétration si juste, au cours de laquelle il raconte comment il alla voir Verlaine en compagnie d'Édouard Dujardin ; c'est Mr Edmund Gosse, toujours empressé à répandre le goût des meilleures œuvres françaises ; c'est un prêtre catholique écossais, John Gray qui vient de publier un petit volume de poèmes, *Silverpoints*, qui renferme sept excellentes traductions de poèmes de Verlaine ; c'est surtout le poète Arthur Symons et le dessinateur William Rothenstein.

1. *Épigrammes*, V.

Mr Arthur Symons qui allait être le poète raffiné des *Silhouettes*, des *London nights*, de *The Fool of the World*, où la sensibilité la plus aiguë s'exprime en d'exquises nuances, le critique européen des *Studies in prose and verse*, des *Cities*, l'admirable cicerone de la poésie française dans *The Symbolist Movement in Literature* était à l'aurore de sa carrière. Il avait déjà publié des poèmes, des études critiques, il avait pénétré plusieurs littératures et particulièrement la française dont il devait tracer fréquemment la figure d'un si ferme et si souple dessin. Par mille inclinations de sa sensibilité, où se mêlaient au goût des lettres celui de la peinture et de la musique, subissant aussi peut-être l'effet de son hérédité celtique, Mr Arthur Symons s'était particulièrement épris de la littérature et de l'art français ; il en connaissait les aspects les plus originaux et les plus récents ; mais de tous les aspects de la poésie française c'était surtout la poésie verlainienne qui l'avait attiré; ce n'était pas seulement une question d'admiration, mais une véritable affinité poétique, presque analogue à celle qui avait existé entre Baudelaire et Edgar Poe. Bien des poèmes de Mr Arthur Symons ont pour nous une sorte de vibration verlainienne, nullement imitative; rencontre de deux sensibilités par plus d'un endroit semblables, goût des mêmes nuances, même sens musical particulier.

Nul, même en France, n'a parlé de Verlaine, n'en a pénétré l'art comme l'a fait Mr Arthur Symons, avec cette émotion d'un poète qui, en parlant de l'auteur de *la Bonne chanson*, semble parler de son propre cœur.

Un peu avant 1890 Mr Arthur Symons était venu en France où il devait faire par la suite des séjours nombreux et souvent prolongés ; mais dès 1890 il avait eu l'occasion de rencontrer Verlaine, il en fit le récit quelques années après, presque dans le moment même que Verlaine était à Londres [1].

La première fois que je vis Paul Verlaine, ce fut par une chaude soirée, à la fin d'avril, il y a trois ans. Charles Morice dînait avec moi, et après avoir pris notre café, il se tourna vers moi et, avec sa courtoisie habituelle, en inclinant un peu sa grande figure bienveillante, il me proposa d'aller voir au café François-Ier, si nous y trouve-

1. *New Review*, décembre 1893.

rions Verlaine... J'étais très animé à la pensée de rencontrer enfin cet homme extraordinaire, que je m'attendais presque à trouver très semblable à sa caricature des *Hommes d'aujourd'hui*, en diable, avec une longue queue verte... Nous arrivâmes enfin au coin où se trouvait le café François-Ier, Morice poussa la porte et s'avança, je le suivis. Assis à une table, entouré d'un groupe de jeunes gens, Verlaine souriait bienveillamment. Il se leva pour nous accueillir, et nous nous assîmes à la table, en face de lui. A côté de moi se trouvait Jean Moréas, près de lui Charles Vignier, l'auteur d'un volume de vers intitulé *Centon* ; en face, Fernand Langlois. Mais Verlaine, à ce moment, je n'avais d'yeux que pour Verlaine ; il était assez dépenaillé, sans faux col, un foulard blanc autour du cou, un chapeau mou gris enfoncé sur la tête. J'avais vu beaucoup de portraits de lui, pas très beaux à voir, et j'avais lu les plus fâcheux comptes rendus de son apparence ; ce que je vis était tout à fait autre chose. Son visage était étrange, contradictoire, un front bombé, une mâchoire animale, des yeux rusés de faune, mais l'aspect d'ensemble était génial, d'une humanité singulière, et, je dois dire, tout à fait distinguée, malgré tout.

Il me parla de l'Angleterre, de son admiration pour Tennyson, pour Swinburne, pour, — étonnement des étonnements, — le dimanche anglais si religieux, disait-il, et il se mit à tirer la corde d'une cloche imaginaire. Alors, sans transition, il raconta des histoires plutôt raides, au milieu desquelles il s'interrompait pour trouver les équivalents anglais des termes français qu'il employait, les plus impossibles. Il me demanda de revenir le voir chez lui, le lendemain soir et m'écrivit son adresse : Hôtel des Mines, 65, boulevard Saint-Michel, chambre n° 4[1].

Le lendemain Arthur Symons s'en fut le voir et le trouva en compagnie de Fernand Langlois, sirotant une bouteille de rhum, par petits verres, tout en feuilletant de l'autre main une Bible, parlant tour à tour français et anglais.

Tel avait été le prélude d'une amitié qu'Arthur Symons s'employa à rendre profitable au poète, non seulement en répandant en Angleterre le goût de son œuvre, mais en s'efforçant de lui procurer des ressources dont le pauvre Lélian avait, à ce moment, plus que jamais besoin.

(La fin prochainement.)

G. JEAN-AUBRY

1. P. Verlaine, *Dédicaces*, Fountain court.

LES MASSACRES

D'ETHE ET DE GOMERY

(AOUT 1914)

C'est vraiment une poignante ironie de voir l'épopée de vingt jours, toute d'enthousiasme, de foi et d'héroïsme, que nos combattants de Belgique vécurent en août 1914, sombrer dans le sinistre drame que l'on va lire. Du reste, n'est-ce pas là, en raccourci, l'aventure de notre France, surprise en plein rêve d'idéalisme et d'humanitarisme par la plus réaliste et la plus atroce des guerres?

Ceci est le dernier chapitre du carnet de route d'un capitaine d'infanterie [1].

Le livre débute par un coup d'œil sur Paris à la veille du cataclysme. Insouciance, puis jours de fièvre; la mobilisation morale du pays; enfin la marche triomphale d'un régiment vers la frontière, au milieu de l'enthousiasme de tout un peuple.

Cet enthousiasme subsiste chez tous les soldats pendant tout le mois d'août, au cours de longues journées d'inaction, de bivouac et d'ennui, égayées à peine par les uhlans et par les tauben, attristées une minute par l'échauffourée de Mangiennes.

Enfin, on vole au secours de la Belgique que les Allemands foulent et pillent, et brusquement, en vue des poteaux frontières, on se heurte aux masses ennemies, retranchées et formidablement outillées !

C'est la journée du 22 août qui, malgré la surprise, malgré l'infériorité de nos effectifs et de notre artillerie, se termine à Ethe par un succès.

1. Commandant A. Grasset : *Vingt jours de guerre aux temps héroïques*. Le livre paraîtra prochainement. (Berger-Levrault, éditeur.)

Le soir cependant, nos unités disloquées se retirent, laissant des blessés sur le champ de bataille. Atteint lui-même de plusieurs blessures et soutenu par deux soldats, le capitaine rallie près de 300 blessés qu'il conduit jusqu'à Gomery où une ambulance les recueille. Lui continue sa route et c'est pourquoi il n'a pas vu le massacre de ses soldats, qu'il croyait avoir laissés en sûreté, sous la garde des lois internationales.

Mais s'il n'a pas assisté aux scènes qu'il décrit, il connaissait les lieux où s'est déroulé le drame. Il a recueilli les relations officielles faites sous la foi du serment par de nombreux témoins échappés à la mort ; il les a recoupées, contrôlées et présentées, malgré son émotion, avec la plus rigoureuse impartialité. C'est pourquoi ce récit doit être considéré comme un véritable document historique, ayant en outre l'autorité de la chose vue.

LES MASSACRES D'ETHE

22 août. — Pendant toute la journée du 22 août, Français et Allemands se sont trouvés mélangés dans Ethe où la lutte a été furieuse. Les blessés des deux armées sont entrés dans les maisons les plus proches et s'y sont groupés sans distinction de régiment ni de nationalité. Des infirmiers se sont improvisés pour sauver un camarade en danger de mort. Partout où se trouvait un médecin, un poste de secours s'organisait, toujours précaire, changeant de position suivant les vicissitudes du combat.

Les aventures de quelques-uns de ces postes de secours nous sont connues. Le sort des malheureux isolés est moins clairement établi ; mais, des détails qui vont suivre, on déduira facilement ce que durent être les drames particuliers consommés sans témoins ou dans des maisons en feu.

Le docteur Chon, médecin-major de 2e classe, le docteur Lévesque, médecin aide-major de 1re classe de réserve, le maréchal des logis Huet, sous-officier infirmier et deux soldats infirmiers du 14e régiment de hussards, constituent le personnel d'un poste installé dès le matin dans une maison, près du pont du chemin de fer qui sépare Ethe de Belmont.

Dans la mitraille qui fait rage, sous les obus qui éventrent les maisons voisines, et épargnent leur abri, ces héros pro-

diguent leurs soins à des blessés français et allemands recueillis indistinctement après diverses mêlées sanglantes.

A 1 heure de l'après-midi, le poste est visité : c'est un sous-officier allemand, revolver au poing. Sur la paille, il voit des siens étendus à côté des nôtres, tous l'objet de la même sollicitude. Il emmène avec lui le maréchal des logis et deux infirmiers, laissant les deux docteurs continuer seuls leur tâche écrasante.

A 4 heures de l'après-midi, nouvelle alerte. Cette fois, il faut évacuer la maison ; on va l'incendier.

Les blessés sont transportés dans la rue, ou s'y traînent comme ils peuvent.

Des médecins allemands interviennent. Ils emmènent les blessés allemands et veulent bien autoriser les docteurs à placer sur des civières les Français les plus grièvement atteints. Les blessés légers et les docteurs eux-mêmes porteront les brancards.

La misérable caravane s'engage, à travers une épaisse fumée, dans la rue principale dont toutes les maisons brûlent et qui est encombrée de brandons enflammés. Les balles sifflent ; les obus crèvent avec fracas au-dessus de cette fournaise.

Dès la sortie de Belmont, un spectacle horrible : 50 soldats français que l'on a fusillés, gisent sur le côté de la route.

Le peloton d'exécution est encore là. Un sous-officier cherche dans le tas des corps inertes ceux qui paraissent respirer. Posément, tranquillement, il achève ces moribonds d'une balle de revolver à la tempe.

Mais il est embarrassé. A la vue du docteur Chon, il le hèle et le somme de lui indiquer les hommes qui vivent encore, au milieu de l'amoncellement des cadavres. Le docteur refuse avec indignation ; il s'efforce même de faire comprendre à cette brute toute l'horreur de son crime.

Peine perdue ! Heureusement, un officier survient, qui met fin à cette scène.

Le docteur s'est approché des victimes. Parmi elles, il a reconnu ses infirmiers. Il proteste auprès de l'officier ; il demande l'autorisation d'emmener les survivants, s'il en reste. L'officier qui, décidément, est humain, acquiesce.

A l'appel du docteur, une vingtaine d'hommes se lèvent,

sanglants, défigurés — l'un d'eux n'a plus de nez. D'autres, blessés aux jambes, supplient qu'on les emporte, qu'on ne les laisse pas mourir là. Mais que faire, sans moyens de transport?

Le groupe pitoyable se met en route, clopin-clopant. Il se heurte à une ligne de tranchées, devant laquelle il doit s'arrêter pour subir un triage.

Les blessés légers passent seuls et sont poussés brutalement dans les lignes allemandes. Les autres, ceux qui marchent difficilement, n'iront pas plus loin : c'est une mesure d'humanité; ils sont parqués sur place, sous la garde de deux sentinelles, séparés des médecins qui doivent se tenir à vingt pas d'eux, et ils restent là, sans pansement, sans eau, sans la moindre possibilité d'adoucir leurs souffrances.

Peut-être les Allemands craignent-ils quelque machination machiavélique de la part de ces hommes désarmés, s'ils laissent les docteurs s'approcher d'eux. La bataille dure encore et la prudence est de rigueur. Attendons [1]!

Sur la route de Saint-Léger, dans la dernière maison d'Ethe, un autre poste de secours a été organisé par le docteur Moure, médecin auxiliaire, affecté à la compagnie divisionnaire du génie. Le fanion de la Croix-Rouge a été arboré à une fenêtre du premier étage. Pendant toute la journée, installé dans la cave, le docteur panse les blessés qui ne cessent d'affluer, tandis que, dehors, la bataille fait rage.

A 6 heures du soir, la fusillade diminue d'intensité : débordés, nos soldats se sont repliés dans l'intérieur de la localité. Désormais entre les deux lignes, le poste de secours se trouve exposé au feu des deux partis.

Trouée par les obus, la maison prend feu.

Le docteur Moure fait sortir les blessés et les installe, à l'abri des balles, contre le talus de la route, à quelques mètres de l'incendie. Des habitants d'Ethe, parmi lesquels une femme qui porte son enfant, se sont joints au groupe, auprès duquel flotte le fanion de la Croix-Rouge.

Un détachement allemand se présente en ligne déployée.

1. Relation du docteur C..., recueillie par M. le médecin-inspecteur Simonin. (*De Verdun à Mannheim.*)

Son fanion à la main, le docteur se montre à découvert, et vient au-devant des fusils, accompagné des blessés légers.

L'officier s'avance. Il braque son revolver sous le nez du docteur et lui déclare sans préambule, dans un excellent français :

— Vous avez tiré de l'ambulance ; vous serez fusillé.

Du bout de son arme, il compte les blessés qui sont là, puis il donne l'ordre de les conduire dans le bois voisin.

Quelques-uns de ces malheureux, atteints aux jambes ou affaiblis par la perte de sang, marchent trop lentement. On les pousse de la crosse ; on les stimule de la pointe des baïonnettes.

Le docteur fait transporter par des infirmiers les hommes les plus grièvement atteints, et il charge lui-même sur ses épaules le sergent Frisson, dont le pied a été traversé par une balle.

On rencontre un médecin allemand et le docteur se présente à lui. Celui-ci connaît les lois de la guerre ; il fait arrêter le convoi. Tandis que l'officier brutal s'esquive pour n'avoir aucune explication à fournir, les deux praticiens se mettent en devoir de soigner les blessés exténués et d'autres qui gisent un peu partout.

Le soir vient. Appelé ailleurs, le médecin allemand s'éloigne. Tout de suite, l'officier massacreur accourt et donne l'ordre de reprendre le chemin du bois.

Heureusement, un groupe d'officiers supérieurs survient, à qui le docteur demande pour ses blessés l'hospitalité d'une ambulance allemande. Ceux-ci échappent donc à la mort une deuxième fois. Mais, dans la nuit, le docteur Moure est séparé d'eux, et à partir de ce moment, personne ne sait quel fut leur sort [1].

Nuit du 22 au 23 août. — La nuit, en éteignant la bataille, ramène un calme sinistre sur cette région qu'un jour a suffi à transformer en charnier.

Au nord d'Ethe, nous avons laissé, parqués sous la garde de sentinelles, les blessés que le docteur Chon a sauvés des balles du peloton d'exécution.

1. Relation du docteur M...

Torturés par la fièvre et par la soif, ces malheureux implorent du secours. Les médecins veulent s'approcher d'eux : « *Weiter!* » (Au large), crie la sentinelle, en armant son fusil.

Et d'une voix rageuse, elle crie au moribond : « *Wenn sie fliehen, Sie sind todt.* » (Si vous fuyez, vous êtes mort.)

Toutes les deux heures, les hommes de garde sont relevés par d'autres qui sont ivres et dont la baïonnette est rouge de sang. Cette baïonnette, ils la montrent aux blessés, accompagnant leurs gestes de commentaires gutturaux.

On sait à quel régiment appartenaient ces soldats. Au « *Wer da?* » des sentinelles, les isolés répondaient : « *Fünfzigstes Regiment!* » (Cinquantième régiment [1] !)

Dans Ethe, c'est le silence. L'incendie pétille. De temps en temps, une maison s'écroule dans une fourmillement d'étincelles. Une plainte sourde, des râles d'agonie, parfois un cri déchirant, un appel désespéré, montent seuls du brasier [2].

Français et Allemands se sont repliés. Quelques-uns de nos gradés parcourent encore les rues, cherchant à travers l'incendie, les hommes valides qui sont restés endormis parmi les décombres, parce que l'ordre de retraite ne leur est pas parvenu [3]. Malgré le soin et le dévouement avec lequel ces gradés s'acquittèrent de leur tâche, ils ne purent rallier tout le monde. Il resta environ 200 hommes qui, recrus de fatigue, s'étaient endormis au poste de combat où, toute la journée, ils avaient vaillamment accompli leur devoir.

Sortis maintenant de leur abri, ces braves gens ont trouvé la rue jonchée de cadavres. Des camarades blessés les ont suppliés de ne pas les abandonner, de les panser et ils se sont improvisés infirmiers, en attendant mieux [4].

Quelques médecins se sont trouvés là : le docteur Joyeux, médecin-major de 2e classe du 104e d'infanterie ; le docteur Besnard, médecin aide-major du même régiment ; M. Duchamp de la Geneste, médecin auxiliaire au 103e régiment d'infanterie.

1. Relation des docteurs C... et M..., recueillies par M. le médecin-inspecteur Simonin, (*De Verdun à Mannheim.*)

2. Rapport du capitaine K..., du 103e d'infanterie.

3. Relation du docteur C..., médecin-major au 104e, fait prisonnier à Ethe, recueillie par le médecin-inspecteur Simonin.

4. Relation de Marcel M..., engagé volontaire au 104e, prisonnier à Ethe et évadé d'Allemagne, recueillie par le médecin-inspecteur Simonin.

Ils se sont concertés ; ils ont estimé leur présence utile ici ; ils y resteront, couverts, du reste, par les lois internationales qui neutralisent le personnel médical des armées combattantes.

Une quarantaine d'infirmiers et de brancardiers du 103e et du 104e sont à leur disposition qui, dès le point du jour, aidés par les habitants, se sont déjà mis en devoir de relever les blessés français et allemands, gisant sur le sol par centaines [1].

Sur les indications des docteurs, ces blessés sont transportés à la mairie, à la gare, dans un café et dans quelques maisons particulières que le feu a respectées [2].

La mairie surtout, qui dispose de vastes pièces, est transformée en une immense ambulance : près de 400 blessés y sont installés, dont une cinquantaine d'Allemands [3]. Le docteur Joyeux prend la direction de cet établissement [4] tandis que le docteur Besnard organise l'ambulance de la gare, qui contient déjà une centaine de blessés [5].

Le médecin auxiliaire Duchamp de la Geneste soignera sur le terrain même ceux qui ne pourront être transportés sans un premier pansement [6].

Donc, il n'y a plus d'ennemis ici, mais sur la paille ensanglantée, seulement des hommes meurtris, à qui d'autres hommes prodiguent leurs soins, dans la mesure des faibles moyens dont ils disposent.

23 août. — Dès le matin, partout la scène va changer.

Là haut, au nord d'Ethe, du côté allemand, où les blessés sont demeurés parqués, sans soins, toute la nuit, les médecins ont été définitivement séparés de ces malheureux et conduits vers Saint-Léger. En route, près d'Ethe, ils rencontrent de nombreuses troupes allemandes encadrant un misérable cortège d'environ 150 prisonniers français, devant lesquels un

1. Relation du soldat M..., infirmier au 103e, faite sous la foi du serment.
2. Relation du docteur J...
3. Relation du soldat M..., infirmier au 103e, Relation du soldat W..., infirmier au 103e. Relation du docteur J...
4. Relation du soldat W..., infirmier au 103e, faite sous la foi du serment.
5. Relation du soldat Wi..., infirmier au 103e, faite sous la soi du serment.
6. Relation du médecin auxiliaire D... de la G...

peloton d'exécution a été formé. On happe les docteurs et on les pousse parmi les condamnés à mort.

Un général a jeté un ordre bref : « *Bis am letzten abgeschlagen.* » (Abattus jusqu'au dernier.) Un officier d'état-major est là. Le docteur Chon l'interpelle en allemand : il lui demande pour quel motif on va massacrer des prisonniers de guerre. Il lui expose que si, personnellement, il est resté en arrière, au lieu de suivre son régiment, c'est qu'il comptait sur l'observation des lois de la guerre, et que les blessés, tant Allemands que Français, lui avaient paru, à lui comme à ses camarades, avoir besoin de soins.

L'officier est perplexe. Il sollicite des ordres.

Les médecins ont la vie sauve. On les entraîne brutalement vers Virton, les yeux bandés. Ils ne savent pas et aucun témoin n'a pu dire ce qu'il était advenu des 150 prisonniers laissés devant les fusils du peloton d'exécution allemand [1].

C'est vers 8 heures du matin que les premiers détachements allemands se sont timidement infiltrés dans Ethe.

Aux infirmiers qu'ils rencontrent, ils affirment qu'ils respecteront les maisons où flotte le fanion de la Croix-Rouge [2].

Ils sont prudents; ils ne savent pas encore si la localité ne contient pas autre chose que des blessés, des infirmiers ou des soldats égarés.

Ces derniers, éparpillés un peu partout, absorbés par leur tâche d'aides-infirmiers, ne se sont aperçus que trop tard de l'arrivée de l'ennemi qu'ils croyaient en retraite. Maintenant, il n'est déjà plus possible de résister efficacement. Quelques-uns réussissent à s'enfuir; les autres, n'étant du reste pas attaqués, continuent leur office.

Mais, au fur et à mesure que les renforts arrivent, les Allemands deviennent plus agressifs,

Leurs règlements n'admettent pas la présence de combattants valides loin de leur unité. Ils n'admettent pas non plus de circonstances atténuantes à l'égard de militaires qui se sont rendus coupables de ce crime, même pas celle qui peut résulter

1. D'après M. le médecin-inspecteur Simonin (*De Verdun à Mannheim*) qui a recueilli les témoignages des docteurs C... et L...

2. Relation de Marcel M..., engagé volontaire au 104e.

de la mort de tous les gradés d'une compagnie et de la non-communication, pour ce motif, d'un ordre de retraite.

Bref, l'affaire est claire ; tous les combattants valides qui sont là méritent la mort. Du reste, quelques-uns auraient cherché, tout à l'heure, à se défendre ; des coups de fusil seraient partis d'une ambulance et même des femmes auraient tiré [1].

Peu à peu, trois régiments sont arrivés [1].

Tout de suite, l'incendie de ce qui reste de la petite ville est décrété. Les soldats français non blessés sont rassemblés dans la rue, les bras levés. Quelques-uns veulent résister : on les abat. D'autres paraissent suspects : on leur attache les bras derrière le dos [2]. Ils sont plus de 100 que les Allemands encadrent.

Un colonel, « un grand roux » [3], marche à la tête de cette colonne et arrive avec elle devant la mairie. Ici, il y a un grand nombre de blessés et d'infirmiers, spectacle qui porte au paroxysme la fureur de l'officier.

Sur son ordre, un lieutenant, suivi d'une vingtaine d'hommes, pénètre dans l'immeuble. Tous les recoins sont visités ; les portes des armoires sont enfoncées, les meubles fouillés [4].

Rien de suspect, mais il y a là 40 infirmiers, et ce nombre est jugé excessif pour 400 blessés.

Le docteur reçoit l'ordre d'interrompre ses pansements et de faire descendre dans la rue tout son personnel, ainsi que les blessés légèrement atteints. Il veut expliquer l'état de ses malades, dire comment il a fait appel à des soldats de bonne volonté, pour aider infirmiers et brancardiers :

« Ne faites pas le fanfaron, lui répond le colonel ; ne faites pas d'esprit. Faites-moi sortir tous les blessés qui peuvent marcher. »

1. Relation de Marcel M..., engagé volontaire au 104e.

2. Relation du médecin auxiliaire D... de la G... qui les a vus marcher ainsi.

3. Relation du soldat La..., infirmier au 103e. Cette relation, ainsi que celle du soldat Wo..., infirmier au 103e, indique que ces soldats appartenaient au 27e régiment bavarois. N'ayant pu identifier autrement la présence de Bavarois à Ethe, nous ne reproduisons pas l'affirmation de ces deux soldats. Le régiment massacreur sera identifié plus tard.

4. Relation du soldat Lo..., infirmier au 103e.

Puis il ajoute :

« Prenez dix infirmiers ; faites-les rentrer dans la Croix-Rouge, et tous les autres, par quatre, dans la colonne [1]. »

Il y avait dans cette colonne 125 prisonniers et 30 infirmiers ou brancardiers.

Elle fut mise en route, et quelques pas plus loin, une décharge générale, tirée à bout portant par l'escorte, couchait par terre tous ces malheureux [2].

Une vingtaine étaient morts ; presque tous les autres plus ou moins grièvement atteints. A coups de bottes, les Allemands contraignirent ceux-ci à se relever.

Passait un autre groupe composé de soldats et d'habitants d'Ethe que l'on avait fait sortir des caves où ils s'abritaient. Les survivants sont joints à ce groupe et l'ensemble est conduit, la baïonnette aux reins, à l'entrée de la localité, dans un pré attenant à la scierie [3].

Là, est alignée une section allemande, l'arme au pied.

A peine la colonne s'est-elle engagée sur ce terrain, que la troupe, commandée par un officier, exécute sur elle plusieurs feux de salve. Le tir est continué tant qu'il reste un homme debout ; il est ensuite dirigé sur le tas des corps inertes.

Un des rares survivants de cette scène raconte comment il échappa à la mort, après être resté, jusqu'à la nuit, enfoui sous les cadavres de ses camarades. Il était même sans blessures, malgré l'obstination des soldats, à piétiner avec leurs grosses bottes, les corps étendus et à percer de leurs baïonnettes tout ce qui leur paraissait respirer encore.

« Quand je me suis relevé et que je pus m'enfuir, dit-il, mes vêtements, mon visage, étaient couverts de sang. Je devais être effrayant [4]. »

Des scènes d'horreurs, en tout point semblables à celle-ci, se reproduisent pendant toute cette journée.

1. Relation du soldat La..., infirmier au 103e, qui relate les paroles du colonel. Relations des soldats Lo... et Wo... et du docteur J... qui concernent les dix infirmiers.

2. Relations du docteur J..., du soldat Lo..., infirmier au 103e, de Marcel M..., engagé volontaire, du soldat La..., infirmier au 103e.

3. Relations du docteur J..., du soldat Lo..., infirmier au 103e, de Marcel M..., engagé volontaire, du soldat La..., infirmier au 103e.

4. Relations des infirmiers Lo... et La... et de Marcel M...

Dans Ethe pillée et brûlée, on fusille soldats valides ou blessés, civils, femmes, vieillards et enfants. Des hurlements s'élèvent des maisons en flammes ; dans les bois, on entend les cris déchirants de femmes traquées; à chaque instant des salves ou des détonations isolées retentissent, dont le sens est trop clair. Ce n'est plus le bruit franc et enivrant de la bataille. Ces détonations troublant brusquement le silence angoissé ont, aujourd'hui, quelque chose de sinistre [1].

A 10 heures du matin, 35 membres de la Croix-Rouge et à peu près autant de blessés pouvant marcher, les mains liées derrière le dos, étaient refoulés contre un mur, et décimés à coups de fusil. Soixante périrent. Les autres étaient grièvement blessés. Parmi ceux-ci, le caporal infirmier Leblanc reçut sept balles et échappa cependant à la mort [2].

Devant l'église, un peloton d'exécution, en présence du lieutenant-colonel Schleicher, fusillait 240 hommes et 20 femmes [3].

Par endroits, on ne fusillait que les hommes, mais les femmes étaient contraintes de suivre le cortège des condamnés à mort et d'assister à l'exécution de leur mari [4]. Ailleurs, on a vu un enfant d'une dizaine d'années percé de sept coups de baïonnette pour avoir voulu chercher, parmi les cadavres, le corps de son père fusillé [5]. Une maison, au sommet de laquelle flotte le fanion de la Croix-Rouge, est brûlée avec les vingt-cinq blessés qu'elle abritait [6].

La mairie va finalement être incendiée, elle aussi. Les 500 personnes qu'elle contient vont périr. Les flammes commencent à dévorer l'immeuble. L'intervention opportune d'un major allemand empêche le crime, et l'incendie est éteint [7].

Mais la vie de ces malheureux n'est pas garantie pour cela. A chaque instant des patrouilles font irruption dans les salles. Elles forcent les blessés à se lever ; elles les maltraitent [8].

1. Relation de Marcel M..., engagé volontaire au 104e et du capitaine K...
2. Relation du médecin auxiliaire D... de la G...
3. Témoignages de nombreux réfugiés, faits sous la foi du serment.
4. Relation de Marcel M... et témoignage du capitaine K..., du 103e.
5. Relation du soldat La..., infirmier au 103e, qui a relevé puis sauvé l'enfant.
6. Relation du soldat La..., infirmier au 103e, rédigé par écrit sous la foi du serment.
7. Relation du docteur J...
8. Relation du capitaine K..., du 103e.

Le docteur Joyeux, qui veut s'interposer, est bousculé, menacé du revolver. Un moment, il est entraîné pour être fusillé. Heureusement, il parle allemand. Il réussit à faire comprendre à ces brutes que leur intérêt est de le laisser vivre, puisque la vie de nombreux blessés allemands dépend de ses soins [1].

L'ambulance de la gare, où le docteur Besnard est parvenu à grouper quatre-vingts blessés, est visitée, elle aussi et on estime qu'elle contient trop de gens valides. On se refuse même à voir un médecin dans le docteur Besnard qui, sans autre enquête, est condamné à mort, ainsi que ses treize brancardiers. Tout ce personnel est conduit à l'extérieur et le soin des blessés est confié à deux ou trois infirmiers. Devant le peloton d'exécution, le docteur a l'idée de présenter son livret militaire à l'officier qui commande là. Cette circonstance lui sauve la vie, mais les treize brancardiers tombent sous les balles [2].

Des détails abondent, répugnants de sadisme, devant lesquels l'imagination reste confondue.

Plusieurs femmes d'Ethe, ont été faites prisonnières. Cinquante soldats français sont réunis ; on leur offre la vie sauve s'ils consentent à tirer sur ces femmes. Tous refusent avec indignation. Tous sont fusillés [3].

Le curé est fait prisonnier, lui aussi, complètement déshabillé, promené dans les rues et battu de verges [4].

Partout, les soldats allemands achèvent les blessés et les dépouillent. Le capitaine Kelle, du 103e, grièvement blessé et demeuré sur le terrain, voit la mort de près. Dans la soirée, une patrouille allemande s'est arrêtée à sa hauteur. Un soldat allemand l'a désigné à l'attention de ses camarades, et tout de suite, un autre a armé son fusil. Un officier est survenu qui a poussé la patrouille en avant [5].

1. Relation du docteur J...
2. Relation du soldat Wi..., infirmier au 103e.
3. Déposition d'un habitant d'Ethe, fugitif, recueillie sous la foi du serment.
4. Relation du capitaine K..., du 103e.
5. Relation du soldat Lo..., infirmier au 103e, recueillie sous la foi du serment.

Il faut dire que parmi ces Allemands tous n'étaient pas des incendiaires, des pillards et des bourreaux. Plusieurs régiments traversèrent Ethe, ce 23 août, se dirigeant vers le sud. Suivant l'humeur ou le caractère de ceux qui commandaient, des feux de salves étaient tirés stupidement dans la direction des maisons que l'on supposait habitées [5], ou bien on fusillait au passage quelque civil, homme ou femme, quelque infirmier, ou bien on distribuait aux blessés et à ceux qui les soignaient, de la nourriture, du vin, des cigares, produits de rapines récentes [1]. Dans l'ensemble, ces gens avaient déjà, au début de la guerre, la mentalité des soudards de Wallenstein.

En tout cas, pendant une semaine, il se trouva tous les jours quelque détachement pour rallumer l'incendie près de s'éteindre et pour fusiller quiconque se hasardait hors des habitations [2]. Nos infirmiers ne sortaient que la nuit, pour chercher leur nourriture et celle de leurs blessés.

Nos formations sanitaires subsistèrent cependant, grâce aux légumes des jardins et aux animaux abandonnés, qui erraient dans la campagne. Même, les soins les plus urgents purent être donnés aux blessés, parce que, sur le champ de bataille où gisaient tant de débris, on trouva quelques paniers de pansement provenant de voitures médicales détruites.

Qui dira jamais l'inlassable dévouement et la merveilleuse ingéniosité dont le personnel médical fit preuve dans ces circonstances affreuses? Le résultat fut que, parmi les 600 blessés qui furent traités dans Ethe pendant cette semaine, 30 seulement succombèrent [3].

Le huitième jour enfin, ces malheureux qui paraissaient voués à la mort et pour qui les autorités militaires allemandes n'avaient pas eu un regard de pitié, furent enfin ravitaillés par des Luxembourgeois. Ceux-ci obtinrent pour eux une sauvegarde allemande et aussi des médicaments, dont ils avaient le plus urgent besoin [4].

Peut-être pensera-t-on que les Allemands avaient des raisons particulières pour traiter Ethe avec une telle rigueur.

1. Relation du soldat Wo..., infirmier au 103e, recueillie sous la foi du serment.
2. Relation du soldat Lo..., infirmier au 103e.
3. Relation du docteur J....
4. Relation du soldat Lo..., infirmier au 103e.

Voici donc un village où aucun combat ne s'est livré, où aucun acte d'hostilité n'a pu motiver une répression quelconque : c'est Latour.

Le capitaine Kelle du 103e, y a été transporté, le 23 au matin, et déposé au presbytère. Il écrit :

« Le lendemain de mon arrivée, autant que je le puis préciser, le prêtre, l'abbé Witzer, me dit que l'autorité allemande venait de le requérir pour chercher dans le voisinage de la localité un caisson abandonné. Menaces de représailles étaient faites, pour le cas où l'ordre ne serait pas exécuté.

« Quelques heures plus tard, je vis revenir le prêtre. Il me raconta que, pour éviter à Latour le sort d'Ethe, il avait exécuté l'ordre donné, prenant avec lui quelques habitants et un fanion de la Croix-Rouge.

« Comme ils revenaient, le travail terminé, l'artillerie avait ouvert le feu sur eux, et à son arrivée au village, un officier allemand était venu s'excuser ironiquement de l'incident.

« Un ou deux jours plus tard, il était convoqué avec son oncle, un vieux prêtre et la plus grande partie des gens valides du village, pour enterrer les morts.

« Le soir et le lendemain, aucune nouvelle d'eux ne parvenait à Latour. J'appris par le médecin de Virton, que tous avaient été fusillés.

« Je fus encore soigné un jour ou deux par la sœur et par la mère de ce prêtre, qui demandaient avec angoisse des nouvelles du disparu et qui ne connurent la vérité que quand il fut impossible de la leur cacher [1]. »

Un autre témoignage.

Le capitaine Richard, du 103e, grièvement blessé, avait été transporté, lui aussi, au presbytère de Latour.

Informé, le 23, que de nombreux soldats français, non blessés, s'étaient réfugiés dans l'église du village, il leur fit expédier par le curé lui-même, l'ordre formel de partir immédiatement et de rejoindre les lignes françaises.

Ces soldats ne savaient que faire. Ils attendaient un ordre. Ils s'empressèrent d'obéir.

1. Relation du capitaine K..., du 103e.

« Ce fut seulement quelques minutes après leur départ, dit le capitaine, que l'infanterie allemande vint prendre possession du village et son premier soin fut d'aller visiter les différentes ambulances. Tout joyeux, le vieux curé venait me dire, peu de temps après, que le commandemend avait exprimé sa satisfaction de n'avoir rien remarqué d'anormal, et promis, de ce fait, que Latour serait respecté.

« Ceci n'empêche pas que, le lendemain, toute la population mâle envoyée à Ethe pour ramasser les morts, fut fusillée, les deux curés en tête. »

Quelques témoignages très précis nous édifient pleinement sur la manière atroce dont le crime fut accompli.

Avant d'abattre ces malheureux à coups de fusil, les Allemands leur avaient fait creuser leur fosse. Hommes et femmes travaillèrent sous le fouet, abreuvés des plus basses injures.

Aux femmes ils criaient : « Cochonnes, salopes ; tout à l'heure nous ferons de vous de la chair à saucisse » ; et aux hommes : « Travaillez, travaillez, nous vous fusillerons quand vous aurez fini [1] ! »

Voilà comment Latour, qui n'avait pas encouru la colère des soldats du kaiser, ne fut le théâtre d'aucun assassinat. Et voilà comment aussi, toute sa population mâle, appelée à l'extérieur, fut exterminée.

Le 25 août, il ne restait dans ce village que dix-sept hommes vivants, dont six valides. Soixante-et-onze avaient été massacrés [2].

LES MASSACRES DE GOMERY

Dans l'après-midi du 22 août, Gomery était déjà encombré de blessés.

Les secours y avaient été sommairement organisés, grâce à l'initiative de deux médecins : le docteur Sédillot, du 26e régiment d'artillerie et le docteur Duteil, du 14e régiment de hussards.

1. Relation du médecin aide-major D..., témoin oculaire. (Rapportée par M. le médecin-inspecteur Simonin. (*De Verdun à Mannheim.*)

2. Rapports de réfugiés de ces régions, faits sous la foi du serment.

Dès le matin, au premier coup de canon, le docteur Sédillot avait installé un poste dans une maison située à l'extrémité du village sur le chemin de Latour. Vers midi, le docteur Duteil en trouvait un en voie d'organisation au château; dont il prenait la direction.

Toute la journée, les deux postes s'ignorèrent. Les causes de cette incohérence et l'origine véritable de tous les désastres qui se produisirent ici, doivent être vues tout d'abord dans le fait que le service médical de la 7e division fut, dès le matin du 22, privé de son chef, le médecin principal Simonin.

Embouteillé dans Ethe avec le général de division qu'il accompagnait, M. le médecin principal Simonin fut grièvement blessé, avant d'avoir pu faire parvenir aucun ordre ni aucune instruction à ses chefs de service. Transporté au château de Gomery vers 3 heures de l'après-midi, il s'y trouva privé de tout moyen de commandement. Les ordres qu'il donna, pour amener plus de régularité dans les évacuations et dans l'organisation des postes, ne parvinrent même pas à destination.

D'autre part, le médecin-major de 1re classe Legrand, chef du service médical au 103e régiment d'infanterie, à qui incombait désormais, comme au plus ancien, la direction des services de la division, ne se trouvait pas à ce moment à son régiment : il ne put être rejoint qu'à 6 heures du soir à la Malmaison, où il fut informé de ses nouveaux devoirs[1]. A cette heure tardive, mal orienté sur la situation qui était confuse, le médecin-major Legrand ne vit pas non plus la possibilité de réaliser l'évacuation de Gomery.

C'est pourquoi ce village était encore encombré de blessés le 23 août, vers 11 heures du matin, quand les Allemands s'y présentèrent en forces, alors que dans des circonstances plus normales, il aurait pu être, à cette heure, entièrement vide.

Dans la soirée du 22, la plupart des blessés qui avaient eu la force de se traîner jusqu'à Gomery, y avaient trouvé

1. Médecin-inspecteur Simonin, *De Verdun à Mannheim.*

des maisons et des granges ouvertes; ils s'y étaient entassés, recrus de fatigue.

J'ai dit comment le groupe que je conduisais s'était arrêté dans la localité, vers 10 heures du soir, et par quel hasard je n'étais pas resté là, moi aussi, malgré mon extrême fatigue [1].

A ce moment, l'église, la mairie, la maison d'école, de nombreuses maisons particulières regorgent déjà de blessés, d'infirmiers, de brancardiers, de soldats même, qui se sont dévoués pour soigner un camarade ou un chef et qui n'ont pas voulu l'abandonner.

Au milieu de cette cohue, s'écoulent, par tous les chemins, par tous les sentiers du bois, les débris de la 14e brigade, unités désorganisées, qui ont perdu presque tous leurs officiers et les trois quarts de leur effectif.

1. Ce récit se trouve dans le chapitre précédent : *Victoire et retraite*. Voici le passage :

« Je n'ai conscience de rien. Je marche machinalement, comme un automate. Je ne sens pas la fatigue. Une seule idée nette persiste : je ne veux pas rester en arrière, puisqu'on se retire ; je ne veux pas être fait prisonnier ; je marcherai aussi longtemps qu'il le faudra ! Je dois penser à haute voix, car Pouzet m'affirme plusieurs fois, avec force, tout en m'aidant à marcher, qu'il ne m'abandonnera jamais, quoi qu'il arrive.

« Des maisons : c'est Gomery. Ma colonne se disloque. La plupart des blessés qui me suivaient, trahis par leurs forces, s'arrêtent. La grange où ma compagnie a dormi, la nuit précédente, est là, grande ouverte, débordant de paille : ces malheureux s'y engouffrent. Le lieutenant-interprète Deschars me quitte aussi, en me remerciant.

« Je me fais conduire chez l'échevin dont on a découvert le logement sur le chemin de Latour. La maison est hermétiquement close. Personne ne répond aux coups de sonnette, aux coups de marteau, aux coups de crosse. Lebrun veut enfoncer la porte; je m'y oppose. Je vais retourner dans la maison où j'ai cantonné la nuit dernière ; je suis certain que ces braves gens m'accueilleront de leur mieux.

« En route, je rencontre le colonel. Il vient de recevoir des ordres : le régiment ne s'arrête pas à Gomery. On pousse jusqu'à Ruette.

« — Voulez-vous rester ici, Grasset? Il y a une ambulance; vous y serez très bien.

« — Non, certes, mon colonel, je vous suivrai.

« — Je n'ai aucune voiture, aucun moyen de transport à vous offrir et Ruette est encore à trois kilomètres.

« — Je ne veux pas rester en arrière, mon colonel. Je suivrai le régiment. Je marcherai aussi longtemps qu'il le faudra.

« Pouzet me soutient de son mieux. Je tends toute ma volonté pour ne pas tomber. Mes jambes flageollent et se dérobent sous moi. Je sens que je perds l'équilibre ; il me semble que je m'enlève. Cette impression est très pénible... »

Pêle-mêle avec nos colonnes, à la faveur de l'obscurité, des patrouilles allemandes sillonnent la forêt, en se dissimulant au passage de nos soldats et arrivent jusqu'à Gomery, égarées probablement, pour la plupart et fort en peine.

Il est vraisemblable que ces patrouilles furent accueillies à coups de fusil par les nôtres quand il leur arriva de se heurter à une de nos colonnes, ou aux premières maisons de Gomery. Quoi de surprenant à cela? Ce soir-là, nous tous qui nous retirions, pour obéir à des ordres, nous n'étions pas des vaincus! Je sais bien qu'avec la vingtaine de braves qui étaient autour de moi, escorte de 300 blessés et du drapeau dont le hasard nous avait confié la garde [1], nous étions décidés à passer sur le ventre de tout ennemi qui eût cherché à nous barrer la route. Des coups de fusil devaient donc être tirés et furent certainement tirés autour de Gomery et à Gomery, dans la soirée du 22, car le combat continuait encore.

Or, les Allemands ont invoqué ce prétexte pour expliquer les odieux massacres qu'ils commirent, de sang-froid, le lendemain. Autant dire qu'ils ont égorgé, le 23 août, des prisonniers sans défense, parce que l'armée française avait eu l'audace de se battre, le 22, sur le champ de bataille d'Ethe!

Le 22 août, à 9 heures du soir, tandis qu'avec ma colonne je me trouvais encore entre Ethe et Gomery, une patrouille allemande, commandée par un officier, se présentait déjà au château de Gomery.

L'officier était pressé, car la situation n'était pas claire. Il n'avait avec lui que quelques hommes. Il se montra poli. Il déclara respecter la Croix-Rouge et se retira.

A 10 heures, l'ambulance du château était visitée de nouveau. L'officier qui commandait la patrouille avait dû s'égarer, rencontrer des combattants (nous arrivions à ce moment dans la localité), recevoir des coups de fusil. Il prétendit que l'ambulance était un repaire de francs-tireurs; que d'une maison affectée à la Croix-Rouge on avait tiré sur lui. Très irrité, il s'affirma décidé à faire des exemples, et il

1. Le drapeau du 104e régiment d'infanterie, dont j'avais rencontré le porte-drapeau et la garde errant sur ale chmp de bataille.

emmena les docteurs Duteil et Besnard, qui assuraient seuls le service de l'ambulance.

Puis, de la nuit, rien ne troubla plus le calme de l'hôpital. Le médecin principal Simonin dont les souffrances physiques se doublaient de tortures morales, dans l'impuissance où il était de soulager les malheureux qui agonisaient autour de lui, a raconté les affres de ces heures sinistres, heures de cauchemar que rendait plus terribles encore l'angoisse de l'irrémédiable abandon, mais que sut adoucir l'admirable dévouement et l'ardente sympathie des châtelains de Gerlache.

Cependant, le 23 au matin, l'ennemi reprend le contact de nos troupes. Ce sont d'abord des uhlans, puis de l'infanterie. Les premiers éléments ne commettent pas d'excès. Ces soldats demandent du pain, des œufs, comme tous les soldats. Même, à 11 heures du matin, une patrouille ramène à l'ambulance le docteur Duteil. On l'avait conduit à Bleid, puis à Ethe, où le général commandant le 5e corps d'armée allemand avait consenti à lui délivrer un sauf-conduit pour rejoindre Gomery.

A 13 heures, la situation devient subitement alarmante. Une patrouille du 47e régiment silésien s'est déployée devant le château et, sans la moindre sommation, elle exécute un feu nourri contre les fenêtres. Plafonds, murs, cloisons sont criblés de balles. Cependant, personne n'est atteint. Mais, quelques soldats qui ont voulu sortir, sont abattus à bout portant.

Des Allemands font irruption dans la cour de l'immeuble, baïonnette au canon. Mademoiselle de Gerlache, qui s'est portée héroïquement au devant d'eux pour éviter d'autres crimes et dans la pensée que ces soldats respecteront une femme, est bousculée par un jeune sous-lieutenant.

Ce dernier entre, le revolver au poing, en criant : « Les mains hautes. Que personne ne bouge, ou vous êtes morts ! »

Puis, apercevant les cinq galons d'or du professeur Simonin, il salue militairement et s'informe.

Pour lui, le médecin principal est un officier. Il n'en veut pas démordre. C'est un officier, puisqu'il est blessé. En discutant, il soupèse sa croix de la Légion d'honneur.

Finalement, il le prend pour otage et le fait emporter sur un brancard.

Et voici ce dont le professeur fut témoin en cours de route, sur le chemin de Bleid à Gomery.

Le village était déjà en flammes. Des soldats allemands allaient et venaient dans la fumée. Munis d'appareils arrimés sur leur dos et de pastilles incendiaires, ils s'appliquaient à ce qu'aucun immeuble ne fût épargné par le feu.

Un moment, des salves éclatèrent à la lisière du bois. Des balles sifflèrent dans tous les sens. Le sous-lieutenant expliqua que le 47e régiment arrivait et préparait son entrée dans la localité.

« Je regrette... C'est la guerre », ajouta ce jeune homme.

Il fallut s'abriter dans un fossé, pour éviter la mort.

Le médecin principal est transporté sur la route d'Ethe et déposé contre un talus. Il a la présence d'esprit de faire savoir à ses gardiens qu'il est connu du médecin inspecteur général von Coler, du ministère de la guerre de Berlin. Par respect pour le Herr Professor et probablement par crainte de quelque châtiment, on le reconduit, tout de suite, avec déférence, au château. Bien mieux, le château lui-même sera épargné, en considération de son hôte [1].

Donc, le château ne fut le théâtre d'aucun crime. Il n'en fut pas de même de la maison où était installé le poste de secours du docteur Sédillot.

Il y a là, au rez-de-chaussée, le lieutenant-interprète Deschars, dont la blessure ne présente aucune gravité ; à l'étage, le capitaine Privat, du 104e, atteint à la tête, à la poitrine et au pied ; le lieutenant Jeannin, du cadre de Saint-Cyr, qui avait brillamment combattu à la tête d'une section du 103e et dont le pied allait être amputé. Dans les pièces contiguës, au rez-de-chaussée et à l'étage, ainsi que dans la grange, de nombreux blessés, plus de cent peut-être, sur la paille ou sur des grabats [2].

Toute la nuit du 22 au 23, le docteur Sédillot, aidé du médecin auxiliaire Vayssière et de l'étudiant en médecine Grimbert, se multiplie pour mener à bien la plus écrasante des tâches.

1. D'après le médecin-inspecteur Simonin : *De Verdun à Mannheim*.
2. D'après l'ensemble des dépositions consultées.

Le 23 au matin, il s'inquiète de ce que le commandant n'a encore rien tenté pour évacuer son ambulance, et il se décide à assurer lui-même cette évacuation. Il envoie ses infirmiers réquisitionner dans le village tous les véhicules disponibles, sur lesquels il compte installer les blessés les plus grièvement atteints; les blessés légers suivront à pied. Pour qu'aucune surprise ne se produise au cours de cette opération, un infirmier, mis en sentinelle, surveille les débouchés du bois.

Mais dès 8 heures du matin, des alertes se produisent. Le village est cerné ; de nombreuses patrouilles sillonnent les campagnes. Même, à 8 heures 30, l'une d'elles, conduite par un feldwebel, vient visiter l'ambulance.

Les Allemands brisent les fusils qu'ils trouvent; le feldwebel monte à l'étage et s'enquiert de l'état des blessés. Au capitaine Privat, que le docteur lui présente comme grièvement blessé à la tête, il dit : « C'est la guerre. Vous n'avez rien à craindre. Je suis un honnête homme. Je respecte la Croix-Rouge [1]. »

Cependant, et malgré l'intervention de deux autres patrouilles, le convoi, enfin prêt, allait se mettre en route vers 11 heures, quand l'infirmier accourt : « Les voilà ! » En effet, par le chemin d'Ethe une forte fraction allemande se hâtait vers Gomery. On s'empresse de décharger les voitures. En hâte, avec d'infinies précautions, on replace sur leur paille ensanglantée les malheureux qu'on avait cherché à sauver. L'ordre est à peine rétabli quand l'ennemi arrive en vue de la maison [2].

Le docteur Sédillot vient d'achever l'amputation du pied du lieutenant Jeannin, lequel a supporté cette douloureuse opération sans être anesthésié, une cigarette aux lèvres, en plaisantant.

Muni d'un fanion de la Croix-Rouge le docteur sort au-devant des nouveaux arrivants. Les Allemands le mettent plusieurs fois en joue. Même, trois coups de feu partent qui ne l'atteignent heureusement pas [3].

Il s'arrête et un lieutenant s'avance vers lui. Il explique à cet

1. Rapport du Capitaine P..., du 104e régiment d'infanterie.
2. Rapport du brancardier D..., du 26e régiment d'artillerie.
3. Rapport du docteur S..., du 26e régiment d'artillerie.

officier qu'il est « *Militär Arzt* », resté auprès des blessés, que son poste de secours est là, neutre, de par les lois internationales.

Ce lieutenant demande, lui aussi, à visiter le local.

Le personnel de l'ambulance est aligné sur un rang. Revolver au poing, l'Allemand passe devant chacun, s'assure que personne n'est armé, puis visite minutieusement toutes les pièces. A l'étage, il salue les officiers, puis, n'ayant rien relevé d'insolite, il s'éloigne. Il a déclaré que tout étant correct (*richtig*), le personnel ne serait pas considéré comme prisonnier de guerre. Les soins peuvent donc être continués en toute tranquillité.

Pleinement rassuré, le docteur se met en devoir de panser le lieutenant Deschars.

Soudain, la situation s'aggrave. Les soldats allemands qui encombraient la rue et qui, jusque-là, s'étaient montrés absolument calmes, causant et riant entre eux, interpellant nos blessés et leur donnant même du tabac et des boîtes de conserves [1], deviennent nerveux sans motif apparent. Qu'ont-ils appris? On ne le sait, mais les plaisanteries cessent ; les conversations aussi. Par les fenêtres ouvertes, ils jettent des regards féroces dans l'intérieur des pièces. Quelques-uns font le geste de couper le cou. On entend des lambeaux de phrases annonçant les plus sinistres intentions : « C'est la guerre de la mort ! (*Es ist Krieg des Tods!*) » « Une balle dans la tête. (*Kugel im Kopf.*) »

Soucieux d'éviter toute provocation, le docteur Sédillot donne l'ordre à ceux de nos soldats, blessés légers ou infirmiers qui se trouvaient à l'extérieur, de rentrer dans l'ambulance. Lui-même, ayant terminé le pansement du lieutenant Deschars, s'apprêtait à aller visiter les blessés de l'étage supérieur, quand des coups de fusil éclatent. Il prend son fanion et se précipite vers la porte d'entrée. Mais celle-ci s'ouvre avec fracas. Il est repoussé brutalement. Une dizaine d'hommes, la baïonnette basse, font irrption.

« Dehors ! » (*Heraus*), crie un sous-officier : « Tout le monde fusillé ! » (*Alles geschossen* [2].)

Très calme, le docteur fait remarquer que l'ambulance ne

1. Rapport du brancardier D..., du 26e régiment d'artillerie.
2. Relation du docteur S..., du 26e régiment d'artillerie.

contient que des médecins, des infirmiers et des blessés. Il montre qu'il n'a autour de lui, dans cette pièce du rez-de-chaussée affectée aux pansements, que le médecin auxiliaire Grimbert, l'infirmier Bourgis, et, étendu sur un grabat, le lieutenant interprète Deschars, dont le pansement vient à peine d'être terminé.

« *Heraus!... Heraus!* » crie le sous-officier sans rien écouter.

Le docteur insiste. Il parle couramment l'allemand. Il demande à voir le lieutenant qui vient de visiter le poste.

Pour toute réponse, le sous-officier saisit un revolver français qu'il portait suspendu au cou et visant le docteur à la tête, il fait feu. Un geste instinctif fait dévier l'arme et la balle traverse l'épaule droite.

Tout de suite, le forcené se précipite vers le lieutenant Deschars et, à bout portant, lui fracasse la tête.

« *Feuer!... Feuer!* » commande-t-il.

Les soldats tirent. Le docteur Vayssières tombe, Grimbert tombe. Bourgis peut s'enfuir par la fenêtre. Le docteur Sédillot reçoit deux nouvelles balles, l'une à la cuisse droite, l'autre au bras gauche. Il s'abat contre la porte qui communique avec la pièce voisine et cette porte s'entr'ouvre sur une tuerie [1].

Là, le vacarme est effroyable ; les détonations, les hurras, les hurlements de détresse, les cris déchirants, les râles remplissent l'air. On tue les infirmiers à coups de fusil. On les cloue aux murs à coups de baïonnette. Les blessés étendus sur la paille et incapables de bouger, on les assomme à coups de crosse, et comme à l'abattoir, le « han » est suivi du coup sourd qui annonce le brisement des os du crâne ; on piétine les moribonds pour les achever.

Ce sont des courses éperdues vers les fenêtres, des cris désespérés : « Ils vont nous tuer ! » Quelques-uns réussissent à sortir. Ils sont tirés comme des lapins [2] ; ils s'abattent au milieu des éclats de rire et des exclamations : « Encore un ! » *(Noch ein ! Noch ein !)* Ceux que les balles n'ont pas tués et qui essaient de se mettre à l'abri, en rampant sur les mains et sur les genoux, sont achevés à coups de baïonnette, ou plus simplement à coups de crosse.

1. Relation du docteur S..., du 26e régiment d'artillerie.
2. Relation du capitaine P..., du 104e régiment d'infanterie.

La joie des Allemands est indescriptible, leur enthousiasme aussi. Ils chantent le *Deutschland uber alles*. Un clairon sonne la charge. Pas de quartier ! Cette attaque furieuse est menée par le 47e régiment de Basse-Silésie.

Un infirmier est accouru vers le docteur qui gît entre les deux pièces. Il le tire dans celle où râle encore le lieutenant Deschars et il referme la porte sur lui. Il voudrait l'emporter. Le docteur s'y refuse ; il engage le brave garçon à le laisser mourir là et à tâcher de se sauver lui-même [1].

Maintenant, tout bruit a cessé au rez-dechaussée où il semble bien qu'il ne reste rien de vivant. Quant aux blessés de l'étage supérieur on leur réserve une surprise. Une équipe a mis le feu au quatre coins de l'immeuble que les flammes entourent déjà et dévorent.

Pour n'être pas brûlés vifs, ces malheureux n'ont pas d'autre ressource que de sauter par les fenêtres, ceux du moins qui sont en mesure de quitter leur grabat.

Les uns se précipitent dans la rue et sont accueillis au vol par des salves nourries accompagnées de tous les éclats d'une joie délirante. Les hurras, les applaudissements qui saluent un coup heureux, empêchent d'entendre les hurlements des suppliciés qui brûlent vivants dans l'intérieur.

D'autres, plus heureux, se sont précipités par les fenêtres qui donnent dans le jardin. Le capitaine Privat, du 104e, est de ceux-là, le docteur de Charette aussi, et avec eux le lieutenant Jeannin, amputé du pied droit depuis une heure à peine. Dans sa chute, le lieutenant perd son bandage, et le moignon sanglant de sa jambe pénètre profondément dans la terre.

Chassé par les flammes, le docteur Sédillot s'est traîné à travers les pièces du rez-de-chaussée, remplies de cadavres. Dans un atelier, il a trouvé une échelle. Se hissant avec les dents, avec son bras, avec sa jambe valide, malgré la fumée qui le suffoque, il a gagné une sorte de grenier. Parvenu sous la toiture, il échappe à l'asphyxie, grâce à une ouverture où il peut passer la tête. Par là, il voit les Allemands qui ont découvert les blessés échappés à la tuerie de tout à l'heure et qui

1. D'après la relation du brancardier D..., du 26e régiment d'artillerie.

les massacrent à coups de baïonnette, puis détroussent les cadavres.

Mais, peu à peu, le feu gagne. Le docteur va être brûlé vif. Heureusement, les bandits, croyant avoir terminé leur œuvre sinistre dans le jardin, se sont éloignés. Réunissant le reste de ses forces, le docteur agrandit l'ouverture à laquelle il doit déjà la vie. Il y engage tout son corps, puis se laisse glisser le long du mur. La chute est rude. Il se brise le péroné. Il a cependant l'énergie de se traîner jusqu'à un plant de choux où il trouve blottis cinq ou six hommes et avec eux le lieutenant Jeannin, le docteur de Charrette et deux maréchaux des logis qui ont pu échapper à toutes les investigations. L'endroit n'est pas sûr ; des patrouilles peuvent revenir, et les détonations, les hurras, les appels déchirants des blessés abandonnés dans le brasier, indiquent que si l'on est découvert, c'est la mort. Le groupe lamentable réussit à gagner la cave de l'immeuble où il disparaît. Quelques survivants se sont déjà réfugiés là. Au total, ils sont dix-huit. L'air surchauffé par l'incendie des étages est rendu irrespirable par la fumée, mais pour le moment, l'ennemi le plus redoutable, c'est l'Allemand, et ici, on est assuré, pour quelques heures, de lui échapper.

Le capitaine Privat, du 104e, n'a pas été aussi favorisé. Une patrouille l'a découvert dans le fossé où il s'était blotti avec quelques hommes. On fait lever ce groupe à coups de crosse, à coups de baïonnette et comme le commandement a sans doute décidé de procéder avec plus de méthode et plus de solennité aux exécutions, on le conduit devant le mur du cimetière, qui est sur la route de Latour, à 150 mètres de là.

Tout le long de ce mur, un grand nombre de blessés français sont alignés : ce sont des condamnés à mort ; ils vont être fusillés. A quelques mètres d'eux, un amoncellement de cadavres : ce sont les suppliciés. En face, une section d'infanterie attend, l'arme au pied, commandée par un lieutenant qui fait les cent pas. Un officier à cheval est près de la route ; il préside aux exécutions. Il y a des spectateurs aussi : une foule de femmes et d'enfants, assistés d'un prêtre et surveillés par des soldats, la baïonnette au canon.

De l'autre côté de la route, dans un champ, un bataillon est au repos. Derrière une haie, d'où ils peuvent tout observer sans être vus, des officiers de tous grades devisent tranquillement.

La Mise en scène des "Exécutions" de Gomery

(d'après le croquis joint au Rapport du Capitaine P.. du 104e Régiment d'Infanterie échappé au massacre)

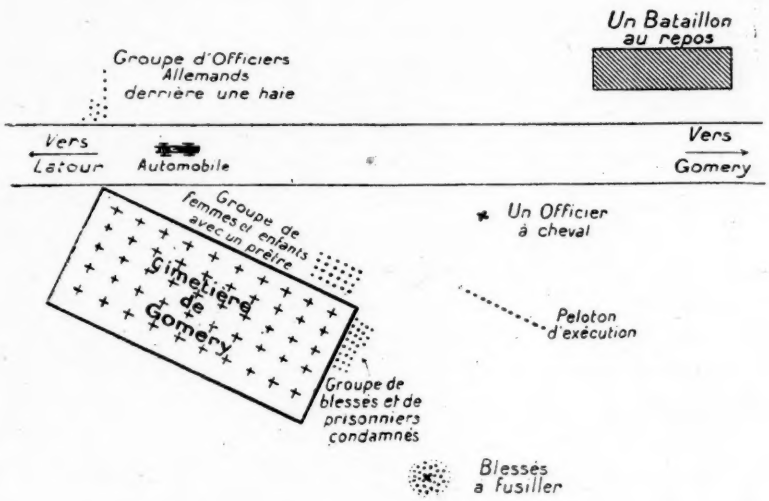

En passant à côté de l'officier à cheval, le capitaine Privat montre ses galons.

— Capitaine? — demande cet officier.

— Oui.

— Blessé?

— Oui.

— Où avez-vous été blessé?

— A Ethe, hier.

— Régiment?

— 104e régiment d'infanterie.

Cet interrogatoire paraît long aux deux hommes qui ont conduit le capitaine jusque-là. Ils veulent l'entraîner vers l'endroit où une décharge vient d'abattre un lot de condamnés.

— *Halt !* — commande l'officier allemand. — Cet officier ne sera pas fusillé !

Sur ces entrefaites, arrive le sous-lieutenant Pez, du 102e régiment d'infanterie, condamné à mort, lui aussi. Il demande, en passant, à serrer la main du capitaine et ce geste lui sauve la vie.

— Cet officier ne sera pas fusillé, — répète l'officier allemand.

Le capitaine aurait voulu sauver les soldats, mais toute insistance en leur faveur demeura inutile. Blessés ou non, ces malheureux tombèrent sous les balles, et ils tombèrent en braves, au cri de « Vive la France ». Quelques-uns, voyant les efforts du capitaine pour les sauver, lui adressaient un suprême adieu. D'autres protestaient :

— Nous sommes prisonniers de guerre. N'est-ce pas, mon capitaine, qu'on n'a pas le droit de nous fusiller?

Non, on n'avait pas le droit de vous fusiller, glorieux martyrs ! Vous aviez le droit imprescriptible de mourir ailleurs et autrement pour la France !

A chaque instant, de nouveaux groupes de condamnés à mort se présentaient, quelques-uns amputés, sanglants et emmaillottés, transportés sur des civières, par des camarades plus ingambes. Un brancardier, échappé à une de ces hideuses exécutions, raconte qu'avant de les abattre on forçait les condamnés à s'agenouiller, puis, qu'après la décharge, on achevait ceux qui paraissaient vivre encore. Lui-même, ayant eu la cuisse traversée, tomba, fut retourné dans tous les sens, piétiné et finalement abandonné comme mort [1].

Conduit, avec le sous-lieutenant Pez, devant le groupe des officiers allemands, le capitaine Privat formule encore auprès d'eux une protestation indignée. On ne l'écoute pas.

— Pourquoi a-t-on tiré sur nous de l'ambulance? — demande quelqu'un.

— Je jure, — riposte le capitaine, — je jure sur mon honneur d'officier français, que pas un coup de fusil n'est parti de l'ambulance.

Cette affirmation ne paraît émouvoir personne, mais les deux officiers français sont conduits dans une ambulance allemande [2].

1. Relation du brancardier D..., du 26e régiment d'artillerie.
2. Rapport du capitaine P..., du 104e régiment d'infanterie.

A l'exception du château, toutes les maisons de Gomery qui avaient servi d'asile à des blessés furent traitées comme le poste de secours du docteur Sédillot. Partout, l'incendie dévora les locaux et les blessés qui ne purent fuir l'incendie, furent brûlés vifs.

Pour dégager les rues encombrées de cadavres, des équipes de soldats prenaient les corps des morts et des mourants et les lançaient dans le brasier[1]. Cependant, malgré le zèle des travailleurs, quand le soir tomba, il en restait encore et la route était obstruée. Un moment, de l'artillerie passa au galop au milieu de cette boucherie et le docteur Sédillot, toujours blotti dans sa cave, entendit quelqu'un à cheval, un officier sans doute, qui s'écriait en allemand :

— C'est horrible !... Ils ont tué tous les blessés ! Leur Dieu n'est pas mon Dieu ! (*Ihr Gott ist nicht mein Gott* [2] *!*)

Vers 4 ou 5 heures de l'après-midi, la fusillade a cessé. Le docteur Sédillot décide ses compagnons à quitter la cave surchauffée où, depuis midi, la fumée les asphyxie et la soif les dévore. Aussitôt, on les aperçoit. Une patrouille accourt, conduite par un officier.

Dans l'air, une fumée épaisse ; sur le sol, des brandons enflammés, des flaques de sang, du sang sur les murs noircis, partout des morts déchiquetés, méconnaissables. L'un d'eux attire les regards : il est en chemise avec une gouttière à chaque jambe.

On conduit le groupe au mur du cimetière. A côté d'un amoncellement de cadavres, une trentaine de blessés sont auprès de la porte. Avec les 10 ou 12 blessés qui accompagnaient le docteur et dont plusieurs mourront de leurs blessures, c'est là probablement tout ce qui survit des quelque 600 soldats français qui se trouvaient à Gomery, le 23 août.

Il paraît que l'ordre a été donné de cesser le carnage. Quelques coups de fusil isolés éclatent bien encore çà et là, mais les exécutions méthodiques sont terminées.

Le docteur retrouve ici son brigadier infirmier, Delorme, dont une balle a fracturé la cuisse. Deux infirmiers lui racon-

1. Relation du brancardier D..., du 26e régiment d'artillerie.
2. Relation du docteur S.., du 26e régiment d'artillerie.

tent comment, après avoir essuyé le feu du peleton d'exécution, ils se sont laissés tomber, l'un sans blessure, l'autre atteint d'une balle en séton, qui a pénétré dans la région temporale et est sortie derrière la tête, au niveau de l'oreille. Chacun des rescapés qui sont là, a une odyssée semblable.

Abandonnés sans nourriture et sans soins, ils seront, le lendemain, transportés à Allondrelles. Le lieutenant Jeannin y mourra amputé une deuxième fois, par les médecins allemands, de sa pauvre jambe horriblement mutilée que rongeait la gangrène [1].

Cependant, les exécutions n'étaient pas terminées. Dans la matinée du 24, n'entendant plus aucun bruit, le médecin-major de Charrette, qui n'avait pas consenti à quitter la cave de l'ambulance, la veille au soir, avec le docteur Sédillot, se décide à sortir, soutenu par deux soldats moins grièvement blessés que lui. Appréhendé immédiatement, il est accusé par un capitaine d'avoir tiré de l'ambulance sur les troupes allemandes et condamné à mort. Pas un coup de fusil n'a été tiré dans Gomery depuis la veille. Le docteur proteste, mais tout est inutile. Dix minutes plus tard, ces trois nouveaux martyrs tombaient sous les balles. Très humain, l'officier allemand avait d'ailleurs autorisé M. de Charrette à écrire à sa femme, avant de mourir ; il avait poussé la complaisance jusqu'à se charger de faire parvenir à cette dernière, après la guerre, la lettre et le portefeuille de sa victime.

Quelques minutes plus tard, le docteur Sédillot, passant près du corps de son camarade, dont la tête avait été fracassée, fit observer au capitaine allemand qu'il avait tué un médecin. Et l'autre de répondre :

— Il n'avait pas de brassard !

Aussi bien, les Allemands n'ont pas cru devoir nier les « exécutions » d'Ethe et de Gomery. Ils ne se sont même pas donné la peine de chercher, à l'usage de la postérité, d'autres raisons de leur grande colère que les motifs misérables déjà mentionnés pour les crimes d'Ethe : présence de combattants valides parmi les blessés, coups de fusil partis des ambulances.

1. Relation du docteur Sédillot, médecin-major du 26e régiment d'artillerie.

Mais voici un document qui élargit la question et où l'on voit se manifester les effets d'une véritable méthode de guerre. C'est un fragment de lettre trouvée sur un prisonnier allemand.

« Partout, écrit cet homme, on voit des fusils français brisés, des cadavres d'animaux; dans les étables, des animaux carbonisés et aussi des enfants et des grandes personnes entièrement brûlés...

« Hier un prêtre passa avec environ 200 hommes d'un certain âge, lui-même avait soixante-dix ans. Tous seront fusillés, car ils ont tiré sur nous...

« Un Français, malade et blessé, est couché à terre, et il tire encore sur nous. Nous voulons le panser et il ne peut courir, mais le cochon veut encore tirer ! Il faut bien que l'on soit dur, ma chère G..., ici on devient dur comme la pierre [1]. »

Cette note, nous l'avons relevée dans de multiples carnets de route trouvés sur des prisonniers et sur des morts. Toujours, les Allemands ont prétendu avoir massacré les habitants inoffensifs, pour éviter des surprises, en ôtant aux populations toute velléité d'insurrection. Et grâce à cette explication simpliste, les consciences de tous ces hommes ont pu n'être troublées ni par les pillages, ni par les viols, ni par les incendies !

Le résultat est que Ethe et Gomery ne sont pas des taches isolées dans l'histoire de cette guerre. Rossignol, Tintigny, Baranzy, Bleid, Mussy-la-Ville, Signeulx, Etalle, pour ne parler que des localités de cette riante région, ont vu des horreurs analogues à celles que nous venons de raconter.

Mais l'armée allemande est une armée disciplinée, l'armée disciplinée par excellence, l'armée du « Drill ». Il est intéressant d'étudier l'attitude du commandement au cours de ces saturnales.

A Ethe, à Gomery, la question est claire. Nous y avons vu les officiers organiser méthodiquement les exécutions et diriger le feu ; un colonel, ce « grand roux », condamner à mort tout le personnel infirmier de la mairie d'Ethe ; un général

1. Lettre écrite par l'ambulancier Pollak, du 6e corps de réserve, à sa fiancée, le 10 septembre 1914.

ordonner d'abattre jusqu'au dernier un groupe de 150 prisonniers français.

On alléguera peut-être que ces officiers étaient dans le feu de l'action; qu'ils avaient vu les souffrances, qu'ils voyaient la fureur de leurs hommes; ils n'ont pas su résister à l'entraînement général. Mais que dire de la mentalité de ceux des grands chefs qui présidaient aux opérations en toute sérénité d'âme, loin du théâtre de la lutte ou dans le calme de leur bureau.

A Arlon, le 26 août, le lieutenant-colonel von Tesmar est installé à la terrasse du café du Commerce, sur la Place d'Armes. Une ordonnance vient lui rendre compte que l'on détient 108 Belges à Arlon et qu'on demande des ordres à leur sujet. Le colonel prescrit de les expédier sur Trèves, par le premier train. Mais, soudain, il se ravise, rappelle l'ordondance qui s'éloignait et lui dit à très haute voix :

— Puis, après tout, c'est beaucoup d'embarras pour cette canaille ! Qu'on les fusille !

Une heure plus tard, les 108 prisonniers tombaient sous les balles [1].

Le 9 septembre, le général commandant le XVIe corps d'armée donnait à ses troupes l'ordre suivant, retrouvé dans le carnet d'un prisonnier du 112e régiment d'infanterie.

« On ne doit faire aucun Anglais prisonnier ; il faut les tuer tous. Pour des raisons politiques, les soldats hindous doivent être faits prisonniers, et traités avec les plus grands ménagements [2].

Et voici un extrait d'un ordre que nous avons eu sous les yeux, du général Von Lochow, commandant le IIIe corps d'armée.

« Après la réussite de l'attaque, l'ennemi doit être énergiquement poursuivi, jusqu'à complète extermination. Une troupe qui fait des prisonniers s'encombre. » (*Gefangenennahme belasten die Truppen*) [3].

1. Dépositions de nombreux témoins faites sous la foi du serment.

2. Ordre du XVIe corps d'armée du 9 septembre, trouvé sur un prisonnier du 112e régiment d'infanterie.

3. Ordre du IIIe corps d'armée du 10 août 1914, trouvé sur un prisonnier à Saint-Martin-du-Boschet.

Nous ne citerons que pour mémoire l'ordre du général Stenger, commandant la 51e brigade, prescrivant le massacre des ennemis tombés. Il a déjà été homologué par la commission chargée de constater les crimes de cette nature.

Enfin, si l'on en croit la légende répandue par la presse d'outre-Rhin, Hindenburg lui-même aurait déclaré que dans les pays envahis par lui, dix ans ne suffiraient pas pour relever les ruines. C'est exactement le sens des paroles prononcées par Attila, dans les temps les plus sombres de la barbarie.

Tout cela, c'est encore l'exécution, mais pour être complet, il convient d'ajouter qu'en donnant l'ordre de massacrer et d'incendier, les officiers allemands, le grand état-major de 1914 et Hindenburg n'ont fait qu'appliquer les principes d'une doctrine qu'ils n'ont pas créée.

Clausewitz, le grand éducateur de l'armée allemande, et après lui les généraux Hartmann, Blume, et Bernhardi n'ont-ils pas proclamé hautement et développé, pendant tout un siècle, l'idée que « l'on ne saurait introduire dans la philosophie de la guerre un principe de modération sans commettre une absurdité [1] » ?

Ils se sont attachés à émousser toute sensibilité chez l'officier. Ils ont posé en dogme que « le respect du droit des gens ne devra jamais paralyser l'action militaire, en lui imposant des entraves [2] » ; que la violence et la passion sont les seuls leviers de toute grandeur guerrière [3] ; que guerre et civilisation sont deux états qui s'excluent d'une manière irréductible [4].

En résumé, de l'amoncellement de faits précis que nous avons relatés, il est permis de conclure que les massacres particulièrement hideux dont l'armée allemande s'est rendue coupable à Ethe et à Gomery, et dont encore aujourd'hui elle continue la série, sont la résultante logique d'une méthode de guerre méditée par les théoriciens militaires les plus

1. Clausewitz, *Vom Kriege*, cité par E. Lavisse et Ch. Andler, *Pratique et doctrine allemande de la guerre.*

2. *Ibid.*

3. Von Hartmann, *Militärische Nothwendigkeit und Humanität*, dans la *Deutsche Rundschau.*

4. Clausewitz, *Vom Kriege.* Voir l'étude de cette question dans E. Lavisse et Ch. Andler, *Pratique et doctrine allemande de la guerre.*

renommés de l'Allemagne, autorisée par le gouvernement allemand, adoptée par le grand état-major. Et comme ils ont été généralement exécutés par les officiers et par les soldats avec la plus sauvage brutalité, ils deviennent des crimes dont la nation allemande, tout entière, doit être rendue responsable.

Je ne crois pas, en effet, que notre caractère français permettrait jamais à notre esprit de discipline de se manifester à un tel degré, si un de nos chefs pouvait avoir la lâcheté de donner de pareils ordres. Notre conscience se cabrerait.

Quant aux généraux et aux officiers allemands qui exercèrent un commandement à Ethe et à Gomery au mois d'août 1914, ils se sont déshonorés. Les 58e et 47e régiments silésiens, le 50e d'infanterie, d'autres, peut-être, qui seront identifiés plus tard, tous les régiments qui ont participé à ces crimes, ont sali leur drapeau.

Les combattants d'Ethe qui ont vaillamment donné sur le champ de bataille leur sang pour la France ; ceux qui, blessés, ont été massacrés ou brûlés vifs, ceux qui, prisonniers de guerre, ont été fusillés de sang-froid alors que toute lutte avait cessé ; les paisibles habitants de ces malheureuses régions, vieillards, femmes ou enfants qui sont tombés par centaines sous les balles des pelotons d'exécution ; tous réclament, non pas vengeance, mais justice.

Ce serait un défi à la loi morale, si, dans le traité que tôt ou tard l'Allemagne vaincue signera, un article spécial ne visait pas les lâches assassins de tous grades qui ont commis un des crimes les plus monstrueux dont l'histoire de l'humanité fasse mention.

COMMANDANT A. GRASSET

LE PAYS DE LEURS PÈRES[1]

Une fois sous le porche, il connaissait son chemin qui était le tapis étroit ; c'était pour eux un chemin sûr, mais dès que les aveugles l'avaient quitté, ils devenaient des êtres tâtonnants et leurs mains tendues en avant se gardaient de l'obstacle et cherchaient l'appui.

Dans la grande salle en bas, Jim entendit l'orgue mécanique ; dans un coin, une sœur lisait tout haut ; plus loin, deux hommes causaient : il reconnut la voix de Murray, son voisin de lit.

Murray était la vie de Saint-Dunstan ; la directrice aurait voulu le garder le plus longtemps possible, à cause de sa gaîté qu'il passait autour de lui. Il venait de Perth, en Australie de l'Ouest : sa taille qui atteignait à peine cinq pieds quatre, lui avait valu le surnom de « sawn off », ce qui ne peut guère se traduire que par « bout scié ». Toutes les rides de la gaîté étaient marquées profondément sur son visage, et malgré ses paupières toujours baissées, on était forcé de remarquer l'humour épanoui sur ses traits.

— Est-ce vous, Murray? — demanda Jim en se dirigeant vers le divan qui faisait le tour de la grande salle.

— Oui, vieil homme, — répondit l'autre, — venez vous asseoir et nous donner des nouvelles. Vous êtes sorti avec votre « girl » ; où vous a-t-elle emmené?

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 octobre et du 1er novembre 1918.

Quelque chose choqua Jim dans ce mot de « girl », mais il savait que Murray n'avait nullement l'intention de lui être désagréable ; cependant il ne put s'empêcher de corriger l'expression.

— Je suis sorti avec une nurse, nous sommes allés au Zoo, puis déjeuner en ville, et nous avons passé l'après-midi au concert, à Albert Hall : j'adore la musique.

— Moi aussi, j'aime la musique, — dit Murray, — jamais je n'ai pu chanter ni siffler une note juste ; mais j'ai dans la tête tous les airs connus, et je les reconnais dès qu'on joue les premières notes. A Broome, nous avions dans notre équipage un plongeur japonais, c'est lui qui m'a appris tout ce que j'ai dans ma tête. Il jouait de l'accordéon comme un artiste, exécutait tous les airs qu'on lui demandait, y compris les hymnes nationaux du monde entier. C'était notre meilleur plongeur, aussi faisait-il une petite fortune à chaque saison, et chaque saison la petite fortune disparaissait sans laisser de bulles à la surface. Il aimait beaucoup le « saké » et quand il n'y avait pas de saké, du rhum ou du gin lui suffisaient. Après avoir bu, il montrait une énergie étonnante à son travail, et le patron lui avait dit plus d'une fois qu'il restait trop longtemps sous l'eau et qu'il allait à de trop grandes profondeurs. Un jour, on trouva qu'il était bien long à donner le signal pour qu'on le remontât. Pauvre Ichiyamato! il fut hissé inerte dans le bateau; il était descendu une fois encore trop profondément, il était mort. Maintenant, chaque fois que j'entends un accordéon, je pense à Ichiyamato.

Joan vint à Saint-Dunstan comme elle l'avait promis; après le déjeuner, et composa avec Jim la lettre qu'il devait envoyer à sa mère ; elle écrivit sous sa dictée :

« Chère mère,

» Merci de votre lettre qui m'a poursuivi du Caire à Alexandrie, puis aux Dardanelles, et enfin ici à Londres où je suis en congé de convalescence, blessé aux deux yeux. Ce n'est pas grave, ce sera long ; mais il n'y a pas besoin que vous vous tourmentiez. Je suis obligé de demander à nurse Joan d'écrire cette lettre pour moi. Je me porte comme jamais je

ne me suis porté, et si je vous dis que je pèse 13 stone 7, vous comprendrez que je ne suis pas en train de dépérir.

» Je regrette d'apprendre que la saison a été mauvaise chez vous ; il faut croire que vous aurez votre « strafing » comme les autres ; le monde entier, on le croirait, commence à expier ses péchés, et ça n'a pas l'air d'être fini. Je vous ai longuement écrit mes impressions d'Égypte, elles sont encore en moi, profondes et nettes comme les hiéroglyphes de ses granits.

» Je n'ai pas encore vu assez Londres pour en avoir autre chose qu'une vague idée ; c'est laid, c'est triste, c'est sombre, mais on sent qu'il y a derrière tout cela la richesse d'un univers. Rien n'y est attrayant, sauf ses parcs ; mais beaucoup de choses y sont imposantes et donnent une sorte de vertige. Il faut dire que nous sommes non loin de l'hiver, et que le brouillard n'est pas fait pour dorer les premières impressions.

» Tout le monde est très bon pour moi ; on nous mène en auto, on loue des autobus pour nous, on nous promène partout. On nous mène au théâtre, au concert, on nous invite à prendre le thé ; en un mot, la grand'mère Angleterre traite bien ses petits-enfants. Cela fait du bien aux petits-enfants sous plus d'un rapport, car certains d'entre eux, avant de quitter l'Australie, ne montraient pour l'aïeule qu'un respect fort mince, et pas de révérence.

» Les pauvres blessés sont bien soignés, vous pouvez être tranquille à ce sujet ; elles sont des milliers et des milliers de femmes pour veiller sur eux et pour les dorloter ; elles étaient sur le bateau-hôpital, bonnes et patientes avec nous ; elles étaient ici à la gare pour nous recevoir, pour nous donner la bienvenue et nous mener à l'hôpital.

» Je suis content de savoir que Green est à l'ombre pour deux ans; les canailles ne trouvent pas toujours ce qu'elles méritent, celle-là est bien servie. Mes amitiés à tous, à « Lone Man Plain », rappelez-moi au souvenir du « boss » et de sa famille. Gardez-moi le meilleur des « pups[1] » de Fluffy, elle a du sang et devrait donner de bons chiens de berger.

» Mille choses pour vous et père, je vous embrasse tous deux.

» Votre JIM

» Mon adresse jusqu'à nouvel ordre sera :

» Australian Military Headquarters
» Horseferry Road, London (Westminster). »

Joan sortit pour mettre la lettre à la poste, et revint le soir même pour assister à la soirée dansante. Vers huit heures et demie elle vint à lui : il se leva et tenant la rampe qui courait le long du mur, il lui indiqua le vestiaire des dames.

La grande salle avait été débarrassée, les chaises et les sofas avaient été mis contre les murs, et quarante couples y dansaient à l'aise aux sons d'un piano, d'un violon et d'une flûte.

Deux choses frappèrent Joan dès qu'elle entra dans la salle ; l'éclairage sombre de cette salle de bal, et la gaîté des danseurs. Ceux qui ne dansaient pas causaient avec les jeunes femmes venues pour les distraire. La coquetterie n'était pas morte chez les aveugles, car presque tous portaient des souliers vernis. Les couples tourbillonnaient sans se bousculer plus que dans une salle de bal ordinaire ; les danseurs accompagnaient l'orchestre en sifflant ou en chantant lorsque la valse était une de celles qu'ils préféraient. Des cris de joie et des « encore » saluaient les dernières mesures de chaque danse, et la « scottish » se terminait toujours au milieu de cris sauvages que poussaient les Écossais présents. Jim fut heureux de découvrir que Joan n'avait pas mis ses vêtements de nurse ; il voulut savoir de quelle couleur était le « tailor made », approuva la teinte prune, et se sentit fier de danser avec elle.

La « Matron » faisait le tour de la salle, saluée par tous les aveugles qui reconnaissaient sa voix : elle était pour tous une mère, une sœur et une camarade à la fois. L'illumination de tous ces visages lorsqu'elle passait était une chose touchante à voir ; tous voulaient avoir un mot avec elle et elle s'arrangeait pour n'oublier personne. Jim lui présenta nurse Joan, les deux femmes échangèrent quelques paroles, après quoi la « Matron » s'esquiva pour aller danser avec un aveugle qui avait l'air d'avoir été oublié dans un coin. Malgré ses fatigues de la journée, elle fit quelques tours de valse avec le délaissé et se mit en devoir de lui trouver une partenaire.

— Vous ne voulez pas danser avec quelqu'un d'autre? — demanda Jim.

Et Joan remarqua l'anxiété que Jim n'avait pas pu complètement cacher.

— Non, — dit-elle, — je veux rester avec vous.

Jim s'enfonça dans le sofa et dit, tandis que nurse Joan lui allumait une cigarette :

— Jamais nous autres « tommies » nous ne savions qu'il existait pareil ange sur terre ; je crois que beaucoup d'entre nous voudraient avoir un éclair de clarté, un éclair d'une seconde, afin de voir le visage de la « Matron ». Nous le savons, il doit être beau, car elle est si bonne, bonne si profondément, si gaiement. Regardez-la bien et longtemps, et dites-moi comment elle est afin que je puisse mieux me la figurer.

Joan observa la « Matron » qui était maintenant assise auprès du petit soldat Brown, qui avait été à Loos, à Hooge, qui avait reçu treize blessures et qui en était revenu aveugle, ayant en même temps perdu la main droite et trois doigts de la main gauche. Il était en ce moment occupé à donner dans le dos de la « Matron » des coups de son moignon, comme un enfant s'amuserait avec sa mère ou sa nourrice : la brave femme se défendait en riant, tout en reprochant doucement à son assaillant sa noire ingratitude. Et soudain Brown cessait de la battre, et sa pauvre main mutilée serrait la main de la « Matron » pour lui montrer comment il l'aimait.

— Oui, — dit Joan, — elle est belle de tout ce que la bonté, la patience et la douceur ont pu mettre dans ses traits ; cette femme n'aurait jamais pu vivre loin de ceux qui ont besoin d'aide et de consolation, elle n'existe que pour le dévouement. Vous avez raison de l'aimer, vous tous !

— Nurse Joan, voulez-vous me conduire au jardin? il commence à faire chaud dans cette salle ; cela ne vous fait rien?

Ils traversèrent la salle dès que les danseurs eurent applaudi le « fox trot » qui avait toujours le plus grand succès.

— Y a-t-il beaucoup d'étoiles, ce soir? — demanda Jim.

— Oui, — dit-elle, — elles sont toutes à leur place.

— Nous en avons tellement en Australie, — dit Jim triste-

ment, — on dirait que le Semeur en a renversé des poignées en vidant le sac dans son tablier. Je me rappelle quand pour la première fois nous nous sommes aperçus que notre Croix du Sud avait disparu du ciel. C'était pour nous comme le dernier lien qui nous rattachait à l'Australie. A partir de ce moment-là, nous nous sommes sentis beaucoup plus loin des Antipodes, nous avons réalisé que nous étions de l'autre côté du globe.

Après un moment de silence, il demanda tout à coup :

— Avez-vous vu Dick dernièrement?

— Non, — dit Joan, — je ne l'ai pas vu depuis deux semaines : nous sommes allés au cinéma un après-midi.

— Il a de la chance, Dick, il peut vous voir... C'est lui qui m'a donné un jour votre description... je la lui avais demandée.

— Tiens, — dit Joan en riant, — est-ce que sa description vous a satisfait?

— Il vous a décrit à peu près comme vous m'avez décrit la « Matron »; seulement je sais que vos yeux sont brun foncé, que vous avez beaucoup de cheveux et qu'ils sont comme du cuivre qui a été sur le feu. C'est ainsi qu'il a dit.

— C'est vrai, mes cheveux sont roux; mais on ne les voit pas beaucoup lorsque j'ai ma coiffe blanche.

— Voulez-vous me laisser les toucher, nurse Joan?

Elle pencha la tête vers l'aveugle, il passa une main sur les nattes épaisses qui formaient un chignon bas sur la nuque. Elle sentit qu'il avait enlevé une des épingles, mais elle parut ne pas s'en être aperçu.

Il se faisait tard, ils rentrèrent au moment où l'orchestre entamait *God save the King* : aveugles, sœurs et invités étaient debout et chantaient l'anthem. Les voix des hommes emplissaient la grande salle, et ils chantaient ce cantique patriotique comme ils auraient chanté dans une église. Ils demandaient tous que leur roi restât sauf, ce roi pour lequel ils avaient perdu leurs chers yeux, ce roi pour lequel, jeunes encore, ils entraient dans une nuit effroyable de profondeur et de solitude.

Et nurse Joan qui avait vu maintes douleurs, et assez de tristesses pour remplir la mémoire et l'imagination de toute une existence, sentit une larme couler, tandis que mouraient les derniers accords.

XI

Un matin à l'hôpital, nurse William prit les noms des convalescents qui voulaient aller à la campagne où on les invitait à venir passer la journée. Il y avait vingt invitations distribuées dans plusieurs hôpitaux de Londres.

Dick avait d'abord hésité à se mettre sur la liste, car il avait songé à aller voir Jim à Saint-Dunstan; mais le ciel était si beau et le soleil si tentant qu'il se prépara pour être conduit à Charing Cross, où des compartiments leur avaient été réservés. Le train partit vers dix heures ; les hommes, en uniforme indigo et portant la cravate rouge, étaient comme des enfants en vacances, fumant leurs cigarettes comme si chaque bouffée de tabac leur était aussi nécessaire, aussi indispensable que l'air même. Les quolibets s'échangeaient, pleins de gaîté.

— Hul'o stumpy ! — criait un manchot à un camarade solipède.

— Hullo wingy ! — répondait l'homme aux béquilles.

Les qualificatifs volaient dans les compartiments, originaux, pleins d'humour et sans malice. Quand le train se mit en route, on envoya quelques baisers à des femmes qui ne les attendaient nullement, mais qui répondirent d'un sourire et d'un mouvement de la main.

Les Anzacs s'étaient casés ensemble ; ils faisaient bon ménage avec les Anglais et les Scotties ; mais on était content de retrouver des pays, et d'écouter en fumant silencieusement ce que les autres avaient à raconter.

Jock qui n'avait plus qu'une jambe, pensait qu'il ne porterait plus le « kilt » noir et vert et les bas rouges et blancs qui lui allaient si bien ; il songeait avec une tristesse réelle qu'une jambe de bois ne pouvait pas aller avec la jupe courte, et il regrettait sa jambe qu'il avait laissée du côté d'Ypres. Il avait toujours été fier de sa jambe.

— Pauvre quille, — avait-il dit en sortant de l'opération, — c'était ma plus proche parente, et certainement celle que j'aimais le plus. Pendant vingt-trois ans, nous avons vécu ensemble sans la moindre dispute. Elle m'a entraîné plusieurs

fois, je l'avoue, là où je n'aurais pas dû aller, mais elle le faisait pour me plaire. Elle savait danser aux sons des « bag pipes », elle savait se remuer comme une folle sur un plancher ; et quand nous jouions au football, elle montrait aux « North of England » ce que les Calédoniens savaient faire.

Il songeait alors à Maggie qui sans être exactement sa fiancée, était une personne qui lui était très chère. Est-ce que Maggie dirait « non » parce qu'il n'avait plus qu'une jambe? D'abord il allait se faire faire une de ces jambes comme on en fabriquait à Roehampton, une jambe forte et légère qui lui permettrait de marcher, de sauter comme auparavant. Et il se promit d'écrire à Maggie le soir même, car elle n'avait pas répondu à sa lettre de la semaine dernière.

Dans un coin du compartiment était un autre amputé, le fameux Biscuit. Le nom lui était resté, et il y était déjà tellement habitué qu'il n'y pensait plus. Il avait été blessé assez grièvement une première fois au genou en déchargeant une caisse de Huntley Palmers qui lui était tombée sur le genou et avait rendu nécessaire son envoi à l'hôpital. Jones avait souffert autant que s'il avait reçu un shrapnell; mais la gloire n'y était pas. Il s'était chargé lui-même de l'y mettre lors de son congé de convalescence à Londres. Il exhiba les éclats qu'on lui avait extraits du genou, en distribua quelques-uns à son entourage, et eut sa part d'hommage, d'autant plus qu'il boitait très bas. Malheureusement pour lui, il alla trop loin en jouant son rôle ; l'histoire des biscuits vint le relancer à Londres, et il quitta la capitale dans un nuage qui commençait à ternir sa renommée.

Il fut presque content de regagner les tranchées où il se trouva baptisé Biscuit pour le terme de sa vie entière. Une grenade l'atteignit à la jambe peu après, et il se réveilla un matin dans un lit d'hôpital, avec une jambe en moins ; et l'étonnement de la nurse avait été grand en le voyant prendre si sereinement la nouvelle qu'il avait été amputé.

Mac Gaw, l'Écossais était de la partie ; après un mois de mutisme causé par le choc d'une explosion, il avait, une semaine auparavant, retrouvé la parole alors qu'un marchand de tabac lui rendait six pence de moins qu'il ne lui était dû. Son copain Jock qui était avec lui à ce moment-là dit que

l'effet fut surprenant. L'idée qu'on pût voler Mac Gaw de six pence était en soi monstrueuse ; mais le langage qui se déclencha soudain d'entre les lèvres de Davy anéantit le marchand de cigarettes. Jock dit que c'était comme un feu de barrage, et les six pence se trouvèrent placés sur le comptoir comme s'ils avaient été chauffés à blanc.

Mac Rae, de l'infanterie australienne, était assis près d'une nurse qui lui allumait fréquemment une cigarette qu'elle lui plaçait dans la bouche. Mac Rae semblait nonchalamment assis dans son coin les deux mains en poche ; en réalité, il n'avait plus de mains, les ayant perdues toutes les deux du même coup dans la péninsule.

— Attendez qu'elles arrivent des États-Unis, — avait-il dit aux autres; — je les ai payées trente dollars, c'est ce qu'il y a de mieux : je pourrai enfiler une aiguille, tenir une plume ou jouer aux cartes aussi bien que vous autres. Pourvu qu'elles ne soient pas torpillées par les Boches pourris ! Ma mère disait dans le temps qu'elle n'avait jamais vu un gosse qui pût se salir les mains si souvent et avec autant de facilité que moi.

Les Australiens regardaient la campagne, les « paddocks » minuscules; les brebis avaient presque toutes des agneaux jumeaux.

— Quel agnelage ! — disait l'un, du deux cents pour cent.

— On leur sert des navets tous les jours, — disait l'autre, — ça doit coûter cher à nourrir.

On avait d'abord vu défiler ces champs de toits, ces forêts tronquées de pots de cheminées, ces cottages gris de fumée, et de temps en temps ces intérieurs maussades de pauvres. Puis ce furent des villas neuves, faites à la douzaine comme des brioches. Les faubourgs s'égrenaient comme la queue d'un grand troupeau, puis on vit des maisons isolées, des parcs et des résidences qui avaient des allures de petits châteaux forts, comme pour ne pas démentir le dicton anglais : « An Englishman's home is his castle. »

Toute cette campagne leur semblait en miniature; des prés encadrés de haies vives, quelques acres, quelques douzaines de moutons. Partout, des ruisseaux, des barrières, des petites maisonnettes propres et coquettes. Des routes d'asphalte suivaient la voie, ou s'en allaient rejoindre l'horizon : on leur

avait dit que ces routes se trouvaient partout, et qu'on pouvait rouler sur l'asphalte de Londres jusqu'en Écosse.

Parfois un homme labourait avec une charrue à un soc, et les Australiens restaient abasourdis de cette manipulation de la terre qui leur semblait l'âge de pierre de l'agriculture. Là, une jeune fille gardait quatre vaches en tricotant, comme si les vaches auraient pu aller bien loin dans ce pays morcelé, échantillonné.

Dick eut l'impression qu'il étoufferait s'il vivait dans ce pays ; tous ces petits prés, ces bois dont on pouvait compter les arbres, étaient propriétés privées où on n'aurait pas pu pénétrer; sans doute si on voulait allumer un feu pour bouillir le thé, il fallait faire son feu sur le bord de la route d'asphalte !

Tous remarquèrent que la terre n'était pas très riche ; on y voyait bien des vieux arbres, mais ils n'avaient rien des colosses séculaires ; les charrues faisaient remonter les cailloux parmi la glèbe, les tranchées du chemin de fer montraient des coupes de terrain où l'humus n'atteignait que six ou sept inches.

L'idée d'habiter la campagne où on pouvait s'appeler d'une ferme à l'autre ne les tentait pas ; chaque matin, quinze coqs de quinze poulaillers différents annonçaient l'aube ; si on marchait quelque cent yards, on arrivait au mur, à la haie du voisin; c'était oppressant ! Et l'horizon, une haie, une maison ou même une fabrique le masquaient ; en Australie, ils aimaient leur horizon nu, lointain, et non comme un papier de mur vous crevant les yeux !

— Rendez-moi mes deux mains, et donnez-moi pas mal d'argent, — dit Mac Rae, — je crois que vous ne me feriez pas planter des choux ni des navets dans ce pays-ci ; d'abord je crois qu'un long hiver passé ici me moisirait. Je crois que si ces gens-là savaient combien il est facile de vivre chez nous, sans devenir très riche, ils prendraient tous le premier bateau !

Un Canadien entra dans la conversation :

— Le Canada est plus près que l'Australie ; nous avons de longs hivers, mais sont-ils plus durs à supporter que vos étés qui n'en finissent plus? Il y en a pour tous les goûts, heureusement. Je suis satisfait du pays de l'érable, et la guerre finie,

je retourne voir mes Rockies et plus tard si je fais de l'argent, j'irai volontiers de votre côté voir votre petite île.

— Pendant que vous y serez, — dit le Maori Waitaki, — donnez un coup d'œil à la Nouvelle-Zélande ; vous y trouverez du choix, des plaines où poussent des bananiers, des lacs froids, des lacs chauds, des geysers, des glaciers, des forêts vierges, des fougères arborescentes, des fiords et même des tremblements de terre et des volcans. Ceux qui ont parcouru le monde disent qu'ils n'ont pas vu plus beau que mon pays.

— Mon pays, — dit un borgne, — est probablement le plus laid, le plus désagréable qui existe au monde ; il n'y a qu'un arbre, dans ce pays, il est petit et a poussé dans le jardin du gouverneur. Le vent y souffle toujours, d'un bout de l'année à l'autre, la pluie et les brouillards sont plus fréquents que le soleil ; nous y vivons loin de tout, et malgré cela, quand la guerre sera finie, ce sera pour les Falkland que je prendrai mon billet.

Lorsqu'ils descendirent à la station, un grand char à bancs les attendait. La petite ville avait des boutiques comme celles des bons quartiers de Londres, le fruitier étalait des ananas et des raisins de serre énormes ; les grosses gerbes de fleurs attendaient ainsi que les fruits une clientèle riche et prodigue de son argent. L'étalage du boucher même avait son air « bonne maison », et l'homme en tablier bleu rayé de blanc portait son chapeau melon à un angle qui se rapprochait beaucoup plus de celui de Piccadilly que de celui d'Edgware Road. On se sentait dans l'atmosphère cossue de la « Gentry », on ne vendait que du beau et du cher.

Des cottages succédèrent aux boutiques, précédés d'un jardinet et baptisé chacun d'un nom qui variait du « Mon Repos » au « Bellavista » en passant par « Beauséjour » ou « Fairholme ». On apercevait de temps à autre aux fenêtres un dessin représentant une croix militaire ; un seul cottage en avait quatre, dont l'un orné d'un crêpe. Chaque médaille indiquait un homme de la maison parti au front.

Puis la campagne recommença, une haie vive derrière laquelle on voyait des prés, des champs et des petits bois. Une grande grille ouverte laissait apercevoir une perspective

d'allées plantées au bout de laquelle se trouvait une habitation envahie par le lierre ou la vigne vierge.

Ces propriétés se succédaient le long de la route, plus ou moins grandes, mais toutes tenues avec un soin qui donnait de ces maisons de campagne l'impression de parcs publics.

Quand le pas des chevaux ralentissait, les hommes regardaient ces allées nettes comme un linoléum, ces pelouses qu'on sentait élastiques et qui étaient tondues comme un tapis de haute laine. Certaines allées étaient même faites d'asphalte, on aurait pu s'y promener par tous les temps en souliers de bal. Dans les prés, le bétail s'était chargé de tailler avec une régularité parfaite les branches des arbres à leur portée. Ces parcs semblaient avoir été arrangés et plantés d'après quelque gravure, tant l'ensemble en était parfait, sans y être d'une monotone régularité.

Les Australiens que ce paysage intéressait le plus, étaient contents de retrouver un peu de la paix de leur bush ; mais il leur semblait que c'était plutôt une somnolence qui ne durait pas, parce que le ronflement d'une auto arrivant sur la route, la troublait fréquemment. C'était cependant une tranquillité qu'ils acceptaient volontiers après le roulement continu et le bourdonnement incessant de Londres.

Des oiseaux chantaient dans les arbres, un chant qu'ils ne connaissaient pas, des phrases longues qui étaient certainement une conversation. Deux petites filles venaient de leur côté, longeant les haies et se baissant à chaque instant pour grossir un bouquet échevelé qu'elles portaient ; ils remarquèrent leurs joues roses comme des pommes d'api et leurs yeux d'un bleu pâle comme un ciel d'Australie. Elles étaient vêtues de couleurs voyantes, un peu à la diable. Ils se rappelaient les avoir déjà vues, ces enfants, des années auparavant, sur des Christmas cards ; ils avaient vu ces haies, ces avenues et toute cette campagne.

Le char a bancs passa entre les piliers d'une grille monumentale et s'engagea dans une allée bordée de massifs de rhododendrons : une courbe la faisait disparaître à quelque cent yards en avant. L'habitation apparut tout à coup, trônant sur une grande terrasse gazonnée, et donnant avec ses toits, ses cheminées torses et ses nombreuses fenêtres étroites

qui regardaient le monde extérieur derrière leurs mailles de plomb, la vision d'un autre âge. Un vieillard attendait les invités sous le porche ; il aida les deux nurses à descendre, tandis que les domestiques prenaient les béquilles et soutenaient ceux des convalescents qui n'étaient pas encore sûrs de leur équilibre en quittant le marchepied. L'hôte serra la main de chacun au fur et à mesure qu'il entrait dans le grand vestibule, et pour chacun il avait un sourire de bonté et de sollicitude.

Quand les hommes se furent débarrassés de leurs manteaux et de leurs casquettes, ils entrèrent dans le salon, et interdits d'abord par tout ce qu'ils voyaient dans l'immense pièce, ils regardaient les tableaux des murs, les vieilles tapisseries et oubliaient de s'asseoir.

L'hôte eut la charitable pensée de ne pas leur faire attendre le déjeuner, et les gars montrèrent leur bonne tenue en recevant avec une visible indifférence l'annonce que le repas était servi.

La table était une vision de blancheur, de fleurs et d'argenterie ; le vieillard indiqua à une nurse la place en face lui, et demanda à l'autre de s'asseoir à sa gauche ; il mit les hommes à leur aise en les priant de se placer comme ils l'entendraient. Les domestiques circulant autour de la table complétaient à leurs yeux l'idée d'un banquet, et ils furent reconnaissants à ce personnel parfaitement stylé et quelque peu imposant de ne pas leur présenter chaque plat avec cérémonie, mais de les servir avec une idée préconçue que leur appétit ne s'offusquerait pas de gros morceaux.

L'hôte parlait avec les uns et les autres, racontait des histoires de sa jeunesse, et avait vite chassé la gêne qui réside souvent au début des repas où sont rassemblés de nombreux convives.

— Sam, — dit Lou à demi voix à son voisin, — c'est la première fois de ma vie que je m'assois à une table pareille : regardez donc, quatre fourchettes, quatre couteaux et pas tous les mêmes ! Ça me rappelle notre fourchette à trois pointes à manche de corne, et notre couteau qu'on nettoyait chaque fois en les enfonçant dans la terre. Regardez-moi ces salières en argent, et les bocaux à pickles ! C'est beau, mais c'est

compliqué tout cela. Et les couteaux sont tranchants, il faudra faire attention si on sert des petits pois !

Tous firent honneur au déjeuner, Mac Rae avait été placé à côté d'une des nurses, elle et son voisin de l'autre côté l'aidaient à manger, et les parents adoptifs avaient de l'ouvrage, car Mac Rae jouissait d'un appétit remarquable entre les appétits solides qui l'entouraient.

Heureusement pour la bonne renommée de Lou, il n'y eut pas de petits pois sur le menu qui se termina par la démolition de jattes de beaux fruits.

On passa dans la vaste salle de billard où le café fut servi, tandis que l'hôte offrit des cigarettes et de gros cigares à bague d'or et de vermillon.

Les invités acceptèrent volontiers de faire un tour dans le jardin, le soleil d'automne donnait tout ce qui lui restait de chaleur et de splendeur, éclairant le vert cru des pelouses et le rouge intensif des vignes vierges qui couvraient en partie les murs de l'habitation. Celle-ci, comme beaucoup de constructions commencées sous le règne de la reine Élisabeth, avait la forme d'un E majuscule ; ses divers toits pointus et ses nombreuses fenêtres à meneaux lui avaient bien gardé son caractère. Devant la terrasse, les convalescents remarquèrent un cadran solaire qui portait la date de 1639 ; Dick et ses compagnons australiens l'examinèrent avec curiosité.

— Dans un pays où il y a si peu de soleil, — dit Dick, — ces instruments ne s'usent pas vite ! Ça a plus de deux cent soixante-dix ans, Bill : l'Australie était tranquillement attendant qu'on veuille bien la remarquer, faisant tapisserie, eh ! Ça donne le vertige de regarder si loin en arrière.

Trois quarts d'heure après, tous étaient rentrés dans le hall, et des groupes s'étaient formés autour d'une grande panoplie qui exhibait des dagues de toutes formes, des épées et des claymores. Tous ces hommes qui venaient de souffrir étaient curieux et intéressés de voir de près ces instruments de souffrance. L'hôte leur montra le maniement d'une miséricorde italienne qui, sous la pression d'un ressort caché, s'écartelait en trois branches, et devenait une sorte de trident dont chaque lame pouvait donner une mort différente.

— Ce morion, fendu, — dit l'hôte, — et l'épée qui est en

face font partie de l'histoire de cette propriété et de cette maison.

» Des familles se sont succédé ici depuis plusieurs siècles, une aile de l'habitation a été brûlée et rebâtie deux fois ; mais ce hall, la salle à manger et la cuisine sont tels qu'ils étaient lorsqu'on les a bâtis.

» Il y a environ trois cents ans, l'homme qui vivait ici voulut marier son fils à une riche femme du voisinage ; mais le fils avait une volonté dure à courber ou un cœur qui n'était pas libre : le père essaya tous les moyens, y compris les menaces ; mais rien n'y fit. Un jour que tous deux, armés de pied en cap, allaient partir en guerre, le chevalier demanda une fois encore à son fils d'épouser la femme qu'il lui avait destinée.

» Le fils alors sortit son épée du fourreau et dit...

A ce moment, une voix s'éleva du milieu du groupe des convalescents attentifs, et avant que l'hôte n'eût regagné son souffle, la voix reprit au vol le fil de l'histoire...

« — Par cette lame brillante comme un rayon de soleil, par toutes les fibres de cet acier pur et bleu comme la lune ; je jure que je n'épouserai jamais que la femme que j'aurai choisie.

» Alors le chevalier, dans un mouvement de rage, brandit son épée à son tour : le fils vit l'arme se lever sur lui, il ne bougea pas, son bras ne fit pas le moindre mouvement pour parer le coup qui ouvrit son casque comme un fruit mûr, et qui l'abattit mort aux pieds de son père.

L'histoire n'avait été interrompue que quelques secondes ; la voix était plus jeune et plus ferme, mais elle ressemblait par ses intonations étrangement à celle du vieillard.

Celui-ci avait tourné la tête comme ses auditeurs l'avaient fait, du côté de la voix de Dick. L'hôte était devenu pâle, et l'infirmière qui était la plus proche de lui, l'aida à s'asseoir dans un fauteuil, tandis qu'elle faisait signe aux hommes de sortir.

Dick n'avait pas bougé, il restait seul, debout, les yeux fixés sur le morion fendu ; tout d'abord, il n'entendit pas les paroles du vieillard.

— Votre voix est celle d'un revenant... et cette histoire, vous l'avez achevée mot à mot... avec sa voix à lui... Comment la savez-vous

— Mon père me l'a souvent racontée, souvent, je me la suis répétée...

— Votre nom? — demanda soudain l'hôte.

— Richard Jerry... mon père s'appelait Bernard.

— Votre nom est vraiment Jeromey, le mien... vous êtes mon petit-fils...

— Je m'en doute, — dit Dick, — depuis que j'ai vu cette panoplie.

Il vit que le vieillard voulait lui faire une question, les mots hésitaient, ses lèvres tremblaient, les yeux seuls osèrent demander, et Dick comprit.

— Mon père est mort il y a maintenant six ans.

— Richard-Bernard Jeromey, je suis un vieil homme, je suis resté en arrière alors que tous les autres sont partis ; ma femme, ma fille et mon fils. On m'a gardé pour que je recueille toutes les tristesses que les autres ont laissées sur la route ; je suis le traînard, mon pied se heurte aux pierres que les autres ont fait sortir du chemin. Asseyez-vous, — continua le vieillard en serrant fortement la main de Dick. — Est-ce que votre père vous a parlé de ma colère? Un jour j'ai voulu lui imposer ma volonté, il a refusé, et... il est parti; jamais je n'ai su où ; jamais il ne m'a écrit. J'ai fait faire des recherches dans le monde entier, on n'a jamais pu me donner d'indications.

— Mon père n'a jamais rien dit contre vous, jamais un mot ; je devinais qu'il avait une grande tristesse, et depuis que ma mère est morte, il y a quelque quatorze ans, il m'a souvent parlé de sa jeunesse ; mais jamais un seul mot d'amertume ni de plainte.

— Bernard, je suis fier de vous ; vous êtes venu de là-bas pour vous battre ; il aurait fait la même chose, je le sais. Bernard, vous êtes mon petit-fils, tout ce qui me reste ; tout ce que j'ai est à vous.

Mais Dick, silencieux, songeait.

— Est-ce que mon père avait commis une faute si énorme qu'il a fallu la moitié du globe pour la cacher?

— Non, — dit le vieillard, — il y a eu un terrible malentendu, nous étions lui et moi de bons camarades comme père et fils devraient toujours être ; mais nous avions tous deux

une volonté de fer, et nous n'avons voulu céder, ni l'un ni l'autre. Un geste de colère de ma part l'a envoyé en exil. Depuis qu'il est parti, j'ai tout fait pour le retrouver, pour le ramener ; si je n'avais pas été moi-même si vieux, je serais parti à sa recherche. Maintenant, je vous retrouve après ces longues années de solitude... Voulez-vous vivre avec moi? Je sais, c'est pour vous comme pour moi quelque chose de si soudain que nous ne pouvons pas encore croire à la réalité de cette rencontre, ni réaliser le changement qu'elle pourrait apporter dans nos existences. Je vous laisse réfléchir, le temps de vous retourner dans ce rêve plus étrange que bien des rêves : donnez-moi votre réponse bientôt.

Il y eut des hurrahs répétés lorsque le vieillard sortit sur la terrasse et annonça à ses invités que celui qu'ils appelaient Dick était son petit-fils.

Dick avait senti un combat commencer en lui. Il voyait devant ses yeux son père sombre et muet pendant de longues heures ; il voyait ce grand-père retrouvé, celui qui avait fait le silence et amassé la tristesse autour de son père. Le vieillard voulait le garder près de lui ; il lui faudrait renoncer à retourner en Australie, il serait un homme riche que ses camarades envieraient, lui le trappeur de lapins et d'opossums ! Qu'aurait fait son père à sa place? Que lui aurait-il conseillé de faire? Laisser le vieillard retourner à sa solitude? Oublier un geste de colère qui avait été un coup dont son père était sans doute mort des années après !

Et Dick murmura entre ses dents : « ... le fils vit l'arme se lever sur lui, il ne bougea pas... »

Il était temps de partir, le vieillard souhaita bon voyage à ses invités, puis il dit à Dick dont il serrait les épaules :

— J'attendrai votre réponse, je comprends votre hésitation ; une heure ne peut pas effacer vingt années ; mais je compte vous revoir bientôt. Avez-vous besoin d'argent? demandez ce que vous voulez.

Dick répondit qu'il avait tout ce qu'il lui fallait, et son unique main palpa sa poche qui contenait un shilling huit pence, un couteau et une pipe.

— God bless you, — lui dit le vieillard en lui serrant la main.

Et Dick sentit comme un besoin de se jeter au cou du vieillard; mais il y avait en lui une force qui le retenait en arrière, une volonté et une fierté ; la même volonté et la même fierté qui avaient déjà abîmé deux existences.

XII

— Avez-vous jamais pris des billets de Tattersall? — demanda Sewell, natif d'une ville des Nouvelles-Galles qui comptait trente-sept habitants et s'appelait Camoorajingalong. — Voilà bientôt dix ans que je mets régulièrement ma livre sterling sur un cheval du Melbourne Cup ; jusqu'ici, c'est Tattersall et Compagnie qui ont gagné ! Dick, lui, n'est pas joueur pour deux pence ; je ne l'ai jamais vu jouer aux cartes : il lui tombe aujourd'hui un gros lot sur la nuque, une propriété qui vaut des mille et des cents, il ne bronche pas, il reste calme ; on dirait presque qu'il se demande si ça vaut la peine de se baisser.

— Rien que la maison de son grand-père, — ajouta Nash ; — les cadres avec les tableaux, l'argenterie et les meubles, ça me suffirait !

— Moi, si une pareille catastrophe m'arrivait, — reprit Sewell, — je donnerais d'abord aux camarades une fête dont ils se souviendraient ; puis je ferais l'élevage des chevaux de course.

— Voilà où ne nous sommes pas d'accord, — dit Dick ; — je me fiche de vos chevaux de course, je n'aime pas l'atmosphère des écuries, et je ne ferais pas deux yards pour voir une course. D'abord, toutes vos courses, depuis la plus grande jusqu'à la plus petite, sont truquées, arrangées, achetées ou volées d'avance. Les courses ont leur bon côté malgré tout, elles font circuler l'argent de ceux qui ne savent qu'en faire. Non ! Sewell, trouvez-moi autre chose que votre jeu de chevaux.

— Si vous n'aimez pas cela, — dit Nash, — il y a les autos. Achetez-vous une quatre-vingts chevaux et voyagez. Allez sur le Continent, à Paris, à Nice, en Italie : voyager,

c'est encore le meilleur moyen de dépenser son argent : ça vous reste toujours, on en garde un souvenir qui ne meurt qu'avec vous. Dick, si vous avez besoin d'un bon chauffeur, même d'un chauffeur honnête, je me recommande chaudement. J'ai conduit des autos dans le bush ; ni Londres, ni Paris ne me feraient peur après les « Plum Pudding Creeks » les « Glue Pots », les collines de sable ou ou les plaines de terre noire que j'ai eu à traverser en New South !

— Tout cela, c'est très tentant, — dit Dick, — mais dans mon cas, il faut que je réfléchisse et que je me retourne le cerveau avant de voir exactement où j'en suis.

Dans le train, les discussions s'engagèrent jusqu'à ce qu'on arrivât à Londres, sur la manière la plus rapide de faire fondre une fortune comme un morceau de beurre dans une poêle. Tous les moyens proposés étaient bons, depuis les spéculations minières ou chevalines jusqu'aux placements dans des terrains, à l'élevage des lapins angoras, des autruches ou des huîtres perlières.

Dick cherchait toujours une solution au problème qui venait de lui tomber du ciel avec une soudaineté déconcertante. Il se rappelait cet aveu de solitude, cette prière du vieillard qui s'était vu peu à peu abandonné seul sur terre : il avait payé durement un mouvement de colère ; il avait pendant des années tâché de retrouver celui qu'il avait chassé.

Et pendant ces longues années, son père avait attendu sans vouloir appeler ; il aurait voulu retourner au « home » mais il se refusait de faire le premier pas. Cela avait été la lutte entre deux volontés fières, deux entêtements.

C'était trop pour sa pauvre tête ; Dick s'endormit tard ce soir-là, le cerveau et le cœur tiraillés en tous sens : il avait tout à coup songé à nurse Joan, il la verrait, lui parlerait : il avait la certitude qu'elle pourrait l'aider à former une décision.

Joan répondit à sa lettre en lui donnant rendez-vous le surlendemain ; elle le mena déjeuner dans un petit Grill-Room de Knightsbridge ; il lui raconta ce qu'elle ne savait pas de son père et l'étrange rencontre qu'il avait eue avec son grand-père.

— Cette guerre, — dit Joan, — a rapproché des familles qui s'étaient oubliées ou perdues depuis un demi-siècle ; les Australiens et les Néo-Zélandais ont déterré des parents un peu partout, jusque dans le fin fond de l'Écosse ; mais j'avoue que votre rencontre n'est par ordinaire.

» Je comprends que vous ne puissiez pas oublier les longues années de tristesse de votre père ; il est naturel que dans votre imagination d'enfant, l'image de votre grand-père ait pris des traits qui n'avaient rien de riant. Votre père était un homme juste, c'est ainsi que je me le représente ; si sa voix pouvait vous arriver de l'au-delà, que croyez-vous qu'elle vous conseillerait?

— Je crois qu'il me dirait de rester avec mon grand-père, — dit Dick.

— C'est ma conviction, c'est votre devoir tout tracé, un devoir qui ne vous sera pas dur à accomplir. Allez, Dick, vous avez en votre pouvoir de rendre heureuses les quelques années qui restent à un vieillard qui est le père de votre père. C'est beau de pouvoir donner du bonheur !

Joan sentit une satisfaction très douce à savoir que Dick était décidé à faire son devoir.

— Vous savez, — reprit-elle après un long silence, — que Jim ne va pas bien, l'hiver ici lui est dur, je voudrais qu'il pût s'en retourner en Australie : croyez-vous que vous pourriez m'aider à le décider? Il sait que ce climat ne lui convient pas, il sait qu'il lui serait possible de retourner au milieu des siens, et il ne veut pas entendre parler de partir. Il ne donne pas de raisons, il dit « non » tout simplement...

Dick regarda nurse Joan bien en face et d'une manière si étrange qu'elle fit un mouvement en arrière.

— Ça lui ferait trop de vous quitter, — dit Dick, — une idée qu'il a en tête !...

Et Dick pensa que les aveugles n'étaient pas les seuls êtres privés de la vue.

Après avoir quitté Dick, Joan alla à Saint-Dunstan où la « Matron » la reçut et lui parla aussitôt de Jim. Il toussait beaucoup, était très déprimé et semblait être rentré en lui-même comme si le monde extérieur ne l'intéressait pas. Depuis quelques jours, il ne voulait plus sortir de son marasme et la

« Matron » qui connaissait ce que les aveugles souffraient parfois, ne savait pas que faire pour le distraire de ses idées noires. Elle demanda à Joan de vouloir bien attendre que Jim sortît de son cours de Braille, et d'essayer de le remonter ; Joan s'assit dans la pièce où quelques aveugles étaient occupés à faire des filets sur un cadre circulaire qu'ils tenaient entre leurs genoux.

Elle avait entendu les Australiens tousser dans tous les coins de Londres ; ils semblaient figés dans leurs grands manteaux, et leurs chapeaux à larges bords paraissaient, comme eux, déplacés dans cette atmosphère de pluie et de brouillard jaune. Elle les avait vus autour du feu qui brûlait au « buffet des Anzacs », faisant un cercle serré et causant du pays là-bas où il y a du soleil, souvent plus qu'on n'en veut ! Ils avaient perdu le hâle qui les faisait remarquer au début ; et leurs larges épaules voûtées par les longues chevauchées semblaient plier sous cette atmosphère grise et froide comme le plomb. On parlait de phtisies, de pneumonies, et Joan avait peur pour Jim, sa toux l'avait effrayée.

Il entra, marchant droit sur la bande de tapis, d'un pas lent, mais qui n'hésitait pas ; il commençait à se sentir plus sûr de lui-même : Joan alla à sa rencontre en lui souhaitant la bonne après-midi : elle le trouva amaigri, et chaque accès de toux secouait son grand corps de façon lamentable.

— Jim, — lui dit-elle, — pressée d'en venir au point, il faut faire votre demande pour partir par le premier transport qui ira en Australie. Le climat ne vous vaut rien, nous ne faisons qu'entrer en hiver, et il faut vous attendre à avoir encore quatre mois de froid : vous risquez d'avoir les poumons attaqués. Le changement d'air et de température vous remettront vite ; vous seriez guéri avant d'arriver à Port-Saïd.

Jim, la tête baissée, semblait n'avoir rien à répondre.

— Et vos parents? Ne voulez-vous pas les revoir? Vous pourrez vous occuper chez vous, ils vous auront avec eux et vous serez une fois encore dans votre chère « Lone Man Plain ».

— Oui, — dit Jim avec amertume, — la Plaine de l'Homme solitaire, — c'est bien l'endroit pour moi! Nurse, vous avez toutes sortes de bonnes raisons pour me faire quitter l'Angle-

terre ; pourquoi voulez-vous que je m'en aille? Tout le monde tousse dans ce pays-ci !

Joan lui mit une main sur le bras :

— Je voudrais vous savoir hors de portée de ce climat parce que je m'intéresse à vous ; parce que je suis persuadée que c'est pour votre bien. Je ne vous demande que d'être raisonnable.

Elle sentit que le silence de Jim ne pouvait lui donner beaucoup d'espoir ; elle devinait l'entêtement de l'idée fixe. Elle changea tout à coup le sujet.

— Vous savez ce qui est arrivé à Dick? Il a trouvé son grand-père aux environs de Tunbridge Wells, et je crois que le voilà le riche héritier d'une grande fortune.

— Dick a toutes les chances, il est manchot et il est devenu riche ; il pourra se marier comme il veut. Je n'aime pas moins Dick pour cela, je suis content de son bonheur et j'espère bien le voir avant longtemps.

— Et l'élevage de la volaille? Cela marche-t-il?

— Oui, — dit Jim, — nous allons passer un autre examen dans trois jours, et nous avons pas mal à travailler.

— Moi qui ne connais que tout juste un Plymouth Rock d'un Aylesbury, je crains que votre examinateur ne mette une très mauvaise note en regard du nom de Joan ! J'aime tant la campagne, j'aurais tant aimé vivre loin des villes, et jamais je n'ai le temps de voir d'autres arbres que ceux de Hyde Park. Je rêve parfois d'un congé de huit jours que je passerais en flânant à la campagne, sans rien faire de mes dix doigts ni de mon cerveau. Je crois que si on nous laissait vivre de temps en temps comme des légumes, avec autant de pensées et de soucis qu'un chou de Milan ou qu'une salade frisée, cela nous ferait un bien énorme. Nos machines, nos chevaux, nos chiens ont des repos qui sont un sommeil complet, un abandon, dans le néant. Nous autres, jamais nous ne pouvons obtenir cela ; aussi, nous nous usons vite !

» Jim, s'il fait un temps passable, je viendrai vous chercher samedi après-midi, nous irons au concert.

— Volontiers, merci, — répondit l'aveugle.

Elle le quitta sentant que si elle n'avait pas pu le décider à partir, elle avait pu au moins le détourner quelque peu de

ses pensées sombres. Néanmoins, elle restait très anxieuse de le voir ainsi, elle avait une peur qu'elle osait à peine s'avouer, elle craignait une chute, pour cet homme qui marchait sans cesse à tâtons au bord d'un précipice ; un faux pas était si facile, pour peu que le désespoir le poussât du plus léger coup de son aile !

Joan n'alla pas à Saint-Dunstan comme elle en avait eu l'intention, nurse White vint à sa place et remit à Jim une lettre qu'elle lui lut.

« Dear Jim,

» Il y a un bateau qui part dans trois semaines pour l'Australie : on vient de m'offrir une place de nurse à bord, et comme je sais qu'un changement me ferait du bien, je suis décidée à accepter le poste. Si vous voulez faire une demande pour obtenir un passage par ce transport, ce me serait un plaisir de vous aider et de presser dans la mesure du possible les formalités qui seront nécessaires. Nurse White écrira votre réponse si vous voulez bien la lui dicter.

» Sincèrement.

» JOAN »

Jim demanda à nurse White de lui donner le temps de réfléchir quelques minutes ; mais sans qu'il s'en rendît bien compte, la décision était prise, elle avait surgi dès qu'il avait entendu les premières lignes de la lettre. Non, il n'aurait pas pu rester ici la sachant partie pour là-bas ; du moins c'est ce qu'il croyait.

Il demanda à nurse White de dire à Joan qu'il acceptait la proposition et qu'il la remerciait de bien vouloir l'aider.

L'occasion s'était offerte parce que Joan avait bien voulu courir tout Londres pour la déterrer; elle était heureuse de son succès, elle pourrait continuer à se dévouer, et elle sauverait probablement Jim des griffes de l'hiver.

*
* *

Dick ayant obtenu une semaine de congé, avait prévenu son grand-père de son arrivée.

Le vieillard qui l'attendait sur la plate-forme de la station, l'accueillit chaleureusement ; bras dessus bras dessous, tous deux montèrent dans le coupé qui les attendait.

— Dick, my boy, qu'avez-vous décidé ? — demanda-t-il anxieux, — dites-le moi vite.

— Well, Sir, — dit le manchot, — si vous voulez de moi, je resterai avec vous. Mais n'oubliez pas qu'il va falloir me transplanter avec précaution ; je suis habitué à une vie qui ne ressemble guère à celle que vous m'offrez : vous serez indulgent avec moi, je suis une plante un peu sauvage.

— All right, my dear boy, vous verrez que vous vous y ferez ; vous garderez votre liberté chérie, je ne vous ennuierai pas avec des devoirs de société, car je vis fort retiré moi-même, et je ne vois que rarement du monde... Aimez-vous les livres comme votre père ?

— Ma parole, je n'en ai jamais eu assez.

— Vous avez une bibliothèque de cinq mille volumes à votre disposition ; il y en a pour tous les goûts. Si vous aimez la vie en plein air, vous pourrez chasser, nous avons ici beaucoup de lapins.

Dick ne put retenir un sourire :

— Mon métier ces dernières années était de trapper des lapins : en Australie, on vous paye pour les tuer, ici on dépense beaucoup pour les garder !

— Dick, — demanda soudain le vieillard en regardant son petit-fils dans les yeux, est-ce que vous... aimez le wisky ?

Sans broncher, le soldat répondit simplement :

— Je n'ai jamais été ivre de ma vie, je n'ai jamais bu plus qu'à ma soif. Dieu merci ! mon père m'a souvent mis en garde contre la boisson. Combien de fois m'a-t-il dit : « En Australie, un homme qui ne boit pas et qui ne joue pas a toutes les chances qu'un homme peut avoir ; il faut qu'il ait la guigne pour ne pas faire son chemin. »

— C'est bien, my boy, — dit le grand-père.

Dick fit le tour de la maison, du parc et de toute la propriété. Il vit la chambre de son père qu'on avait laissée telle qu'il l'avait quittée vingt-quatre ans auparavant. La poussière en avait toujours été soigneusement chassée, les fenêtres avaient été souvent ouvertes à l'air du parc ; mais les meubles, le papier des murs, quelques ornements semblaient montrer que

la vie avait cessé dans cette chambre depuis longtemps. Dans un cadre démodé, il vit des photographies pâlies, des groupes d'école ; son père en flanelle de « criketer » ou bien à cheval sur son poney favori dont il lui avait souvent parlé.

Une petite bibliothèque contenait les livres qu'il aimait le plus et qu'il avait maintes fois regrettés ; un Shakespeare complet, Dickens, Byron, et même les livres d'aventures qui avaient été ses premiers compagnons.

Dick demanda à ce que la chambre restât inoccupée et accepta comme sienne une pièce qui en était voisine.

Le jardin, les grands arbres, les écuries et les grandes serres où mûrissaient tout l'hiver des raisins énormes ; tout était peuplé par les souvenirs de son père, et celui-ci semblait suivre ses pas comme un revenant familier et sans terreur.

Dick s'habitua difficilement à la vue de tous les meubles; ces tables, ces fauteuils, l'or des cadres, les cuivres des cheminées, les glaces qui partout répétaient ses mouvements, lui donnaient une sorte de honte ; tout ce luxe lui paraissait comme un décor de théâtre au milieu duquel il jouait à l'enfant prodigue retrouvé.

Ce furent entre l'aïeul et le petit-fils de longues heures de conversation : Dick racontait dans tous les détails qu'il connaissait l'existence de son père en Australie, et parlait de ce qu'il se rappelait de sa mère. Le grand-père narrait la jeunesse de son fils, et Bernard semblait être parfois assis près d'eux, et regardant avec eux les flammes de la cheminée.

Dick retrouva les mêmes langues de feu qui lui avaient parlé si souvent, qui chaque soir lui tenaient compagnie : ce soir, elles lui contaient un rêve étrange, il vivait sous un toit qui était à lui, lui qui n'avait jamais possédé que la tente de calicot qui lui cachait à peine la lune et les étoiles.

Cette première soirée passée ensemble les avait rapprochés : Dick voyait combien son grand-père avait souffert, combien il avait aimé et regretté celui qui avait quitté le « home ». Il comprenait que si tous deux avaient pu revivre ces quelques secondes pendant lesquelles leurs fiertés et leurs volontés s'étaient engagées à fond comme les bois de deux cerfs prêts à un combat à mort, ils n'auraient pas jeté aux vents vingt ans de leur existence.

L'heure était tardive lorsqu'ils se levèrent pour se souhaiter bonne nuit. L'aïeul mit les mains sur les épaules de Dick et lui dit :

— Mon enfant, merci d'être revenu ici, de vouloir bien rester avec moi. Donner un peu de votre jeunesse à ma vieillesse, c'est une bonne action, et je sais que notre cher Bernard vous approuve. J'ignore combien d'années il me reste, mais je veux les employer à vous aider à être heureux : je ne veux pas que vous oubliiez les années qui nous ont séparés, et plus tard si vous le voulez, rien ne vous empêchera d'aller faire là-bas en Australie un petit voyage. Dormez bien, Dick.

Dick monta le vaste escalier couvert d'un épais tapis, et entra dans sa chambre brillamment éclairée. Sa chambre ! il se retourna plusieurs fois, alla vers la grande glace et parla à la figure qui le regardait : « Dick, avez-vous bu, ou rêvez-vous? » Et Dick répondit : « Ne faites pas l'idiot, déshabillez-vous et couchez-vous. »

Il fit ce qu'on lui disait, et s'engagea dans un lit moelleux où il crut un instant s'embourber et disparaître. Il était trop fatigué par les émotions de la journée pour mettre beaucoup d'ordre dans ses idées qui l'assaillaient, et s'endormit tout à coup.

Le lendemain matin, il aperçut une ombre traverser sa chambre encore dans la demi-obscurité des rideaux tirés, s'emparer de ses vêtements et sortir en silence : il allait se lever et courir après l'homme lorsqu'il se rappela que cette ombre était son valet.

Alors Dick s'éveilla tout à fait et éclata de rire : il avait un valet. Que dirait-on au « store » de Boolcara où il vendait ses peaux de lapins ! Lui qui avait presque toute sa vie couché tout habillé sous la tente, il avait un valet qui brossait ses vêtements tous les matins. Soudain il songea tout haut : « Pourvu qu'il ne casse pas ma pipe que j'ai laissée dans une de mes poches ! »

L'homme revint avec les habits qu'il posa avec soin sur le dossier d'une chaise et dit :

— Le bain de Monsieur est prêt, dois-je montrer la salle de bains à Monsieur?

Dick se leva et suivit la bonne tête de macaque qui sortait

du faux col immaculé de son valet, et lorsqu'il fut dans l'eau jusqu'au cou, il se dit qu'il avait passé des moments plus désagréables dans son existence.

XIII

Le bateau emportait environ cinq cents éclopés, ébréchés, énervés; débris de Gallipoli, de Flandre et d'Égypte. Les manchots fortunés étaient reconnaissants de pouvoir frotter une allumette sur la boîte qu'ils serraient entre leurs genoux, contents de trouver chaque jour un nouveau truc ingénieux pour bourrer une pipe ou faire une tartine. Ceux qui avaient perdu un membre inférieur se comptaient encore parmi les veinards, quoique le pont du bateau fût souvent un danger de plus pour leur équilibre. Les plus à plaindre après les impotents qui ne pouvaient se passer de l'aide d'autrui, c'étaient les lésés intérieurement, ceux que l'hiver rigoureux d'Europe ou les gaz avaient touchés aux poumons ; ceux qui avaient comme ils le disaient une « maladie civile » à laquelle était attachée beaucoup de souffrance et aucune gloire.

Malgré cela, il y avait chez tous l'espoir prochain de revoir leur pays, et cette idée leur donnait une béatitude étrange qu'ils ne se rappelaient pas avoir sentie depuis leur petite enfance. De temps en temps, leur voix tremblait et les larmes leur venaient aux yeux lorsqu'ils songeaient au moment où le bateau toucherait de son flanc le quai, à l'instant où ils descendraient la passerelle.

Jim était le seul aveugle à bord, il devint vite l'enfant gâté de tous, d'autant plus que les autres nurses semblaient vouloir disputer à Joan le droit de lui servir de sœur.

Quelques-unes de ces infirmières avaient déjà fait la campagne d'Afrique du Sud, celle des Balkans ou celle de Mandchourie : l'une d'elles, une Australienne, avait été torpillée dans la Méditerranée trois semaines auparavant : cela ne l'avait pas empêchée de remonter à bord d'un autre bateau dès qu'elle avait pu le faire. Elle avait depuis pris la manie de ne jamais quitter sa ceinture de sauvetage qu'elle empor-

tait, paraît-il, chaque matin dans la salle de bains lorsqu'elle allait prendre sa douche. Certaines de ces femmes étaient à bord de différents bateaux depuis deux ans, faisant la navette entre l'Angleterre, l'Égypte et l'Australie, sans plus songer au danger que si elles étaient dans les hôpitaux très recherchés de Nice ou de Cannes.

La navigation se faisait tous feux éteints la nuit, les hommes du « look out » étaient multipliés : on voyait un périscope dans le moindre flotteur de liège arraché d'un filet de pêche, on voyait aussi, et cela n'était pas une illusion, des portes de cabines, des caisses et des bois qui flottaient à la dérive. On passa des mines de très près ; on aperçut une baleinière qui allait à vau-l'eau, avec un équipage de sept hommes que rien dans ce monde ne pouvait plus tourmenter.

L'idée qu'on pouvait d'un instant à l'autre aller au fond ou s'élancer très haut dans la direction du firmament, faisait que la sérénité n'était pas constante. On sifflotait cependant, on plaisantait, mais chacun songeait un peu plus qu'on ne le fait d'ordinaire à bord que la peau d'un bateau est bien mince, et qu'elle est facilement crevée.

Mais lorsqu'on approcha de la côte d'Afrique, le soleil aida à oublier les nuits d'alerte et les jours gris et anxieux qu'on venait de traverser.

A Port-Saïd où personne ne put descendre, les hommes se donnèrent au soleil qu'ils revoyaient avec plaisir et dont ils cherchaient les caresses comme celles d'une amante retrouvée.

Jim, comme les autres, avait enlevé sa vareuse, retroussé ses manches ; et son feutre sur la tête, s'était assis sous une avalanche de soleil.

Dans la mer Rouge, ils avaient déjà tous repris leur hâle, ce hâle qui leur était naturel, mais qu'ils avaient perdu sous les pluies de Flandre ou dans les brouillards de Londres.

— Nurse Joan, — dit Jim, — c'est la première fois que vous goûtez au vrai soleil ; celui-ci, c'est du vrai, ça caresse et ça mord ; ça vous rappelle qu'on se rapproche de lui.

— Oui, Jim, je commence à être de la couleur de vos guêtres et vous, vous brunissez à vue d'œil.

— Ça n'est pas trop tôt, je me sentais devenir de la couleur d'une salade oubliée dans une cave.

— Ça vous va bien, — reprit la nurse, — ça va bien à tous les hommes : je comprends maintenant cette annonce que j'ai lue plus d'une fois à Londres : « Beau teint bronzé, sans aucun danger, 2/6 la bouteille. »

— Vrai? — demanda Jim incrédule.

— La vérité, — dit Joan.

— Que je sois pendu ! — fit Jim en hochant la tête, — le fait est que le soleil de Londres, d'après ce qu'on m'a dit, ne mûrirait pas une groseille à maquereau en deux étés !

L'aveugle se leva et entraîna Joan vers la barre d'appui.

— Au voyage d'aller, — dit-il, — je restais des heures appuyé sur la rampe de teak, regardant la route bleue et verte que nous laissions derrière nous, ou suivant les vols des poissons volants qui faisaient de longs ricochets brillants. Nurse Joan, dites-moi ce que vous voyez maintenant.

— Jim, c'est de l'eau d'un bleu si profond qu'il donne une sorte de vertige ; c'est le bleu de lapis lazuli dans lequel courent des veines d'argent et de grandes bavures de cristal. Les beaux rêves doivent être de cette couleur. Cette eau est déchirée par notre bateau qui la taille d'abord en envoyant des éclats à droite et à gauche ; puis elle est battue par les deux hélices qui la font bouillonner d'écume blanche.

» La nappe bleue se referme après notre passage, et le grand bateau n'est plus qu'un souvenir, il ne laisse aucune trace, rien qui puisse rappeler qu'il ait jamais existé... Ça ressemble terriblement à notre existence, Jim ; la lutte, tout le fracas, tous les efforts, tout cela ne frappe que de l'eau. Nous passons, nous avons passé, la terre et les hommes oublient que nous avons vécu lorsque la grande nappe de la terre se referme sur nous.

Joan avait vu un grand changement se faire chez Jim. Le soleil, son cher soleil l'avait ragaillardi, sa toux avait disparu comme par enchantement ; mais malgré cela elle sentait qu'une tristesse se cachait derrière l'énergie qui le faisait arpenter le pont au bras d'un camarade. Il aimait à l'avoir près de lui, elle lui consacrait le temps qu'elle avait libre ; il lui demandait à lire, il semblait préférer la lecture et se prêtait moins aux causeries qu'il aimait tant jadis. Pendant qu'elle lui lisait à haute voix, elle avait plus d'une fois remarqué que

son esprit était ailleurs, elle se l'était prouvé en relisant la même page deux fois de suite. L'intime camaraderie qui existait entre eux disparaissait peu à peu. Jim semblait vouloir s'éloigner un peu chaque jour de l'infirmière, comme s'il se préparait à la séparation définitive.

Au moment de l'embarquement, Joan avait cru pouvoir se réjouir de le voir plus raisonnable ; elle n'avait pas oublié ce que lui avait dit Dick, ni la manière avec laquelle il l'avait regardée ; elle espérait que l'idée de revoir son pays et ses parents lui ferait oublier cet attachement que l'aveugle croyait avoir pour elle.

Elle ne se faisait pas d'illusions, elle redoutait le moment où elle devrait lui dire adieu, elle avait pris de lui une douce habitude qu'il lui serait pénible de briser tout à coup.

Elle avait remarqué qu'il causait plus volontiers avec les autres infirmières qu'avec elle; malgré cela, il se montrait impatient lorsqu'elle tardait à venir s'asseoir près de sa chaise de bord. Joan était femme, une femme ne pouvait s'empêcher de voir que Jim souffrait en silence, et qu'il s'efforçait par tous les moyens de cacher la cause de sa souffrance. Joan songea alors que cette souffrance devait être profonde, et l'idée de souffrir dans une obscurité plus sombre que la plus noire des nuits lui fit peur.

A Colombo, on devait rester vingt-quatre heures et faire du charbon ; Jim avait eu des invitations de tous côtés, chacun et chacune voulait se charger de lui et le mener à terre ; mais il voulut rester fidèle à Joan, et Joan en fut heureuse.

Une fois débarqués, elle mena Jim en voiture à Mont-Lavinia ; sur le rivage planté de cocotiers, ils écoutèrent la mer qui venait sur la plage avec des bonds de félin, et qui se retirait doucement avec un bruissement de perles versées par boisseaux.

Un Indien fit devant eux le miracle du noyau de mangue qui germe, grandit et devient un arbuste vert et bien portant en quelques secondes. L'Indien laissa Jim toucher le noyau de mangue desséché, puis la tige frêle et les feuilles vertes du jeune arbre. Puis l'aveugle tint dans ses mains les pierres précieuses taillées dans des billes de bouteilles de soda, et entendit Joan marchander des joyaux qui valaient d'abord une somme

fabuleuse de roupies, mais dont le prix dégringolait dangereusement près de la demi-couronne. Jim fut agréablement surpris de découvrir qu'il jouissait encore de beaucoup de choses malgré sa cécité. Les sens qui lui restaient lui disaient bien et clairement qu'il était à Colombo ; l'odeur des fruits mûrs, celle du bois qui brûle avec une fumée âcre et parfois étrangement parfumée ; celle des mille cuisines minuscules qui sur les brasiers en plein air chauffaient des fritures de toutes sortes. Il entendit le froufrou des cocotiers et des bambous, le chant des marchands ambulants, le gémissement des roues de chariots, le cri des « rickshawmen » qui passaient essoufflés. Dans la salle à manger de l'hôtel, il perçut le tapotement des pieds nus sur le parquet, leur bruissement sur les nattes, tandis qu'il sentait avec délices la brise des punkas caresser ses cheveux.

Après le déjeuner, Joan le mène de nouveau sous les cocotiers ; ils s'assoient sur un vieux catamaran retourné et ébréché comme une vieille poterie ; ils s'amusent à écouter les petits mendiants qui forment cercle autour d'eux.

— Vous voulez un guide ? — demande l'un.

— Cartes-postales, — essaye l'autre.

— Faire la roue? — dit un troisième.

Et dans leur « pigeon english », ils offrent tous quelque chose à vendre, des timbres faux, une peau de serpent ou un petit modèle de pirogue à balancier.

Joan les renvoie à la fin en leur disant : « No more money », les derniers sont chassés à coups d'ombrelle ; à une distance respectueuse, des statuettes de bronze dansent comme des folles marionnettes, montrent des dents blanches et crient en se tordant : « No more money ! »

Une femme passe non loin avec son enfant, Joan lui fait signe ; elle s'avance, gracieuse dans le moindre de ses mouvements; la musique de bracelets d'argent qui s'entre-choquent à ses chevilles rend sa démarche plus belle encore. Elle sourit, heureuse de leur montrer l'enfant à califourchon sur sa hanche gauche. Tandis que Joan prend la petite main brune qui saisit son doigt, la mère voit que sous l'ombre brutale du chapeau, les yeux de l'homme sont fermés ; puis elle remarque sur la manche gauche de Jim la barre du galon

d'or. Elle sait ce que c'est, on le lui a dit, c'est le reçu que le roi donne à ses guerriers pour chaque blessure.

La Cingalaise plaça sa main libre sur ses yeux, puis anxieuse fixa Joan : c'était une question qu'elle posait.

Joan fit « oui » d'un signe de tête, tout en mettant elle aussi sa main devant ses yeux.

La femme sembla oublier l'enfant qui jouait avec la chaîne de Joan ; le sourire glissa de son visage, et dans ses grands yeux limpides, la nurse vit soudain un abîme profond où il y avait la pitié, la sympathie et quelque chose de plus qu'elle ne comprit pas d'abord. Puis elle lut pour la première fois cet amour maternel immense qui remplit les pupilles noires de ces femmes de l'Orient, un amour maternel qui semble être là depuis des siècles, depuis le commencement du monde, comme pour prouver que ces races sont bien les mères de l'humanité tout entière.

La femme serra plus fort son enfant, regarda l'aveugle, et lui tendit la main potelée de son enfant ; Joan guida la main de Jim qui prit la menotte et la baisa.

Les grands yeux noirs fixèrent de nouveau Joan. Joan comprit cette seconde question : « Votre homme? »

Sans hésiter, Joan fit le signe de tête qui voulait dire « oui ».

La Cingalaise la regarda, et Joan comprit que le regard signifiait : « Soyez trois fois bénie pour être son épouse, sa mère et sa sœur. » La nurse vit la femme s'éloigner, serrant sur sa poitrine l'enfant qui pleurait.

— J'entends les anneaux de ses chevilles comme une clochette triste qui s'éloigne, — dit Jim.

— Non... pas triste, — ajouta Joan songeuse.

Jim avait bourré une pipe, Joan assise près de lui, regardait sans les voir les flots bleus et blancs se poursuivre sur le sable, aux pieds des cocotiers. Elle venait d'avoir une leçon de charité, de sympathie et d'amour ; la Cingalaise lui avait montré que l'aveugle méritait tout cela. Elle, si bonne, si dévouée, elle se demandait si elle avait assez donné d'elle-même, si elle n'avait pas été égoïste.

Elle avait répondu « oui » à la deuxième question, son signe de tête avait voulu dire « oui, je suis son épouse ».

Elle savait que dans la même seconde, elle avait promis sa vie à Jim.

Elle la lui offrit avant que le soleil ne se fût couché ce jour-là.

Ils étaient une heure après dans le jardin de la Cannelle, la soirée était si belle, pleine de senteurs étranges ; de grands arbres chargés de lourdes grappes de fleurs blanches étaient partout au milieu de bambous bruissants et de palmiers échevelés. Joan remercia le sort de l'avoir menée dans ce paradis terrestre : après un silence, elle dit, le cœur battant :

— Jim, voulez-vous de moi... voulez-vous que je sois votre femme?

Jim la saisit entre ses bras et d'une voix rauque lui demanda :

— Ai-je bien entendu, Joan?

Mais Joan ne voulut pas répéter la question, d'ailleurs elle n'aurait pas pu le faire, les lèvres de Jim étaient sur les siennes.

XIV

La baie de Sydney est une merveille, les Australiens la prétendent la plus belle du monde. Ne leur dites pas que celle de Rio-de-Janeiro est plus belle encore et plus grandiose ; vous leur feriez de la peine et puis ils ne vous croiraient pas. Rappelez-vous cela quand vous irez aux Antipodes, ne touchez pas à leur « Harbour » ; les gens de Sydney ne vous le pardonneraient pas.

Une heure avant que le bateau ne fût sur le point d'entrer dans la passe qui se trouve entre les « heads », tout le monde était sur le pont, prêt à débarquer. Joan, debout sous la passerelle, regardait la côte élevée et rocheuse dont l'aspect n'avait rien de très hospitalier ; Jim lui racontait l'histoire du Dunbar qui en avait manqué la passe, trompé par les lumières qu'il avait aperçues par-dessus une échancrure de la falaise, et qui s'était mis en pièces au pied de la muraille de rochers.

Lorsque Joan vit le bateau changer de direction et entrer dans la grande brèche qui est l'entrée du port, elle sentit alors qu'elle pénétrait dans un monde nouveau où devait commencer pour elle une vie nouvelle.

Quand un peu plus tard, Jim sentit sous ses pieds le sol de Circular Quay, il pressa le bras de sa fiancée et dit :

— Ma chère Joan, que l'Australie vous soit bonne; soyez-y la bienvenue.

Ils ne restèrent à Sydney que le temps nécessaire et prirent le soir même le train pour l'intérieur.

Lorsqu'aux premières lueurs du jour suivant, Joan vit la campagne qu'on traversait, elle aima dès l'abord la grande plaine qui se déroulait sans fin, les troupeaux qui fuyaient à l'approche du train, les chevaux qui galopaient. Elle regarda les petites maisons avec leurs jardins minuscules qui s'élevaient à de rares intervalles au milieu d'un bouquet d'arbres qui semblait une île perdue dans cet océan d'herbe jaune. On était en décembre, en plein été ; les rivières et les criques qu'on passait étaient basses, et la chaleur du soleil se fit bientôt sentir.

Jim répondait aux mille questions de Joan ; le cavalier suivi d'une douzaine de chiens, les fit songer à Dick qui était resté là-bas avec son grand-père. L'homme avait agité son bras pour remercier des journaux qu'on lui avait jetés d'une portière. Elle comprit ce qu'étaient les deux piétons barbus qui suivaient la ligne du chemin de fer, portant sur le dos un gros bagage roulé dans une couverture, un « billy » d'une main, et dans l'autre le sac de toile à voile qui contenait leur provision d'eau : elle reconnut vite les « swaggies » dont il lui avait souvent parlé.

En réalité, Jim voyait avec les yeux de Joan; sa mémoire lui était restée fidèle, et dans son imagination les images s'étaient gardées fraîches comme si ses pauvres yeux ne les avaient jamais quittées.

Joan lui lit le nom des stations qu'on passe ; on s'arrête de temps à autre devant une plate-forme où peu de gens attendent ; on dépose des sacs de lettres, une machine à coudre, une charrue ou une machine à empoisonner les lapins ; puis le train repart sur la ligne qui s'allonge à l'infini sur la plaine rose qui ne semble pas avoir de bornes.

On approche de la station où l'on doit descendre ; Jim voudrait se mettre à la portière ; mais il reste dans son coin, nerveux et ému. Le train s'arrête, Joan aide Jim à descendre.

Il sent tout à coup des bras qui le serrent, il reconnaît la voix de son père, la voix rauque qui dit « My boy » et qui ne peut en dire davantage.

Jim ne peut prononcer que « Dad » et répondre à l'étreinte. Puis il trouve des mots et dit :

— Dad, voici Joan, ma fiancée, celle qui m'a ramené près de vous.

Et Bill, un peu timide devant cette dame, serre la main de Joan en disant :

— Bless you, miss, soyez la bienvenue.

Des amis entourèrent Jim, il sentit des mains serrer les siennes et saisir ses larges épaules : Joan attira le père un peu à l'écart sous prétexte de chercher les bagages sur la plate-forme, et lui dit doucement :

— Montrez-vous joyeux de le revoir, sans laisser deviner un signe e tristesse ; son malheur est grand ; mais nous sommes là pour l'aider à oublier : je crois qu'il est heureux autant qu'il peut l'être.

Dans un buggy attelé de deux chevaux, on entassa les bagages qu'on ficela solidement pour ce voyage qui devait durer deux jours. Jim flatta les chevaux, mit la main sur l'épaule de celui de gauche et tâta un instant :

— Dad, — cria-t-il, un C dans un cercle, c'est Sultan !

— C'est cela, — dit le père ; — et l'autre, lequel est-ce?

Jim effleura l'autre à peine et dit :

— Naturellement, celui-ci, c'est Sam ; il n'y a que lui pour avoir une peau si sensible ; il remue tout son cuir si une mouche se pose à dix yards de lui : good old Sam !

La route leur parut courte, le père et le fils avaient tant à se dire, Joan avait tant à voir. Le soir, ils s'arrêtèrent à une station qui les hébergea pour la nuit, eux et leurs chevaux : Joan fut touchée de voir comment chacun était bon pour Jim et pour elle. On la traitait, elle une étrangère, comme si on la connaissait depuis des années ; la franchise de l'hospitalité était entière et l'avait mise à son aise dès les premiers instants.

Après le dîner, on avait porté les chaises au jardin, et cette première soirée passée sous le grand ciel étoilé de l'Australie l'avait fort impressionnée. Les bruits du « bush » étaient

nouveaux pour elle : elle reconnaissait bien le croassement des grenouilles qui formait une basse incessante d'une monotonie qui n'était pas désagréable. De temps à autre, un cri s'élevait dans la nuit, quelque chose qui ressemblait à un aboiement le long de la rivière, le cri du « mopoke ». Plus tard, il y eut l'appel du « curlew », une plainte très triste comme celle d'un être égaré.

Les fleurs du jardin envahissaient l'air comme si des flacons de parfums avaient été renversés, et tout était d'un calme irréel qui semblait appartenir à un autre monde. Malgré les fatigues de la journée, on se coucha tard pour jouir le plus longtemps possible de cette belle nuit.

Le lendemain, le buggy repartit de bonne heure, et ce ne fut que vers le coucher du soleil que la voiture s'arrêta devant la maisonnette de « Lone Man Plain ».

La pauvre mère qui les attendait depuis des heures, avait entendu le pas des chevaux ; mais elle n'osait pas sortir du logis, tremblante de tous ses membres, de joie et aussi d'une crainte étrange qu'elle ne pouvait s'expliquer.

Elle serait tombée si les bras de son Jim ne l'avaient point retenue. Elle vit d'abord les lunettes noires, puis elle remarqua Joan qui, un doigt sur les lèvres, et ses grands yeux suppliants, lui faisait signe. Alors elle comprit, et ses bras serrèrent davantage son fils : de grosses larmes coulèrent, qui venaient d'une joie très grande et d'une tristesse très aiguë et très soudaine.

Joan prit la main de Jim, et celui-ci présenta sa fiancée à sa mère. Celle-ci embrassa sa future belle-fille et dit avec un sourire :

— Jim, my boy, vous l'avez bien choisie, je la crois aussi bonne que douce à regarder. Nous tâcherons de faire en sorte qu'elle nous aime aussi.

Au repas simple du soir, Jim fut le plus gai de tous : assis près de sa mère, il lui montra où elle devait lui mettre le sel au haut de son assiette et la moutarde au bas ; le sel à midi et la moutarde à six heures, comme on disait à Saint-Dunstan...

— Mère, — ajoutait-il, — nous allons faire l'élevage de la volaille, nous aurons des poules qui pondront comme des vers à soie ; nous leur ferons de belles petites cabanes, et cela

m'occupera. Non, nous n'aurons pas peur des corbeaux ni des iguanes, nous mettrons du grillage partout.

Il continua longtemps à développer ses plans, et chacun fut heureux de le voir envisageant l'avenir si courageusement.

Sous la véranda, son père lui passa sa plaque de tabac. Jim se mit à couper de petits copeaux qu'il roula dans ses mains avant d'en bourrer sa pipe. Pendant une heure, il écouta le récit de tout ce qu'on avait fait à « Lone Man Plain » durant son absence ; on avait creusé des puits et monté des moulins à vent ; on avait semé trente acres en luzerne au bord de la rivière, une expérience dont on attendait de bons résultats.

Lorsque Joan eut fini d'aider la mère à débarrasser la table et à laver la vaisselle, Jim lui demanda de lui donner la lampe car il voulait l'éclairer lui-même et lui montrer les murs de la salle à manger.

— Dites-moi ce que vous voyez, — dit Jim.

— Ici, — répondit Joan, — c'est un paysage polaire, des ours, des phoques et des icebergs.

— A côté, — dit Jim, — il y a une caravane de lamas qui descendent une route dans les Andes ; à côté, c'est le désert d'Égypte et les Pyramides... Comme je voudrais le revoir, ce grand décor qui a été un des derniers que j'aie vus : après cela le rideau est tombé, un rideau très lourd qui ne remontera jamais !

— Ici, — dit Joan, pour le détourner un peu de ses idées sombres, c'est une vue de Hyde Park ; les gens sont habillés à la mode de... où est la date du journal?... 1883.

— Penser que toute mon enfance, — dit Jim, — j'ai rêvé de connaître les rues où avaient vécu les héros de Dickens, les pays où les hommes et les femmes de Walter Scott s'étaient battus, s'étaient aimés ; le pays où mes grands-parents ont vu le jour. On dirait qu'une vilaine fée a exaucé mes vœux d'enfant ; mais elle m'a enlevé le pouvoir de la vue... Joan, vous ne savez pas ce que vous avez fait pour moi, pour me faire aimer la vie. Il y avait des moments à Londres et sur le bateau, lorsque je considérais mon existence comme un chiffon bon à balayer et qui ne valait certainement pas le moindre effort pour le ramasser. Joan, j'espère que vous n'avez pas trop écouté votre pitié, et que votre amour pour moi n'e t pas

la belle charité qui est en vous : quelquefois j'ai peur de la grandeur de votre sacrifice.

— Jim, vous savez bien que je vois trop de bonheur devant moi pour pouvoir appeler sacrifice vous aimer et devenir votre femme.

— Mère, — dit Jim lorsqu'il eut repris son siège sous la véranda, — vous devez vous estimer une mère heureuse ; car elles seront beaucoup celles qui attendront le retour de leur boy toujours, jusqu'à leur dernier souffle. En Égypte, à Gallipoli, en France, ils seront beaucoup, dormant sous une petite croix de bois ; et chacune de ces croix montrera aux gens de là-bas que nous autres « d'en dessous » nous avons su nous battre pour une belle idée.

Le lendemain, le « boss » arriva en buggy avec sa femme, afin de voir Jim et sa fiancée.

La cérémonie du mariage avait été fixée pour la veille de Noël, le « boss » et sa femme demandèrent à ce qu'elle se fît au « homestead » afin que tout « Lone Man Plain » pût y assister : Jim et Joan reçurent leur premier cadeau de noce, un papier dûment signé qui leur donnait droit de choisir du terrain sur la crique ou sur la rivière. Jim remercia le boss et choisit ainsi que Joan, un emplacement sur la crique : « Lone Man Plain » offrait de plus les matériaux et la main-d'œuvre nécessaires à la construction d'une maisonnette.

Un soir, la semaine suivante, Jim entendit le premier le bruit d'un attelage qui se dirigeait de leur côté, et bientôt après, il se fit conduire par Joan près de la crique où on percevait des voix qui parlaient à des chevaux impatients d'être débarrassés de leurs harnais. Un homme s'avança et dit simplement :

— Good evening, — puis il prit la main de Jim dans la sienne et la serra.

— Peter, c'est vous, — dit l'aveugle, — je reconnais votre voix.

— Oui, Jim, c'est moi ; je suis heureux de vous revoir ici. Nous vous amenons votre maison, murs, toits, planchers, tout y est. Demain, dès la première heure, Jim, vous entendrez votre home pousser.

Il se tourna vers Joan, et dit :

— Bonsoir miss, nous vous donnons tous la bienvenue à « Lone Man Plain », parce que vous nous l'avez ramené.

Après avoir mis les harnais soigneusement en tas, les hommes venus avec l'attelage allumèrent un feu et dressèrent la tente près de la crique. Peter mena Jim et Joan près du feu, les fit asseoir sur un tronc d'arbre, et longtemps ils causèrent en buvant du thé.

Dès l'aube, Jim se leva et tout seul, suivit le sentier tracé au milieu de l'herbe haute : les hommes avaient déjà commencé à creuser les trous qui devaient recevoir les blocs de pin préparés pour les fondations de la maison. Le soir, tous les blocs étaient en place, Jim et Joan s'assirent sur deux d'entre eux comme pour prendre possession de leur logis.

Le charpentier du « homestead » qui avait mortaisé tous les bois à l'avance, arriva dès le lendemain ; Jim reconnut ses premiers coups de marteau et alla lui serrer la main. Comme Peter le lui avait dit, il entendit sa maison pousser : ce furent d'abord les coups sourds qui mariaient les tenons et les mortaises ; plus tard, ce furent les coups chantants qui montaient leurs gammes vibrantes en enfonçant de longs clous de cinq pouces dans le bois. Lorsque la charpente fut debout, Jim perçut la grosse caisse et les vibrations de tonnerre de la tôle ondulée qu'on appliquait aux murs et au toit. Les hommes travaillèrent de leur mieux, ils travaillèrent bien et vite pour Jim et sa future femme.

Le quatrième jour, Jim dit à Joan :

— Venez visiter la maison.

Ils entrèrent par une des ouvertures encore veuves de portes et de fenêtres, et parcoururent les trois chambres de l'habitation. Un homme était occupé à construire les cheminées, Jim sentit avec plaisir l'odeur de ciment et de plâtre mouillés qui lui suggéraient la fraîcheur d'une cave.

Joan trouvait à la maisonnette un air de jouet neuf, les senteurs du pin frais augmentaient encore l'illusion. Elle aima la simplicité primitive de cette habitation qui allait renfermer sa nouvelle existence : elle aima les vérandas sous lesquelles son imagination mettait déjà des chaises où l'on pourrait causer le soir, dans la belle obscurité.

Deux jours avant le mariage, Joan laissa Jim et ses parents

finir les arrangements de la maison, et alla au « homestead » où elle fut l'hôte du « boss » et de sa femme. Elle sortit plusieurs fois en buggy avec lui, l'accompagnant dans ses longues tournées parmi les paddocks de la station; pendant ce temps-là, Mrs Mills profitait de ces absences pour s'exercer sur l'harmonium et étudier avec zèle et patience deux hymnes et une marche nuptiale qui n'était pas de Wagner.

Le clergyman prévenu, arriva vingt-quatre heures avant la cérémonie ; c'était celui qui quelque vingt ans auparavant avait baptisé Jim avec l'eau de « crique des perroquets ».

Le salon du « homestead» avait été orné de fleurs et de guirlandes faites de branches d'orangers et de poivriers ; tout ce qu'on avait pu emprunter au jardin avait trouvé sa place dans cette pièce. Il fallut ouvrir à deux battants les portes du salon, car tout le personnel de « Lone Man Plain » avait voulu assister au mariage de Jim : le vieux jardinier chinois lui-même avait mis ses vêtements de fête et avait tenu à avoir sa place parmi les invités.

Joan, vêtue d'une simple robe tailleur, promit d'être épouse fidèle de Jim, et « d'être avec lui dans les heures heureuses comme dans les heures sombres ».

Lorsqu'ils eurent serré des mains, remercié pour les cadeaux dont « Lone Man Plain » les avait comblés, les deux mariés repartirent en buggy pour la crique où les attendait leur home.

Ils arrivèrent un peu avant le coucher du soleil : le bleu pâle du ciel mourait dans une grande buée d'or.

— Mon Jim, — dit Joan avant d'entrer dans le logis, — que notre petite maison soit bénie ; que son toit et que ses murs puissent contenir beaucoup de bonheur.

Et Jim répondit :

— Ce que j'ai donné pour le « vieux pays » je ne le regrette pas, le « vieux pays » m'a bien récompensé.

PAUL WENZ

LES ANIMAUX ET LA GUERRE

> Seules, les personnes ayant une horreur acharnée des animaux s'étonneront de me voir leur accorder quelques témoignages d'intérêt et me reprocheront... d'exprimer à cet égard des sentiments de tendresse et de pitié.
>
> H. LAVEDAN

Cette effroyable guerre qui nous coûte tant de larmes, de sang et de sacrifices a fait une prodigieuse consommation d'animaux. Les bêtes, pour la plupart, participent à cette lutte gigantesque, en souffrent ou en meurent : et ainsi une immense fraternité faite des mêmes misères vécues en commun semble les rapprocher de l'humanité.

Les chevaux ! C'est vers eux d'abord que doit se tourner notre regard de pitié. Tous ceux qui ont vécu en leur compagnie, qui les comprennent et les aiment, vous diront que, de tous les animaux, ce sont eux qui, dans cette guerre, ont la plus grande part de douleur. L'homme sait pourquoi il lutte, pour quel idéal il tombe, vers quelles espérances tendent sa volonté et son énergie. Le cheval, le cheval-soldat, « combattant anonyme sans gloire, victime courageuse, sans tertre ni croix », se demande peut-être en son cerveau obscur d'où lui vient une telle misère, ce qu'il a fait pour la mériter et ne comprend pas. Et puis, comme disait plaisamment un cavalier : « Nous, nous résistons, nous avons notre raison, mais les chevaux, c'est malheureux, ça n'a pas de moral. » Pourtant, leur souffrance est la nôtre et leur mort est humaine.

Vaillants et pauvres chevaux de France, où n'êtes-vous pas à la peine? Loin des anciennes charges glorieuses, si la faim vous tenaille, si l'on oublie de vous donner à boire, si vous êtes prêts à tomber de fatigue ou de sommeil, sous les balles, sous le fouet, il faut pourtant marcher encore, car vous ne pouvez rien dire et rien demander. Héroïques et muets, dévoués jusqu'à la mort, il vous faut repartir, emportant l'homme ou traînant le canon.

Ces auxiliaires si précieux sans lesquels notre 75 ne servirait de rien, comment les traitons-nous? Dans les premiers mois de la guerre, par négligence et défaut d'organisation, nous avons perdu presque toute notre cavalerie. Le nombre de chevaux morts de privations, de faim, de soif ou de sommeil est effrayant. Combien d'autres, légèrement blessés dans les combats ou par les harnachements, ont été perdus faute des soins indispensables qui, appliqués à temps, leur auraient permis de reprendre une place à la bataille ou dans les convois! Le gaspillage de nos chevaux était devenu tellement manifeste et excessif, leur usure si précoce, qu'à diverses reprises le général Dubail attira l'attention des commandants de corps d'armée sur leur misère.

Pour être évacuées, ces malheureuses bêtes doivent avoir atteint la dernière limite de leurs forces : et elles voyagent dans de telles conditions que souvent elles meurent en cours de route. Nous avons assisté à des débarquements de ces chevaux fantômes, retour du front. C'est une vision que l'on n'oublie pas, aussi poignante, aussi navrante qu'une arrivée de soldats. Quel égarement, quel chagrin, quelle misère dans leurs prunelles noires, quelle détresse dans leurs yeux, dans ce regard que lâchement on évite comme un reproche, comme une plainte muette! Et à les approcher, à les soigner, combien l'on est ému de leur douceur, de leur résignation !

Lors de sa visite au champ de bataille de la Marne, un des spectacles qui a le plus ému M. Charles Benoist, membre de l'Institut, fut celui des chevaux agonisants ou morts.

« Tout le long de la route, on voit des chevaux morts, les membres raidis, le ventre gonflé, les dents découvertes, sous des lèvres convulsées, comme dans un rictus... Souvent les côtes sont à nu, le corps entièrement décomposé... »

M. Lavedan évoque, lui aussi, la vision lamentable de « grands chevaux mourants, assis au bord du chemin, sur les talus, ainsi que des personnes, les deux jambes de devant droites et roides, et vous regardant passer, immobiles avec une longue figure désolée... ou de ceux qui galopent, fous, sans cavalier, répandant leur sang et puis s'écrasant finalement, pêle-mêle, en tas, ou bien isolément, à l'écart, pour former pendant des jours et des nuits des tableaux singuliers d'horreur et d'épouvante. »

La misère du cheval, la voilà. Qu'avons-nous fait pour la soulager? Après plus de trois ans de guerre, il faut bien reconnaître que malgré le nombre des hôpitaux, le dévouement des vétérinaires, malgré les efforts des sociétés protectrices, de la Ligue du cheval, en particulier, qui vient de fonder le Comité national du cheval de guerre, il faut bien reconnaître que l'organisation des secours est encore insuffisante et ne répond pas à tous les besoins. C'est que malheureusement, chez nous, le cheval ne compte pas. Il y a quelques semaines, le professeur Leclainche, de l'École d'Alfort, directeur des Services sanitaires, déclarait que les méthodes suivies jusqu'à présent en médecine vétérinaire avaient donné des résultats désastreux. Dans les dépôts de chevaux malades, le vétérinaire n'est rien : il est soumis au commandement d'officiers de cavalerie trop nombreux. Certains de ces dépôts ont été installés de telle sorte que des milliers de chevaux sains sont venus y contracter la gale et des lymphangites qu'ils ont disséminées ensuite dans les corps ou dans le pays.

En dehors de toute question de sentiment et de zoophilie, il est donc certain que nous négligeons notre propre intérêt en sacrifiant inutilement des chevaux qui représentent un capital.

On fabrique des canons, des munitions, du matériel, mais des chevaux, et des chevaux prêts, surtout, où les prendre? A l'étranger, où ils ne valent pas les nôtres, nous les payons cher. Et je ne parle pas des risques du transport. Dans un seul torpillage, 1 440 chevaux ou mules ont disparu dans les flots.

La première idée d'une société de secours au cheval-soldat est pourtant due à un Français, le vétérinaire principal Dela-

croix, alors président de la Société protectrice des Animaux. C'est lui qui, à la bataille de Solférino, reçut du général Desvaux l'ordre de parcourir le terrain, de ramener les chevaux guérissables et de faire abattre les incurables.

A la dix-huitième conférence interparlementaire de La Haye en 1913, le sénateur belge Vanpeborgh demandait un peu de pitié et de justice pour le cheval de guerre.

Quelques mois avant août 1914, le capitaine A.-F. Dupont soumettait un rapport dans le même sens aux directions de la cavalerie et du service vétérinaire. Une solution n'était pas encore intervenue au moment où éclatèrent les hostilités.

Enfin, en décembre 1914, au Congrès de Genève, la question du cheval de guerre était inscrite à l'ordre du jour.

Les Anglais, parlant moins, travaillant davantage, ont traduit en actes toutes ces belles paroles, ont réalisé pratiquement les idées sur lesquelles on discutait. En créant en dehors des services officiels les Croix-Bleue et Violette qui sont la Croix-Rouge des chevaux, ils ont pris à leur compte le vœu exprimé par Hugues Le Roux : « Au cheval, à cet allié, nous devons, autant qu'à son cavalier, une ambulance et un hôpital quand il est malade ou blessé. »

Les hôpitaux qu'ont créés nos alliés et dont ils nous font largement profiter sont des modèles d'aménagement. Alors que chez nous, tout ce qui est militaire paraît pauvre et triste, chez nos alliés, c'est presque luxueux, en tout cas prodigieusement confortable. Rien ne manque dans ces installations, pourtant provisoires : locaux remplissant l'office de salles d'opérations et de pansements, pavillons et base d'isolement pour les *cas* en observation ; écuries par catégories pour les blessés, les boiteux, les épuisés, les malades, contagieux ou non, pistes couvertes pour la promenade, prairies de repos pour les convalescents, bains, pharmacie, etc. Est-il besoin de dire que le personnel, vétérinaires et infirmiers, est de premier ordre? Aussi, c'est par centaines de milliers que l'on peut estimer le nombre des chevaux récupérés, par millions les économies réalisées. Résultat intéressant si l'on songe à la prodigieuse consommation de chevaux qu'exige cette guerre. Les Anglais, à eux seuls, en ont débarqué en France environ deux millions et demi, chiffre indiqué dernièrement par Lloyd George.

De toutes les nations belligérantes, il faut bien reconnaître que la France est à peu près la seule à méconnaître le cheval et à ne pas le traiter suivant les services qu'il nous rend. Tous les grands peuples le considèrent comme un auxiliaire précieux de travail, comme un combattant.

Il n'est pas besoin de remonter jusqu'aux Grecs antiques qui, dans les inscriptions placées sur la stèle des guerriers morts, faisaient souvent figurer le nom de leurs chevaux de bataille.

Chez les Anglais, au temps où les généraux faisaient campagne à cheval, avant l'emploi des automobiles, leurs chevaux préférés recevaient les honneurs militaires. Lorsque la ville de Calcutta érigea une statue à Lord Kitchener, le vaillant général demanda au sculpteur de le représenter, monté sur son cheval favori, Démocrat, qui le porta au cours de nombreuses campagnes. Le cheval que montait Lord Ronald à la charge de Balaklava fut conservé par la famille jusqu'à sa mort et enterré sous une pierre tombale qui mentionnait ses états de service.

Les Japonais, eux aussi, après la guerre de Mandchourie, rendaient un hommage solennel aux chevaux « morts pour la patrie », leur assuraient une sépulture, leur élevaient un monument.

Le cavalier russe n'oublie pas dans ses prières son camarade fidèle :

« Et pour eux aussi, Seigneur, pour ces humbles créatures qui supportent avec nous le fardeau du jour et offrent leur vie innocente au pays, nous faisons appel à la tendresse de ton cœur, car tu as promis le salut aux hommes et aux animaux. »

Le chant de guerre du cavalier indien glorifie le cheval, évoque le galop de la mêlée :

« La chevelure de mon amie est plus souple que l'herbe du plateau de Kham, mais je lui préfère la crinière de mon cheval qui a flotté dans des combats terribles.

« La crinière de mon cheval est noire, mais du sang de nos ennemis ; elle est blanche aussi, mais de la poussière de nos chevauchées. »

Avant d'en finir avec le cheval, laissez-moi vous conter quelques anecdotes de « fraternité d'armes » :

Un brave artilleur fut un jour cité par le général Caudrelier, de l'artillerie coloniale : c'était le 22 août 1915, au combat de ... La 8e batterie du 3e régiment d'artillerie coloniale s'étant trop engagée dut se replier en hâte. Un soldat qui avait eu son cheval blessé et ne voulait pas l'abandonner resta sur le champ de bataille. Sans souci des balles, il délia son paquet de pansement individuel, soigna sa monture, et après l'avoir mise à l'abri derrière le talus d'une route, revint faire le coup de feu. Comme le colonel Nèfle s'étonnait de voir un artilleur dans les lignes, celui-ci répondit : « Mon colonel, mon cheval est blessé, je ne veux pas l'abandonner. » Jusqu'à épuisement de ses munitions, ce brave se battit ; puis, le soir venu, en compagnie de sa monture, il rejoignit sa batterie.

Et voici la contre-partie : sous le titre, « Sauvé par son cheval », une revue anglaise, *Animals Guardian*, conte le fait suivant dont fut témoin le soldat anglais W. Green, qui, en janvier 1915, était en traitement dans un hôpital d'York. Au cours d'une violente action, un cavalier des lanciers royaux d'Écosse atteint d'une balle tomba de son cheval. Celui-ci s'arrêta aussitôt, souleva l'homme avec ses dents par les vêtements et se rendit avec son fardeau près d'un groupe de cavaliers. Le cavalier, de là, fut transporté dans une ambulance où le médecin assura que si le blessé avait séjourné quelques heures sur le sol sans soins, il serait inévitablement mort.

La même revue anglaise rapporte une preuve remarquable de la fidélité d'un cheval. Après un terrible combat à Loos, en 1915, des cavaliers anglais de la garde de Coldstream remarquèrent un cheval qui se tenait entre les lignes de feu. Il y resta pendant deux jours, jusqu'au moment où un soldat, fort intrigué, se décida à sortir, en rampant, de la tranchée : en s'approchant il constata que le cheval restait auprès de son cavalier tué qu'il ne voulait pas quitter. Mis au courant de l'incident, quelques soldats décidèrent de ramener la pauvre bête. Pour y arriver, ils durent lui bander les yeux, car rien ne pouvait la décider à abandonner son maître mort.

Enfin M. S. Trist, qui dirige en Angleterre un magazine zoo-

phile, nous a conté l'anecdote suivante. C'était au moment de la grande retraite, à Mons. Un conducteur de l'artillerie royale de campagne conduisait depuis trois ans ses chevaux qui lui obéissaient à la voix. Un obus, un jour, tomba au milieu de la section, tuant un cavalier. « Alors, je reçus l'ordre, dit le conducteur, d'abandonner ma pièce et de monter le cheval de l'homme tué. Ce me fut une vraie douleur de laisser derrière moi mes chevaux. Je n'eus pas le temps de couper les traits et je vis les pauvres bêtes faire des efforts désespérés pour se libérer. En me retournant, j'eus la joie de voir un chasseur français couper les traits, et rendre ainsi à la liberté mes chevaux qui, rejoignant bientôt le convoi, me cherchaient partout parmi les hommes. Je les appelai. Ils reconnurent ma voix et vinrent à mes côtés. La retraite se précipitant, bientôt, hélas, je les perdis de vue et ce fut un vrai chagrin pour moi de ne pas savoir ce qu'ils étaient devenus. »

***

Pour être plus humbles et plus modestes, les services que rendent les petits ânes, les bourriquots importés d'Algérie, n'en sont pas moins importants. Ce sont eux qui, cheminant à travers le dédale des tranchées où leur couleur et leur petite taille les rendent invisibles à l'ennemi, furent chargés, à Verdun et ailleurs, de ravitailler en vivres et en munitions les soldats des premières lignes.

Sur les routes du front d'Orient, la faiblesse de ces ânes constituait un étrange et pittoresque contraste avec la puissance massive des bœufs et des buffles employés par les Serbes, en attelages de cinq ou six paires, pour tirer les grosses pièces d'artillerie dans les terrains lourds, là où le cheval se rebuterait.

Le curieux exploit d'un taureau au début de la guerre mérite d'être conté. Elle rappelle une histoire qui remonte aux temps de la guerre entre Romains et Carthaginois : celle des taureaux qui, rendus furieux par les sarments enflammés dont on avait entouré leurs cornes, allaient jeter le désordre dans les rangs ennemis.

Un conseiller municipal de Paris, revenant le 21 septembre 1914 d'une visite aux champs de bataille de la Marne,

raconte qu'à Montceau, près de Sézanne, il aperçut le corps d'un taureau, entouré de dix cadavres ennemis. Un habitant du pays, interrogé, raconta qu'à l'annonce de l'approche allemande, les paysans ouvrirent les portes des étables pour permettre au bétail de s'enfuir : dans le lot se trouvait un taureau ; à un moment, les bêtes, effrayées par le bruit du canon, se précipitent vers un endroit où l'ennemi prenait position. Le taureau, devenu furieux, s'élance tête baissée au milieu des Allemands qu'il boule comme des quilles, et, avant même qu'ils aient le temps de revenir de leur surprise, il en tue une dizaine.

Les chiens !... quel long chapitre ils méritent ! Que dire de leurs misères, des innombrables services qu'ils nous ont rendus depuis la guerre ! Combien d'entre eux, dans la fuite éperdue des premières semaines, ont été abandonnés ! Combien, que l'on n'a même pas pris la peine de détacher, sont morts de faim, attendant inutilement le retour du maître qu'ils ne reverront plus ! En une page éloquente, Pierre Mille a conté leur détresse.

Chiens sanitaires, chiens de combat qui se divisent en chiens de tranchée, de liaison, guetteurs ou sentinelles, estafettes, indicateurs, sans compter les ratiers et les chiens d'attelage, ils ont tous largement tenu ce que l'on attendait d'eux.

Pourtant, ils ont été longtemps méconnus, et une administration routinière a trop souvent privé l'armée de leurs services en paralysant les efforts de ceux qui avaient prévu leur utilisation. En veut-on un exemple récent ? L'article 16 de la loi du 21 juin 1898 veut que « tous les chiens conduits en fourrière soient abattus, s'ils n'ont pas été réclamés par leurs propriétaires ». Pour obtenir que ces pauvres bêtes, au lieu d'être sacrifiées inutilement, fussent remises à l'Association du dressage des chiens de guerre, *dix-huit mois* ont été nécessaires. Encore a-t-il fallu l'intervention du ministre de la Guerre pour qu'ont obtînt satisfaction !

La première idée d'utiliser en France le chien, le chien de berger principalement, comme animal de guerre, remonte à peine à vingt-cinq ans ; elle est due au lieutenant Jupin qui malgré les excellents résultats de ses essais se heurta à une

inertie tenace. L'idée n'eut pas de lendemain et fut abandonnée. Malheureusement, il n'en fut pas de même en Allemagne où dès le premier jour de la mobilisation plusieurs milliers de chiens étaient prêts et dressés.

L'idée fut reprise chez nous au début de 1915, époque à laquelle furent utilisés nos premiers chiens de combat, qui furent rattachés, le 1er janvier 1916, au premier bureau de la Direction de l'Infanterie.

En revanche, l'utilisation du chien comme auxiliaire du Service de santé pour la recherche des blessés avait été retenue par notre commandement dès 1895. C'est au capitaine Tolet, du train des équipages, que nous devons l'idée du chien sanitaire, mais il fallut attendre treize années pour constituer sous la présidence de M. Lepel Cointet, la Société nationale du chien sanitaire. Ce fut la seule organisation à peu près complète que nous eûmes dès août 1914, et son insuffisance, était alors bien excusable. Depuis, cette société, élargissant son cadre est devenue la Société du chien sanitaire et des chiens de guerre. Elle a été reconnue d'utilité publique le 21 décembre 1916, et ses chenils, à la date du 1er juillet 1917, ont envoyé sur le front 2 440 sujets de tout dressage.

Elle est aidée dans sa tâche par la Société centrale canine et par l'Association française du chien de guerre dont M. Hachet Souplet est le très actif président. C'est par l'intermédiaire d'une de ces trois associations que les chiens sont offerts gratuitement aux armées par leurs propriétaires.

Les chiens de guerre subissent deux dressages. Le premier dure trois semaines environ, dans les chenils de l'arrière. L'animal est dressé à l'obéissance, au bruit des coups de feu. Il s'y fait une première sélection, et on cherche à reconnaître les aptitudes particulières de chaque sujet qui sort de ce premier chenil, classé comme patrouilleur, sentinelle, etc...

Au chenil d'armée, seconde étape et nouveau dressage qui tient compte de la spécialisation de l'animal et du pays où il doit opérer. Les chiens de liaison restent toujours avec leurs dresseurs qui les accompagnent au feu. Les autres suivent un conducteur quelconque et obéissent même à l'homme qui ne

les a pas dressés. Les chiens de guerre sont en général des bergers de quinze mois à deux ans et demi ; mais les bâtards, les sans race rendent aussi d'excellents services.

Voici donc ces animaux dressés, sélectionnés, prêts à aller au feu. Voyons-les au travail.

Le rôle du chien sanitaire est connu : il consiste à rechercher les blessés perdus sur le champ de bataille : on lui fait fouiller tous les endroits, les replis où le blessé peut demeurer invisible aux yeux des brancardiers. Cette recherche est surtout utile la nuit, puisqu'elle permet au chien de découvrir des blessés que l'homme, abandonné à ses seuls moyens, serait incapable de retrouver. Aussi le nombre de vies humaines sauvées par les chiens est-il considérable.

Le chien de tranchée, guetteur ou sentinelle, placé soit dans la tranchée même, soit dans une sorte de petit poste d'écoute, ou encore à une petite distance en avant, doit être toujours prêt à saisir le moindre bruit suspect. Il doit voir et entendre. Il est tenu en laisse, et doit prévenir sans bruit, c'est-à-dire en grognant sans aboyer, ce qui s'obtient par le dressage.

Le chien de liaison ou estafette est un messager qui, porteur d'un ordre écrit, placé soit dans un collier creux, soit dans une petite sacoche, assure la liaison entre les groupements de l'arrière et les formations de combat de l'avant, entre deux unités combattantes, entre les divers éléments d'un poste de commandement, ou encore entre le gros d'un groupement fixe et les postes mobiles qui l'accompagnent.

Si, par exemple, le chien de liaison est confié à un détachement parti en patrouille ou en reconnaissance et si ce détachement veut communiquer avec le groupement fixe, le chien est renvoyé à ce dernier, porteur d'un ordre. Dès son arrivée, son message lui est enlevé et remplacé par une réponse, puis il retourne sur commandement au détachement mobile. Lorsque ce dernier s'est déplacé, la difficulté pour le retrouver étant plus grande, on doit empoyer des sujets d'élite dits chiens de liaison porteurs, choisis parmi les meilleurs chiens de liaison ordinaire. La distance à parcourir peut être de plusieurs kilomètres.

De ces « humbles fidélités », de ces précieux auxiliaires, combien sont tombés dans l'accomplissement de leur tâche, avec les honneurs de la citation ! Le champ est vaste où l'on peut glaner leurs actes d'héroïsme, de dévouement, d'intelligence. Interrogez les soldats : bien rares sont ceux qui n'auront pas à vous conter quelque touchante anecdote.

Aussi ont-ils un *Livre d'Or*, et la Société protectrice des Animaux leur a-t-elle consacré, l'année dernière, sa soixante-troisième séance annuelle, au Trocadéro.

Le 12 décembre 1914, Fend-l'Air, un Terre-Neuve, a sauvé sur le champ de bataille de Roclincourt son maître, le sergent Jacquemin, du 1er régiment de zouaves, enseveli sous un éboulement.

Pyrame, en 1916, a sauvé un bataillon français en signalant la présence d'une forte colonne allemande insoupçonnée. Voici sa citation : « Par sa mimique et ses aboiements étouffés, a éveillé l'attention de son conducteur qui, s'étant porté en avant et ayant reconnu la présence de l'ennemi, attacha un billet au collier de son chien. Celui-ci revint dans les lignes françaises où l'alerte fut donnée. »

Bac, Riff, Nurth, Podge, Pel aidèrent les poilus à reprendre un bois aux Allemands en face de Dixmude. Revêtus d'un manteau de fougère et de menues branches qui les faisaient ressembler à de petits buissons ambulants, les cinq chiens allèrent, en rampant, reconnaître le boqueteau et rapportèrent chacun un képi boche d'aspect différent, ce qui nous renseigna sur les divers contingents ennemis.

Le 8 septembre 1916, le capitaine Tolet, commandant le chenil de la 10e armée, signalait les exploits des chiens de guerre, pendant la bataille de la Somme. En voici un exemple : « Le 24 août, Médor, no... B..., a effectué un parcours de 2 kilomètres pour porter un ordre de la brigade à un colonel ; a été blessé dans les derniers deux cents mètres et s'est traîné néanmoins jusqu'au poste de commandement où il est mort un quart d'heure après son arrivée. »

Dans les Vosges, un bataillon de chasseurs à pied de la 7e armée qui avait pour sentinelle une chienne, Tine, particulièrement intelligente, ne perdait pas un homme, alors que le

bataillon de relève qui n'avait pas de chien perdait sept sentinelles en trois jours.

L'ordre du jour du 19 juillet 1916 porte : « Cité à l'ordre du régiment : Fox, chien sentinelle, matricule 221, du chenil de Joinville; en donnant l'alerte a empêché un coup de main allemand dans la région de Paschendaele en Belgique. »

Parmi les sanitaires, Prince est signalé à Vauquois comme ayant sauvé en un seul jour cinq blessés français.

Nous pourrions multiplier ces exemples. Bornons-nous à rappeler l'utilité des « chiens ratiers » qui, sur le front, se livrent à la chasse des indiscrets rongeurs et les détruisent en quantités incalculables. Ils peuvent donner une idée des services rendus par les chiens pendant la guerre : les « poilus » qui les ont vus à l'œuvre, n'oublieront pas leur fidélité et leur dévouement.

(La fin prochainement.)

E.-G. SÉE

LES LETTRES ET LA VIE

Des lecteurs me demandent le texte de la remarque du prince de Ligne que j'avais signalée dans mon précédent article, à propos des penseurs en chambre.

Voici ce passage :

« Si La Bruyère avait bu, si La Rochefoucauld avait chassé, si Lascy avait su les langues étrangères, si Vauvenargues avait aimé, si Weiss avait été à la cour, si Théophraste avait été à Paris, ils auraient mieux écrit encore. » (*Œuvres choisies*, édition de Staël, 1809, page 258.)

Et voici, dans le même sens, un autre passage non moins significatif :

« On devrait défendre d'écrire morale, caractères, hommes, femmes, philosophie, législation à ceux qui n'ont pas beaucoup voyagé et qui n'ont pas été dans les grandes aventures. Il faut avoir vécu avec les souverains et avoir soupé depuis eux jusqu'à la plus petite classe de la société pour juger le monde. Il ne suffit pas d'être présenté, il faut avoir été mêlé dans presque tout et presque partout. Il faut être acteur pour être connaisseur et avoir joué sur bien des théâtres. C'est quand on est affecté de quelques grands mouvements sur la scène qu'on écrit le mieux et qu'on peut être cru. Voilà où les personnages donnent prise et où on les voit au naturel. Voilà le jeu des passions. Voilà les ressorts à découvert. Ce n'est pas une société de l'ancien Versailles, ce n'est pas le souper de Paris, ce n'est pas la matinée de l'homme de lettres, c'est le

monde tout entier et le cœur de l'homme bien mis au jour. » (*Œuvres choisies*, édition Propiac, 1809, page 230.)

En tant que définition idéale des qualités requises chez le penseur et le moraliste, il me semble qu'on ne trouverait guère mieux. Cependant, comme toute définition, celle-là n'a rien d'absolu et comporte maintes réserves.

L'inconduite, l'intempérance, la chasse à courre, la bougeotte ne mènent pas nécessairement à la haute pensée. Sinon le monde serait peuplé de grands penseurs.

D'autre part, le penseur peut fort bien débuter par une vie de bâtons de chaise sans que ses œuvres ultérieures portent la moindre trace de ces écarts. Témoin Joubert dont M. André Beaunier vient de nous conter avec tant d'agrément l'orageuse *Jeunesse*, et qui pourtant, malgré ses années de dissipation, aboutit aux maximes les plus grisâtres et les plus livresques.

Au contraire, des écrivains, notoirement connus pour leur existence studieuse et quasi monastique, abondent en remarques profondes et savoureuses où on retrouve, selon le vœu du prince de Ligne, « le monde tout entier et le cœur de l'homme bien mis à jour ». Exemple Renan.

Le cas est rare, j'en conviens, et implique une manière de divination qui supplée à l'expérience et à la pratique.

Toutefois, il peut se reproduire comme le prouve aujourd'hui — toutes proportions gardées — Alain.

Vous ne connaissez pas Alain? Vous n'avez pas lu ses quatre volumes intitulés les *Propos d'Alain* et son gros livre *Quatre-vingt-un chapitres sur l'esprit et les passions*? Ne vous frappez pas. Il n'y a là rien d'étonnant, ces ouvrages n'ayant été publiés qu'à tirage très restreint, pour la clientèle de *la Dépêche de Rouen* où ils avaient paru d'abord, entre 1908 et 1914.

Mais ces œuvres vont bientôt reparaître en édition offerte au public, et vous y lierez connaissance avec un des penseurs les plus primesautiers et les plus vigoureux de notre époque.

Or, qu'est-ce qu'Alain? Oh ! ce n'est ni un pilier de bar, ni un impénitent Lovelace, ni un sémillant clubman, ni même un forcené globe-trotter. C'est tout simplement un modeste professeur de l'enseignement secondaire.

N'empêche que les observations du prince de Ligne subsistent. La vie s'apprend mieux parmi les hommes que dans les bouquins. Un Renan ou un Alain ne se rencontrent pas tous les jours. Et les jeunes gens qui se destinent à la haute pensée feront sagement, au préalable, d'être sortis un peu sans leur bonne.

***

La vente de la bibliothèque Le Petit vient de se clore sur des vacations aussi brillantes que celles du début. Cette bibliothèque contenait, en éditions originales, tous les auteurs du XIXe siècle et du XXe. Nous avons donc, dans les enchères, comme un barème des goûts littéraires actuels — une sorte de graphique nous indiquant les écrivains qui ont grandi dans la faveur publique et ceux qui ont cessé de plaire.

Ce n'est pas que l'on puisse considérer les bibliophiles comme des arbitres suprêmes dont les verdicts ont force de loi. Si parmi eux certains sont cultivés, il en est d'autres dont on peut affirmer avec certitude que la poésie, la littérature, l'art et eux, cela fait quatre.

Cependant, tous offrent ce trait commun : un extrême souci de leurs deniers. La plupart, dans leurs emplettes, sont moins guidés par l'admiration envers les auteurs qu'ils recherchent que par la crainte de la mauvaise affaire et l'espoir de la bonne. Sur un auteur dont la renommée semble menacer ruine, ils ne hasarderont pas un sou, tandis que sur tel autre à qui paraît venir la vogue, ils ponteront par matelas de billets bleus. Bref, ils démontrent leur confiance comme le philosophe grec démontrait le mouvement : en marchant. Et à l'inverse, c'est en ne marchant pas qu'ils attestent leur méfiance. Or, précisément, cet esprit, sinon de lucre du moins de sage placement, nous est le plus solide garant de leur sincérité, car on ne voit guère un homme, en quête d'arrondir son bien, s'aventurant sur des valeurs qu'il croirait mauvaises.

Vous objecterez que ce qui fait doute ici ce n'est pas la sincérité des intéressés — (un nom qui leur va comme un gant) — mais leur compétence. Adoptons la distinction. Supposons même que, dans leurs choix, les amateurs se

trompent du tout au tout. De trois choses l'une : ou ces opinions erronées leur seront venues d'eux-mêmes, de leur sensibilité personnelle, ou ils les auront puisées dans les conversations d'autrui, ou enfin, elles leur auront été inspirées par les catalogues des libraires et les prix des ventes antérieures. Dans les trois cas, si impure que soit leur source, ces erreurs n'en formeront pas moins l'écho du goût de maintenant, de l'ambiance présente; et, à ce titre, elles mériteront l'attention.

Sans doute encore on observera que, dans les prix atteints en vente par certains volumes, leur condition, leurs dédicaces, leur reliure entrent pour beaucoup. Mais, dans une bibliothèque comme la collection Le Petit, presque tous les exemplaires possédant, à ces points de vue, des qualités équivalentes, c'est donc plutôt le texte que « l'état » qui a décidé des surenchères ; et celles-ci, par leur taux plus ou moins élevé, nous révéleront les auteurs plus ou moins à l'unisson de notre temps.

Elles constituent, somme toute, une espèce de critique en action, je dirai même une critique en chiffres connus, dont l'histoire littéraire ne saurait se désintéresser.

Pour ne parler que des auteurs défunts — car si nous envisagions les vivants, que de fols orgueils par-ci, et de grincements de dents par-là ! — pour ne parler que des défunts, les rois de la vente, les héros de la fête ont été deux écrivains que, sur la foi des critiques et des manuels, il y a quelques années encore, on tenait pour des auteurs certes estimables, mais de troisième ou de quatrième plan, et, en tout cas, bien loin en arrière des maîtres du siècle : j'ai nommé Baudelaire et Verlaine.

Si cette sorte d'apothéose pécuniaire des deux poètes n'a pas étonné les lettrés, parmi les bibliophiles de la vieille école, elle a créé un véritable affolement. Devant les prix obtenus par certains exemplaires de Baudelaire et de Verlaine, on entendait des protestations qui sonnaient comme la panique : « Et Victor Hugo alors? Et Lamartine? et Vigny? et Musset? » Tels d'honnêtes rentiers, devant la brusque hausse d'une mine suspecte, se lamentent : « Alors, mes fonds d'État? Mes Villes de Paris? Mes Chemins de fer? » — comme s'ils étaient déjà ruinés.

Vaines alarmes pourtant. Nul krach ne menaçait ni Victor Hugo ni Lamartine, ni Vigny, ni Musset. La vente Le Petit, tout au moins, aura prouvé que ces valeurs restaient, comme on dit à la Bourse, très fermes. Seulement, en ce qui concerne Baudelaire et Verlaine, ce n'était pas une raison pour crier à la mode, à l'engouement. L'engouement se caractérise par l'actualité et la brièveté. Il vise essentiellement les auteurs nouveaux et immédiats. Il tient du caprice et de la passade. Mais lorsqu'il se manifeste avec progression en faveur d'une œuvre éprouvée par le temps, lorsqu'il avance cette œuvre en grade et la met à sa place réelle, l'engouement prend alors un autre nom : il s'appelle la postérité. De l'aventure l'unique enseignement à tirer, c'est que, pour les bibliophiles avisés, s'il est utile de savoir compter, il n'est pas mauvais non plus de savoir lire.

Et là-dessus, venons aux autres auteurs.

Parmi les romantiques, comme je vous le signalais plus haut, Victor Hugo, Lamartine, Musset, Vigny et même Aloisius Bertrand ne perdent aucun de leurs fervents. J'en dirais autant de Chateaubriand, dont on commence — il était temps ! — à découvrir l'admirable *Vie de Rancé* ; de Balzac qui fait, de jour en jour, de nouvelles recrues ; de Sainte-Beuve dont surtout *Volupté* et *le Livre d'Amour* — rareté et scandale — sont toujours recherchés. Enfin, Stendhal n'a jamais connu telle fortune. Par contre, Théophile Gautier susciterait peut-être moins d'enthousiasme qu'autrefois, et l'on peut se demander si ce n'est pas *Émaux et Camées* qui, à eux seuls, l'arrêteront dans la descente. Mérimée marque aussi un sérieux déchet : *Colomba, Carmen* demeurent ses meilleures cartes. Par compensation, deux nouveaux venus sont en train de regagner beaucoup de terrain : Gérard de Nerval et madame Desbordes-Valmore. Cependant pour cette dernière les amateurs ne sont pas encore tout à fait au point, et ils s'exposent un jour de sa part à de cruelles surprises. De même, d'après le prix qu'ils en donnent, ils semblent ignorer que les *Petits Châteaux de Bohême* renferment les plus beaux poèmes de Gérard de Nerval — des vers qui, par le serré de la forme et le parfum spécial de poésie qui les imprègne, s'apparentent déjà aux *Fleurs du Mal* et les annoncent presque.

D'autre part, le public n'a pas l'air de soupçonner l'importance, dans notre poésie satirique et lyrique, des *Iambes* de Barbier, l'importance, dans le roman français, d'un livre comme *Mon Oncle Benjamin* de Claude Tillier, qui en inspira tant d'autres.

Encore ces deux auteurs se maintiennent-ils à une cote honorable. Mais les autres « romantiques », quelle dégringolade ! Béranger fini, Dumas père flambé, Janin en poussière, Nodier au néant et aussi Delavigne, Brizeux, Guttinguer, Toppfer, Lasailly, Jules Sandeau, George Sand elle-même.

Il y a cependant dans Béranger quelques pièces d'un bel accent, toute une période de notre histoire ; c'est un bien joli roman que *Mademoiselle de La Seiglière*, et un roman de vif intérêt littéraire que *Marianna* ; et les *Lettres d'un Voyageur*, *la Petite Fadette*, *la Mare au Diable*, ne sont pas non plus sans chances de durée. Hélas ! les chiffres parlent. De tout cela, on n'en veut plus. Et dans la bagarre de ces fins de non-recevoir, on inclut même Custine, dont Balzac et Baudelaire faisaient, à juste raison, tant de cas !

Pour le théâtre du siècle mêmes symptômes : Becque, Meilhac et Halévy, Mirbeau, voilà ceux qu'on pousse tandis qu'Augier, Dumas fils, Sardou, vous les avez pour un morceau de pain. C'est pourtant quelque chose que le théâtre d'Augier, c'était pourtant quelqu'un que Dumas fils, et une force que Sardou. Rien à répondre aux faits : on n'en veut plus.

Et ce sera à peu près pareil pour la poésie et la prose du second Empire. Après Baudelaire, Barbey d'Aurevilly s'affirme en forte hausse. Ses moindres plaquettes se disputent avec acharnement, et ses romans, même les plus contestables, sont l'objet de luttes farouches. Flaubert, inutile de le dire, continue à faire prime. Leconte de Lisle reste demandé sans avance ni recul. L'admiration de *Dominique*, de Fromentin, vous classe un homme comme délicat; pour être classé tel, on paie. De Feydeau on retient *Fanny* dont les lettrés se mettent enfin à discerner le rang dans notre roman. Renan, quoique faible, triomphe avec ses *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse*. Je ne jurerais pas que tous ceux qui s'arrachent ce livre soient aptes à en sentir la profondeur et la poésie. Mais il faut avoir les *Souvenirs*, et le bon ton coïncide ici avec le bon goût.

Seulement, le bon ton ne peut pas tout savoir et c'est ainsi qu'il se laisse enlever à un prix dérisoire les *Cahiers de Jeunesse* du même auteur, complément nécessaire des *Souvenirs* et recueil de tant de pages remarquables. De Murger ne surnagent que les *Scènes de la Bohème* — un titre, une époque. Les Goncourt bénéficient encore de quelques parcimonieux clients. Taine se met à trouver des amateurs sérieux. Banville ne tient plus guère qu'à un fil : la corde des *Odes funambulesques*. Dierx résiste grâce aux grands papiers.

Mais, en regard, que d'auteurs renvoyés au marché des Pieds-Humides : About malgré sa charmante fantaisie et son style incisif ; Vacquerie dont les *Profils et Grimaces* montrent tant de verve, s'exprimant dans une langue sobre et si claire ; et les Monselet, les Delvau, les Champfleury, idoles de la veille, aujourd'hui aux gémonies ; et Maxime Du Camp dont ne survivront sûrement que les *Souvenirs* ; et Soulary avec sa muse strictement corsetée ; et Arsène Houssaye qui connut de si belles heures et une si douce vie ; et Glatigny que la déveine poursuit au delà de la tombe ; et les Mérat et les Valade, étoiles filantes du ciel parnassien ; et Gustave Droz auquel on ne pardonne tout juste que *Monsieur, Madame et Bébé* ; et Octave Feuillet, malgré ses innombrables lecteurs d'hier et ses innombrables lecteurs d'aujourd'hui ; — vous aurez beau faire, vous aurez beau dire, encore un lot de refusés.

Ces funèbres listes de déchéance vont toutefois se restreindre à mesure que nous avançons vers des temps plus proches. Quelques noms seulement à y inscrire : Coppée, Ferdinand Fabre, Theuriet, Mendès, Armand Silvestre, J.-J. Weiss — et c'est tout.

Les autres retiennent leurs anciens fidèles ou les récupèrent. Heredia accroche où il veut ses *Trophées*. Les naturalistes, après des fluctuations pénibles, reviennent peu à peu sur l'eau. Zola qui, depuis une quinzaine d'années, marquait un grave fléchissement, retrouve en masse de munificents admirateurs. Maupassant conserve les siens sans, il est vrai, en accroître le nombre. Huysmans, au contraire, voit augmenter ses adeptes grâce aux attaches que lui crée *A rebours*, avec le symbolisme et grâce aussi à ses romans cabalistiques ou mystiques. Mirbeau est en pleine ascension. Quant à Alphonse

Daudet, si l'on convoite toujours pour leur rareté ses premiers ouvrages, excepté *Sapho*, les amateurs se montrent tièdes pour le reste de son œuvre. Des livres comme *le Nabab*, *les Rois en exil*, et même *l'Évangéliste*, qui n'ont pas leurs pareils dans le roman français, s'adjugent bien au-dessous des essais de tel débutant. Ces erreurs s'expieront vraisemblablement un jour. Mêmes observations pour Sully Prudhomme, en faveur duquel nonobstant se dessine un léger mouvement. Mêmes observations pour Jules Vallès, père de toute une lignée littéraire et dont on s'avise à peine maintenant d'apercevoir toute la valeur et toute l'influence.

Enfin pour les auteurs plus récents, poètes, essayistes, romanciers, de même que pour les symbolistes et pour leur tenants, en un mot pour tous ces artistes subtils qu'il semble impossible de goûter entièrement sans une initiation littéraire très avancée, loin que cette difficulté ait éteint les enchères, elle ne paraît avoir fait que les allumer. Citerai-je tous les noms des écrivains ainsi couverts d'or, pour montrer à quel point de raffinement est parvenue la culture de nos amateurs ? Je me contenterai de quelques-uns. Mallarmé, Rimbaud, Villiers de l'Isle-Adam, Rodenbach, Jules Lafforgue, Jarry, Jules Renard, Marcel Schwob, Rémy de Gourmont, Jules Tellier, Verhaeren, Charles-Louis Philippe, Jean de Tinan, voilà les livres de chevet pour lesquels un bibliophile un peu cossu se fera un devoir de n'y pas regarder. Ne lui demandez sans doute pas de les entendre tous. N'est-ce pas déjà un bel hommage que de s'être fendu si généreusement de les acquérir? Et si vous notez chez lui des méprises, si, par exemple, vous le voyez mettre tout son magot sur les ouvrages de Samain, quand il donnera quatre fois moins pour un poète autrement profond, autrement original que Samain, je veux dire Charles Guérin, ne le raillez pas trop de cette opération fâcheuse. Ces jeunes auteurs, c'est si compliqué qu'on ne peut pas toujours s'y retrouver et qu'il vaut mieux, pour simplifier, les payer selon le cours du jour...

Chemin faisant, malgré mon respect pour la *vox populi* je me suis permis de signaler discrètement ce que pouvaient avoir d'injuste certains dédains ou de précaire certains emballements — bref les endroits où la mode et le snobisme

semblaient abuser de leurs sortilèges soit pour déprécier à l'excès les uns, soit pour surfaire démesurément les autres.

Mais ces réserves formulées, il faut convenir qu'à l'apprécier sur ce petit barème, le goût actuel ne paraît pas en trop mauvaise forme.

Sauf quelques parties où a mordu le temps, les grands pilotis littéraires du XIXe siècle demeurent intacts. Les vrais maîtres gardent tout leur prestige. Il y a certes des hécatombes. Mais combien d'imméritées? Il y a des surestimations, des sous-estimations. Mais combien d'irréparables? Tout pesé, hausse et baisse, c'est la bonne littérature qui l'emporte.

En outre, un développement notable de la sensibilité littéraire s'accuse. Les enchères fantastiques obtenues par Baudelaire et Verlaine ne forment pas qu'un cas de vogue commerciale. Au dehors y répondent quinze éditions des *Fleurs du Mal*, parmi lesquelles une édition populaire dont dix mille exemplaires s'écoulent en huit jours, tandis que le *Choix des Poésies* de Verlaine marche allègrement vers son quatre-vingtième mille. D'autres poètes, d'autres romanciers, non moins étrangers aux vieilles disciplines, atteignent peu à peu d'intéressants tirages.

Visiblement donc, les sympathies des lettrés s'orientent vers une littérature de tour plus libre et à dessous plus suggérants, dirai-je puisque la conversation a galvaudé le mot suggestif.

Principalement en poésie, aux livres où dominent la composition, la facture correcte, l'alignement irréprochable, on préfère ceux où c'est le don, l'ingénuité, la grâce naturelle qui priment ; ou encore ceux qui, n'enfermant pas la pensée du lecteur en un cercle rigoureux de mots ajustés à l'étau, lui permettent l'essor vers l'au-delà et même l'y convient.

A cet égard, nous avons un indice dans la prééminence qu'accordent pas mal de lecteurs récents à Baudelaire, à Verlaine sur des maîtres réputés de plus large envergure. La légère défaveur dont pâtit déjà Gautier et dont souffrent davantage les Parnassiens, alors que surgit la faveur nouvelle d'une Desbordes-Valmore, autre preuve des mêmes tendances.

Ce que n'avaient pu réaliser les œuvres préconçues de certains symbolistes militants, le public le cherche et le trouve dans d'autres auteurs et c'est à ces auteurs qu'il va. Un Baudelaire, un Verlaine, un Lafforgue dépassent de beaucoup le cadre étroit du symbolisme orthodoxe et théorique. La force, l'attrait, la vogue leur viennent peut-être d'avoir instauré le symbolisme sans le vouloir et à leur insu.

Telles sont les diverses conclusions où nous mène notre promenade à travers la collection Le Petit. Je ne prétends pas qu'elles vaillent en portée celles de la visite de Candide à la bibliothèque du seigneur Pococurante. Il leur restera, faute de mieux, une valeur de constat.

Si ces lignes abordent jamais aux époques lointaines, on dira : « Voilà en 1918 ce qu'ils aimaient. Voilà ce qu'ils n'aimaient pas. » Et finalement, sur ces données, je ne crains pas qu'on nous juge trop mal.

***

Encore deux nouveaux deuils pour les lettres françaises durant les semaines qui viennent de passer : Marie Lenéru, Annie de Pène ; et un autre plus ancien auquel j'avais négligé de rendre le dernier salut : Alcide Dusolier.

Notre vieille conception du bas-bleu nous incline souvent envers les femmes qui écrivent à une erreur de diagnostic. Volontiers, nous les considérons comme ne formant qu'une seule espèce, quand au contraire les variétés en sont infinies. Parmi nos dames de lettres, on devrait tout au moins distinguer trois classes : celles qui dans un corps féminin recèlent un cerveau et un caractère d'homme, exemples une Ackermann, une Clémence Royer ; celles qui, en dépit du charme littéraire inhérent aux femmes, ont néanmoins manifestement subi l'empreinte des écrivains mâles, exemples madame de Noailles, madame d'Houville, madame Colette ; enfin celles qui ont tout gardé de la spontanéité et de l'ingénuité de leur sexe, qui écrivent sans modèles et sans maîtres, par un élan de leur nature, comme elles aimeraient, exemples une George Sand, une Desbordes-Valmore et plus récemment une Lecomte du Nouy.

C'est certainement à la première catégorie qu'appartenait Marie Lenéru et c'est dans la troisième que je rangerais plutôt Annie de Pène.

Le cas littéraire de Marie Lenéru est un des plus curieux de notre époque. On sait que des infirmités cruelles la tenaient éloignée du monde. Elle ne pratiquait que la vie intérieure. Elle était toute lecture et méditation. De cette femme ainsi claustrée, de cette sorte de nonne laïque, ceux qui connaissaient son mérite pouvaient attendre un ouvrage philosophique, un recueil de songeries ou de maximes. Or la forme que choisit Marie Lenéru pour rendre ses réflexions est justement l'inverse; la plus réaliste, la plus public, la plus près du siècle : le théâtre. Et par un miracle non moindre, il y avait chez cette recluse une telle vigueur de pensée que dans les idéologies qu'elle a mises en dialogues, adaptées en drames, les personnages, quoique n'étant souvent que des idées qui causent et se heurtent, donnent l'illusion presque complète de la passion et de la vie. *Les Affranchis*, qui renferment des scènes de premier ordre, resteront probablement au répertoire. *Le Redoutable*, quoique d'une moins bonne venue et plus encombré de philosophisme, était aussi une pièce de haute valeur littéraire. Et quel accord parfait entre l'auteur et l'œuvre ! Si plus tard, comme je l'espère, on publie les lettres de Marie Lenéru, vous verrez quelle grande intelligence et quelle grande âme nous avons perdues.

Je ne puis songer à Annie de Pène, sans que s'évoque pour moi le souvenir de madame Lecomte du Nouy. Annie de Pène ne faisait pas que rappeler physiquement l'auteur de *l'Amour est mon Péché*. Elle en avait la bonne humeur, la simplicité native et pour tout dire d'un mot familier, la gentillesse. Sauf l'amour des belles œuvres et du métier, rien chez elle de la femme de lettres. Et ses romans, écrits en un style alerte et fluide, portaient le reflet de tant de sincérité. Un des derniers livres et des meilleurs qu'elle nous ait donnés s'intitulait *Confidences de Femmes*. Ç'aurait pu être le titre de plus d'un de ses ouvrages, notamment de son premier volume *l'Évadée* où une Indiana actuelle nous conte, sans fracas ni rhétorique, sa fuite hors des préjugés. De pareils talents frappent quelquefois moins que d'autres qui nous fascinent

par l'imprévu du trait, l'étincellement des épithètes, la bigarrure des images. Mais souvent on s'y sent plus près d'un cœur qui se livre davantage et l'on en reste plus ému. Dans la lignée de George Sand, la grâce et la franchise d'Annie de Pène auront droit à une place de choix.

Quant à Alcide Dusolier qui est mort sénateur et même je crois bien quelque chose comme questeur, ç'avait été, dans son jeune temps, sous le pseudonyme pimpant de Jean de la Martrille, un poète. Mais malgré ses vers et les accents éloquents de M. Antonin Dubost, sa disparition n'eût pas fait plus de bruit que celle d'un quelconque sénateur sans une formule désobligeante dont jadis il avait visé Baudelaire.

Vers 1862 dans un volume intitulé *Nos Gens de Lettres*, il avait défini Baudelaire « un Boileau hystérique ». Le mot alors avait produit une telle sensation que, soixante ans après, il vaut à Alcide Dusolier une petite notoriété posthume. *Zoïle aussi éternel qu'Homère*, comme dit un chapitre du *William Shakespeare* de Victor Hugo.

A y regarder de près cependant, cette injure n'en était pas une. Qualifier un poète de Boileau n'a rien de blessant. Le vers de Boileau, dans les *Satires* et même dans *les Épîtres*, est souvent plein, nerveux, d'un coloris robuste. Victor Hugo — qui était loin de dédaigner l'auteur du *Lutrin* — lui doit beaucoup, tant pour *les Châtiments* que pour les pièces satiriques des *Contemplations*. Baudelaire lui-même d'ailleurs, au dire de Champfleury, prisait énormément Boileau. Resterait « hystérique » qui, soit scientifiquement soit littéralement, appliqué à Baudelaire n'a aucun sens.

J'ai voulu refeuilleter le volume où se trouvait consignée cette ineptie célèbre. Dusolier commence par mettre Baudelaire au-dessous de Banville et finit par l'assimiler à Viennet. Au total un tissu de pauvretés. Il y a aussi dans le volume un chapitre sur Flaubert qui ne le cède nullement en niaiseries au chapitre sur Baudelaire. Enfin, phénomène étrange, un copieux et excellent article sur Barbey d'Aurevilly.

Tout compte fait, malgré ses bévues, Alcide Dusolier avait des instants de lucidité, une passion réelle pour les lettres. Il surpassait sensiblement, comme culture et intelligence, la

moyenne des milieux parlementaires. Pourquoi donc y mena-t-il une carrière si obscure? Manquait-il d'ambition, d'entregent? Ou était-ce tout bonnement un caractère, un brave homme attaché à ses convictions et incapable de ces palinodies classiques qui, en trois temps et quatre mouvements, vous font d'un vague intrigant de couloirs ce qu'on appelle un « homme d'État » ?

***

Parmi les nombreuses pièces qu'ont fait fleurir l'approche de l'hiver et celle de la paix victorieuse, j'en noterai quatre à retenir : *la Revue de Paris, Larchevêque et ses Fils, Notre Image, Ésope.*

Le genre de la revue ne relève que rarement de la présente rubrique. Pour ne pas créer d'asservissants précédents, si plaisante et distinguée de ton que soit l'œuvre de MM. Sacha Guitry et René Villemetz, et malgré son homonymie avec ce recueil, je n'en parlerais donc pas ici sans une scène que je crois unique dans notre répertoire. C'est au troisième acte. En un long et brillant monologue qu'il adresse à un mannequin immobile, représentant une jeune femme fort élégante, M. Sacha Guitry en personne y censure très finement ses propres travers : son incoercible abondance, son subjectivisme indomptable, son égocentrisme effréné. Nous avions déjà eu des auteurs qui, à l'instar de Molière, dans la *Critique de l'École des Femmes*, se défendaient sous forme de saynètes contre leurs détracteurs. Mais c'est la première fois que nous voyons un écrivain se parodiant lui-même sur les planches et prenant l'initiative d'un tel mea-culpa public. Il y a là mieux qu'une idée spirituelle : un exemple de bonne grâce et de modestie qui gagnera à être suivi.

Larchevêque et ses Fils de M. Lucien Guitry, qui a reçu le meilleur accueil, s'intitulerait plus exactement *l'Oncle Larchevêque.* Cet oncle, Philippe Larchevêque, est effectivement le caractère le plus pittoresque, le mieux venu de la pièce. Figurez-vous un brave type de vieux graveur, mi-chauvin mi-libertaire, et qu'on portraicturerait assez bien, tenant d'une main un drapeau et de l'autre la camarade Cisaille. Par l'inter-

médiaire de ce personnage à double détente, M. Lucien Guitry peut alternativement à sa guise faire vibrer en nous tantôt la fibre patriotique et tantôt la fibre anarchiste. C'est vous dire que tour à tour, toutes ses tirades sont acclamées. La trame même de la pièce accuse également deux séries de qualités tranchées. D'abord un dialogue d'une vivacité et d'une élégance à satisfaire les plus difficiles. Ensuite une jolie intrigue romanesque de nature à ravir les spectateurs moins raffinés. Après Rabelais, M. Lucien Guitry accomplit donc ce prodige d'être à la fois, comme eût dit La Bruyère « le mets des plus délicats » et « le charme » du gros public. N'est-ce pas là notre rêve à tous? Et ne faut-il pas féliciter M. Guitry de l'avoir si pleinement réalisé?

Notre Image de M. Henry Bataille a deux actes et quatre ou cinq sujets : 1° Petite histoire de famille et d'amour. Rirette, fille de Nonotte, ex-irrégulière rangée des brancards, veut épouser un jeune gentilhomme, dont la famille ne consent que si Nonotte se reclasse par un mariage avec un certain Martin Puech... Vous avez lu la suite dans les feuilles. Et du reste l'analyse — je parle des pièces — n'est ni mon fort ni mes délices. 2° Antagonisme de deux générations de femmes : une mère galante, frivole, inconséquente, une fille experte, volontaire, struggle. 3° La femme qui lutte contre l'âge et, pas à pas, constate sa descente vers la décrépitude. 4° Un symbole : l'abîme entre les doux mirages dont nous abuse notre imagination et la féroce réalité. 5° Les souffrances spéciales où peut se heurter dans le monde la fille d'une demoiselle de mœurs légères.

Et si je cherchais bien dans la comédie de M. Bataille, rien ne dit que je n'y dénicherais pas encore d'autres sujets. Tous ces épisodes et tous ces thèmes disparates sont cependant assez amalgamés pour donner l'aspect de l'unité. Il y a certes des interstices qui font trou ou qui font longueur. Les divers sujets, empiétant souvent l'un sur l'autre, ici s'étendent plus qu'on ne souhaiterait, là tournent un peu court. Mais l'ensemble, au demeurant, présente un grand intérêt scénique autant que littéraire. Si le personnage de Rirette manque de précision, oscillant constamment entre l'intellectuelle, la

passionnée et même la snob, si de plus cette jeune ingénue se montre insensible et égoïste au point que, derrière moi, j'ai entendu une dame fort convenable la traiter de « petit chameau », par contre Nonotte offre un caractère plein d'humanité et qui ne s'oublie pas. De toute l'œuvre, malgré gaucheries, piétinements et cahots, se dégage une impression de vérité. Tous ces gens, ainsi que toujours chez M. Bataille, parlent comme dans la vie, nous ressassent comme dans la vie les mêmes idées, les mêmes propos, sous vingt formes différentes dont une bien choisie eût suffi. Cela fatigue, mais aussi peu à peu cela conquiert. Et on finit par s'intéresser à leur cas comme à celui de voisins, dont on percevrait les débats de famille sans fin, à travers une cloison d'hôtel.

La presse, en général, a témoigné quelque maussaderie à cette pièce inégale et captivante. M. Henry Bataille semble en être arrivé à ce degré de renommée où la critique ne met plus de mitaines pour dire son fait à un auteur. C'est flatteur en un sens ; mais c'est paradoxal, et, à la longue, ce serait à vous dégoûter du succès.

Ésope de Banville, qui vient de triompher avec éclat à la Comédie-Française n'avait jamais paru en scène. *Ésope* constitue d'ailleurs le type idéal de la comédie en vers. Si vous aimez le ronron petit patapon de ce genre d'exercices poétiques, la pièce vous enchantera. L'intrigue, quoique assez puérile, n'est pas d'une invraisemblance à crier. Les caractères, quoique conventionnels et d'un romantisme un peu usagé, ne sont pas dénués d'un certain relief théâtral. Et pour la forme, parlez-moi de vers ficelés, astiqués! Il n'y manque pas un bouton de guêtre. Quant aux consonnes d'appui, je ne vous dis que cela! Si ce Triboulet-Quasimodo d'Esope déclare qu'il veut vivre libre sous « les chênes » et non sous une autre essence, c'est que le vers suivant se termine par « chaînes ». Si le bon et falot Crésus, tout en accusant ses ministres félons de pâlir, leur reproche simultanément d'avoir des « faces violettes », c'est que le vers subséquent a pour dernier mot « tablettes ».

Les couloirs, je le répète, déliraient. Le public est ainsi fait. On ne lui mettra jamais dans la tête que ce qui est en vers n'est pas toujours forcément de la poésie.

Je me suis donc abstenu d'objections. Il aurait fallu d'interminables commentaires sur Banville, — expliquer tout ce que me semble avoir de froid et souvent de factice ce grand artiste-versificateur.

Mais en rentrant, pour lui rendre hommage, j'ai tenu à relire la plus poétique de ses pièces. Elle s'appelle *Gringoire* et elle est en prose.

FERNAND VANDÉREM

P.-S. — Dans mon précédent article, une coquille m'a fait estropier un titre et un prénom. *La Mort du Soldat*, tel est le titre véritable de l'émouvant ouvrage de M. Émile-François Julia. — F. V.

LES RÉFORMES EN ALGÉRIE

ET LE STATUT DES INDIGÈNES

L'opinion publique et le Parlement se préoccupent aujourd'hui fort heureusement des réformes intéressant les indigènes de l'Algérie. Depuis quelques dizaines d'années, nos regards, attirés par les aspects nouveaux d'un empire colonial en pleine création, s'étaient détournés de ce pays ; la Métropole semblait se désintéresser de l'avenir de cette possession pourtant si proche, où, à côté de l'élément colonisateur, une population indigène importante, chaque jour plus nombreuse, tourne les yeux vers elle.

Notre action dans les premières années de l'occupation s'est forcément bornée à maintenir cette population, puis à la guider en la tenant dans une étroite tutelle. Mais ces Berbères et ces Arabes ne sont nullement des primitifs que l'on puisse classer aux échelons inférieurs des sociétés humaines ; s'ils sont demeurés dans ces derniers siècles en dehors du mouvement moderne, ils ont connu des civilisations avancées. Parmi eux il s'est toujours trouvé des hommes fort distingués, et aujourd'hui la population indigène tout entière, en contact chaque jour plus étroit avec la civilisation européenne, se trouve avoir évolué sans que nous y prenions garde. Quelques hommes d'État clairvoyants, depuis J. Ferry jusqu'à M. Jonnart, l'avaient saisi et avaient indiqué les premières étapes de ce qui doit être la politique de demain.

1. L'Algérie comptait, en 1911, 4 711 000 indigènes et 742 000 Européens.

Éclairée sur l'état réel de la société indigène, la France est aujourd'hui résolue à entrer dans l'ère des réformes. Mais quelles sont les réformes désirables?

Les revendications des indigènes tendaient nettement à faire assurer à ceux-ci une part dans la gestion de leurs intérêts et par suite à leur accorder des « droits politiques ». Au moment où pour la première fois ces deux mots sont prononcés, il convient d'ailleurs d'en préciser le sens : il ne s'agit pas de transformer la population indigène en population française, nantie des mêmes droits ; mais uniquement de la mettre à même de participer plus largement qu'aujourd'hui à la gestion de ses propres intérêts, et pour ce, d'exercer des droits politiques dans les assemblées *locales*; et, dans un tel pays, ces assemblées, et en particulier les conseils municipaux, ont un caractère d'ordre pratique beaucoup plus que politique.

A ces prétentions, d'excellents esprits opposent un raisonnement assez spécieux : les indigènes, disent-ils, se font illusion sur leurs propres besoins et leurs propres aspirations ; ce qu'il faut, c'est améliorer leur situation matérielle et procéder à des réformes qui leur seront plus sensibles qu'aucune; autre, parce qu'elles touchent à leurs intérêts immédiats, c'est seulement ensuite que l'on pourra songer à des réformes d'ordre moral et politique, en commençant par l'instruction.

Évidemment il paraît logique que, dans l'évolution naturelle des peuples, on s'efforce d'abord de répartir et d'alléger autant que possible les charges, puis qu'on répande l'instruction et que seulement alors on associe ces peuples à leur propre gouvernement. Mais ce n'est pas ainsi que les choses se passent dans la réalité ; la Russie vient encore de nous en donner un exemple récent, et c'est une conception plus chimérique que nulle part ailleurs dans un pays où la population autochtone demeurée longtemps très arriérée, se trouve subitement mise en contact intime avec une civilisation avancée et une société très démocratique.

Certes il faut procéder sans plus de retard à toutes les améliorations matérielles désirables, et, dans cet ordre d'idées, on vient de réaliser l'importante réforme de l'impôt[1];

1. Les indigènes avaient continué à payer les anciens impôts arabes frappant les terrains de cultures, le cheptel et les fruits de la terre ; comme l'impôt sur

mais on s'aperçoit qu'après elle, le cycle des fameuses « améliorations matérielles » est clos. Que peut-on faire de plus? On ne répand pas à volonté et d'un coup de baguette le bien-être et l'aisance dans une population de 5 millions d'âmes. Or le grand mal dont souffre cette population, c'est, au fond, son appauvrissement, — appauvrissement au moins momentané qui découle du fait même de la colonisation ; et le remède à cet état de choses ne peut pas être immédiat. Dès lors n'aperçoit-on pas qu'il serait vain d'espérer, quoi qu'on fasse, des changements profonds à bref délai dans l'ordre matériel?

Au surplus, il n'est plus en notre pouvoir aujourd'hui de nous refuser à aborder les réformes d'ordre politique, cela pour deux raisons principales :

C'est tout d'abord la formation d'une élite indigène d'intellectuels élevés dans notre civilisation — élite peu nombreuse et qui pourtant a réussi à faire entendre sa voix.

C'est d'autre part le concours que nous ont apporté ces populations sur les champs de bataille. Nous leur demandons en effet, depuis quelques années le service militaire, à la suite de l'initiative prise par M. le député Messimy ; et les sacrifices en hommes demandés brusquement à la population, dans une mesure beaucoup plus large qu'on ne l'avait prévu avant la guerre européenne [1], créent une situation toute nouvelle.

---

la propriété non bâtie n'existait pas pour les Français, ils ressentaient vivement cette inégalité. D'autre part, ils étaient assujettis à tous les autres impôts et à toutes les charges des Européens. Cette situation va disparaître du fait de l'établissement d'un impôt foncier pour les Européens, et surtout de l'institution de l'impôt sur le revenu, qui entraîne la disparition des anciens impôts arabes.

1. M. Moutet dans son rapport, n° 4383 (p. 26), indique que l'Algérie avait fourni, à la fin de 1917, 111 000 soldats, ce chiffre comprenant les hommes présents sous les drapeaux à la déclaration de guerre, les engagés volontaires et les appelés des classes 1914 à 1917, dont les premières n'ont fourni qu'un contingent très restreint. Il faut y ajouter, fin 1918, le contingent de la classe 1918, les récupérés des classes précédentes et les engagés, qui continuent à être nombreux.

En ce qui concerne les travailleurs, le ministre des Colonies a indiqué à la séance du Sénat du 9 juillet le chiffre de 113 000, réalisé à cette date pour toute l'Afrique du Nord. M. Moutet, de son côté, a donné le détail des premières levées, qui se montaient pour l'Algérie seule à 44 000 hommes, fin 1917. Le recrutement ayant été activement poussé en 1918, il est probable que la moitié au moins du contingent total (de 113 000) peut être imputé à l'Algérie. Mais un grand nombre de ces hommes sont repartis après un séjour plus ou moins long, soit parce qu'on a dû les renvoyer comme impropres à tout travail, soit parce qu'ils regagnaient leurs foyers à l'expiration d'un engagement de durée limitée.

Des centaines de mille hommes auront vécu en France, soit à l'armée, soit parmi les travailleurs ; on ne peut pas espérer que, sous leur influence, l'esprit public ne se transforme pas en Algérie. Des travailleurs, il ne faut pas juger par les quelques balayeurs des rues que l'on aperçoit à Paris ou par les premiers soi-disant « ouvriers » qui nous sont arrivés d'Algérie. Quant aux jeunes soldats que l'on peut voir aujourd'hui faire leurs classes en France dans certaines villes du Midi, vigoureux et sains, pleins d'entrain et de bonne humeur, se pliant à l'éducation intelligemment adaptée à leur mentalité qui leur est donnée, ils font la meilleure impression. Ils vivent de notre vie, respirent un air nouveau, et sans qu'on y prenne garde, apprennent à penser en soldats français. Qu'on le veuille ou non, l'Algérie de demain ne pourra pas être celle qu'ont connue les colons du siècle dernier.

On le comprend aujourd'hui, et une ère de réformes très heureuses s'est ouverte en 1914, par le vote d'une importante loi atténuant le régime dit de l'indigénat, et par une extension du corps électoral. Un très beau programme, formulé pendant la guerre même par MM. Clemenceau et G. Leygues, présidents des Commissions des Affaires extérieures des Chambres, est aujourd'hui en voie de réalisation, au moins partielle. Les mesures projetées [1], très étudiées par la Commission interministérielle des affaires musulmanes, n'ont d'ailleurs rien de téméraire et ne sauraient provoquer une émotion quelconque de la part de la belle et forte race française qui a accompli en Algérie une magnifique œuvre de colonisation ; aucune d'elles n'offre un caractère de gravité qui puisse être inquiétant pour la souveraineté de la France ou l'avenir de la colonie. Elles visent seulement à faciliter un essai de coopération des deux peuples, aujourd'hui nécessaire.

Elles comportent deux objets principaux :

Une législation nouvelle de la naturalisation ;
Une extension des droits politiques des indigènes.

1. Elles ont fait l'objet d'une proposition de loi de M. Moutet, député, et d'un projet déposé par le Gouvernement. Ces deux textes ont été rapportés par M. Moutet au nom de la Commission des Affaires extérieures de la Chambre, et discuté et adopté par la Chambre dans sa séance du 7 novembre.

I

Le *Senatus-Consulte* du 14 juillet 1865 déclare en son article premier : « L'indigène musulman (d'Algérie) est français ; néanmoins, il continuera à être régi par la loi musulmane. » Le *Senatus-Consulte* dispose ensuite que l'indigène « peut être admis sur sa demande à jouir des droits de citoyen français ».

Il doit donc, pour accéder à la qualité de citoyen, subir une formalité nouvelle que l'on a appelée jusqu'ici « naturalisation ».

La naturalisation est actuellement régie par les dispositions suivantes : elle n'est soumise qu'à une condition, à savoir que l'indigène ait vingt et un ans, et il n'est exigé aucun stage comme pour la naturalisation des étrangers; mais une demande doit être formulée par l'intéressé *et peut toujours être rejetée* ; l'agrément est purement un acte d'autorité du Gouvernement français, qui n'est pas tenu de justifier son refus.

Les résultats de ce régime ont été extrêmement restreints. Le chiffre annuel des naturalisations, comme aussi celui des demandes formulées, ont été très faibles : d'une façon générale, le nombre des demandes a varié de 20 à 70, et s'est élevé une seule fois (en 1875) à 137. Jusqu'à une certaine date, le nombre des rejets a été minime ; au contraire, depuis 1899, il s'est élevé brusquement et s'est maintenu à un tiers, la moitié ou même les trois cinquièmes du nombre des demandes.

Cette question a fait l'objet de discussions très vives dans ces dernières années. On a cru constater que le Gouvernement français ne mettait aucun empressement à faire droit aux demandes. D'autre part, on a voulu expliquer le petit nombre de celles-ci par l'état d'esprit des indigènes, chez qui s'est établie la conviction qu'une demande de naturalisation les fait mal voir tant de l'Administration et des colons que de leurs proches. Il est certain que l'on rencontre même chez les plus éclairés d'entre eux le sentiment intime que la France n'ouvre pas franchement les bras à ceux de ses sujets qui désirent accéder aux droits de citoyen, et n'en accueille quelques-uns qu'avec mauvaise humeur.

La renonciation au statut personnel paraît bien d'ailleurs être la pierre angulaire de cette délicate question. L'indigène, en effet, tient ce statut du Coran, et la loi religieuse se mêle étroitement pour lui à la loi civile ; la naturalisation, dans ces conditions, peut le faire considérer comme renégat.

Il est assez intéressant de se faire une idée de ce statut. Il résulte d'un ensemble de dispositions assez complexes : en outre des principes relatifs à la polygamie et à la dissolution du mariage (à la répudiation notamment), il comprend toutes les règles touchant la preuve testimoniale, la capacité personnelle, la minorité, la tutelle, l'émancipation et surtout la puissance paternelle, qui va jusqu'au droit de contrainte pour le mariage des enfants. On doit y joindre en fait le régime successoral, que la doctrine ne range pas dans les dispositions formant le statut. Enfin, on peut considérer comme s'y rattachant des théories assez peu sérieuses, qui d'ailleurs ne sont pas adoptées par tous les rites, comme celle de l'enfant endormi, suivant laquelle la gestation pourrait durer plusieurs années, l'enfant restant endormi dans le sein de la mère.

Comme on le voit, il y a plusieurs degrés dans ces « principes ». Mais résulte-t-il de celles même de ces règles qui paraissent fondamentales une impossibilité absolue de concilier l'accession aux droits politiques du citoyen avec le statut coranique? Y a-t-il une impossibilité théorique? D'éminents juristes ne le pensent pas. M. Berthélemy et M. Weiss, professeurs à la Faculté de droit de Paris, ne paraissent pas choqués par cette conception, au moins en territoire algérien.

On se convainct facilement d'autre part, qu'il n'y a pas incompatibilité pratique avec l'ordre public.

C'est la polygamie qui évidemment constitue à nos yeux le principal obstacle à l'admission des musulmans dans la société française. On verra plus loin ce qu'il faut en penser. Mais il convient de remarquer que les Berbères (Kabyles, Aurasiens), sont monogames, et que le chiffre des unions polygamiques dans le monde indigène décroît considérablement. De 1891 à 1911, en vingt années, le nombre des ménages de cette nature est tombé de 149 000 à 55 500.

Les dispositions qui régissent la dissolution du mariage

sont également en opposition avec nos usages, — moins pourtant depuis que le divorce est admis chez nous. La dissolution peut résulter en effet, non seulement d'un jugement et du consentement mutuel, mais de la répudiation de la femme. Le nombre des mariages dissous est d'ailleurs assez considérable : il y a eu, en 1908, 34 000 mariages et 12 000 divorces ou répudiations.

Le droit de *djebr* est également un des plus contraires à nos conceptions : il donne au père le droit de marier ses enfants sans leur consentement et contre leur gré jusqu'à un certain âge, et en particulier de marier ses filles impubères ; il est vrai que le contrat passé n'entraîne pas nécessairement le droit de consommation du mariage. Mais, en cette matière, la jurisprudence de nos tribunaux a déjà décidé que le juge pouvait substituer son opinion à celle du père. Les différents rites musulmans, d'ailleurs, n'offrent pas tous des principes identiques et aussi éloignés de nos usages; plusieurs d'entre eux admettent que le mariage ne peut être consommé que quand les époux ont atteint la puberté. Les tribunaux se sont appuyés sur ces divergences et ont pris l'habitude d'invoquer celui des rites qui se rapproche le plus de nos lois.

On tend donc, d'une façon générale, à une modernisation des usages, qui fasse disparaître de la loi musulmane ce que notre code réprouve. L'Angleterre est allée déjà beaucoup plus loin dans cette voie. Quoique l'Égypte soit de rite hanéfite (imposé d'ailleurs par les Turcs), elle s'est résolue à emprunter aux quatre rites issus du Coran les dispositions qui paraîtraient le plus en harmonie avec les usages modernes. Une Commission composée d'ulémas et de docteurs de l'université d'El Ahzar, appartenant aux divers rites, a élaboré déjà un projet de codification traitant surtout de la condition de la femme et comportant deux titres : mariage et dissolution du mariage. Ces travaux semblent prouver qu'il est parfaitement possible, non pas de réformer la religion musulmane, mais les usages qui se sont institués à côté des règles coraniques elles-mêmes.

La Turquie de son côté vient de faire rédiger une codification [1] des prescriptions du droit familial et en parti-

1. Publiée le 30 avril 1917.

culier du mariage et du divorce, qui n'est rien moins que sensationnelle. Un certain nombre de prescriptions tout d'abord touchent aux formes, et la plus saillante est l'obligation de comparaître devant un magistrat pour contracter mariage, — ce qui n'est autre chose que l'institution du mariage civil. Mais les innovations touchant au fond sont bien autrement importantes : la loi nouvelle reconnaît formellement à la femme le droit de demander le divorce, en l'entourant toutefois de formalités destinées à empêcher toute précipitation ; elle proclame la non-validité du mariage forcé, ce qui est une atteinte au droit du père de marier sa fille contre son gré ; enfin et surtout, sans aller jusqu'à abroger explicitement la polygamie, elle donne le droit à la femme de stipuler, au moment de contracter union, qu'au cas où le mari voudrait conclure un nouveau mariage, l'un des deux se trouverait nul *ipso facto*. Les commentaires qui ont accompagné la promulgation de la loi insistent sur ce fait que l'on est parvenu à réglementer les usages conformément aux exigences actuelles tout en respectant absolument les prescriptions religieuses.

L'écart est moins accentué entre le statut personnel musulman et le statut français en ce qui concerne la paternité, la puissance paternelle et la protection des incapables. Rien ne s'y trouve qui soit contraire à l'ordre public français ; au contraire, le statut musulman, qui autorise la recherche de la paternité par tous les moyens, crée à la mère une situation plus favorable que chez nous.

Le régime des successions se distingue surtout du nôtre par sa complication ; de plus, le droit musulman reconnaît le privilège des mâles, sauf une réserve accordée à la femme. En Kabylie, celle-ci est exclue de la succession des mâles. Mais, ici encore, rien n'est contraire à notre ordre public.

Il apparaît donc, et c'est une notion qui détonne étrangement au milieu de nos idées préconçues sur l'islamisme, que le droit musulman se modernise et que la distance n'est pas telle qu'on se l'imagine entre le statut personnel d'un indigène musulman et d'un Français.

De fait, on constate que ce qui soulève de certains côtés tant d'objections pour l'Algérie, existe déjà dans d'autres pays.

La Russie des tsars comptait 13 millions de sujets musul-

mans, pour la plupart Tartares et habitant le Turkestan russe ; ils jouissaient des mêmes droits que tous les sujets de l'empire, au point de vue de la représentation notamment ; ils étaient soumis aux mêmes juridictions que les autres Russes et avaient seulement des tribunaux spéciaux pour juger les litiges naissant de leur statut.

La Bulgarie compte une population musulmane importante ; ces musulmans ont des députés au Sobranié et pourtant ont gardé leur religion et, dans certaines régions, leur droit successoral ; pour une partie de leur statut personnel, ils relèvent de juges de leur religion.

En Bosnie-Herzégovine enfin, un tiers de la population est formé de musulmans, dont la condition est la même que celle des autres habitants ; mêmes impôts, mêmes droits à la représentation et mêmes tribunaux, sauf en ce qui concerne le statut personnel.

Ces exemples suffiraient à prouver que l'uniformité absolue de loi civile n'est pas indispensable dans un État ; en tous cas, si l'on tient à la conserver en France, il n'y a aucune raison pour l'imposer à l'Algérie.

*
* *

Tels sont les aspects actuels de la question de la naturalisation, que l'on aborde aujourd'hui dans un esprit nouveau [1].

Il n'a pas paru tout d'abord que l'on puisse songer à une naturalisation en masse, comparable au décret Crémieux.

On s'en tiendra donc à la naturalisation individuelle, mais on placera à la base du régime futur un principe tout nouveau : l'octroi de la naturalisation au demandeur ne constituera plus un acte de souveraineté de la Métropole ; il sera pour l'indigène qui le sollicitera un droit, sauf, bien entendu, conditions d'indignité à définir nettement.

Le texte adopté par la Commission des Affaires extérieures

1. Il est à remarquer que, dans les différents projets à l'examen, on ne trouve plus le mot de « naturalisation ». Les auteurs de ces projets emploient uniformément l'expression « accession à la qualité de citoyen », parce que, dans leur pensée, les indigènes algériens étant déjà « français » en vertu du *Senatus — Consulte*, on ne saurait les naturaliser. Ils étaient en réalité « sujets français », et nous ne voyons pour notre part, dans le soin mis à éviter l'expression de naturalisation, qu'une affaire de mots.

accorde la qualité de citoyen français, sur leur demande, aux indigènes âgés de vingt-cinq ans, qui ont deux ans de résidence dans une commune française ou une colonie française et qui n'ont pas encouru certaines condamnations. Le postulant, en outre, doit satisfaire *à l'une* des conditions spéciales suivantes :

Avoir servi dans les armées de terre et de mer, et justifier d'un certificat de bonne conduite ;

Avoir un fils ayant fait campagne pour la France ;

Justifier qu'il sait lire et écrire le français ;

Être propriétaire ou fermier d'un immeuble urbain ou être inscrit au rôle des patentes ;

Être titulaire d'une fonction publique, etc.

Seront en outre admis à revendiquer la nationalité française, les jeunes gens nés d'un indigène devenu citoyen français, lorsque la naissance est antérieure à l'accession du père à cette qualité, et les femmes mariées à des indigènes devenus citoyens français, lorsque le mariage est antérieur à l'accession du mari à cette qualité.

La procédure, définie avec beaucoup de précision, est la suivante : l'indigène produit une demande accompagnée d'un certain nombre de pièces ; dans le mois qui suit l'enregistrement de cette demande au greffe de la justice de paix, le juge de paix convoque le postulant et vérifie s'il a les titres requis ; puis il adresse les résultats de cet examen au maire ou à l'administrateur, ainsi qu'au procureur de la République et au Gouverneur général, qui doivent, dans un délai de quinze jours, en accuser réception et présenter leurs observations. Le dossier est alors transmis au greffe du tribunal civil. Si aucune opposition de la part de ces autorités n'a été formulée dans le délai de deux mois, le tribunal de première instance, à la première audience publique, proclame que le postulant remplit les conditions exigées et est admis à la qualité de citoyen français. En cas d'opposition, le tribunal doit examiner celle-ci, et la déclarer recevable ou en donner mainlevée dans un délai également déterminé (un mois).

Le Gouverneur général peut d'ailleurs faire opposition dans le délai de deux mois prévu ci-dessus pour cause spéciale « d'indignité ».

Ces dispositions rallient l'opinion unanime ; mais il y a désaccord sur un point important, d'où découlent les effets de la naturalisation.

La jurisprudence qui s'est fondée pour l'application du *Senatus-Consulte* de 1865 admet que la femme et les enfants mineurs suivent la condition du père et deviennent français, à moins d'un acte formel de la femme ; par suite, et pour éviter toute complication, on se trouve conduit à ne naturaliser que des monogames ; c'est ce que l'on a fait jusqu'ici.

Aujourd'hui, deux opinions se font jour. Un premier système consiste à s'en tenir à ces dispositions : c'est celui du projet du Gouvernement, qui fait de la monogamie une condition nécessaire, et l'inscrit dans la loi. La naturalisation devenant un droit, il fallait, en effet, faire de la pratique suivie jusqu'ici une disposition légale.

L'autre système envisage au contraire franchement la naturalisation des polygames et toutes ses conséquences. L'indigène devenu citoyen français « sera soumis aux lois civiles de la Métropole, mais il ne le sera que pour l'avenir, sous la réserve des droits acquis, et les effets de l'acquisition de la qualité de citoyen français seront personnels à l'indigène qui l'aura obtenue ».

Cette nouvelle manière de voir est partagée par M. Weiss, professeur à la Faculté de droit de Paris. « M. Weiss [1] se refuse à établir une distinction entre les indigènes monogames et les indigènes polygames ; il pense que nous devons respecter leurs coutumes en raison même des engagements que nous avons pris. Il importe pour lui, d'autre part, que l'accession à la qualité de citoyen français n'entraîne pas la nécessité de répudier certaines femmes et les obligations résultant du mariage. C'est seulement pour l'avenir que l'indigène renoncera à son statut ; celui-ci sera consolidé dans le passé. Il en résultera la possibilité d'avoir des enfants légitimes de plusieurs femmes, ce qui d'ailleurs existe dans le droit français en cas de mariages successifs et aussi en cas de mariage annulé pour cause de bigamie. Les effets civils que

1. Avis formulé à la Commission des Affaires musulmanes, cité par M. Moutet dans son rapport n° 4383, p. 188.

le mariage avait produits pour la femme et les enfants restent en effet acquis. »

On ne peut d'autre part contester le bénéfice de la légitimité à des enfants nés de diverses femmes postérieurement à l'accession du père à la qualité de citoyen, ces naissances résultant d'un fait antérieur et parfaitement légal, le mariage musulman.

Si donc on admet la naturalisation des polygames, on pense, en déclarant que les effets en sont personnels, éviter les difficultés qui naîtraient ou de la mauvaise volonté de la femme ou d'un régime matrimonial polygame en droit français.

Il y a bien un inconvénient à cette thèse : c'est que, par ce système de naturalisation, on n'aura pas gagné une famille de plus à la collectivité française, puisque les fils devront à leur tour solliciter la naturalisation. Il serait bon, dans ces conditions, de donner des facilités spéciales aux fils de naturalisés pour revendiquer la nationalité française dès leurs vingt et un ans.

***

La question jusqu'ici reste très nette.

On envisage d'une part la naturalisation pure et simple des indigènes qui rempliront certaines conditions et qui la solliciteront, — d'autre part, l'octroi aux autres indigènes, demeurés sujets français, de droits électoraux dans un cadre local.

Mais on a parfois, dans ces dernières années, cherché à faire plus et mieux. Devant la répugnance que manifestent les indigènes à quitter leur statut personnel, on s'est demandé s'il ne serait pas possible, après tout, de leur donner tout ou partie des droits politiques du citoyen français, tout en leur permettant de conserver leur statut coranique.

C'est de là que sont nés divers projets de *demi-naturalisation* ou *naturalisation dans le statut*, termes qui offrent le danger d'être vagues et de permettre de dangereuses équivoques.

Les indigènes que l'on vise sont en somme ceux qui forment le corps électoral. Le premier avantage que leur fait le projet du Gouvernement est le suivant : ils ne pourront plus être condamnés, en ce qui concerne les contraventions et les

délits, que pour les mêmes faits et par les mêmes tribunaux que les citoyens français. La Commission des Affaires extérieures, dans le texte proposé par elle, a fait figurer une disposition analogue sans la qualifier de naturalisation dans le statut. Il n'y a entre les deux conceptions qu'une nuance : tandis que la Commission des Affaires extérieures soustrait les intéressés aux tribunaux spéciaux pour indigènes — cours criminelles et tribunaux répressifs, — le projet du Gouvernement se borne à supprimer pour eux les tribunaux répressifs et maintient les cours criminelles, — avec quelque raison, à notre avis.

Un autre avantage fait aux indigènes *électeurs* sera l'extension du droit à accéder aux fonctions publiques, étroitement limité aujourd'hui encore par un décret qui date de 1866. C'est là, à nos yeux, beaucoup plus que l'assimilation en matière pénale, un pas important dans la voie de la « naturalisation dans le statut », car l'exercice des fonctions publiques est une importante partie de ce qu'on nomme les droits politiques.

En somme, on paraît tendre aujourd'hui à atténuer la distinction très nette qui s'établit entre les indigènes « naturalisés » et les autres; on établit, en faveur de certaines catégories, des degrés entre celui qui n'est même pas électeur municipal et ce qu'on serait tenté d'appeler le citoyen complet. Mais il n'est pas certain que les réformes tentées dans cette voie soient appréciées des indigènes autant qu'on pourrait le croire, parce qu'au fond, ce qui les intéresse, c'est l'exercice des droits politiques.

M. Moutet avait proposé une disposition beaucoup plus nette et très intéressante : il envisageait la possibilité de donner à certains indigènes, particulièrement qualifiés par leur valeur ou par les services rendus à la cause française, une partie des droits politiques du citoyen français, indépendamment de toutes questions de statut ; le droit d'être *électeur et éligible* dans les mêmes conditions que les citoyens français aurait pu leur être concédé individuellement par décret. Il y a là selon nous une solution tout à fait heureuse des difficultés qui naissent du statut. Peut-être même est-ce l'idée la plus féconde qui ait été jamais émise sur la question.

En faisant entrer dans les rangs des Français, aux jours d'élection, les indigènes les plus sages, choisis ou agréés par nous, on leur donnait une haute marque d'estime et l'on introduisait sous une forme discrète, l'influence indigène dans le choix des élus français, qui, dans toutes les assemblées, se trouvent avoir une si large part à l'administration des intérêts indigènes.

La proposition n'a pas eu d'écho jusqu'à ce jour, on ne sait trop pourquoi. On peut regretter que sinon le Gouvernement, tout au moins l'Administration algérienne, dans l'esprit nouveau de libéralisme dont on ne peut nier qu'elle paraisse animée, n'ait pas cru devoir la faire sienne.

***

Telles sont les idées actuelles en matière de naturalisation. Peut-être ne saisira-t-on pas très bien en France la portée de la mesure qui substitue le *droit à la naturalisation* au régime actuel. Mais elle a pour les indigènes une grande importance, surtout morale. Nous ne croyons pas en effet qu'il se produise un grand nombre de naturalisations avant que l'instruction se soit répandue et que les usages coraniques du statut se soient modernisés.

Quant à la « naturalisation dans le statut », on semble avoir discerné dans quel sens doit être entendue cette expression un peu sybilline. D'une façon générale, les propositions diverses qui ont été faites sur ce sujet renferment plus d'une idée féconde : sans doute est-on dans la bonne voie qui peut conduire au rapprochement des races.

II

La question des droits politiques et de la représentation des indigènes forme la seconde partie des projets actuels; moins délicate à résoudre que celle de la naturalisation, elle revêt aux yeux des indigènes une tout autre importance, comme d'ailleurs aux yeux des Français d'Algérie. Ce n'est autre chose en effet que la question de la part à faire à la population indigène dans la gestion des affaires communes.

Il s'agit d'ailleurs uniquement, comme on l'a dit, de « droits politiques » dans le cadre algérien et de la représentation des indigènes dans les assemblées *locales*, principalement dans les conseils municipaux : avec beaucoup de sens, ils se préoccupent surtout des soins immédiats à donner à leurs intérêts matériels ou moraux dans les assemblées locales et n'aspirent qu'à y exercer la part d'influence qui leur paraît légitime.

Quelle est actuellement l'organisation administrative de l'Algérie?

On y trouve tout d'abord des assemblées que l'on pourrait appeler les « Chambres » de la Colonie. Ce sont : le Conseil supérieur et les Délégations financières. Les indigènes sont assez faiblement représentés au Conseil supérieur (7 membres sur 60); aux Délégations, ils forment une section distincte.

Dans les conseils généraux, ils ne comptent que 2 représentants, qui portent seulement le titre « d'assesseurs » et ne participent pas à l'élection des sénateurs.

Quant aux conseils municipaux, l'Algérie offre deux types de communes bien différents :

Communes dites de plein exercice,

Communes dites mixtes et indigènes.

Les premières, que l'on rencontre dans les régions les plus colonisées et comptant une forte population européenne, sont du type de nos communes de France et sont régies par les mêmes dispositions légales, c'est-à-dire par la loi de 1884. On y trouve un conseil municipal composé de Français élus, et un maire, élu lui aussi. Mais le Conseil comprend en outre des conseillers au titre indigène, *venant en surplus du chiffre des conseillers fixé par la loi de 1884*, quand la population indigène atteint au minimum 100 individus ; leur nombre varie de 2 à 6, sans jamais dépasser ce chiffre, ni le quart de l'effectif total du conseil. Ces conseillers ont en principe les mêmes attributions que les conseillers français ; mais, à moins d'être naturalisés, ils ne peuvent participer ni à l'élection du maire ou des adjoints (au titre français), ni à la désignation des délégués sénatoriaux.

La commune mixte est plutôt une circonscription administrative ayant cependant, comme une véritable commune,

la personnalité morale, un budget, un domaine. Elle a d'ailleurs à sa tête un fonctionnaire français, qui porte précisément le titre d'administrateur. Il joue le rôle de maire, est chargé de l'administration communale et est officier d'état civil; on sait qu'il possède des pouvoirs de police très étendus et, vis-à-vis des indigènes, des pouvoirs spéciaux dits « disciplinaires ». Il est assisté d'une commission municipale composée de Français élus par l'élément français et d'indigènes nommés. Ces derniers sont les fonctionnaires indigènes dits « adjoints indigènes », chargés de l'administration des douars-communes qui composent la commune mixte.

La représentation des indigènes au Conseil supérieur et aux Délégations sera sans doute, d'une façon générale, renforcée : le rôle important assumé par ces deux assemblées depuis que l'Algérie a reçu son autonomie financière justifie ces augmentations. Toutefois, le projet du Gouvernement les passe sous silence.

On est d'accord pour augmenter également le nombre des conseillers généraux indigènes et pour leur donner les mêmes prérogatives qu'aux membres français, sauf en ce qui concerne l'élection des sénateurs — ce point restant en discussion.

Dans les conseils municipaux, les modifications projetées à la législation actuelle portent sur deux points : — en premier lieu, augmentation du nombre maximum des conseillers indigènes du quart au tiers de l'effectif total du conseil ; fixation à 12 membres au lieu de 6 de ce même maximum; cette partie de la réforme est d'ailleurs acquise depuis 1914 ; — en second lieu, participation des conseillers indigènes à l'élection des maires.

Il ne faudrait pas croire que ce soient là des idées nouvelles qui se sont fait jour ces dernières années. Un rapport de Rinn nous fait connaître qu'en 1884, au Conseil de Gouvernement, la proportion du tiers avait déjà des partisans ; il montre que la fixation au quart de l'effectif total du conseil du nombre des indigènes ne permet pas à tous les douars annexés à la commune de plein exercice d'être représentés, ce qui est extrêmement fâcheux.

Quant à l'élection du maire, la non-participation des indigènes ne date, elle aussi, que de 1884. Le régime municipal

antérieur permettait aux conseillers indigènes — et même étrangers — de participer à l'élection; le maire, il est vrai, n'était éligible que dans les petites communes, mais il le devint dans les autres à partir de 1882. Lors de la préparation du décret du 7 avril 1884, ce serait, d'après Rinn, contrairement à l'opinion du gouverneur général Tirman que le Gouvernement métropolitain se serait prononcé pour l'exclusion des conseillers indigènes [1].

Le projet de loi récemment déposé reprend les dispositions du décret de 1914 ; il spécifie toutefois que « les conseillers municipaux indigènes musulmans participent, même s'ils ne sont pas citoyens français, à l'élection des maires et adjoints ».

Mais la question de la représentation municipale indigène est infiniment plus délicate qu'on ne pourrait le supposer à première vue. Le mot commune, dans le sens que nous lui attribuons en France, ne donne, en effet, qu'une idée très incomplète des groupements qui portent les noms de commune de plein exercice et commune mixte.

Les premières comprennent non seulement les agglomérations urbaines, mais aussi des territoires assez étendus, habités presque exclusivement par des indigènes, et formés d'un certain nombre de *douars*. Depuis 1863, on nomme ainsi le territoire reconnu comme appartenant à un groupement indigène bien défini et qui porte un nom propre spécial. La plupart des communes de plein exercice se sont annexé un certain nombre de ces douars, en général uniquement pour accroître leurs ressources. Quant aux communes mixtes, elles sont simplement formées de l'ensemble de plusieurs douars.

Or ces douars ont des biens propres — terres indivises le plus souvent — qui étaient administrés par une assemblée de notables dite *djemâa*.

C'est surtout en commune de plein exercice que l'existence de ces assemblées a soulevé une question délicate. Par l'incorporation des douars à une commune de type français, les djemâas ne perdaient-elles pas leurs attributions? On paraît

1. Rapport relatif à la réorganisation des djemâas des douars. P. V. de la séance du Conseil de Gouvernement du 20 septembre 1895.

avoir voulu assez longtemps éviter de trancher la question par des textes, et pratiquement, les représentants des douars étaient toujours consultés. Mais des conflits naissaient et la Cour de cassation, il y a quelques années, a formellement reconnu au conseil municipal le droit de disposer seul des biens des douars. Cette décision a soulevé une émotion considérable en Algérie et a paru si peu admissible, qu'une loi votée cette année même reconstitue les djemâas de douars et leur donne une existence légale.

Le vote d'une telle loi marque certainement une tendance intéressante, mais on peut douter de son efficacité pratique. Il est permis de se demander ce qui arrivera quand les deux assemblées superposées — djemâa et conseil municipal — ne seront pas d'accord. Que fera la djemâa si le conseil passe outre à son avis? Elle aura recours à l'autorité administrative, évidemment, c'est-à-dire au préfet ; mais celui-ci voudra-t-il et pourra-t-il intervenir constamment sans jeter un immense désordre dans l'administration? La solution, selon nous, doit être cherchée ailleurs.

Quant aux communes mixtes, dont le régime est différent, un décret de 1895 y a consacré déjà l'existence des djemâas de douars, dont le rôle semble pourtant être resté très effacé. On ne paraît envisager rien de nouveau quant à leurs attributions ; on se borne à prévoir qu'elles seront à l'avenir élues, et que leurs présidents, élus eux-mêmes, siègeront à la commission municipale.

Il faut reconnaître cependant que l'on introduit par là le droit de suffrage en commune mixte, ce qui constitue un pas important.

Il reste à déterminer qui jouira des droits électoraux au titre indigène.

D'après le décret de 1884, étaient électeurs les indigènes âgés d'au moins vingt-cinq ans, résidant depuis deux années consécutives dans la commune et rentrant dans une des catégories suivantes : propriétaires ou fermiers d'une propriété rurale; employés de l'État, du département ou de la commune, ou titulaires d'une pension de retraite ; enfin indigènes porteurs d'une décoration française.

On a souvent fait ressortir tout ce qu'avait de fâcheux cette énumération, qui écartait la plupart des commerçants et tous les ouvriers, en admettant par contre tous les employés de l'État, du département et de la commune, et qui conduisait en somme « à faire un électeur du balayeur de la mosquée, parce qu'il est fonctionnaire, et à exclure en même temps les plus importants commerçants de la ville ».

Cette situation qui s'est trop prolongée est, il est vrai, en voie de disparaître ; un décret de 1914 a heureusement étendu la composition du corps électoral. Il comprend en particulier parmi les électeurs : « les commerçants sédentaires tenant boutique et inscrits au rôle des patentes de la commune depuis une année au moins », les indigènes titulaires d'un diplôme ou d'un titre universitaire ou du certificat d'études, enfin ceux qui auront satisfait aux prescriptions du décret relatif au service militaire et obtenu le certificat de bonne conduite. C'était là une très sérieuse amélioration, mais ce texte n'a pas reçu d'application jusqu'ici en raison de la guerre.

Il présente d'ailleurs encore de sérieuses lacunes, et l'on pouvait se demander s'il n'y a pas lieu d'aller plus loin et d'instituer franchement le suffrage universel. Les inconvénients en seraient-ils réellement sérieux? C'est peu probable, étant donnée la dissémination des indigènes. Il est même certain qu'il fonctionnerait parfaitement chez les Berbères, qui sont habitués à la vie démocratique et à la libre discussion. Il offrirait par contre de très grands avantages : il est toujours très délicat de fixer des « catégories » qui jouiront seules des droits électoraux. Quelle que soit la rédaction adoptée, on se trouvera toujours exclure le bon et honnête ouvrier — ouvrier manuel ou bien ouvrier agricole — à moins qu'il ne sache lire et écrire le français ; et l'on se privera ainsi d'éléments sérieux et parfaitement honorables.

Quoi qu'il en soit, les projets actuels reproduisent à peu de chose près le décret de 1914.

Ils règlent un autre point important à la satisfaction des indigènes : jusqu'ici, par une disposition singulière et dont l'Algérie offre l'unique exemple qui se puisse citer, l'individu qui remplissait les conditions imposées par le décret de 1884 n'était pourtant inscrit sur la liste électorale que *sur*

sa demande. Aujourd'hui, on paraît d'accord pour procéder à l'inscription d'office, en exigeant toutefois deux années consécutives de résidence dans la commune.

III

On aperçoit immédiatement la faiblesse des réformes qui viennent d'être exposées — quels que soient d'ailleurs les progrès très sérieux qu'elles réalisent sur l'état de choses actuel. On peut en définir en quelques mots les causes : les droits politiques que l'on accorde, en commune de plein exercice, à un nombre de plus en plus grand d'individus, et que l'on introduit pour la première fois en commune mixte, ne valent que par l'usage que la population est appelée à en faire. Or ils n'ont une véritable valeur qu'en commune de plein exercice, où non seulement fonctionneront les djemâas de douars — nous avons dit que nous n'espérions pas de cette institution de bien grands résultats —, mais où les indigènes auront au conseil municipal une part d'influence de plus en plus grande. Au contraire, en commune mixte, leur représentation est infiniment plus « lointaine ». Les électeurs nommeront les djemâas de douars ; mais celles-ci continueront à n'avoir aucun rôle administratif. On semble avoir accompli une réforme largement libérale : les indigènes élisent une djemâa qui revêt les apparences d'un conseil municipal ; mais qu'est et que fait cette djemâa? Rien. Au fond, le régime actuel de la commune mixte subsiste entièrement.

On peut s'étonner que les auteurs des différents projets de réformes ne se soient occupés que de la commune de plein exercice, alors qu'il y a unanimité pour donner aux indigènes, sur tout le territoire, une part dans la gestion des intérêts communs. L'opinion algérienne elle-même en reconnaît la nécessité et va plus loin que les auteurs des projets actuels; dans une brochure fort intéressante rédigée au nom d'un certain nombre de personnalités marquantes de l'Algérie par M. Morand, doyen de la faculté de droit d'Alger, on propose de faire siéger à la commission municipale des délégations des djemâas des douars, proportionnelles au chiffre des popula-

tions ; on trouve dans cette brochure des vues très intéressantes, inspirées par le désir de voir naître en territoire de commune mixte la vie municipale. Mais on s'explique à la réflexion qu'on se soit borné à légiférer pour la commune de plein exercice ; car on aperçoit que l'on ne pouvait réaliser une véritable réforme en commune mixte sans constater que c'est tout le régime communal de l'Algérie qui se trouve en cause ; et l'on semble avoir hésité devant ce nouveau problème. Il est pourtant des plus importants. Les communes de plein exercice, même après avoir absorbé pas mal de douars, n'occupent qu'une faible partie de l'étendue de l'Algérie, environ la septième partie des territoires civils seuls ; sur un total de 4 711 000 indigènes en 1911, 1 074 000 seulement appartiennent aux communes de plein exercice.

Doit-on considérer que la solution se trouve dans la transformation progressive des communes mixtes en communes de plein exercice? Les critiques adressées à ces dernières ne sont pas pour le faire souhaiter et les meilleurs esprits n'estiment pas que cette transformation soit indiquée. M. Jules Cambon, Gouverneur général de l'Algérie en 1895, s'exprimait comme il suit lors de la discussion du projet de réorganisation des djemâas en communes mixtes [1] :

Les dénominations spéciales de chacun de ces groupes de communes (indigènes, mixtes, de plein exercice), les différences qui existent entre les modes de gestion de leurs intérêts... ont donné naissance à une théorie fausse, contre laquelle il importe de réagir sans cesse, en ce qui concerne le degré de civilisation des populations indigènes comprises dans chaque sorte de ces circonscriptions.

On a considéré les populations indigènes comme étant à l'état le plus rudimentaire dans les communes indigènes, comme ayant acquis un certain degré de civilisation lorsque l'autorité administrative les fait passer en territoire de commune mixte, et comme parvenues au plus haut degré de leur perfectionnement lorsqu'elles sont englobées dans une commune de plein exercice.

M. J. Cambon conclut en qualifiant nettement d'idée fausse la théorie d'après laquelle « l'état parfait » pour l'indigène serait la commune de plein exercice.

Rinn, auquel il faut toujours se reporter, car c'est l'homme

1. Séance du Conseil de Gouvernement du 6 septembre 1895.

qui a le mieux connu les populations indigènes à la fin du siècle dernier, met en évidence avec force la même idée.

Telle section indigène en territoire de commandement, dit-il, en plein Sahara, à 100 ou 200 kilomètres d'une ville française, a souvent un état social et des habitudes qui la rendraient plus apte à supporter le régime légal des communes de plein exercice que des groupes situés dans la banlieue même de nos villes les plus françaises et les plus prospères.

Il faut donc à l'Algérie un régime municipal qui lui soit propre : nous nous efforcerons d'en concevoir les bases et d'en tracer les grandes lignes.

On ne peut sans doute songer à bouleverser les communes de plein exercice. Il faut renoncer, croyons-nous, à détacher d'elles, sauf cas exceptionnel, les douars qu'elles se sont annexés. Il convient également de leur laisser le conseil municipal du type français, qu'elles tiennent de la loi de 1884 elle-même. Il s'agit donc, sans modifier ces points fondamentaux, de donner aux indigènes la part qui leur revient dans l'administration municipale, part qui, en toute équité, doit souvent être importante. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner la composition d'une commune de plein exercice. Celle de Les Attafs, par exemple (arrondissement d'Orléansville), qui n'a rien d'exceptionnel, comprend les groupements suivants :

	Européens	Indigènes
Les Attafs	192	355
Wattignies (centre)	64	91
Saint-Cyprien des Attafs	156	32
Sainte-Monique (hameau et fermes)	147	32
Rouïna (partie et douars)	»	1 645

Tout d'abord les conseillers indigènes participeront à l'élection du maire, mais il paraît possible de donner à leurs voix tout le poids qu'elles doivent avoir par l'artifice suivant : au lieu de les considérer comme venant s'ajouter en surnombre au conseil français, ils pourraient former une *section indigène* de l'assemblée municipale, le conseil français élu

conformément à la loi de 1884 formant une *section française*. Les deux sections pourraient délibérer d'abord séparément comme les sections des Délégations; cette innovation ne surprendrait pas l'opinion algérienne, accoutumée à voir fonctionner ce système. Les modalités à employer seraient d'ailleurs plutôt celles de la Conférence consultative de Tunisie : les deux sections — française et indigène — votent chacune le budget à leur gré, et l'accord est realisé par un comité supérieur présidé par le Résident général. On conçoit parfaitement que, les deux sections de l'assemblée municipale ayant délibéré à part, l'accord soit réalisé dans une réunion des délégués de chaque section (un délégué par section) sous la présidence du maire — lequel d'ailleurs est français. On peut espérer de ce système une notable amélioration dans l'utilisation des ressources.

Il est vraisemblable en effet que devant la nécessité de soumettre ce budget à la section indigène délibérant librement et, après son vote, de se mettre d'accord avec elle, on s'efforcera d'éviter dans la répartition des crédits cette partialité choquante qui a parfois provoqué les légitimes griefs des indigènes. Et s'il arrive que la décision finale intervienne systématiquement à l'encontre de l'avis de la section indigène, le préfet interviendra et son action se trouvera incomparablement plus facile que dans la situation actuelle où le conseil est superposé aux djemâas de douars.

Quant aux communes mixtes, c'est en recherchant quelle est l'organisation de la société indigène que nous découvrirons les bases du régime qu'il convient de leur substituer. Quand, en 1863, Napoléon III en vue de fixer la propriété du sol, promulgua un *Senatus-Consulte* resté fameux, on fut conduit à délimiter le territoire des tribus et à le diviser en *douars*; le groupement auquel on donna ce nom ne paraît pas avoir été l'élément politique élémentaire dit *ferka* que l'on rencontrait chez les nomades, non plus que le village des sédentaires; comme l'a montré Ed. Doutté, on se détermina par la considération des populations qui avaient des droits communs sur les mêmes terres, terrains de parcours ou simplement terres de culture indivises. C'est ainsi que fut créé le douar qui,

aujourd'hui, constitue la division administrative élémentaire sur tout le territoire de l'Algérie ; il faut reconnaître qu'il n'était pas de base plus logique pour asseoir la société indigène. C'est aujourd'hui l'unité sociale fondamentale, et on le comprend si bien que l'on s'efforce de lui donner une personnalité; mais on n'y parvient pas. On doit en conclure que le cadre de la commune mixte ne s'y prête pas et qu'il faut le briser pour envisager franchement l'institution d'un régime communal nouveau.

Le douar tel que l'a conçu la *Senatus-Consulte* de 1863 doit être la commune de demain : il en a tous les éléments, une population très suffisante, en général de 2 000 à 6 ou 8 000 habitants (indigènes), et une superficie d'environ un hectare par habitant. C'est une commune rurale, qui n'est pas à créer, qui existe, que l'on a même dotée d'une de ces assemblées fantômes dites djemâas, et à qui il suffit de donner la vie.

Comment peut-on concevoir le régime représentatif de ces futures communes? C'est évidemment la principale difficulté d'ordre pratique que l'on rencontrera.

L'inspection du tableau des communes révèle qu'il se trouve dans le territoire des communes mixtes actuelles : — des centres, centres de colonisation évidemment, où les Européens, Français ou étrangers, sont assez nombreux, et en nombre égal ou quelquefois même supérieur aux indigènes ; — des douars-communes peuplés surtout d'indigènes (quelques milliers) et comptant quarante ou cinquante Européens ; — enfin des douars où les Européens ne sont que quelques-uns, ou bien font complètement défaut.

Nous pensons qu'à ces différents types doivent convenir des types différents d'assemblées municipales.

Dans le douar uniquement indigène, fonctionnera la djemâa élue, et élisant son président. Cette commune aura pourtant besoin d'une direction administrative, mais nous reviendrons sur ce point. On pourrait fixer le nombre (minimum) des membres de la djemâa à 5 [1]. Ce chiffre pourrait s'augmenter d'un membre par millier d'habitants indigènes au-dessus de 5 000 (ce qui d'ailleurs sera très rare).

1. On verra plus loin pourquoi ce chiffre de cinq paraît assez commode.

Lorsque des Français — et non pas des Européens — seront installés sur le territoire du douar, en si petit nombre que ce soit, nous croyons utile de les faire représenter à la djemâa. Mais ils ne peuvent songer à y jouer un rôle prépondérant ; ils ne verront sans doute pas plus d'inconvénient à siéger à une assemblée en majorité indigène, qu'aujourd'hui leurs adjoints spéciaux n'en voient à siéger à la commission municipale de la commune mixte. Peut-être feraient-ils des réserves s'ils se trouvaient placés en face de 10 ou 15 indigènes ; mais il semble qu'ils puissent faire entendre leurs revendications d'un conseil de 5 membres.

Très rapidement d'ailleurs on pourra donner aux colons devenus plus nombreux une représentation formant *section* et délibérant à part, comme on l'a exposé pour la commune de plein exercice. On peut imaginer, par exemple, qu'une section française sera formée dès que le chiffre des *électeurs* atteindra 10. Cette section de 5 membres se trouvera en face de la djemâa de 5 membres qui continuera à subsister. On peut donner dans ce cas aux Français un nouvel avantage : imposer un maire français. On se trouverait en somme dans une assemblée municipale très analogue à celle des communes de plein exercice, mais où la section indigène offrirait le même nombre de membres que la section française, et qui serait présidée de même par un Français (élu par les Français et les indigènes, bien entendu).

Enfin, nous rencontrerons les centres de colonisation où les indigènes sont en petit nombre ou même manquent complètement : au moment de la réforme il est extrêmement simple — et il est logique — de les transformer en communes de plein exercice, du type nouveau : les Européens de ces centres ne s'en plaindront pas.

Il est intéressant d'examiner sur un exemple l'application de ce mécanisme, en recherchant ce que deviendra une commune mixte. Prenons par exemple la commune de Les Braz (arrondissement de Miliana) ; on y trouve :

a) Quatre centres où la population indigène est à peu près nulle ; ils sont peuplés de 50 à 400 Français ;

b) Dix douars ou parties de douars où le nombre des Français est infime : dans sept d'entre eux on en compte moins de

10, dans deux autres une quinzaine, dans le dernier une quarantaine ; par contre, chacun de ces douars compte de 2 à 3 000 indigènes.

c) Enfin, dans huit douars on ne rencontre aucun Européen; chacun de ces douars est habité comme les précédents par 2 ou 3 000 indigènes.

Les quatre centres européens occupent chacun un millier d'hectares ; chacun des dix-huit douars occupe une superficie qui varie de 4 000 à 16 000 hectares.

Cette commune mixte est du type le plus ordinaire et l'analyse qui vient d'en être faite donne une exacte idée de ce qui se passerait sur tout le territoire de l'Algérie. Elle suffit à faire saisir l'intérêt de la question.

Il est bien certain d'ailleurs que ce classement ne peut être fait sur documents et que la situation géographique aura la plus large influence sur la destinée d'un centre ou d'un groupement. Il pourra arriver en particulier qu'un petit centre, jusqu'ici peuplé exclusivement de Français, ne désire pas être érigé en commune de plein exercice, parce que la plus grande partie des propriétés des colons sont situées sur le territoire d'un douar uniquement indigène, au milieu duquel se trouve le centre ; dans ce cas, en effet, les colons peuvent préférer intervenir dans les affaires de ce douar où se trouvent leurs intérêts; il sera facile de faire de l'ensemble une commune du type intermédiaire, comportant une assemblée municipale à deux sections de 5 Français et 5 indigènes, avec maire français.

Il reste à examiner comment sera surveillée l'administration de ces communes.

Tout d'abord nous ne nous occuperons pas des centres qui deviendront « de plein exercice ». Les communes du type intermédiaire ayant un conseil à deux sections et un maire français peuvent également se passer de guides ; la tutelle administrative devant s'y exercer de très près cependant, le sous-préfet pourra en être spécialement chargé. Rien n'empêche d'ailleurs de placer auprès de la section indigène un de ces fonctionnaires qui portent le nom d'adjoint indigène ou caïd, mais qui sera uniquem nt fonctionnaire et n'aura d'autre rôle que de guider cette section dans ses délibérations.

Dans les douars dotés seulement d'une djemâa (qu'il y ait des membres français ou non), sera obligatoirement détaché un de ces administrateurs indigènes, jouant le même rôle. Ce sont ces fonctionnaires qui seront chargés comme aujourd'hui des pouvoirs de police et de sûreté à l'égard des indigènes. Ils relèveront du sous-préfet, lequel pourra être assisté d'administrateurs français spécialement chargés de surveiller les communes uniquement indigènes, et qui seront évidemment les administrateurs des communes mixtes d'aujourd'hui, mais groupés autour du sous-préfet.

Certes nous ne croyons nullement qu'une telle réforme puisse être accomplie d'un trait de plume : l'Algérie est le pays le plus varié qui soit, et qui se prête le plus mal aux solutions d'ensemble. Il conviendra de procéder avec discernement et progressivement ; mais il est certain que, sous la réserve de ces précautions, la réforme peut être tentée et doit aboutir dès maintenant sur une bonne partie du territoire.

*
* *

En somme, du programme de 1918, encore bien restreint et très prudent, on peut dire qu'il affirme d'heureuses tendances ; il faut souhaiter qu'il soit voté dès la fin de cette année, afin que les indigènes reçoivent autre chose que des promesses. On ne voit pas ce qui pourrait faire hésiter : ces réformes, dont quelques-unes soulèvent une certaine émotion en Algérie, nous apparaissent comme une mise au point toute naturelle ou comme un progrès nécessaire et d'ailleurs mesuré.

Nous persistons d'ailleurs à penser qu'elles n'aurout une réelle efficacité que si elles se complètent de mesures plus larges parmi lesquelles on doit mettre au premier rang :

L'extension du corps électoral, dans le sens d'une équité rigoureuse, et seul le suffrage universel nous paraît propre à faire disparaître les difficultés qui vont naître du système des catégories.

D'autre part, la création d'un véritable régime communal tel que nous l'avons esquissé, qui permettra à la vie municipale de prendre naissance dans la population indigène ; la *commune rurale* doit partout remplacer la circonscription

si improprement dénommée commune mixte : le temps de l'administration patriarcale est passé.

Seul cet état de choses nouveau permettra d'organiser la vie indigène qui déborde et aspire à se moderniser.

Nous aurions intérêt à cet égard à considérer ce que l'Angleterre, dont les méthodes coloniales ont fait leurs preuves pendant cette guerre, a fait en Égypte en vingt années ; on peut dire d'un mot qu'elle y a du premier coup réalisé ce que nous apportons tant de retard à introduire en Algérie. Et certes, les fellahs de la vallée du Nil sont autrement éloignés des Européens que nos indigènes d'Algérie, Berbères plus ou moins arabisés.

A vrai dire, les Français ignorent ce que sont ces populations et s'en font généralement une idée très fausse. En les parcourant, ils s'apercevraient avec quelque étonnement peut-être qu'elles ne sont pas dans l'état primitif où on se plaît à les leur représenter. Dans les villes, on trouve une civilisation portant une empreinte nettement mauresque ; les citadins sont des artisans généralement illettrés, mais doués d'un sens artistique assez fin, et des commerçants instruits et même lettrés formant un milieu cultivé qui ne manque pas de nous surprendre. Dans les campagnes, les tribus vivant sous la tente sont composées d'agriculteurs qui ne sont nullement des êtres à demi sauvages, mais qui constituent peut-être la partie de la population la plus évoluée *dans la civilisation musulmane*. Enfin les sédentaires de Kabylie et de l'Aurès (Berbères) sont peut-être les moins affinés ; mais en revanche, ils sont les moins éloignés de nous : parlant à peine arabe, islamisés très superficiellement, ils ont rejeté la moitié du statut coranique, et le leur les rapproche de l'ancienne famille romaine et de la nôtre.

Tel est l'aspect véritable de cette population : elle est digne que nous prenions à tâche aujourd'hui de la guider — sans l'entraver — dans le développement auquel elle aspire.

VICTOR PIQUET

L'administrateur-gérant : A. BACHELIER.

LIVRES NOUVEAUX

L'ÉTÉ BULGARE
(juillet-octobre 1915),
par **Marcel Dunan.**

Au moment où la Bulgarie vient de terminer une coûteuse expérience et nous redevient accessible, il est utile de savoir la dernière vision qu'emporta d'elle un Français, au cours de la lutte diplomatique acharnée qui se livra à Sofia dans l'été de 1915. Son titre de correspondant du *Temps* lui donnait accès dans tous les milieux ; son esprit d'observation, sa forte culture historique, ainsi qu'un long séjour à Vienne, le préparait tout spécialement à faire ample récolte de notes précieuses. Sous la forme très vivante d'un journal parsemé d'interviews, de portraits, de récits, de visites, de réceptions, ce livre non seulement fait connaître le monde politique bulgare, mais renseigne aussi sur les problèmes permanents qui se posent devant cette rude et remuante démocratie paysanne.

EN ESCADRILLE,
par **Jacques Boulenger.**

Le livre de M. Jacques Boulenger est écrit avec la simplicité savoureuse qui sied à l'homme d'action et aussi à l'homme de lettres nourri des meilleures traditions de notre langue. Avant de nous raconter la vie tantôt héroïque et tantôt familière de son escadrille, l'auteur nous donne des études fort érudites sur les écrivains du XVIe siècle et collabore notamment à une édition de Rabelais. D'autre part, on connaît de lui des esquisses mondaines charmantes de légèreté et de finesse. Ces qualités élégantes se retrouvent dans son nouveau livre qui est alerte, amusant, émouvant et de la plus jolie qualité littéraire.

LA CONFÉRENCE AU VILLAGE.

Nous avons sous les yeux une série de tracts édités et répandus par la Conférence au Village. On connaît cette œuvre destinée à combattre, particulièrement, dans les milieux populaires, la propagande ennemie et la lassitude d'une guerre très longue. Certains de ces tracts sont discutables, ceux qui semblent porter quelque trace de cet impérialisme qui s'accroît avec la victoire ; mais la plupart sont excellents, ceux des ouvriers belges, des travaillistes anglais, celui surtout qui reproduit en fac-similé une affiche allemande placardée à Holnon, près de Saint-Quentin. Cette organisation de l'esclavage dans les régions envahies mérite d'être connue davantage dans nos campagnes, où elle ne peut manquer de provoquer chez les paysans une légitime émotion.

LE PEUPLE DE LA MER,
par **Marc Elder.**

Nos lecteurs ont eu plusieurs fois l'occasion de juger le talent de M. Marc Elder, et ils en connaissent la précision, le relief psychologique et la sobre vigueur. Les tableaux qu'il nous présente se fixent dans la mémoire grâce à la vérité frappante de l'observation, qui revêt une forme concrète, robuste, parfois un peu âpre, toujours curieuse. Dans *le Peuple de la Mer*, que l'Académie Goncourt honore d'un de ses prix, M. Marc Elder traite un fort beau sujet ; il en résulte un livre pittoresque, savoureux, et mieux encore, humain.

LA PROTESTATION DE L'ALSACE-LORRAINE,
par **Henri Welschinger.**

Aucun Français n'a le droit d'ignorer les divers documents qui prouvent la résistance désespérée des Alsaciens-Lorrains à l'annexion, tant en 1871, à l'Assemblée française qu'en 1874 et plus tard, au Reichstag. M. Welschinger donne de ces documents une édition complète et soignée ; il y joint un récit personnel qui ne se garde peut-être pas toujours de la passion et de l'injustice, mais auquel sa double qualité d'Alsacien et d'ancien archiviste à l'Assemblée de Bordeaux donnent une autorité certaine.

NOTRE GUERRE,
par **José Germain,**
(Lieutenant D...).

Un homme de lettres, parti sergent à la mobilisation, est devenu adjudant, puis officier ; il a, de janvier 1915 à avril 1917, fait la guerre sans arrêt du Soissonnais à l'Artois, à Verdun : son livre, simple, varié, spirituel, émouvant parfois, toujours pittoresque, fera de tous ses lecteurs, comme le dit Henri Barbusse, « des amis de l'auteur et des témoins de la guerre ».

LA MOBILISATION GÉNÉRALE,
par **Alexandre Houel.**

Cette brochure étudie les conséquences juridiques de la mobilisation. Pour l'auteur celle-ci détruit les obligations contractuelles sans que l'individu lésé ait droit à aucune réparation. On pensera sans doute que notre législation devra, sur ce point comme sur tant d'autres, subir d'importantes retouches.

LA REVUE DE PARIS

85bis, faubourg Saint-Honoré

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	50 »	26 »	14 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	26.50	14.25
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	56 »	29 »	15 »
ÉTRANGER	62 »	32 »	17 »

PRIX DE LA LIVRAISON : 3 fr.

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, 85 *bis, faubourg Saint-Honoré (téléphone : Élysées* 16.20), *dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er *ou du* 15 *de chaque mois.*

Les mandats ou valeurs à vue doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, 85 *bis, faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, 85 *bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La première Table Décennale (1894-1903) *est mise en vente au prix de* 2 *fr.* 50.

POCHY, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.